

LES «CORDÉES DE LA RÉUSSITE» EN ÎLE-DE-FRANCE

ÉVALUATION



SEPTEMBRE 2020

2.19.006



institutparisregion.fr

L'INSTITUT
PARIS
REGION

LES « CORDÉES DE LA RÉUSSITE » EN ÎLE-DE-FRANCE

ÉVALUATION

Septembre 2020

L'INSTITUT PARIS REGION

15, rue Falguière 75740 Paris cedex 15
Tél. : + 33 (1) 77 49 77 49 - Fax : + 33 (1) 77 49 76 02
www.institutparisregion.fr

Directeur général : Fouad Awada

Département Habitat et Société : Martin Omhovère directeur de département

Étude réalisée par Corine De Berny, département Habitat et Société ; Agnès Parnaix, mission Planification

Avec la collaboration de Jason Nende Nzanzu

Cartographie réalisée par Stéphanie Lesellier

N° d'ordonnancement : 2.19.006

Crédit photo de couverture : ©Cordée Oser de l'école CentraleSupélec Université Paris Saclay

En cas de citation du document, merci d'en mentionner la source : Auteur (nom, prénom) / Titre de l'étude / IAU îdF / année

Remerciements : nos remerciements vont à tous nos interlocuteurs rencontrés au cours des travaux, dont la liste figure en annexe, ainsi qu'aux participants aux enquêtes en ligne et aux ateliers collectifs organisés en partenariat avec les référents des cordées « Banlieue Est : cap vers les sciences », « Cordée mutualisée Paris-Saclay » et « Orientation active ».

Avertissement : Les pistes d'amélioration dégagées au cours de l'évaluation ont été débattues en comité de pilotage le 24 avril 2020 et vont faire l'objet d'une consultation élargie aux participants à l'évaluation avant l'été 2020. Les préconisations seront publiées lorsque la concertation des parties prenantes sera achevée.

Sommaire

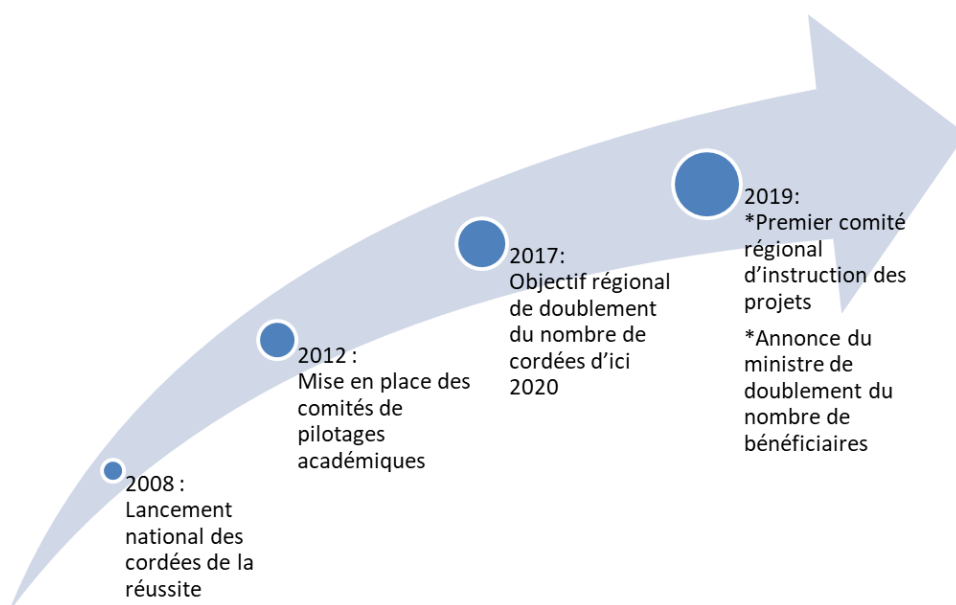
Introduction	3
Bref historique.....	3
Contexte de la mission.....	4
Périmètre et objectif de l'évaluation.....	4
1. Connaissance des cordées franciliennes	5
Le maillage territorial.....	5
Les évolutions observées au cours de la période 2016-2019.....	7
Une grande disparité des programmes mise en œuvre dans les cordées.....	9
Une estimation très incomplète des moyens humains consacrés aux cordées.....	10
D'autres dispositifs ressemblent aux cordées.....	10
2. Efficacité du dispositif dans le ciblage des établissements sources	12
Modalités de recrutement des élèves dans les cordées : un dispositif en deux étapes.....	12
La part des lycées publics partenaires d'une cordée en Île-de-France.....	13
Appréciation de l'efficacité des cordées à partir des caractéristiques sociales du lycée.....	14
Des besoins non satisfaits dans les lycées professionnels et les lycées polyvalents.....	16
3. Effets du dispositif en tant que mise en dynamique d'un système d'acteurs ...18	
Les parties prenantes des cordées.....	18
Des partenaires fréquents et diversifiés avec des associations.....	19
D'importants efforts d'animation du dispositif par les têtes de cordées.....	21
Des efforts récents de coordination des différents financeurs publics.....	23
Des effets positifs identifiés auprès des établissements d'enseignement partenaires des cordées...23	
4. Effets du dispositif sur les élèves bénéficiaires25	
Des efforts de suivi et d'évaluation des actions menées.....	25
Des effets reconnus par les établissements d'enseignement sur les compétences transversales des élèves.....	26
Conclusion	28
Les points forts des cordées	28
Les difficultés exprimées par les établissements membres des cordées.....	30
Les pistes d'amélioration issues de l'évaluation.....	32
Annexes	50
1. Monographie de la cordée « Banlieue Est : cap vers les sciences » portée par l'UFR Sciences et technologies de l'Université Paris Est Créteil.....	51
2. Monographie de la cordée « Séminaire Lycées » portée par l'Université Paris-Saclay.....	67
3. Monographie de la cordée « Orientation active » portée par l'Université Paris Descartes....	83
4. Bibliographie.....	94
5. Synthèse des évaluations.....	98
6. Note de cadrage.....	103
7. Résultats des enquêtes en ligne.....	130
8. Liste des associations partenaires des cordées franciliennes.....	132
9. Liste des entretiens réalisés.....	134
10. Cartes complémentaires.....	137

Introduction

Bref historique du dispositif

Lancées le 18 novembre 2008 dans le cadre de la dynamique « Espoir-Banlieue », les cordées de la réussite constituent des réseaux de solidarité entre un établissement d'enseignement supérieur et un ou plusieurs établissements d'enseignement secondaire, dans l'objectif d'introduire davantage d'équité dans la poursuite d'études supérieures. Elles visent en priorité les élèves dont le contexte socio-économique, culturel ou géographique peut constituer un frein à la poursuite d'études, notamment dans les quartiers en politique de la ville et les espaces ruraux.

Le schéma ci-dessous rappelle les principales étapes dans le déploiement et le pilotage du dispositif aux niveaux national et régional :



Les circulaires successives pour la mise en œuvre des cordées témoignent d'une extension progressive des cibles et des objectifs du dispositif : d'abord centré sur les élèves issus des zones et réseaux d'éducation prioritaire et des zones urbaines sensibles dans les lycées d'enseignement général et technologique (cordées « historiques » portées principalement par les grandes écoles), il est étendu aux collégiens et aux lycéens professionnels dès 2010 et aux territoires ruraux en 2011¹.

« *Au départ* », rappelle Agnès Van Zanten, chercheuse à l'Observatoire sociologique du changement (OSC), « *les cordées ont été initiées dans un objectif de renouvellement des élites, à l'instar des programmes engagés aux Etats-Unis (...). Mais le procédé qui consiste à aspirer les meilleurs vers le haut est sans effet sur les inégalités. Les dispositifs se sont alors ouverts à des élèves moins bons. Quel peut être alors le rôle de ces dispositifs auprès des élèves moyens ? (...) Elever les ambitions, faire connaître les voies existantes* ».

¹ Cf. Bibliographie en annexe.

Contexte de la mission

Depuis de nombreuses années, l'Etat et la Région d'Île-de-France sont associés pour soutenir le dispositif des « cordées de la réussite », auquel la Région accorde une participation accrue depuis 2016. La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel l'a récemment confortée dans cette politique en confiant aux régions « l'organisation des actions d'information sur les métiers et les formations en direction des élèves et de leurs familles, des apprentis ainsi que des étudiants, notamment dans les établissements scolaires et universitaires ». Pour sa part, l'Etat souhaite également intensifier le dispositif en augmentant le nombre de bénéficiaires issus des quartiers en politique de la ville. Le rapport de la mission Territoires et Réussite publié en octobre 2019 préconise la montée en puissance du dispositif à travers l'augmentation du nombre d'élèves pris en charge et du nombre d'établissements secondaires et d'enseignement supérieur impliqués.

L'Etat comme la Région Île-de-France ont souhaité procéder conjointement à l'évaluation de ces dispositifs sur le territoire régional en vue d'objectiver leurs résultats et les partager avec les différents acteurs impliqués. Débutée en janvier 2019, l'évaluation est pilotée par un groupe de travail rassemblant des représentants de la Région Île-de-France, de la Préfecture de région, de la Direction régionale jeunesse, sports et cohésion sociale (DRJSCS) et des trois rectorats de Créteil, Paris et Versailles.

L'évaluation repose sur des analyses documentaires, des entretiens auprès de personnes ressources, des enquêtes quantitatives et des observations de terrain².

Périmètre et objectifs de l'évaluation menée

Les cordées prises en compte pour l'évaluation sont celles qui ont bénéficié d'une labellisation par les rectorats de Paris, Créteil ou Versailles et/ou d'un financement par l'Etat (DRJSCS, Éducation nationale, Enseignement supérieur, recherche et innovation) et/ou la Région d'Île-de-France sur l'une au moins de trois années scolaires de la rentrée 2016 à la rentrée 2019.

Ce périmètre correspond, pour 2018/2019, à 99 cordées de la réussite franciliennes recensées par au moins un des financeurs précités. Parmi cet ensemble, dix cordées ne concernent que des collèges d'après les données des rectorats, et une porte exclusivement sur des lycées hors Île-de-France. Le périmètre retenu pour l'étude se limite donc à 88 cordées.

Quatre objectifs ont été fixés pour l'évaluation en comité de pilotage le 21 mars 2019 :

- Harmoniser et partager la connaissance des cordées franciliennes

L'harmonisation et le partage des données sur les cordées à l'échelon francilien sont apparus, en phase de cadrage, comme un objectif en soi, préalable aux travaux d'évaluation. Il s'agissait à la fois d'étoffer et de fiabiliser les informations disponibles au niveau régional (intégrer les établissements sources dans les bases de données régionales, harmoniser le traitement des cordées inter académiques, limiter les données déclaratives, etc.).

- Apprécier l'efficacité du dispositif dans le ciblage des établissements sources

En l'absence de données individuelles sur les élèves bénéficiaires des cordées, l'évaluation a glissé vers le profil social des lycées sources, en vue d'établir dans quelle mesure la géographie des établissements sources est compatible avec l'objectif social du dispositif. L'hypothèse est alors que le public prioritaire du dispositif peut être atteint si les caractéristiques de leur établissement de scolarisation sont en adéquation avec les critères sociaux visés. L'évaluation peut également établir si des « établissements cibles » ne sont pas inclus dans le dispositif.

- Évaluer les effets de ce dispositif en tant que mise en dynamique d'un système d'acteurs

Au-delà de l'approche statistique, les membres du comité de pilotage de l'évaluation ont souhaité connaître les effets du dispositif en tant que mise en réseau d'un système d'acteurs locaux. Il s'agissait d'évaluer la façon dont chaque acteur s'empare du dispositif et l'articule avec d'autres politiques connexes proches des cordées ; ainsi que leur capacité à évaluer et faire évoluer leurs programmes d'actions.

² Cf. Note de cadrage méthodologique et taux de réponse enregistrés pour les enquêtes quantitatives. en annexe.

- Apprécier l'efficacité des cordées pour les élèves bénéficiaires

L'évaluation de l'efficacité du dispositif pour les élèves bénéficiaires, premier objectif fixé à l'évaluation, a dû être rapidement abandonnée faute de pouvoir atteindre directement les élèves bénéficiaires. Aucun fichier de coordonnées n'est à ce jour centralisé à l'échelon des financeurs. Afin de rendre possible cette évaluation à terme, une étude exploratoire, s'appuyant sur une méthodologie qualitative, a été menée. Elle a reposé en particulier sur le recueil et l'analyse des évaluations déjà menées ou en cours à l'échelle de certaines cordées.

1. Connaissance des cordées franciliennes

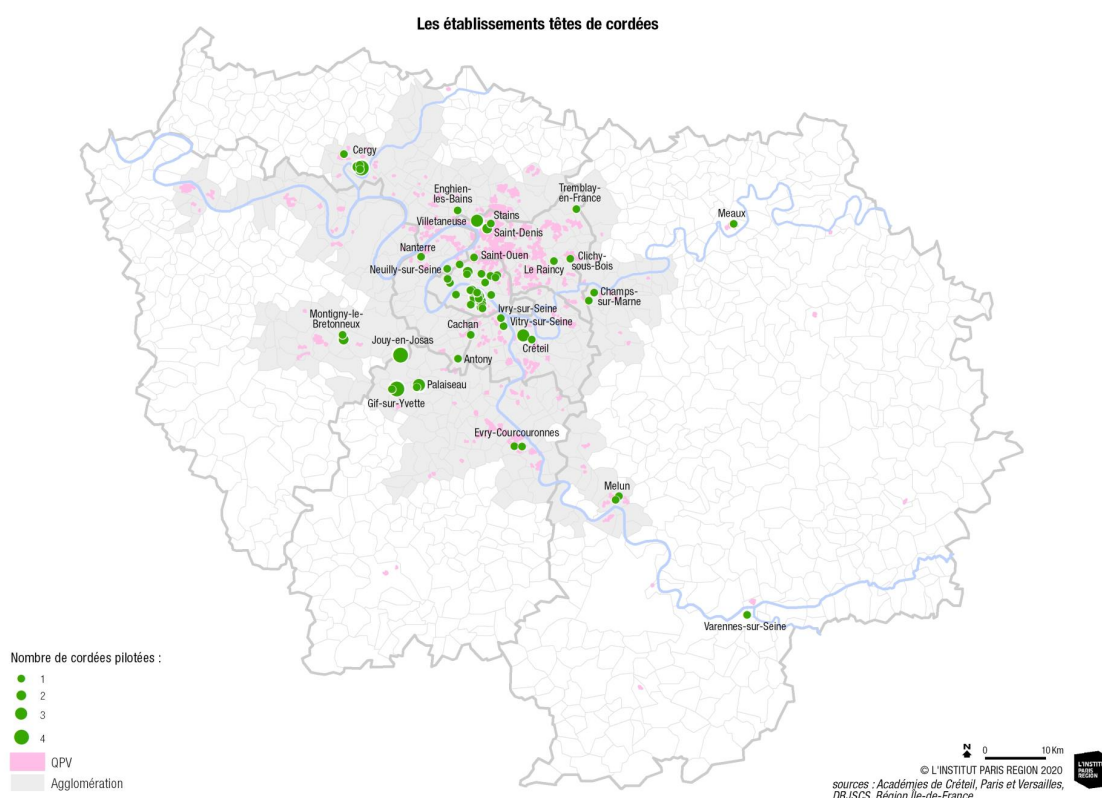
Le maillage territorial des cordées d'Île-de-France est dense et en perpétuelle évolution. Les travaux menés dans le cadre de l'évaluation ont permis une harmonisation de la connaissance des cordées entre les principaux financeurs pour celles actives au cours de l'année 2018-2019. Cette connaissance a été actualisée pour l'année suivante dans le cadre du comité régional de labellisation et de financement des cordées.

Si toutes visent bien à encourager la poursuite d'études des élèves de milieux populaires, elles apparaissent néanmoins très diversifiées en termes de publics ciblés, de programme d'actions et de modalités de mise en œuvre des actions.

Le maillage territorial

Parmi les 88 cordées impliquant au moins un lycée francilien identifiées dans la région au cours de l'année 2018-2019, un peu moins de la moitié sont financées par la Région ; 75 bénéficient d'un financement des ministères de l'Enseignement supérieur et/ou de l'Education nationale et 55 de crédits de la politique de la ville.

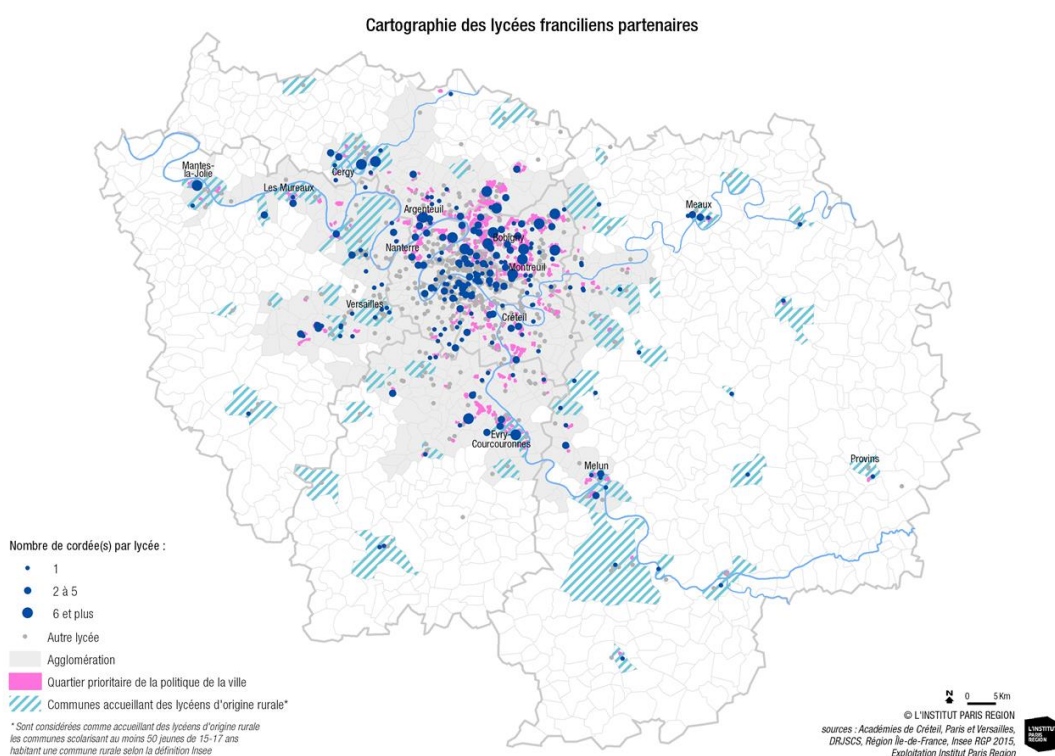
On dénombre pour l'année 2018-2019 62 établissements à la tête d'une ou plusieurs cordées dont 25 lycées, 14 écoles d'ingénieurs, 10 universités, 4 grands établissements, 4 écoles de commerce, 2 écoles d'art et l'école des officiers de la gendarmerie nationale. Une cordée ne dépend pas d'un établissement d'enseignement supérieur mais d'une association, la cordée « Réussir aujourd'hui » financée par la Région Île-de-France.



Paris concentre la majorité des porteurs de projets, qui sont néanmoins représentés dans l'ensemble des départements franciliens.

La carte suivante représente tous les lycées franciliens encordés en 2018-2019, d'après les prévisions réalisées par les établissements têtes de cordées pour la rentrée 2018³. Ils sont figurés sous la forme de cercles proportionnels au nombre de cordées auxquelles ils participent. Les quartiers en politique de la ville sont figurés en rose sur la carte, et les communes scolarisant des jeunes en âge d'être inscrits au lycée originaires de communes rurales sont figurées en hachures bleu clair.

À défaut d'indicateur sur l'origine rurale des élèves, ces communes ont été identifiées sur la base des données du recensement de la population de 2015. Ont été considérées comme accueillant des lycéens d'origine rurale les communes scolarisant au moins 50 jeunes de 15-17 ans habitant une commune rurale au sens de l'Insee (communes sans zone de bâti continu de 2000 habitants, ou dont moins de la moitié de la population municipale est dans une zone de bâti continu). Cette définition est un peu restrictive dans la mesure où sont exclues certaines polarités de grande couronne ; toutefois c'était la seule disponible au cours du travail d'évaluation⁴.



La carte illustre l'existence de réseaux de solidarités très denses dans la région Île-de-France, en particulier en Seine-Saint-Denis, à Paris et dans le sud du Val d'Oise. D'autres territoires franciliens ressortent comme très dynamiques comme les agglomérations de Cergy-Pontoise, Mantes la Jolie Saint-Quentin-en-Yvelines et Evry dans l'académie de Versailles, et celles de Melun et Meaux en Seine-et-Marne. Le maillage des établissements correspond assez bien, en première approche, à la géographie des territoires en politique de la ville et des territoires ruraux.

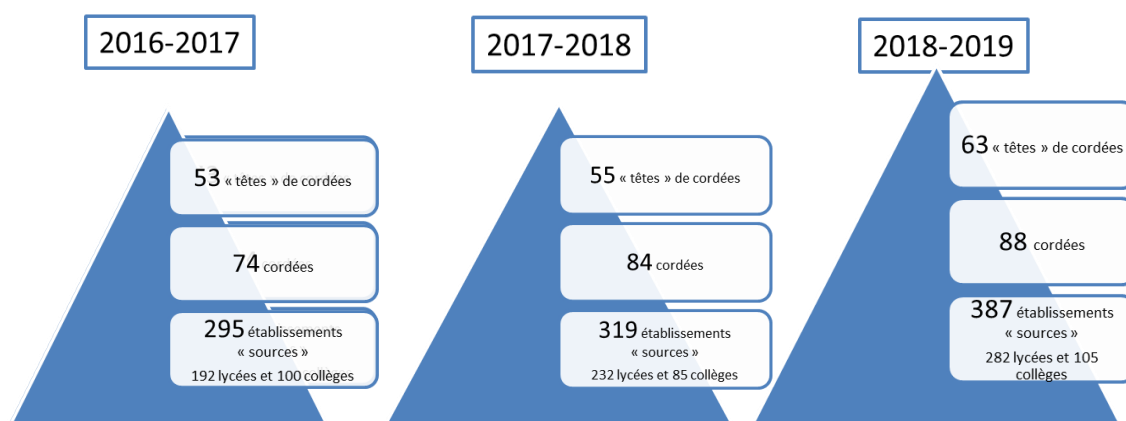
³ Les enquêtes en ligne ont montré des différences entre les prévisions des porteurs de projets et la réalité des partenariats actifs durant l'année scolaire, du fait des défections de certains établissements et de l'entrée de nouveaux établissements.

⁴ Une typologie des communes rurales à l'échelle nationale a été proposée en octobre 2019 par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance au ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Elle distingue quatre catégories de communes selon deux axes : éloignée ou périphérique, et très peu dense ou peu dense. Seules neuf communes franciliennes sont classées dans les catégories « éloignées », toutes situées en Seine-et-Marne à l'est de Provins. Source : <https://www.education.gouv.fr/cid144686/une-typologie-des-communes-pour-decrire-le-systeme-educatif.html>

Les évolutions observées au cours de la période 2016-2019

Au fil des trois années sur lesquelles porte l'évaluation, on observe les évolutions suivantes :

- Une augmentation du nombre d'établissements têtes de cordées : 10 établissements supplémentaires, essentiellement des lycées,
- Une augmentation du nombre de cordées : 14 cordées supplémentaires, représentant le solde entre les cordées perdues de vue (une quinzaine) et les nouvelles cordées (une trentaine),
- Une augmentation très sensible du nombre de cordées financées par la région, qui passe de 15 pour l'année 2015-2016 à 42 pour l'année 2018-2019,
- Enfin une augmentation sensible du nombre d'établissements secondaires concernés, dont la composition évolue avec un poids accru des lycées



Sources : rectorats de Créteil, Paris et Versailles, listes des cordées ; Institut Paris Region 2019

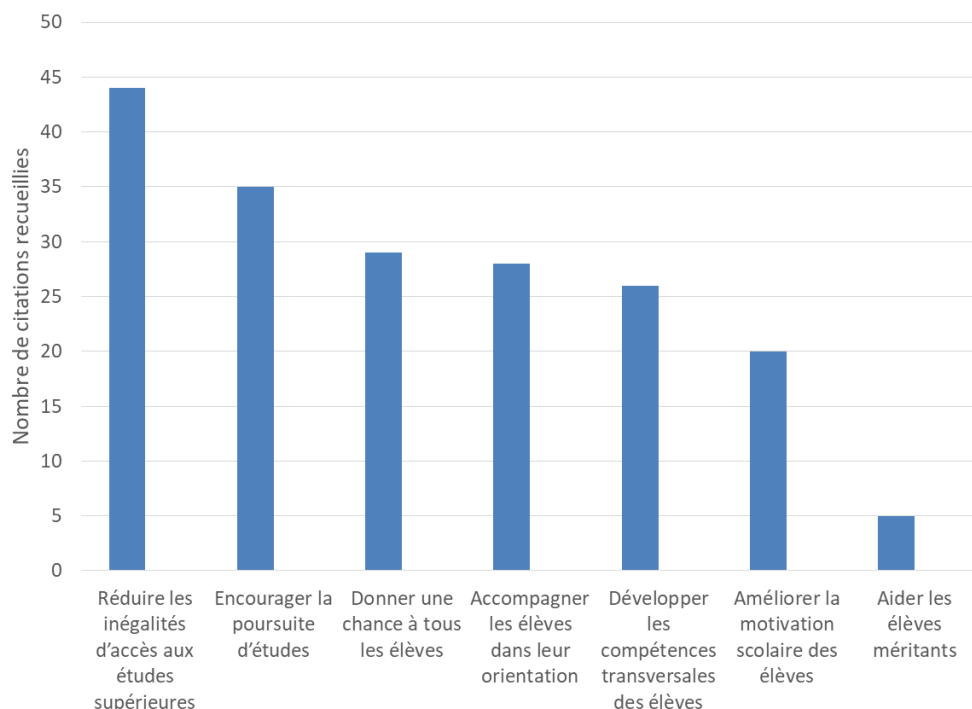
Le bilan des mouvements observés sur les 3 années concernées par l'évaluation fait apparaître :

- la disparition de 13 cordées, dont 2 au moins continuent pourtant à fonctionner (« Mat' les vacances » portée par l'école Polytechnique et « Destination santé » portée par l'Upec). Ces cordées peuvent avoir disparu des listes des cordées financées parce que, par exemple, aucune demande de financement n'a été déposée pour l'année 2018-2019 ;
- l'apparition de 28 nouvelles cordées⁵.

Sur 63 cordées ayant répondu à l'enquête en ligne, plus de la moitié (34) ont connu des changements entre prévisions et réalisations effectives dans la composition des établissements sources partenaires. En moyenne, 10 % des collèges et lycées enregistrés comme partenaires ne sont finalement pas membres de la cordée ; en revanche d'autres établissements les ont remplacés puisqu'au final le nombre d'établissements secondaires partenaires est légèrement supérieur à celui prévu. Ces mouvements illustrent le caractère mouvant de ces réseaux de solidarité qui reposent en grande partie sur l'engagement des personnes dans les établissements. Le fort turn-over des personnels dans les établissements secondaires franciliens y contribue très certainement.

⁵ On note une véritable difficulté à dénombrer les cordées, un même programme pouvant être comptabilisé en plusieurs cordées selon les sources. On considère ici qu'une cordée équivaut à l'agrégation nom du programme / établissement tête de cordée.

Les objectifs portés par les cordées



Source : enquête auprès des établissements têtes de cordées, Institut Paris Region 2019

L'enquête réalisée auprès des établissements têtes de cordées demandait aux référents de citer trois éléments caractérisant les valeurs fondamentales portées par la cordée parmi une liste préétablie. Les deux propositions le plus souvent choisies sont, sans surprise, la réduction des inégalités d'accès aux études supérieures et l'encouragement à la poursuite d'études. Cinq référents seulement ont déclaré vouloir « aider les élèves méritants » parmi leurs trois choix. On retrouve bien dans les réponses les ambitions inscrites dans les textes officiels, avec le glissement progressif des objectifs depuis l'accession aux filières d'excellence (cordées historiques) jusqu'à l'extension récente aux élèves des sections professionnelles des lycées. Une valeur fondatrice manquait à la liste proposée aux porteurs de projets : donner de l'ambition aux élèves : « *Nous voulons pousser les élèves à avoir de l'ambition sur le supérieur* » (Cordées « Ambition supérieur technologique et professionnelle » et « Cordée littéraire jeune Wepler », Lycée privé Le Rebours à Paris).

À ces valeurs fondatrices s'ajoutent pour une partie des cordées d'autres objectifs secondaires et très diversifiés, comme par exemple le ciblage des programmes sur certaines filières afin d'améliorer leur recrutement ou diversifier le profil des élèves recrutés, ou encore sur les élèves en situation de handicap ; l'acquisition de compétences transversales pour les étudiants tuteurs engagés dans les actions ; le transfert aux personnels des établissements secondaires d'outils d'aide à l'orientation au profit des élèves ...

En termes de public ciblé, on peut citer par exemple les élèves à potentiel des filières générales pour l'accès en classes préparatoires ou la préparation de Sciences Po, les élèves des filières professionnelles pour la poursuite d'études en BTS, les élèves des filières technologiques pour la poursuite d'études en IUT ; certains domaines disciplinaires peuvent être privilégiés, comme les sciences, la santé, les lettres, etc. Outre leur plus-value en matière d'équité sociale pour l'accès à l'enseignement supérieur, les cordées intègrent ainsi de nombreux axes d'amélioration du système éducatif promus par l'Etat : promouvoir les études scientifiques, notamment auprès des jeunes filles, encourager la poursuite d'études en BTS des bacheliers professionnels ou en IUT des bacheliers technologiques par exemple.

Une très grande disparité des programmes mis en œuvre dans les cordées

Elèves ciblés	Durée de l'accompagnement	Types d'actions	Modalités de mise en œuvre	Nombre de bénéficiaires
Sur 66 cordées renseignées : - 27 filières générales - 12 filières techno et/ professionnelle - 27 toutes filières	1,2 ou 3 années de lycée + classes de collège + 1 ^{ère(s)} année(s) dans l'enseignement supérieur	<u>Tutorat</u> : 53 cordées / 66 <u>Ouverture culturelle et sociale</u> : 52 cordées / 64 <u>Aides à l'orientation</u> : 28 cordées / 64	Sur / hors temps scolaire <u>Tutorat</u> : - Individuel / en groupes de tailles variables - formation pour 2/3 des cordées - calendrier <u>Actions ponctuelles</u> : - diversité des lieux d'action	<u>Tutorat</u> : - de 5 à 1800 élèves bénéficiaires par cordée - médiane de 60 élèves tutorés <u>Actions ponctuelles</u> : - 30% moins de 50 élèves - 40% plus de 100 élèves

Source : enquête auprès des établissements têtes de cordées et entretiens qualitatifs, Institut Paris Region 2019

Le tableau ci-dessus constitue une tentative de synthèse de la diversité des actions et des modalités de ces actions qui sont à l'œuvre dans les cordées. La durée de l'accompagnement des élèves peut ainsi varier de quelques mois à plusieurs années. Si huit cordées franciliennes sur dix déclarent mener des actions de tutorat étudiant, leur mise en œuvre apparaît très diverse du point de vue de la taille des groupes (tutorat individuel ou tutorat par groupes d'élèves plus ou moins nombreux) et du calendrier des actions. Les deux tiers des cordées proposent une formation aux tuteurs étudiants, dont la durée varie de moins de 8 heures (22 cordées sur 36 concernées) à plus de 20 heures (4 cordées). La formation est principalement dispensée par les référents des cordées (24 cordées), mais aussi par des tuteurs expérimentés (14 cordées) ou par des associations partenaires (11 cordées). Des coaches ou formateurs extérieurs peuvent également être sollicités.

Une variété d'autres actions sont menées auprès de groupes plus ou moins nombreux d'élèves, dont les plus représentées correspondent à des actions d'ouverture culturelle et sociale, d'aide à l'orientation et de renforcement méthodologique et disciplinaire. Ces actions peuvent être ciblées sur la prise de parole, le renforcement des compétences linguistiques, les rencontres métiers, les visites d'entreprises ou d'institutions, une découverte anticipée des établissements d'enseignement supérieur voire une immersion temporaire dans ces établissements... Elles peuvent se dérouler dans les locaux des établissements sources, dans ceux des établissements têtes, ou les deux à la fois ; être intégrées à l'emploi du temps scolaire ou se surajouter.

Ce foisonnement d'initiatives, conjugué à des modalités très disparates de mise en œuvre, rend particulièrement complexe la conception d'enquêtes quantitatives à une échelle régionale qui permette une restitution précise des programmes d'action⁶. Une même cordée peut mener des actions différenciées selon les collèges et lycées partenaires pour s'adapter aux attentes et à l'organisation propres à chaque établissement partenaire. C'est le cas par exemple de la cordée « Banlieue est : cap vers les sciences » portée par la faculté des sciences de l'université Paris Est Créteil, qui a fait l'objet d'une étude de terrain.

⁶ A la question « Ce questionnaire vous a-t-il permis de traduire les caractéristiques du projet développé dans votre établissement ? », 30% des lycées participant à l'enquête ont répondu « non ».

Une estimation très incomplète des moyens humains consacrés aux cordées

Ainsi, l'estimation des moyens humains consacrés aux cordées au travers des enquêtes quantitatives reste très incomplète. Le plus facile à recueillir est le nombre de tuteurs étudiants : une vingtaine en moyenne par cordée, avec là encore de forts écarts (une cordée sur quatre fonctionne avec au plus 6 étudiants tuteurs et la même proportion avec au moins 25 étudiants). Cependant, le temps passé auprès des élèves est moins bien renseigné et très variable, de quelques heures à 6 mois pour les élèves de l'école Polytechnique en stage civil au sein des établissements scolaires, la médiane s'établissant à 30 heures pour les cordées renseignées.

De même, les taux de réponses aux questions permettant de mesurer l'implication des autres intervenants, référents et enseignants, en particulier dans les établissements sources, ne sont pas satisfaisants. En ce qui concerne les têtes de cordées, la médiane s'établit à 1 équivalent temps plein ; elle est plus faible dans les universités et les lycées que dans les écoles. Des enseignants et autres personnels des établissements « têtes » interviennent dans 37 cordées. En ce qui concerne les référents des établissements « sources », l'estimation des temps passé a trop rarement été renseignée pour être exploitable. Des enseignants et autres personnels interviennent dans les actions de la cordée dans 60 % des lycées répondants. Une partie des actions sont déployées hors temps scolaire, sans que ceux-ci bénéficient toujours d'une rémunération pour le temps passé. A cet égard, les situations semblent assez inégales selon les cordées ; et peuvent être sources de découragement pour les personnels engagés dans l'accompagnement des élèves.

D'autres dispositifs ressemblent aux cordées

Les entretiens réalisés auprès des parties prenantes ont permis d'identifier des programmes similaires aux cordées mais non labélisés et/ou financés par les rectorats, la Région ou la DRJSCS de sorte qu'ils n'ont pas été inclus dans le périmètre de l'évaluation. C'est le cas par exemple des programmes « Cap Prépa », créé dès 2008 et « Cap BBA » (Bachelor in Business Administration, de niveau « bachelor ») créé en 2011 ou 2012 par l'Essec, ou du programme « Tutorat Ile-de-France » créé en 2012 par l'école Polytechnique.

Des programmes similaires sont également initiés par des porteurs de projets indépendants des établissements d'enseignement supérieur, à l'instar de l'association « La chance, pour la diversité dans les médias » créée en 2017 ou de l'association « Culture prioritaire » créée en 2014 (voir encadré).

Culture prioritaire, une initiative citoyenne proche des cordées de la réussite

Culture Prioritaire est une association d'intérêt général qui propose des parcours de culture générale et de culture des métiers à des jeunes issus des quartiers populaires afin de favoriser leur réussite éducative et professionnelle. L'accompagnement s'étend de la 3ème aux études supérieures et repose sur l'alternance de sessions interactives et de sorties extra scolaires. Chaque jeune suivi peut bénéficier de plus de 300h d'accompagnement durant son parcours.

Les activités proposées s'effectuent en partenariat étroit avec les établissements scolaires, avec pour objectif :

- en 3ème, l'ouverture culturelle pour encourager les jeunes à envisager un parcours vers des études supérieures et un accompagnement à la recherche de stage,*
- en 2de: apporter aux jeunes un socle de culture générale pour les conduire à ouvrir leurs champs des possibles,*
- en classes de 1ère et terminale : accompagner les jeunes dans leur préparation au bac, leur découverte des métiers et leurs choix d'orientation en privilégiant les rencontres avec des professionnels et les séances d'orientation post bac.*

Une partie des activités sont organisées le samedi dans les locaux de l'association à Paris avec des jeunes orientés par les établissements secondaires partenaires ; une autre directement dans les locaux des établissements plus éloignés, par exemple à Colombes, un après-midi par semaine. Les groupes constitués rassemblent de 15 à 20 jeunes, et jusqu'à 25 quand les actions sont menées en classes entières.

L'association s'appuie sur de nombreux partenaires opérationnels et/ou financiers :

- une quinzaine d'établissements scolaires situés à Paris et en proche couronne. De plus en plus reconnue, l'association est désormais directement sollicitée par des établissements scolaires ;

- des associations à même d'identifier des jeunes motivés par les parcours proposés, ou de proposer des activités complémentaires, comme les Entretiens de l'Excellence, association reconnue d'intérêt général qui organise des rencontres et des échanges à destination des adolescents de la quatrième à la terminale, plus particulièrement issus des diversités culturelles, territoriales et sociales ;

- plus de 50 entreprises sollicitées pour des rencontres professionnelles et des offres de stages (près d'une centaine en 2018-2019) ;

- des organismes publics qui contribuent au financement de l'association à hauteur de 46 % (Région Île-de-France, hors budget dédié aux cordées, Ville de Paris, préfecture, CAF, Réussite éducative à Paris) ;

- des fondations et des entreprises qui y contribuent aussi à hauteur de 44%.

L'association compte également des adhérents individuels qui sont encouragés à s'investir pour accompagner les jeunes (interventions métiers, sessions interactives, tutorats). Elle s'appuie sur plus de 50 bénévoles, parmi lesquels des spécialistes en coaching d'orientation et une spécialiste de neurosciences. Une douzaine de personnes sont salariées par l'association, représentant environ 4,5 équivalents temps plein, parmi lesquelles des étudiants de master formés pour intervenir auprès des élèves.

En 2018-2019, 170 jeunes ont été accompagnés par l'association (500 depuis sa création en 2014).

2. Efficacité du dispositif dans le ciblage des établissements sources

Le fonctionnement des cordées repose sur un recrutement en cascade : recrutement par les établissements têtes des collèges et lycées partenaires d'abord, puis recrutement des élèves dans ces établissements. À défaut de pouvoir apprécier la pertinence du recrutement des élèves au regard des objectifs des cordées, ces données n'étant pas disponibles à ce jour, l'évaluation s'est proposée d'apprécier la pertinence du recrutement des lycées dans les cordées au regard des indicateurs disponibles concernant leur localisation et leur composition sociale.

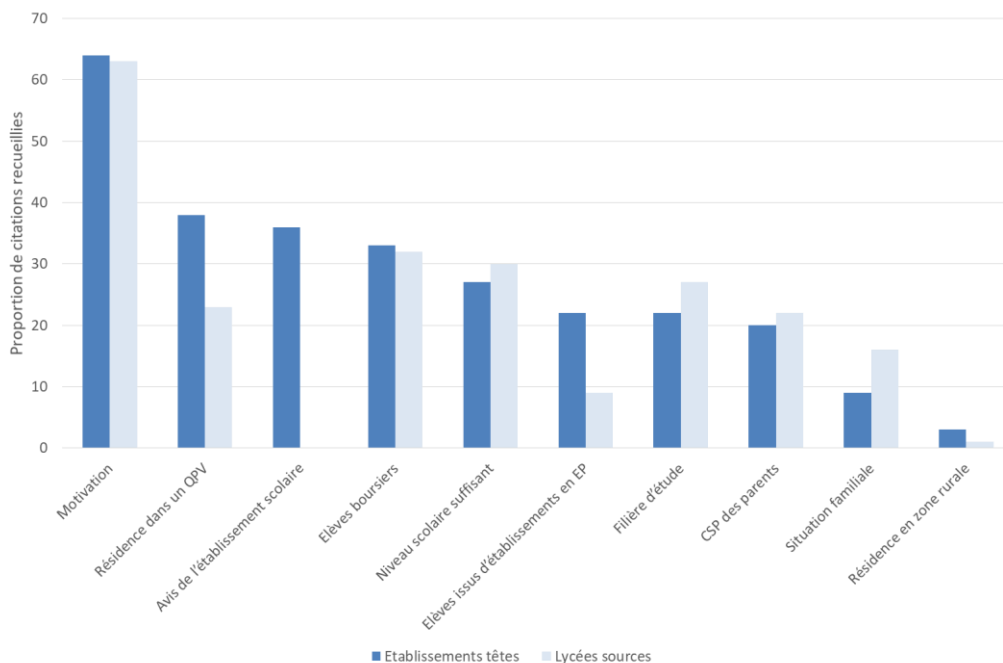
Modalités de recrutement des élèves dans les cordées : un dispositif en deux étapes

Première étape, le recrutement des établissements secondaires partenaires de la cordée s'effectue majoritairement à l'initiative des établissements d'enseignement scolaire et supérieur. Les relations interpersonnelles et les rencontres entre représentants des établissements semblent jouer un rôle important dans la constitution des réseaux. Les écoles s'appuient plus souvent que les lycées et les universités sur des partenaires intermédiaires, notamment les rectorats (1 cordée sur 3) mais aussi les instances locales en charge de la politique de la ville (15 %).

Deuxième étape, le recrutement des élèves bénéficiaires dans les actions des cordées est le plus souvent réalisé par les équipes pédagogiques des lycées et collèges (2 cordées sur 3) ; parfois avec la participation de l'établissement tête (1 cordée sur 3).

Un exercice de hiérarchisation réalisé en présence de nombreuses têtes de cordées lors d'une séance du Groupe ouverture sociale de la Conférence des grandes écoles a fait ressortir l'importance de la motivation et la curiosité du jeune, son origine sociale (la catégorie socio-professionnelle), le territoire d'origine, ainsi que son niveau ou potentiel scolaire⁷.

Principaux critères de recrutement des élèves dans la cordée



Sources : enquêtes auprès des établissements têtes et sources, Institut Paris Region 2019

⁷ Groupe Ouverture Sociale de la CGE, Compte-rendu de la réunion du 28 mars 2019.

Les établissements enquêtés ont été invités à désigner les trois principaux critères de recrutement des élèves dans la cordée parmi une liste préétablie. La motivation des élèves ressort comme une composante essentielle dans le recrutement des élèves accompagnés par la cordée. Parmi les critères sociaux retenus, la résidence dans un quartier en politique de la ville et le bénéfice d'une bourse sont les plus fréquemment cités par les responsables. On note cependant une certaine réticence des enseignants dans les établissements sources à se fonder sur le seul critère de la résidence dans un quartier prioritaire de la politique de la ville, qui de leur point de vue laisse de côté de nombreux jeunes connaissant les mêmes difficultés, et résidant parfois à la lisière de ces quartiers. Le critère de résidence en zone rurale ne figure que très rarement en tête des critères de recrutement. Pour une partie des cordées, le recrutement n'est pas individuel mais par classes entières (Cf. cordée « Banlieue est : cap vers les sciences » portée par l'UPEC).

Du point de vue des lycées, le critère de la bourse et celui du « niveau scolaire suffisant » arrivent en deuxième position en termes de fréquence. La filière d'étude (générale, technologique ou professionnelle) est aussi assez souvent citée. Les critères scolaires occupent donc une place importante dans leur recrutement.

Le volontariat des élèves peut être le seul critère de sélection dans quelques cas. « *Tremplin ne pratique pas de sélection depuis sa création pour ne pas créer un double échec dans les classes. Ce sont les élèves qui décident, après deux séances à l'essai de s'engager dans la cordée.* » (Cordée « Tremplin polytechnique », Ecole polytechnique).

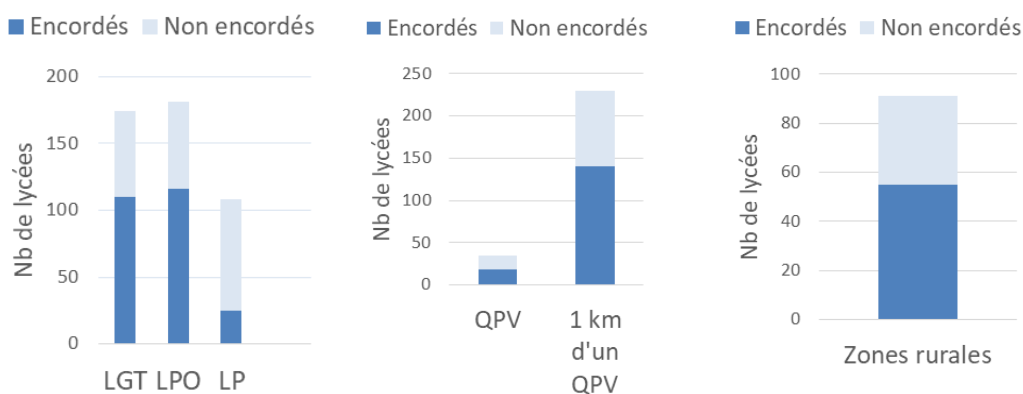
La part des lycées publics partenaires d'une cordée en Île-de-France

Plus de la moitié des lycées publics franciliens étaient partenaires d'une cordée de la réussite au cours de l'année 2018-2019, et un quart d'une cordée financée par la Région Île-de-France.

Cette part est plus élevée pour les lycées généraux et technologiques et les lycées polyvalents (plus de 60 %), premiers visés par le dispositif historiquement. Elle est moins élevée pour les lycées professionnels, entrés plus récemment dans le dispositif (25 %).

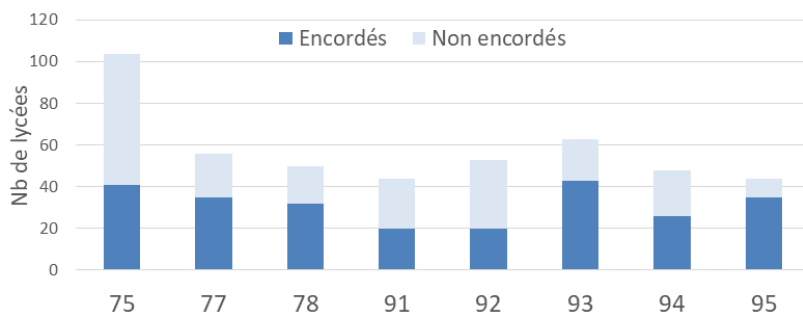
La moitié des lycées publics, peu nombreux, qui sont situés dans un quartier prioritaire de la politique de la ville est partenaire d'une cordée ; la même proportion dépasse 60 % des lycées publics situés à moins d'un kilomètre d'un de ces quartiers. Si le taux de couverture de ces lycées apparaît important, des marges de progression existent bien.

Pour les lycées scolarisant un nombre significatif de jeunes ruraux, cette proportion atteint également 60 % des lycées publics.



Sources : rectorats de Créteil, Paris et Versailles, listes des cordées, Institut Paris Region 2019

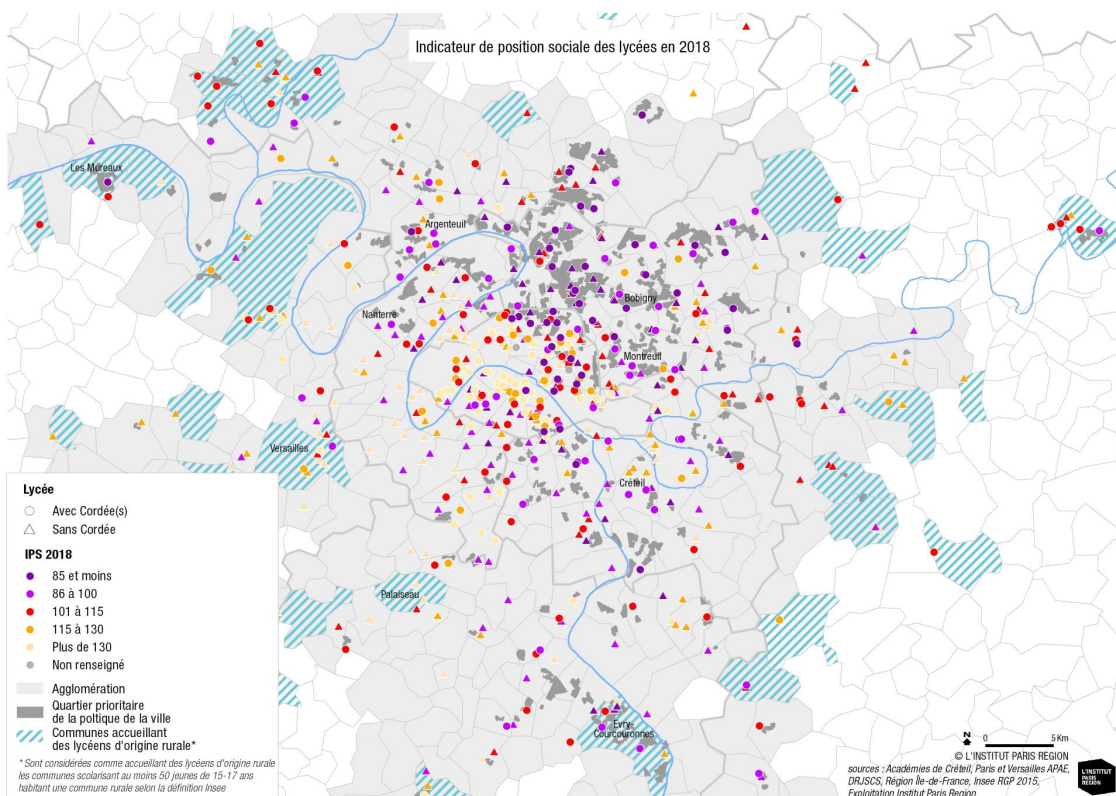
La proportion de lycées publics encordés varie de 38-39 % à Paris et dans les Hauts-de-Seine à 76 % dans le Val d'Oise qui ressort comme le département le mieux couvert par le dispositif. La présence de l'Essec sur le territoire, investie de longue date dans le dispositif des cordées, peut expliquer ce taux de couverture très élevé.



Sources : rectorats de Créteil, Paris et Versailles, listes des cordées, Institut Paris Region 2019

Appréciation de l'efficacité des cordées à partir des caractéristiques sociales des lycées

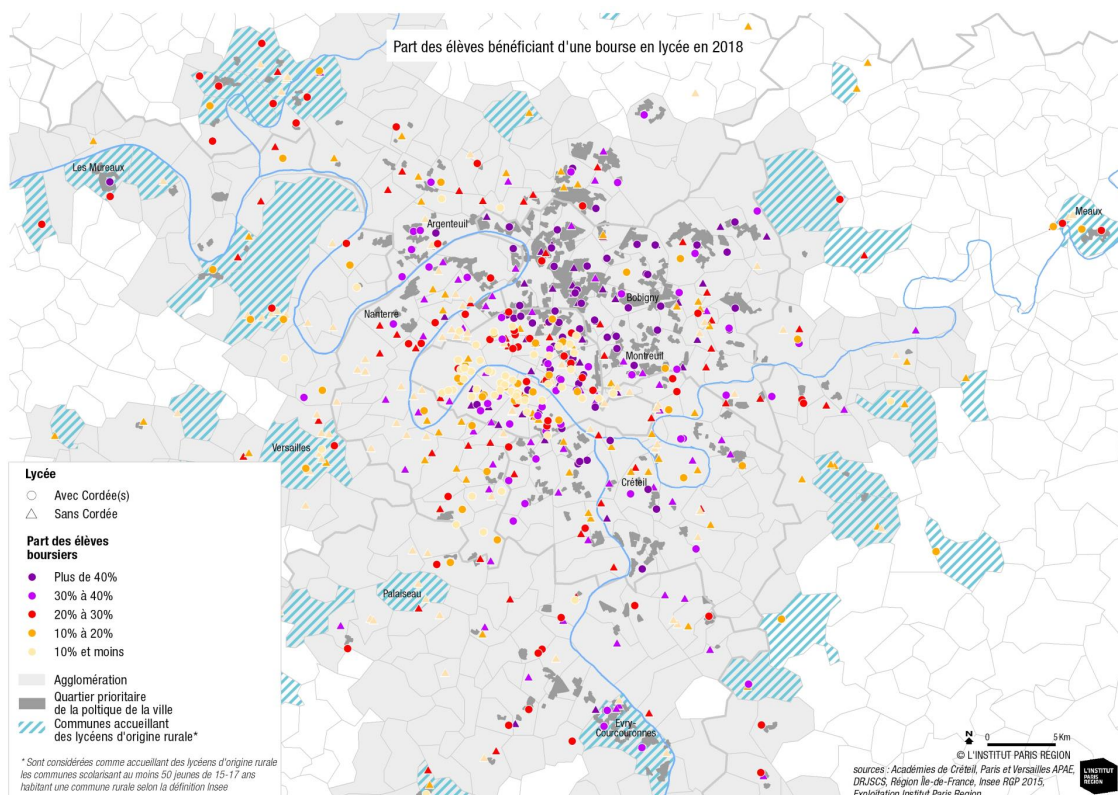
L'efficacité du recrutement des lycées dans les cordées a pu être analysée au regard de trois indicateurs disponibles dans les systèmes d'information des rectorats : la part d'élèves boursiers, la part d'élèves résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville et l'indice de position sociale des lycées⁸.



⁸ L'indice de position sociale est une variable dérivée de la PCS proposée par le ministère de l'Éducation nationale qui résume un ensemble de données décrivant les foyers (diplôme des parents, implication, conditions matérielles, pratiques culturelles ...) et les résultats scolaires. Il a été calculé sur un échantillon national de près de 30 000 élèves issu du panel Sixième 2007. Une première étape a permis de déterminer quelles caractéristiques d'un foyer étaient liées à la réussite scolaire. Dans un deuxième temps, les professions des deux parents ont été mises en relation avec les caractéristiques des foyers, pour ainsi situer sur une échelle numérique leur contexte plus ou moins favorable à la réussite.

La carte ci-dessus représente les lycées selon leur indice de position sociale en les répartissant en 5 classes, les lycées accueillant le plus d'élèves défavorisés apparaissant en couleurs violettes, et selon qu'ils sont ou non partenaires d'une cordée en 2018-2019 (un cercle pour les lycées encordés et un triangle pour les lycées qui ne le sont pas). Des marges de progression en termes de recrutement des lycées dans les cordées ressortent de la carte pour les lycées figurés par des triangles de couleur violette⁹.

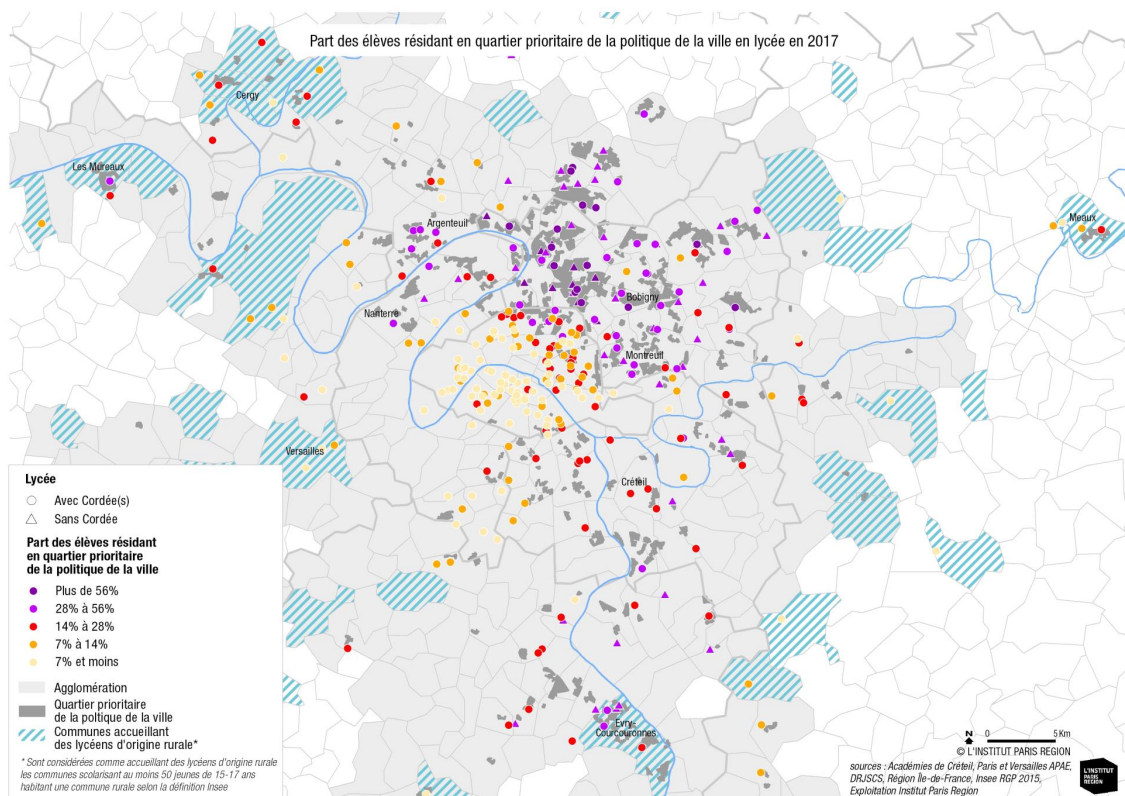
En moyenne, 44 % des lycées les plus défavorisés selon l'indice de position sociale (IPS inférieur ou égal à 100) font partie d'une cordée : 44 % des lycées publics (sur un total de 241) et 33 % des lycées privés (sur un total de 12). La proportion est la plus forte pour les lycées généraux et technologiques (78 % des 36 lycées concernés), devant les lycées polyvalents (44 %) et les lycées professionnels (32 %).



La cartographie des lycées selon le taux d'élèves boursiers ci-dessus permet également de repérer les marges de progression existantes dans le recrutement des lycées au sein du réseau des cordées.

La moitié des lycées accueillant le plus d'élèves boursiers (taux de 30 % et plus) sont encordés : 51 % des lycées publics (sur un total de 217) et 44 % des lycées privés (sur un total de 9). La proportion est la plus forte pour les lycées généraux et technologiques (77 % des 53 lycées concernés), devant les lycées polyvalents (51 %) et les lycées professionnels (34 %).

⁹ On trouvera en annexe le jeu complet des cartes réalisées à partir des trois indicateurs fournis par les rectorats, à l'échelle de la région et de l'agglomération centrale.



De même, la cartographie des lycées selon la part des élèves résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville ci-dessus permet d'identifier les marges de progression existantes dans le recrutement des lycées au sein du réseau des cordées.

La moitié des lycées accueillant le plus d'élèves résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (taux de 28 % et plus) sont encordés : 56 % des lycées publics (sur un total de 104) et 14 % des lycées privés (sur un total de 14). La proportion est la plus forte pour les lycées généraux et technologiques (74 % des 34 lycées concernés), devant les lycées polyvalents (55%) et les lycées professionnels (20 %).

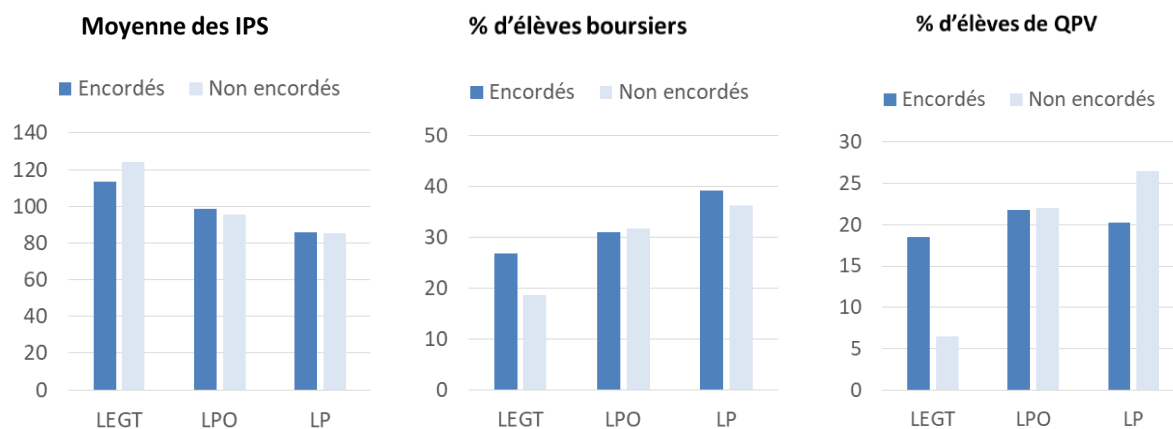
Des besoins non satisfaits dans les lycées professionnels et les lycées polyvalents

On peut comparer les lycées bénéficiant d'une cordée aux autres lycées sur la base des trois indicateurs socioéconomiques caractérisant leur public, en distinguant selon le type de lycée afin de neutraliser les effets de structure liés aux filières d'enseignement.

Quel que soit l'indicateur utilisé, les écarts entre lycées encordés et autres lycées sont surtout sensibles pour les lycées d'enseignement général et technologique, les premiers à être entrés dans le dispositif des cordées. Ils apparaissent comme les mieux couverts. Pour les lycées polyvalents et professionnels, le ciblage sur des critères sociaux n'apparaît pas très significatif en moyenne¹⁰ ; cependant il est aussi moins pertinent, ces lycées étant à prioriser du fait de la présence d'enseignements professionnels.

¹⁰ Les données brutes disponibles n'ont pas permis de cibler avec précision les élèves du second cycle de l'enseignement secondaire. Par exemple pour les lycées polyvalents des académies de Créteil et Versailles, la proportion de boursiers et celle des élèves résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville a été calculée comme une moyenne des taux observés dans les filières professionnelles d'une part et dans les filières générales et technologiques d'autre part, sans pondération selon le nombre d'élèves inscrits dans ces filières.

Faute d'indicateur disponible à ce jour dans les systèmes d'information des rectorats, la comparaison n'est pas possible en ce qui concerne la proportion ou le nombre d'élèves résidant en milieu rural.



Sources : rectorats de Créteil, Paris et Versailles, listes des cordées, Institut Paris Region 2019

LEGT : lycées d'enseignement général et technologique

LPO : lycées polyvalents

LP : lycées professionnels

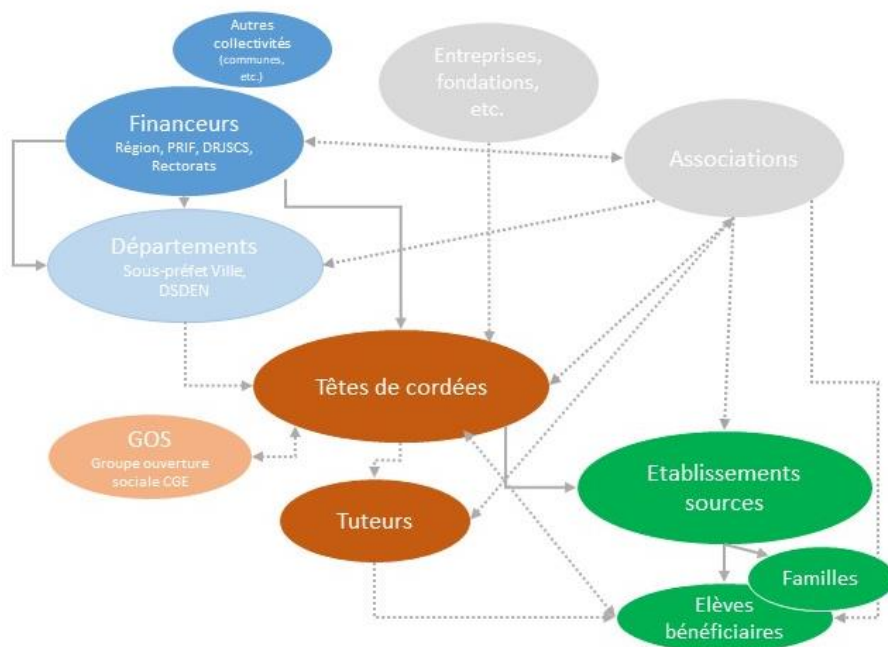
3. Effet du dispositif en tant que mise en dynamique d'un système d'acteurs

Cet objectif a pu être appréhendé au travers des enquêtes quantitatives et d'une approche qualitative, sous la forme d'entretiens menés auprès des acteurs et des études de terrain de trois cordées sélectionnées par le comité de pilotage (« Banlieue-Est, cap vers les sciences » portée par l'UFR de Sciences et Technologie de l'UPEC, « Cordée mutualisée » de Paris Saclay, « Orientation active » de Paris-Descartes)¹¹.

Les parties prenantes des cordées

Sur le schéma ci-contre sont représentées les grandes catégories d'acteurs qui participent à la mise en œuvre des cordées. Cette représentation synthétique vaut pour toutes les cordées, même si chacune comporte ses propres spécificités.

Principaux acteurs des cordées de la réussite



Chaque bulle correspond à une catégorie d'acteurs ; les flèches figurent les principales relations qu'entretiennent ces acteurs entre eux. À un bout de la chaîne (en haut à gauche) sont représentés les financeurs, à l'autre bout (en bas à droite) les élèves bénéficiaires, cibles du dispositif.

Les **financeurs** travaillent principalement avec les **têtes de cordées** pour la sélection des projets, leur financement, l'analyse des bilans des actions menées et parfois le recrutement des établissements sources.

Les **têtes de cordées**, établissements d'enseignement supérieur tels qu'universités, écoles et lycées avec classes post-baccalauréat sont, eux, en lien avec les établissements sources, lycées et collèges. Ils participent à leur recrutement dans la cordée et établissent avec eux le programme d'actions. Les établissements têtes de cordées recrutent également des **tuteurs** parmi leurs étudiants pour les cordées avec tutorat, qu'ils forment, encadrent au cours de l'année, et parfois évaluent dans le cadre de leur cursus.

¹¹ Voir en annexe la liste des entretiens et les monographies réalisés. Une étude de terrain était prévue pour la cordée « Objectif immobilier » portée par le lycée Erik Satie ; elle n'a pas pu être mise en œuvre.

Une partie des têtes de cordées participent également au recrutement des **élèves bénéficiaires** et sont en contact direct avec eux (Cf. Cordée « Une grande école, pourquoi pas moi ? » portée par l'école Polytechnique).

Les **établissements sources**, où sont scolarisés les élèves bénéficiaires participent au recrutement des **élèves** et parfois aux actions menées par les têtes de cordées. Comme les tuteurs étudiants, ils entretiennent un lien direct avec les jeunes encordés.

D'autres acteurs interviennent également : les services départementaux de l'éducation nationale et de la politique de la ville, qui participent à l'instruction des projets et donnent des avis sur les financements ; les familles, parfois signataires d'un acte d'engagement de leur enfant dans la cordée ; des associations qui participent aux programmes d'actions (Article 1, Afev, Association de la fondation étudiante pour la ville de l'Île de France, etc.) ou à l'animation du réseau d'acteurs (Groupe ouverture sociale de la Conférence des grandes écoles) ; des entreprises ou fondations ; des collectivités locales investies dans le dispositif.

Le système d'acteurs apparaît d'emblée foisonnant, avec des spécificités fortes pour chaque cordée, et des liens systémiques accentués.

L'articulation des cordées avec les autres dispositifs d'aide à la réussite

De nombreux autres dispositifs sont mis en œuvre par les partenaires financiers des cordées pour favoriser la réussite des jeunes :

Dispositifs propres à l'Éducation nationale comme les « Devoirs faits » au collège, l'aide personnalisée au lycée, les heures d'orientation dégagées dans le cadre de la réforme des lycées,

Les dispositifs partagés entre l'Éducation nationale et les instances en charge de la politique de la ville, comme les programmes de réussite éducative, les parcours d'excellence depuis 2016, plus récemment les cités éducatives,

Les dispositifs mis en place par les collectivités partenaires, comme le programme « Réussite pour tous » mis en œuvre par la Région dans les lycées.

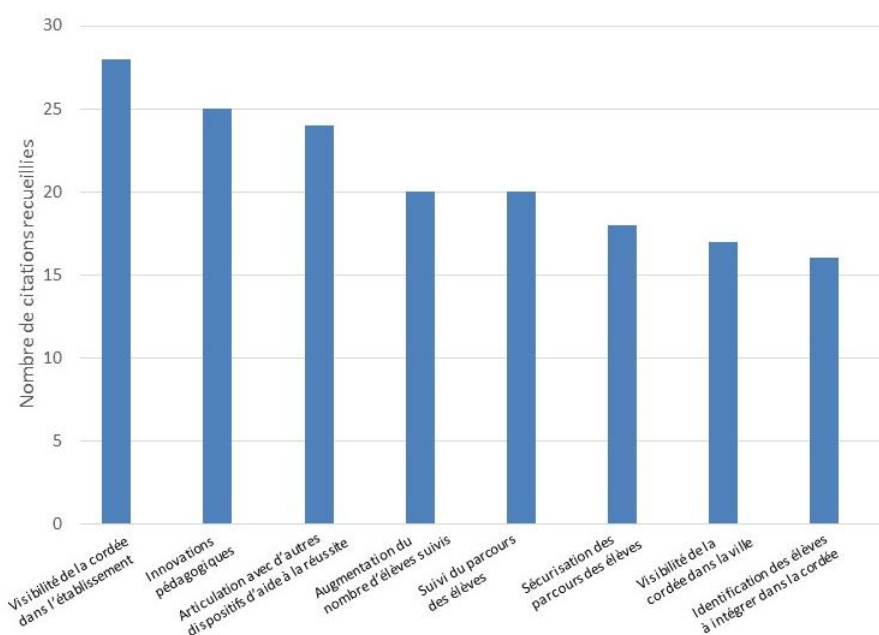
L'articulation des cordées avec tous ces dispositifs eux-mêmes foisonnants demeure peu lisible à l'issue de l'évaluation. Sur le plan méthodologique, la co-existence de plusieurs dispositifs au sein des mêmes établissements constitue un réel obstacle à l'évaluation des impacts sur les élèves.

Des partenariats fréquents et diversifiés avec des associations

Un peu plus de la moitié des cordées impliquent des associations ou des entreprises pour mener à bien leurs actions (hors apports financiers exclusivement). Les référents citent le plus souvent les associations d'étudiants propres à leur établissement ; d'autres interviennent également au sein de plusieurs cordées, comme l'Afev, Hagir, Article 1, Job Irl, 100 000 Entrepreneurs. Dix cordées ont un partenariat avec des collectivités territoriales, villes ou département, et treize un partenariat avec un autre organisme : musée, centre culturel, institution, etc. Au total, plus des deux tiers des cordées peuvent s'appuyer sur au moins un partenaire extérieur.

Ces partenariats prennent le plus fréquemment la forme d'interventions auprès des élèves ; actions de tutorat ou de mentorat et organisation de visites d'entreprises ou d'institutions sont également souvent citées. Les associations partenaires peuvent également apporter une aide logistique, en mettant par exemple à disposition des locaux, participer à la formation des étudiants tuteurs ou encore offrir des opportunités de stages ou de jobs aux élèves accompagnés.

Principaux apports des partenariats au fonctionnement des cordées



Source : enquête auprès des établissements têtes de cordées, Institut Paris Region 2019.

Lecture du tableau : 20 cordées bénéficiant d'un ou plusieurs partenariats extérieurs considèrent qu'il(s) apporte(nt) un avantage important ou très important en termes d'augmentation du nombre d'élèves suivis, sur 42 cordées déclarant au moins un partenariat.

Les apports des partenariats au fonctionnement des cordées qui en bénéficient sont divers. Si la visibilité de la cordée dans l'établissement est le plus fréquemment retenue, les autres apports sont également souvent cités. Plus de la moitié des cordées y trouvent un avantage en termes d'innovation pédagogique et d'articulation avec d'autres dispositifs d'aide à la réussite notamment. Quelques autres bénéfiques sont cités par les cordées concernées : mise à disposition d'outils d'aide à l'orientation ou encore d'un réseau facilitateur pour la recherche de stages. « *Le partenariat avec JobIRL permet de mieux former les tuteurs à l'orientation avec des outils modernes et permet ainsi de donner des clés pour aider les lycéens et collégiens à mieux choisir, réfléchir leur orientation.* » (Cordée « Banlieue Est : cap vers les sciences », Université Paris Est Créteil). Certaines associations comme l'Afev ou Article 1 peuvent même jouer un rôle d'intermédiaire entre l'établissement tête et les collèges et lycées : « *L'organisation de ces visites de sensibilisation se fait soit directement avec un établissement scolaire, soit par l'intermédiaire d'associations ou structures qui accompagnent des élèves qui y sont scolarisés. C'est le cas par exemple du lycée Militaire de Saint Cyr qui accueille des élèves à potentiel de Mantes la Jolie* » (Cordée « Sensibilisation aux Etudes supérieures », HEC Paris).

Zoom sur deux associations partenaires de cordées franciliennes

L'Association de la fondation étudiante pour la ville (Afev) est une association d'étudiants qui lutte contre les inégalités éducatives dans les quartiers populaires par des actions d'accompagnement à la scolarité. Elle agit en faveur de la démocratisation de l'enseignement supérieur et pour la promotion de l'université comme modèle d'enseignement supérieur pour tous. L'association est partenaire de 4 cordées en Île-de-France avec l'université Paris Est Créteil (120 étudiants bénévoles), l'université de Nanterre (volontaires en service civique), l'université de Cergy-Pontoise (étudiants bénévoles de l'IUT de Sarcelles) et Sorbonne université (ex-université Paris Sorbonne 4).

L'Afev intervient également hors du cadre des cordées auprès des jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville, et a noué des partenariats avec de nombreux autres établissements d'enseignement supérieur pour le recrutement

d'étudiants bénévoles : Paris 3, Paris 5, Paris 6, Paris 7, les universités de Saint-Denis, Villetaneuse, Versailles Saint-Quentin en Yvelines, ainsi que l'université d'Evry et Sciences Po. Les actions de l'Afev menées auprès de lycéens professionnels bénéficient de financements de la Région au titre du dispositif « Réussite pour tous ».

Née de la fusion de deux associations de lutte contre l'inégalité des chances (Frateli & Passeport Avenir), l'association **Article 1** met en place des programmes d'accompagnement des élèves des milieux populaires vers la réussite. Elle vise deux types de public : les élèves de première et terminale des lycées généraux et technologiques, au profit desquels sont organisés des ateliers d'orientation en classe entière animés par des étudiants bénévoles, et les étudiants à partir de la première année d'études à travers des actions de « mentorat » dispensées par des professionnels qui exercent auprès d'eux le rôle de coach. L'association collabore avec deux têtes de cordées pour les actions menées dans les lycées, l'Essec (dans le cadre de la cordée « Trouve ta voie ») et HEC. Un partenariat débute également à la rentrée 2019 avec l'école Polytechnique dans le cadre de la cordée « Tutorat ». L'association forme les étudiants bénévoles à l'animation d'ateliers d'orientation dans les classes. Elle publie en outre un ensemble de ressources en matière d'orientation sur la plateforme « Inspire » accessible à tous les lycéens, qui peuvent par ce biais être mis en contact avec des « étudiants éclaireurs ».

Les actions menées auprès des lycéens par l'association Article 1

	Nb d'inscrits Inspire	Nb de lycées partenaires	Nb de lycéens bénéficiaires	Nb d'étudiants éclaireurs en ateliers	Nb total d'étudiants éclaireurs
Paris	2958	2	225	66	808
Créteil	6865	9	1570	118	1087
Versailles	8940	9	1040	167	1561
IDF	18763	20	2835	351	3456

Source : Article 1, Bilan d'activité 2018-2019

D'importants efforts d'animation du dispositif par les têtes de cordées

Plus de 6 lycées enquêtés sur 10 qualifient de forte l'intensité de leur coopération avec l'établissement d'enseignement supérieur porteur de la cordée. Les cas où la coopération est faible ou inexistante sont rares (5 % des répondants). Du point de vue des têtes de cordées, plus des trois quart des collèges et lycées collaborent étroitement aux actions de la cordée.

Cette coopération repose sur l'animation des cordées organisée par les établissements têtes. Huit cordées sur dix ont programmé au moins deux réunions durant l'année scolaire avec les établissements sources partenaires afin de planifier et vérifier le bon fonctionnement et la pertinence des actions menées. Seules 6 cordées n'ont organisé aucune réunion durant l'année 2018-2019. Parmi elles, trois ont un fonctionnement spécifique puisque l'établissement tête de cordée n'est pas directement au contact des établissements secondaires mais passe par une structure intermédiaire : cordée « Phares » portée par l'Essec, où l'intermédiation est confiée au service en charge du handicap au rectorat de Versailles, cordée « Trouve ta voie » portée par l'Essec, qui repose sur la formation des enseignants en partenariat avec le rectorat et la mise à disposition de ressources numériques (250 établissements secondaires partenaires), cordée « Sensibilisation aux études supérieures » portée par HEC Paris, qui s'adresse aux élèves des cordées portées par deux autres établissements d'enseignement supérieur partenaires, AgroParisTech et l'école Polytechnique, qui sont, eux, au contact des établissements secondaires. Une autre cordée a pâti cette année-là du départ du précédent responsable : « Je souhaiterais la mise en place d'une formation sur la mise en place ... et suivi des cordées que j'ai découvert cette année. » (Cordée « Réussir dans les filières littéraires : du collège à la classe préparatoire », Université de Villetaneuse).

Une autre enfin a été mise en place pour la première fois à la rentrée 2018 et ne comptait alors que 2 établissements secondaires partenaires. Outre ces moments d'échanges, les échanges bilatéraux sont fréquents (80 %), des événements sont organisés en commun (environ la moitié des cordées), voire une plateforme d'information collective est mise en place (15 %).

Ces efforts d'animation sont d'autant plus nécessaires que la coopération avec les établissements secondaires connaît des fluctuations importantes, liées notamment à l'ancienneté du partenariat et aux mouvements de personnels dans les établissements secondaires : « *Les lycées avec lesquels l'intensité est la moins forte s'explique par des départs d'enseignants qui s'étaient engagés et dont les remplaçants n'ont pas pris la relève.* » (Cordée « Découvrir Paris 8 », Université Paris 8) ; « *Avec les changements de Proviseurs et Principaux intervenus en ce début d'année scolaire, certaines actions et/ou relations se sont amenuisées.* » (Cordée « Prend ton envol », IUT de Tremblay).

La cordée mutualisée de l'université Paris-Saclay constitue une initiative originale à l'échelle du territoire de Paris Saclay. Née en 2016 au moment de la constitution de l'université Paris-Saclay sous la forme d'une communauté d'universités et d'établissements, elle vise à mieux coordonner les cordées mises en œuvre par les établissements membres. Un groupe de travail rassemblant les référents de cordées des établissements concernés est réuni environ tous les deux mois. Outre une mise à plat du maillage territorial des différentes cordées concernées, la mutualisation des ressources se traduit par plusieurs actions communes : une journée commune de formation des étudiants tuteurs, l'organisation mutualisée de la Journée nationale des cordées de la réussite, la mise au point d'une demande commune de financement auprès des instances en charge de la politique de la ville, et la création d'une nouvelle cordée, « séminaire lycées », portée directement par l'université Paris-Saclay.

Les financeurs, en revanche, sont très peu représentés dans les réunions organisées par les têtes de cordées. Les animations à l'échelle académique sont peu fréquentes. Le rectorat de Versailles propose une réunion des cordées presque chaque année dans un des quatre départements de l'académie. Y participent, le Direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN), les référents cordées académiques, les têtes de cordées du département, les établissements sources et également ceux qui ne participent pas au dispositif mais viennent s'informer. Chaque réunion est organisée autour d'une thématique particulière. Des réunions d'échanges, généralement annuelles, sont proposées par le rectorat de Paris aux établissements têtes de cordée. Chaque année, le rectorat de Créteil organise des réunions d'échange avec des responsables des cordées et participe à l'élaboration des nouveaux projets.

Les établissements têtes sont invités à participer aux journées d'échanges organisées à l'échelle nationale par le Groupe ouverture sociale de la Conférence des grandes écoles, à raison de six journées proposées chaque année sur des thématiques variées et un séminaire annuel.

Le Groupe Ouverture Sociale de la Conférence des grandes écoles (CGE)

Ce groupe a été mis en place en 2005 sur la base d'une invitation adressée aux 220 écoles de la CGE. Il s'est étendu à l'ensemble des filières de l'enseignement supérieur : lycées avec Section de technicien supérieur (STS), Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et universités. Le groupe rassemble également des associations spécialisées dans le parrainage et le tutorat des élèves d'origine sociale défavorisée, des représentants des ministères (Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) qui accorde un soutien financier au Groupe d'ouverture social (GOS), Ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation (MESRI), Ministère de l'éducation nationale (MEN)), des rectorats, préfetures, et aussi des entreprises elles-mêmes porteuses de programmes très comparables. Chaque année sont organisés 6 séminaires portant sur des sujets d'actualité : formation des tuteurs, partenariats avec les collectivités territoriales, impacts pour les bénéficiaires, financement des études... Les activités du groupe sont orientées vers la co-construction et la capitalisation des bonnes pratiques. Les praticiens de terrain y trouvent un feed-back sur leurs projets, et des ressources pour les accélérer. Entre chaque séminaire l'animatrice reçoit régulièrement des questions des porteurs de projets et les mets en relation avec d'autres pour résoudre leurs difficultés concrètes.

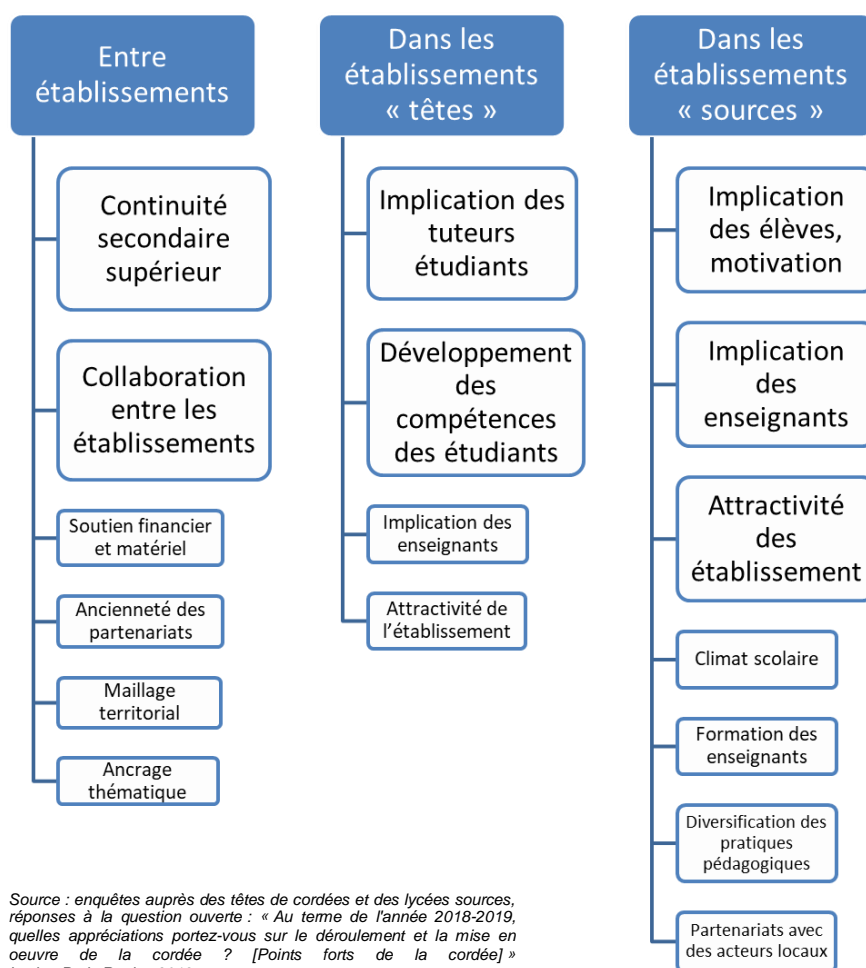
Des efforts récents de coordination des différents financeurs publics

On observe en revanche de récents efforts de coordination des financeurs sur le territoire régional. À la demande de la Direction régionale jeunesse, sports et cohésion sociale (DRJSCS), les dossiers de demandes de financement adressés par les établissements têtes de cordées sont co-instruits depuis 2018 dans tous les départements par les directions départementales en charge de la politique de la ville et les représentants locaux de l'éducation nationale. Ces modalités étaient déjà à l'œuvre dans les trois départements du rectorat de Créteil. Un avis conjoint est formulé, qui croise les regards des différentes parties prenantes. Toutefois la connaissance des cordées par ces parties prenantes semble assez hétérogène ; d'où l'intérêt d'une coordination de niveau régional. Celle-ci été mise en place en 2019 sous la forme d'un groupe de travail rassemblant des représentants de l'ensemble des parties prenantes : rectorats, DRJSCS, Préfecture de région et Région Île-de-France. Elle a débouché sur l'élaboration d'un appel à projets commun à tous ces financeurs publics en 2019 et la tenue d'une commission d'attribution collective. Cette coordination a permis de mettre en commun la connaissance des cordées et de leur financement, et de déterminer collectivement les contributions de chacune des parties prenantes aux différentes cordées selon ses propres priorités.

Des effets positifs identifiés auprès des établissements d'enseignement partenaires des cordées

Les enquêtes menées auprès des établissements « têtes » et « sources » des cordées incluaient une question ouverte sur les points positifs des cordées. On a pu relever parmi eux une série de bénéfices concernant ces établissements, ainsi que le « continuum » entre enseignement secondaire et supérieur.

Les principaux points forts des cordées



Source : enquêtes auprès des têtes de cordées et des lycées sources, réponses à la question ouverte : « Au terme de l'année 2018-2019, quelles appréciations portez-vous sur le déroulement et la mise en oeuvre de la cordée ? [Points forts de la cordée] » Institut Paris Region 2019

Le schéma ci-dessus présente de façon synthétique les principaux apports des cordées en termes de dynamique d'acteurs ; les apports les plus fréquemment évoqués sont figurés dans les grands cadres, les autres dans des cadres plus petits.

Une partie de ces bénéfices sont directs : la mise en œuvre de collaborations entre les personnels des établissements d'enseignement supérieur et secondaire permettant un partage des compétences attendues dans l'enseignement supérieur et parfois la mise à disposition d'outils d'aide à l'orientation au profit des établissements de l'enseignement secondaire, la possibilité de bénéficier d'un soutien matériel et financier, le développement des compétences des étudiants ou la motivation des élèves. D'autres apparaissent plus indirects comme l'amélioration de l'attractivité des établissements d'enseignement supérieur auprès des lycéens, l'amélioration du climat scolaire dans les lycées sources ou encore la contribution du dispositif à la formation des enseignants.

Même lorsque le nombre d'élèves concernés est faible, un impact sur l'ensemble de l'établissement peut être identifié : « *Les dispositifs Sciences po et Dauphine présents dans notre lycée ne concernent que peu d'élèves mais sont vecteurs d'éléments très positifs au sein du lycée. Ils permettent déjà à ces élèves de sortir de l'auto-censure et d'envisager des études post-bac d'excellence, ce qu'ils n'auraient probablement pas fait sans ces dispositifs. Enfin, ils ont un écho très positif auprès des autres élèves qui sont fiers de leurs camarades et d'étudier dans notre lycée, aussi grâce à ces partenariats.* » (Cordée « Booster » portée par Sciences Po Paris, Lycée Michel Ange dans les Hauts-de-Seine).

Des effets systémiques ressortent de certaines cordées. C'est le cas notamment de la cordée « Banlieue est : cap vers les sciences » portée par la faculté des sciences de l'université Paris Est Créteil, qui a fait l'objet d'observations de terrain. Elle apparaît exemplaire sur le plan des résultats obtenus : « *La cordée de réussite avec l'UPEC est une réelle chance pour l'ensemble des établissements impliqués (collèges/lycée/Université), c'est vraiment du gagnant-gagnant. Elle est un fil rouge pour les élèves ayant participé au collège, arrivant au lycée et poursuivant à l'UPEC (...). Elle facilite les interactions avec les chercheurs de l'UPEC qui acceptent volontiers d'intervenir dans des projets et d'ouvrir les portes de leur laboratoire. Elle permet une meilleure connaissance de l'UPEC et améliore son image. Nous accueillons maintenant des étudiants, ayant eux-mêmes participé à la cordée lorsqu'ils étaient au collège et au lycée.* » (Cordée « Banlieue Est : cap vers les sciences » Lycée Champlain). Une ancienne étudiante tutrice devenue enseignante dans la région a contribué dans le cadre de ses nouvelles fonctions à ce que son collège rejoigne à son tour la cordée.

Il existe d'autres modèles de cordées à forte valeur ajoutée sur le plan de la dynamique d'acteurs, qui combinent encouragements à la poursuite d'études d'élèves de milieux modestes et contributions à la formation des étudiants ou des enseignants et autres personnels des établissements secondaires. Certaines s'intéressent en particulier à la formation des enseignants et leur apportent des outils d'aide à l'orientation des élèves. C'est le cas notamment de la cordée « Trouve ta voie », portée par l'Essec qui compte déjà un très grand nombre de lycées partenaires, et de la cordée Séminaire Lycées plus récemment initiée par la Comue Paris-Saclay.

Les cordées qui répondent à des objectifs et des modalités d'actions diversifiés peuvent apparaître complémentaires en s'adaptant à la diversité des aspirations des élèves. La présence de plusieurs cordées dans un même lycée offre ainsi aux élèves une diversité d'opportunités. D'après les données recueillies auprès des rectorats, 38 % des lycées encordés sont partenaires d'au moins deux cordées, et 22 % d'au moins trois cordées différentes.

4. Effets du dispositif sur les élèves bénéficiaires

Apprécier les effets des cordées sur les bénéficiaires finaux, les lycéens, a été le premier objectif de l'évaluation fixé par le comité de pilotage lors de son lancement en janvier 2019. Cependant, l'identification des bénéficiaires n'est aujourd'hui pas réalisée par l'Education nationale (le parcours « cordée » n'est pas identifié dans les fichiers élèves de l'Education nationale, même anonymisés). Par conséquent cet objectif n'a pu être apprécié que de façon très indirecte et partielle au travers des enquêtes menées auprès des établissements « têtes » et « sources » et des entretiens réalisés.

Des efforts de suivi et d'évaluation des actions menées

Une bonne partie des cordées enquêtées ont mis en place des outils de suivi des actions menées :

- suivi présentiel des élèves (trois cordées sur quatre) ;
- enquête de satisfaction auprès des élèves bénéficiaires des actions, en cours et/ou en fin d'année (un peu plus d'une sur deux) ;
- enquête de satisfaction auprès des tuteurs accompagnant les élèves (un peu moins d'une sur deux) ;
- mise à disposition des tuteurs étudiants d'outils visant à mesurer l'impact des actions sur les élèves bénéficiaires (une sur trois).

Les établissements d'enseignement apparaissent relativement démunis pour le suivi des élèves à l'issue leur accompagnement. À la question « Les élèves font-ils l'objet d'un suivi par le lycée ou la tête de cordée après la terminale ? », un peu plus de la moitié des cordées ont répondu par l'affirmative (33 sur 62 cordées renseignées). Parmi elles, 23 s'appuient sur une enquête menée auprès des élèves et 8 sur l'extraction de données via l'application Parcoursup.

Les informations peuvent être collectées par l'intermédiaire des lycées ou directement auprès des élèves via les réseaux sociaux et l'envoi de mail. Les élèves qui intègrent l'établissement porteur de la cordée à l'issue de leur scolarité font aussi l'objet d'une attention particulière durant leurs études supérieures. Cependant, les outils manquent pour ce suivi qui apparaît alors trop chronophage : *« Arriver à mieux suivre les parcours post bac au delà de la première année serait un plus. Nous arrivons à avoir une "photo" de nos promos dans l'immédiat après bac. Il est beaucoup plus difficile de suivre sur le long terme (durée réelle des études et type de parcours). »* (Cordée « Découverte des arts », HEC Paris).

Les résultats générés par ces outils de suivi sont parfois inclus dans les bilans annuels d'activité des cordées, mais vraisemblablement pas systématiquement. Ils n'apparaissent pas suffisamment exploités aux échelles académique et régionale¹².

Interrogées sur les démarches d'évaluation de la cordée éventuellement mises en œuvre, près de sept cordées sur dix ont répondu par l'affirmative (sur 63 cordées répondantes). Celles-ci prennent plus souvent la forme d'une auto-évaluation (24 cordées) que d'une évaluation externe (19 cordées). Elles reposent alors sur les réponses aux questionnaires de satisfaction adressés aux élèves, aux tuteurs et/ou aux équipes pédagogiques des lycées, les échanges au cours des réunions de bilan, l'analyse des résultats scolaires parfois, ainsi que le suivi des inscriptions post-baccalauréat.

Les retombées des évaluations déjà disponibles concernent principalement les modalités d'accompagnement des élèves, les actions proposées et le nombre d'élèves bénéficiaires. Cependant, elles intéressent également la formation des parties prenantes, la communication avec les équipes pédagogiques et la mise en place de nouveaux partenariats.

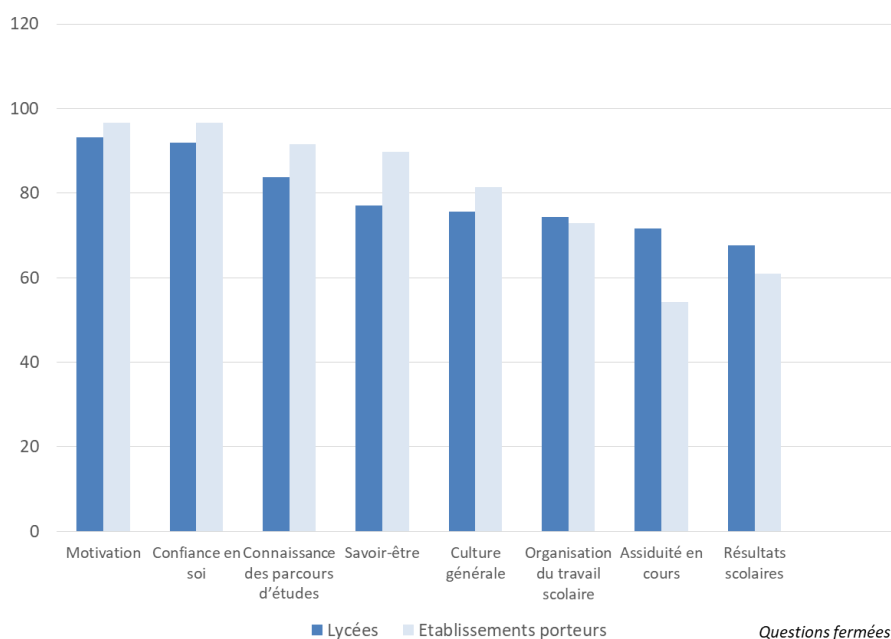
¹² L'équipe en charge de l'évaluation n'a eu accès qu'à une partie des bilans d'activité des cordées pour l'année 2017-2018.

Des effets reconnus par les établissements d'enseignement sur les compétences transversales des élèves

Les résultats des enquêtes menées auprès des établissements d'enseignement partenaires des cordées font ressortir une forte adhésion aux impacts proposés à leur appréciation : ces derniers sont majoritairement classés « importants » ou « très importants ». Beaucoup d'entre eux concernent des compétences dites transversales, comme la motivation, la confiance en soi, la connaissance des parcours, le savoir-être, la culture générale ou l'organisation du travail scolaire. « *Pour les élèves, (le principal impact observé concerne) la confiance. Je sais que certains élèves étaient un peu intimidés. Moi j'avais le cas d'un élève comme ça, et progressivement dans un groupe plus restreint il développe une confiance. En classe il avait tendance à rester un peu replié sur lui-même. On essayait de le faire sortir de son cocon et puis petit à petit il a trouvé un plaisir à la participation.* » (Cordée « Banlieue Est : cap vers les sciences », Etudiants tuteurs, Réunion de bilan de la cordée, juillet 2019).

Des bénéfices en termes de résultats scolaires (compétences disciplinaires) sont également identifiés, quand bien même ils ne figurent pas parmi les résultats attendus des cordées de la réussite. Ils font certes moins l'unanimité des personnes interrogées. Toutefois l'impact des cordées sur l'assiduité en cours et les résultats scolaires est jugé plus favorablement par les lycées que par les établissements d'enseignement supérieur. Or, ce sont les lycées qui ont la connaissance la plus fine des jeunes et de leurs résultats.

Impacts de la cordée qualifiés d'importants ou très importants sur les élèves bénéficiaires, en % des répondants



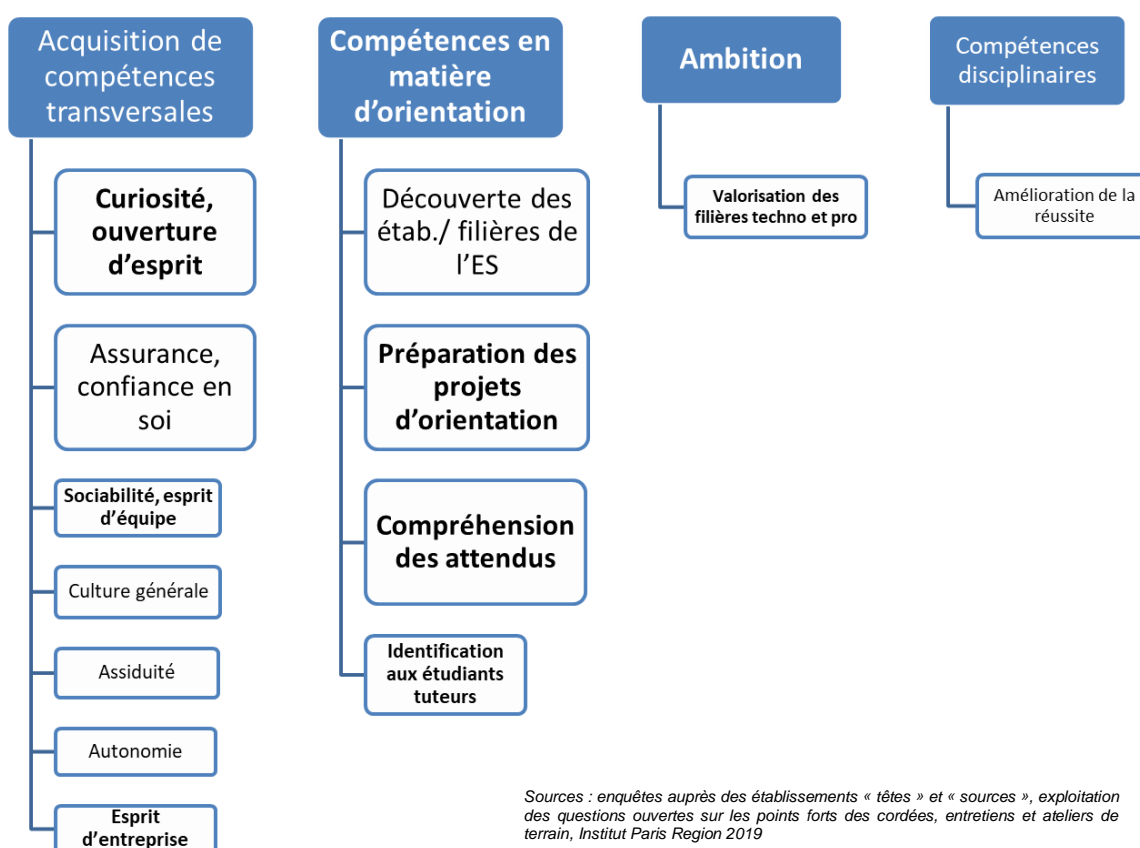
Source : enquête auprès des établissements têtes de cordées.

Les réponses à la question ouverte portant sur les points forts de la cordée font également souvent référence aux bénéfices constatés pour les élèves concernés. D'autres compétences transversales que celles proposées dans le questionnaire sont évoquées, comme la curiosité et l'ouverture d'esprit, ou de façon moins marquée, la sociabilité et l'esprit d'équipe, l'esprit d'entreprise également. « *L'objectif pédagogique de la Cordée de la réussite Alvaro Siza est d'encourager la curiosité des participants pour développer leur imaginaire et affûter les sensibilités de chacun. La réflexion développée au cours de l'année autour des problématiques architecturales et urbaines leur permet de développer dans la vie un regard critique et personnel plus éclairé.* » (Cordée « Alvaro Siza », Ecole nationale supérieure d'architecture de la ville et des territoires à Marne la Vallée). Les formations à la prise de parole proposées par une partie des cordées constituent une opportunité particulièrement intéressante dans le cadre de la réforme du baccalauréat qui accorde une place plus importante à l'expression orale.

Certaines s'appuient sur le savoir-faire dans ce domaine de l'association Eloquencia (Sciences Po et HEC Paris), d'autres sur des professionnels du théâtre (université Paris Descartes). L'acquisition de compétences en matière d'orientation est clairement mise en avant : les cordées facilitent la découverte des établissements et des filières de l'enseignement supérieur, contribuent à la préparation des projets d'orientation et à la compréhension des compétences requises pour réussir dans la voie choisie. Elles contribuent aussi à modifier certaines représentations des élèves sur les voies de formation et les métiers. « Cette expérimentation des cordées en milieu rural permet à des élèves éloignés des pôles d'enseignement supérieur de bénéficier d'un dispositif de mobilisation et de construction de la confiance pour se projeter dans le post-bac » (Cordée « Séminaire Lycées », Lycée Geoffroy Saint Hilaire).

Enfin, le développement de l'ambition ressort comme un effet important, qui contribue ainsi à la valorisation des filières technologiques et professionnelles auprès des élèves. Dans les cordées proposant des actions de tutorat étudiant, la relation avec les tuteurs étudiants peut aussi entraîner un phénomène d'identification des élèves à leurs tuteurs.

Points forts de la cordée concernant les élèves bénéficiaires



Sources : enquêtes auprès des établissements « têtes » et « sources », exploitation des questions ouvertes sur les points forts des cordées, entretiens et ateliers de terrain, Institut Paris Region 2019

En gras : effets déclarés non prévus dans les questions fermées

Les travaux menés n'ont pas permis de dégager les modalités d'actions les mieux à même de maximiser leurs impacts sur les élèves : fréquence et durée de l'accompagnement, au sein de l'établissement secondaire ou dans les locaux de l'établissement supérieur, inclus ou non dans l'emploi du temps scolaire, individuel ou par groupes d'élèves... Sur ce dernier point, les avis recueillis semblent très partagés. Ils ne permettent pas davantage d'isoler les impacts propres aux cordées de ceux induits par les autres dispositifs de soutien mis en place dans les établissements d'enseignement secondaire : accompagnement individualisé, parcours Avenir, programme Réussite pour tous, etc¹³.

¹³ Voir en annexe la synthèse des évaluations disponibles sur les cordées.

Conclusions : points forts et difficultés des cordées

À défaut de pouvoir apprécier directement auprès des élèves les effets de la cordée sur leurs parcours, les investigations auront néanmoins permis de recueillir auprès des autres parties prenantes, principalement les établissements têtes et sources, des appréciations sur les points forts et faibles et des propositions d'amélioration à apporter à ces dispositifs.

Les points forts des cordées : des effets positifs sur les parties prenantes et un processus d'amélioration en continu

De nombreux **effets positifs sur les parties prenantes des cordées** ont été identifiés au cours de l'exercice d'évaluation mené à l'échelle régionale :

- **sur les établissements têtes** avec l'acquisition de compétences transversales par les étudiants tuteurs et leur ouverture culturelle, la sensibilisation des personnels aux problématiques de l'ouverture sociale, et des gains d'attractivité auprès des futurs bacheliers,
- **sur les collèges et lycées** en termes d'attractivité également, de climat scolaire, de formation des équipes aux pédagogies innovantes et à l'aide à l'orientation des élèves,
- **sur les élèves bénéficiaires**, qui gagnent en confiance et voient s'améliorer certaines de leurs compétences transversales, leurs compétences en matière d'orientation et pour certains leurs résultats scolaires,
- parfois même sur les **autres élèves non bénéficiaires des collèges et lycées encordés**, par des effets de diffusion des pratiques des enseignants et des effets de pairs entre élèves.

L'intérêt majeur des cordées réside dans la **mise en œuvre de collaborations entre les différents niveaux d'enseignement secondaires et supérieur** contribuant à leur acculturation. La participation fréquente de **partenaires extérieurs** porteurs de savoir-faire innovants permet leur diffusion auprès des personnels des établissements.

À ces effets s'ajoutent la **capacité des cordées à évoluer** pour s'adapter aux besoins locaux et aux attentes des parties prenantes.

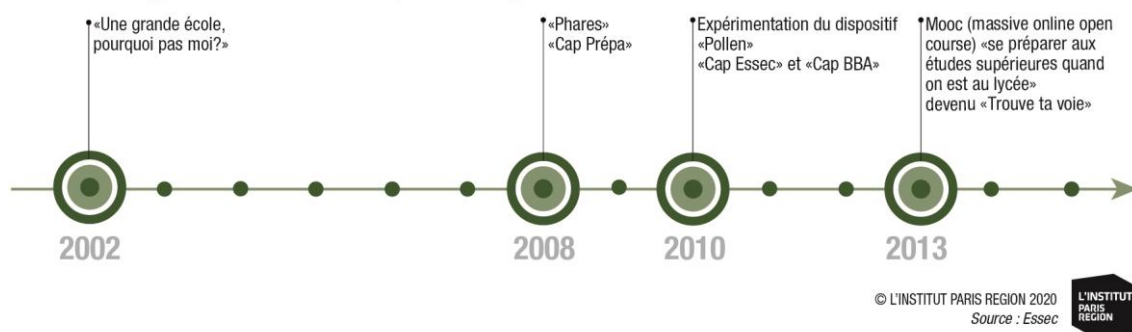
Depuis 2008 en effet, les objectifs des cordées ont évolué en termes de publics ciblés, avec un élargissement des filières de l'enseignement général vers les filières technologiques et professionnelles, un élargissement aussi des territoires prioritaires de la politique de la ville vers les territoires ruraux et plus généralement vers les établissements les plus défavorisés, enfin un élargissement des têtes de cordées vers les lycées offrant des formations en BTS accessibles aux élèves des filières professionnelles désireux de poursuivre des études supérieures.

De nouveaux lycées ont ainsi émergé en qualité de têtes de cordées ; tandis que les têtes de cordées « historiques » s'adaptent à ces évolutions en élargissant le bénéfice des actions d'accompagnement à ces publics ou en initiant de nouveaux programmes mieux adaptés.

Plusieurs têtes de cordées portent ainsi différents modèles de cordées, comme l'Essec, HEC Paris, l'école Polytechnique ou encore Sciences Po Paris.

L'historique des cordées pilotées par l'Essec illustre bien la capacité d'adaptation des établissements têtes, ou tout au moins d'une partie d'entre eux, à travers la déclinaison des actions en faveur de nouveaux publics (les étudiants handicapés avec la cordée « Phares »), ou de nouveaux objectifs : diversifier le profil des étudiants inscrits en classe préparatoire aux écoles de commerce (« Cap Prépa ») et des étudiants inscrits à l'Essec (« Cap Essec » et « Cap BBA »), accroître le nombre d'élèves bénéficiaires en impliquant les enseignants des établissements d'enseignement supérieur dans l'accompagnement (« Trouve ta voie »).

Chronologie des cordées portées par l'Essec



Au sein même de chacune des cordées, les réunions de bilan organisées chaque année par les têtes de cordées sont autant d'occasions de réajuster les programmes d'action au plus près des besoins exprimés par les établissements sources. La cordée « Banlieue est : cap vers les sciences » propose ainsi un accompagnement différencié selon les établissements secondaires partenaires.

Dans le cadre de l'évaluation, les établissements têtes de cordées ont été invités à citer les **améliorations significatives** récemment apportées à leur programme d'actions. Les réponses apportées peuvent être classées en plusieurs rubriques :

- **Les actions menées** (18 réponses) : celles-ci font souvent l'objet d'adaptations en continu, sur le contenu (introduction de nouveaux modules, du tutorat, diversification des actions, révision de la maquette pédagogique, prise en compte des souhaits des élèves) et l'organisation (meilleure adaptation aux emplois du temps, élaboration d'un planning annuel, mutualisation au sein de la cordée Paris Saclay). Ce type d'amélioration est le plus souvent cité par les répondants à l'enquête. « *Le programme proposé par l'établissement "tête de cordée" doit être revu chaque année afin de proposer des actions adaptées au public et problématiques rencontrées sur l'année N-1.* » (Cordée « BTS GPME », Lycée Flora Tristan).
- **Les intervenants** (12 réponses) : augmentation du nombre de tuteurs, adaptation de leur profil aux jeunes accompagnés, diversification des intervenants (professionnels et enseignants), implication de nouveaux acteurs. Cette rubrique inclut également des améliorations relatives aux modalités de formation et d'encadrement des tuteurs étudiants, ou à la mise au point de nouvelles ressources prenant en compte la réforme en cours du lycée.
- **Le public ciblé** (10 réponses) : les améliorations consistent alors le plus souvent en un élargissement des publics accompagnés en termes de filières ou de niveau et donc une augmentation du nombre d'établissements secondaires partenaires et d'élèves bénéficiaires. A l'inverse, une cordée a considéré comme une amélioration la réduction du nombre d'établissements secondaires partenaires afin de conforter les partenariats les plus fructueux. Le recrutement des élèves est également cité par une cordée.
- **Les liens entre établissement d'enseignement supérieur et établissements secondaires** (8 réponses) : intensification de ces liens via des réunions d'échanges plus fréquentes, un travail en commun des enseignants des deux parties prenantes.
- **Les outils de suivi des élèves** (3 réponses) : introduction de questionnaires de satisfaction, suivi et reporting des séances de soutien scolaire, gestion des absences.

D'autres améliorations concernent l'articulation entre cordées d'un même établissement d'enseignement supérieur, ou encore la mise en place d'outils de communication avec et entre les élèves.

Tous ces processus d'amélioration à l'œuvre dans les cordées en font des laboratoires en matière d'innovation pédagogique et sociale.

Les difficultés exprimées par les établissements membres des cordées

Les investigations menées dans le cadre de l'évaluation ont permis d'identifier les difficultés auxquelles se heurtent les cordées. Celles-ci interviennent à différents moments du programme.

Un premier lot de difficultés a trait à l'**administration des cordées**. La question du **financement** des programmes est souvent évoquée par les parties prenantes : manque de visibilité des critères d'affectation des fonds par les différents financeurs, montants parfois insuffisants, absence de visibilité sur leur reconduction d'une année à l'autre, délais d'obtention des crédits inadaptés au calendrier des actions, lourdeur des procédures appliquées par les services financiers de la Région.). La répartition par département des enveloppes financières délivrées au titre de la politique de la ville, et par académie pour les financements des ministères de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur sont aussi une source de complexité pour les cordées réparties sur plusieurs territoires, contraintes alors de multiplier les dossiers de demande de subventions.

Le **manque de reconnaissance des équipes éducatives** des établissements têtes et sources dans engagées dans les actions des cordées est également souligné. *« Le manque de temps et de reconnaissance administratif et pécunier pour organiser et gérer les actions. Actuellement, ni le coordinateur ni les autres professeurs impliqués au lycée ne sont rémunérés pour le temps passé. Chacun accepte de donner quelques heures au dispositif parce que motivé et convaincu de l'intérêt pour les élèves mais la situation atteint ses limites. L'absence de toute directive en la matière est un facteur de démotivation par ailleurs. Des actions, comme le tutorat ou des ateliers scientifiques (dans la continuité du collège), n'ont pas encore pu être implantées. Ce n'est pas par manque de volonté, c'est plutôt par manque de ressources humaines. Par ailleurs, d'autres actions innovantes risquent de s'arrêter si un ou deux collègues sortent du dispositif. »* (Cordée « Banlieue Est : cap vers les sciences », lycée Champlain

Une autre difficulté majeure réside dans la **production d'indicateurs précis sur les caractéristiques et les suites de parcours des élèves bénéficiaires**, pour laquelle ni les établissements sources, ni les établissements têtes ne sont vraisemblablement outillés, alors même que les attentes exprimées par les financeurs sont très fortes. L'exercice requiert bien souvent le concours actif et chronophage des établissements sources.

Enfin, l'**articulation des cordées avec d'autres dispositifs** d'accompagnement comme les parcours d'excellence et les classes passerelles pour l'accès au BTS fait défaut ; la plateforme Parcoursup notamment ne permet pas d'identifier les bénéficiaires des cordées et donc de connaître, voire d'intervenir sur leurs suites de parcours. Elle demeure une barrière à la poursuite d'études choisies par les élèves, et le risque qu'elle génère des frustrations parmi ces élèves dont on a cherché à stimuler l'ambition au sein des cordées, est réel – mais non mesuré à ce jour.

Des difficultés sont également signalées pour le **recrutement des participants à la cordée** :

- **Au sein des établissements têtes de cordées, pour le recrutement de personnels enseignants** susceptibles d'organiser les actions et d'intervenir auprès des élèves, faute souvent d'une reconnaissance financière et administrative, **et pour le recrutement des étudiants** notamment dans les actions de tutorat auprès des élèves. Le fait que leur engagement soit de plus en plus souvent reconnu et valorisé dans leur cursus contribue certes à les motiver ; cependant plusieurs interlocuteurs soulignent que le vivier d'étudiants mobilisables n'est pas très extensible. C'est ce qui a motivé la création de la cordée « Trouve ta voie » par l'Essec dès 2014 : il s'agissait d'« *apporter un nouvel élan aux cordées qui connaissent un essoufflement lié à la difficulté de généraliser le tutorat étudiant* », en développant de nouveaux dispositifs impliquant davantage les établissements sources, et fondés sur les usages du numérique. L'Essec estime que le chiffre actuel de 80 000 étudiants engagés dans des actions d'accompagnement scolaire à l'échelle nationale peut difficilement être augmenté au-delà de 120 000. De plus, le renouvellement continu des promotions d'étudiants engagés dans les actions d'accompagnement limite la capacité des cordées à investir davantage dans des actions de formation des étudiants ;
- **Le recrutement des collèges et lycées** dans les cordées peut également être une source de difficultés, faute de motivation des chefs d'établissements et/ou des équipes éducatives. Ce déficit de motivation peut s'expliquer par l'absence d'incitations notamment financières à s'engager dans la cordée, de directives nationales plus incitatives, ou encore par un défaut d'accompagnement

des porteurs de projets de la part des services de l'Education nationale et de la politique de la ville pour la prospection des établissements correspondant aux objectifs du programme. Le départ des personnels en charge de la cordée dans les établissements est perçu dès lors comme un facteur de fragilisation du partenariat, dans un contexte de forte mobilité des personnels dans les établissements. « *La difficulté c'est quand l'établissement change de proviseur. Ça fait 10 ans que j'ai mis en place les cordées. Dès que le proviseur change ça tombe à l'eau. Ça fait partie des valeurs du proviseur, elles ne sont pas toujours identiques.* » (Cordée « Une grande école, pourquoi pas moi », Institut supérieur du commerce). Les services départementaux en charge de la politique de la ville reconnaissent également la faible articulation des cordées avec les autres dispositifs d'accompagnement à la réussite mis en place dans les quartiers, en raison notamment d'un décalage important dans les calendriers de programmation, et de la faible représentation des élus dans le système d'acteurs à l'œuvre dans les cordées. Du fait du montant limité des crédits disponibles, ces services communiquent peu sur les cordées dans le cadre de leurs missions de peur de créer des frustrations ;

- **Le recrutement des élèves dans les collèges et lycées**, avec des difficultés parfois à les motiver pour rejoindre la cordée et s'y maintenir, en particulier pour les actions menées en dehors du temps scolaire. Plusieurs interlocuteurs ont pointé une difficulté particulière aux élèves de l'enseignement professionnel, souvent éloignés socialement des étudiants tuteurs et n'ayant qu'une faible différence d'âge avec eux. L'ouverture à ce nouveau public nécessite une adaptation des programmes d'actions et notamment de la formation des étudiants tuteurs. Plus généralement, les critères de recrutement des élèves font l'objet de critiques : « *Le critère "résidence en quartier politique de la ville" peut s'avérer épineux pour le recrutement, des élèves en grande difficulté sociale et financière ne cochant pas nécessairement cette case.* » (Programme « X Campus », Lycée Pierre Mendès France de Seine-et-Marne) ;
- **Le recrutement d'autres partenaires** pour la mise en œuvre des actions comme les visites d'entreprises ou l'animation d'ateliers spécifiques.

La mise en œuvre des actions pose aussi de nombreux défis aux porteurs de projets. Parmi eux, **l'organisation des emplois du temps** ressort très nettement : « *Le point le plus complexe à mettre en œuvre c'est un horaire "cordées" à l'emploi du temps élève (et commun aux professeurs intervenants).* » (Cordée « BTS GPME », Lycée Flora Tristan). Le calendrier des programmes, la durée et la fréquence des séances d'accompagnement organisées avec les élèves bénéficiaires sont tributaires des contraintes propres à chacun des établissements d'enseignement partenaires et doivent concilier les emplois du temps des élèves, des équipes pédagogiques impliquées et des étudiants. La coordination des actions apparaît très chronophage, et pose les mêmes difficultés de conciliation des calendriers pour les réunions intervenant en début d'année pour planifier les actions et en fin d'année pour en faire le bilan. « *La collaboration ne peut se faire que si l'on a du temps au niveau des lycées et de l'université* » (Cordée « Link », Université Paris Est Créteil). L'**éloignement** de certains établissements sources partenaires constitue une difficulté supplémentaire rendant nécessaire l'organisation du transport des élèves et des étudiants, ou la mise en place d'actions à distance au moyen d'équipements adaptés.

Quelques interlocuteurs déplorent enfin une trop faible animation du réseau des cordées à l'échelle de la région, qui permettrait un meilleur partage des expériences et des bonnes pratiques.

Les investigations réalisées au cours de l'évaluation ont permis de recueillir un ensemble de pistes d'amélioration du dispositif en région Île-de-France, qui portent à la fois sur le pilotage stratégique des cordées, leur financement, le pilotage des acteurs et l'élaboration des actions par les têtes de cordées, et enfin le pilotage de la cordée au sein des établissements sources. Ces pistes d'amélioration ont été débattues en comité de pilotage le 24 avril 2020 et seront soumises avant l'été 2020 aux principaux participants mobilisés dans le cadre de l'évaluation. Les préconisations seront publiées lorsque la concertation des parties prenantes sera achevée.

Les pistes d'amélioration issues de l'évaluation

La réunion d'échanges du 16 juin a permis, après un rappel des objectifs de l'évaluation par les financeurs commanditaires de l'étude (Région, Région académique Île-de-France et préfecture d'Île-de-France) de recueillir les remarques des contributeurs à l'évaluation. Plus d'une trentaine de participants (35), représentant des établissements têtes et des lycées sources, mais aussi d'autres institutions parties prenantes des cordées (recherche, associations, etc.) avait répondu présent. Le débat a confirmé, sur la base de 37 réponses (42 au total à l'issue de la séance), les résultats du sondage en montrant une forte adhésion aux propositions formulées dans le cadre du rapport évaluatif.

Ainsi, les propositions 1, 6 et 11 sont jugées prioritaires par les participants au débat, tandis que les répondants au sondage plébiscitent les points 1, 4, 6, 7, 11, 12, 14 et 22.

Au-delà, le dialogue nourri entre les représentants des parties prenantes des cordées de la réussite a favorisé la compréhension partagée des pistes d'actions, a souligné leurs enjeux, a permis de débattre de leur opportunité et de leurs limites et enfin d'identifier certains des besoins jugés prioritaires.

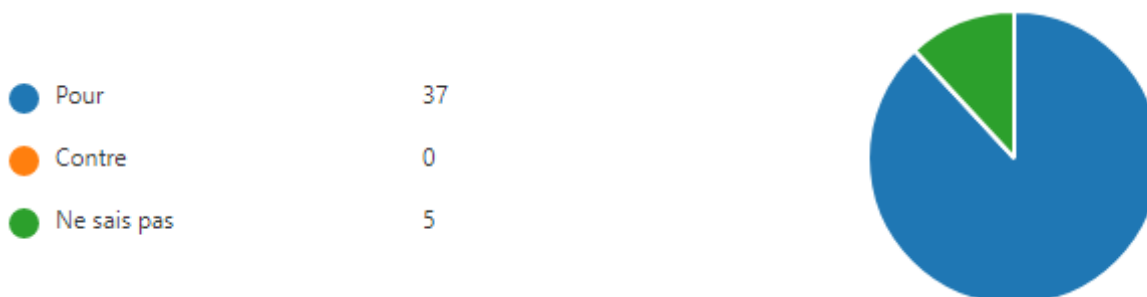
Il faut noter en outre que plusieurs propositions sont interdépendantes. La mise en œuvre de certaines pourrait être facilitée grâce aux effets en cascade générés dans la dynamique du démarrage des premières. Les effets systémiques des améliorations doivent ainsi être pris en considération.

Le mot de l'évaluateur : au terme de l'évaluation qui s'achève en juin 2020, une phase de mise en œuvre des propositions pourra être engagée. Il serait nécessaire, tout d'abord, d'établir un plan d'actions validé par le comité de pilotage régional en vue d'identifier les options retenues, leurs objectifs, les responsabilités, les moyens associés ainsi que les délais de mise en œuvre. Il faut noter que certaines actions requièrent une poursuite de réflexion urgente, notamment pour profiter des opportunités offertes par la fusion des cordées avec les parcours d'excellence (proposition n°3).

Un groupe de travail, constitué de représentants des parties prenantes, pourra affiner certaines des orientations du rapport évaluation et les traduire sur le plan opérationnel (propositions n°1, 3, 15, 21, 22, etc.). Une coordination sera utile à la mise en œuvre de certaines actions (proposition n°2, 5, etc.).

1. Clarifier les critères de financements des cordées de la réussite pour chaque financeur

L'évaluation a permis d'harmoniser les bases de données des différents financeurs dont le contenu s'est révélé assez hétérogène. Les procédures de labellisation n'étant pas couplées aux procédures de financement sur la période couverte par l'évaluation, ont été considérées comme des cordées les programmes ayant bénéficié d'une labellisation par les rectorats de Paris, Créteil ou Versailles et/ou d'un financement par l'Etat (DRJSCS, Rectorats) et/ou la Région d'Île-de-France sur l'une au moins des trois années scolaires 2016-2017 à 2018-2019. Depuis 2019, un comité régional de labellisation rassemblant ces partenaires statue sur l'éligibilité des programmes au label de cordée, et par conséquent leur éligibilité à un financement public. Cependant, le contenu des actions attendues demeure volontairement imprécis, dans le but de préserver la diversité des projets et d'actionner en complémentarité les différents financements disponibles. Une clarification des critères d'attribution des financements des cordées, par financeur, demeure néanmoins nécessaire dans l'objectif d'améliorer la visibilité de ces critères et de mieux communiquer sur leur complémentarité. Un groupe de travail spécifique est prévu sur cette question dans le cadre du comité régional de financement, qui pourrait utilement associer des porteurs de projets.



Piste de mise en œuvre : cette proposition est clairement plébiscitée lors du débat. Il convient de constituer le groupe de travail spécifique chargé de sa mise en œuvre. Des porteurs de projet ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt pour ce travail partagé.

Attention :

- cette proposition conditionne la mise en œuvre de la proposition n°3,
- veiller à stabiliser ces critères pour contribuer à la pérennisation des actions.

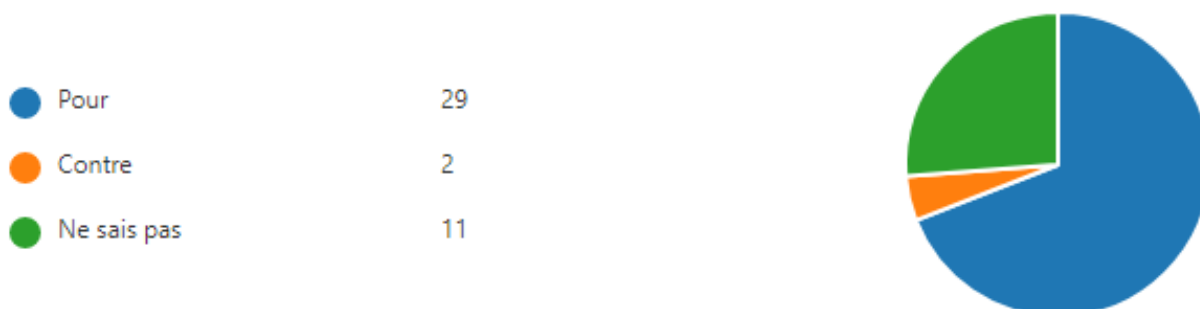
Le mot de l'évaluateur : une période de test des critères retenus par le groupe de réflexion sera vraisemblablement opportune.

2. Mettre en place un dispositif de partage de données statistiques sur les établissements avec l'ensemble des parties prenantes des cordées

À l'instar des cités éducatives. Le partage des données disponibles sur les élèves dans les lycées et collèges (proportion d'élèves boursiers, indicateur de position sociale, proportion d'élèves résidant en QPV, élèves inscrits en filières professionnelles) permettrait d'établir le diagnostic des besoins territoriaux et d'améliorer le pilotage grâce à l'accès aux informations de toute la chaîne de responsabilité :

- les services statistiques des rectorats pourraient continuer à transmettre ces statistiques aux DASEN,
- les DASEN les relaieraient auprès des différents partenaires. Par ailleurs les DASEN pourraient contribuer à mobiliser les établissements sources en s'appuyant, en plus des indicateurs statistiques, sur leur connaissance plus qualitative de la situation de ces établissements,
- les chefs d'établissements des établissements sources entrant dans la cible seraient alors explicitement incités à s'inscrire dans une ou plusieurs cordées,
- les établissements têtes de cordées seraient alors mieux outillés pour justifier leurs projets auprès des financeurs, et directement sollicités par les établissements sources,
- les financeurs enfin seraient également mieux outillés pour étayer leur politique en faveur des cordées.

Les services statistiques des rectorats pourraient actualiser chaque année les données socio-économiques disponibles sur les établissements, selon qu'ils participent ou non à une cordée, comme cela a été réalisé en prévisionnel pour l'année 2018-2019 dans le cadre de l'évaluation, de façon à permettre le suivi du maillage territorial des dispositifs. Cette recommandation rejoint celle formulée dans le rapport de la mission Territoires et réussite paru en novembre 2019.



Pistes de mise en œuvre : utiliser ces informations comme outil de pilotage et de communication entre établissements têtes et sources dans le cadre d'approches territoriales des besoins.

Attention :

Les responsabilités associées à la mise en œuvre de cette proposition sont partagées mais, de ce fait complexes, comme l'a montré le débat. Toute la chaîne de compétences est impliquée. De plus, une mise à jour annuelle des données est souhaitable.

Le mot de l'évaluateur : il convient de prévoir un coordinateur de cette action, afin de s'assurer de sa mise en œuvre à tous les échelons. Les statistiques attendues pourraient être précisées en amont (cf. proposition n°7).

3. Mettre en place des outils permettant d'identifier les élèves bénéficiaires des cordées, et par conséquent, de les dénombrer et d'en décrire les caractéristiques de façon objective

L'identification des élèves bénéficiaires a pour objectif :

- d'une part d'évaluer la part des lycéens cibles inclus dans le dispositif (élèves boursiers, indicateur de position sociale, élèves résidant en QPV ou en zone rurale, élèves des filières professionnelles),
- d'autre part de disposer des données de qualification initiale des élèves nécessaires à une évaluation ultérieure de l'efficacité du dispositif.

L'évaluation a montré que cette identification est difficile en l'absence d'une définition précise et harmonisée de la notion de bénéficiaire et faute d'une prise en compte dans les remontées statistiques demandées aux collèges et lycées.

Plusieurs options peuvent être envisagées :

- restreindre la qualité de bénéficiaire aux élèves bénéficiant d'un tutorat individuel ou par petits groupes, option qui semble restrictive compte tenu de la diversité des programmes des cordées ;
- considérer une définition plus extensive (élèves bénéficiant d'au moins x actions au cours de l'année et / ou représentant un total de y heures d'accompagnement afin de rendre plus visible l'engagement demandé aux élèves sur la durée). Il conviendrait, en cas de choix de cette dernière option, d'établir collectivement quel est le volume d'heures à retenir dans le cadre de ces statistiques.

Ces propositions restent à discuter entre les partenaires (cf proposition n°1). L'identification des bénéficiaires sera alors à la charge des référents de cordée des établissements sources, à condition de leur accorder le temps nécessaire à cette opération (cf. proposition n°6). Dans l'idéal, l'identification des bénéficiaires sera opérée de façon informatique dans la base élèves, à l'instar des parcours d'excellence (cf. proposition n°4).

● Pour	29
● Contre	4
● Ne sais pas	9



Piste de mise en œuvre : l'identification des élèves dans les bases élèves du ministère de l'Education nationale sera opérée dès la rentrée 2020 à l'échelle nationale, grâce à la fusion des cordées avec les parcours d'excellence.

Attention :

Dans ce cadre, l'élaboration d'une définition partagée des bénéficiaires principaux devient urgente, afin de sensibiliser les équipes chargées de la tenue des données aux enjeux attachés à cette nouvelle rubrique et de s'assurer de règles de saisie homogènes pour tous les établissements franciliens. Une définition extensive des bénéficiaires permet d'élargir le public touché par les cordées (actions menées en classes entières par certaines cordées). Les modalités de retour des informations aux établissements têtes de cordées seront à préciser.

Le mot de l'évaluateur : la définition pourra être travaillée dans le cadre du groupe de réflexion associé à la proposition n°1. Il conviendrait d'inscrire dans les fichiers les seuls bénéficiaires principaux des cordées, afin de ne pas rendre cet exercice trop complexe. Bien-entendu, les actions pouvant, pour certaines cordées, bénéficier ponctuellement à d'autres lycéens ne sont pas remises en cause. Une période de test des critères retenus par le groupe de réflexion sera vraisemblablement opportune (année scolaire 2020-2021 ?).

4. Mettre en place des outils permettant de suivre dans la durée le parcours des élèves bénéficiaires afin de réaliser une évaluation de l'impact des cordées

Deux méthodes peuvent être mises en œuvre :

- la réalisation d'une enquête auprès des élèves bénéficiaires dans le respect des recommandations de la Cnil, en prévoyant le recueil systématique de formulaires de consentement auprès des élèves majeurs ou de leur famille s'ils sont mineurs. Cette méthode serait la plus rapide à mettre en œuvre à court terme ;
- une inscription de la cordée dans les fichiers de suivi des élèves de l'Education nationale, qui fournirait une base de données exhaustive sur les élèves et leur parcours dans l'enseignement secondaire jusqu'aux vœux d'orientation formulés sur la plateforme Parcoursup, et le cas échéant dans l'enseignement supérieur sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur (cf. proposition n°3). Elle permettrait une description objective des caractéristiques individuelles des élèves encordés et de leurs suites de parcours. Elle présenterait en outre l'avantage de soulager les porteurs de projet d'une charge administrative considérable à l'égard de leurs financeurs.

● Pour	39
● Contre	1
● Ne sais pas	2



Piste de mise en œuvre : lors des échanges, cette proposition est plébiscitée et jugée prioritaire par plusieurs participants. La seconde option est privilégiée, en lien avec la proposition n°3.

Attention :

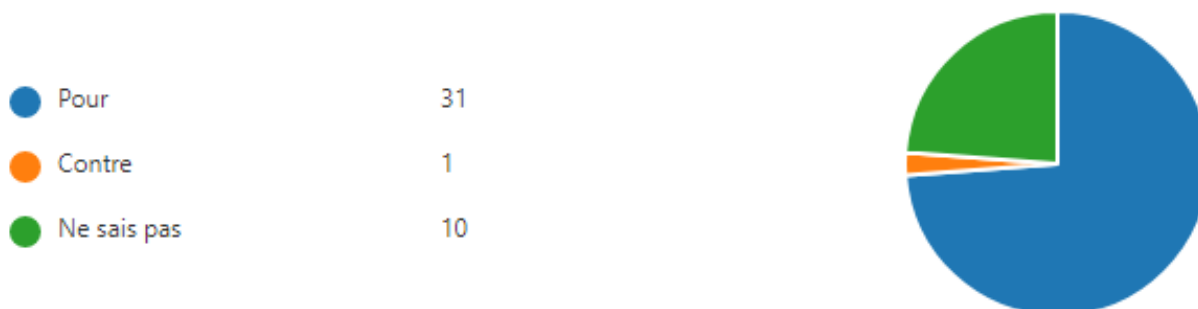
Le mot de l'évaluateur : afin de rendre la mise en place de cette proposition plus efficace, un travail pourrait être engagé avec les établissements d'enseignement supérieur pour étendre le suivi post-bac des élèves. Actuellement l'identification des élèves via l'INE (identifiant national des élèves) n'est possible que dans les établissements relevant des ministères chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse, de l'enseignement supérieur, de l'agriculture et de l'apprentissage.

5. Renforcer la communication sur les cordées pour rendre visible leur articulation avec les autres dispositifs de soutien à la réussite des élèves

L'évaluation de l'articulation des cordées avec les autres dispositifs de soutien à la réussite des élèves figurait dans les objectifs de l'évaluation inscrits dans la note de cadrage méthodologique. Cependant le matériau recueilli n'a pas permis de dresser un tableau complet de ces dispositifs, ni de comprendre comment les cordées s'y articulent. Ces dispositifs foisonnants gagneraient en lisibilité auprès des parties prenantes si leur articulation était clairement explicitée par les instances qui les promeuvent. Chantier qui reste à mener notamment en ce qui concerne :

- les parcours d'excellence, que le rapport de la mission Territoires et réussite préconise de fusionner avec les cordées, les cités éducatives, et les autres outils destinés à fluidifier le passage de l'enseignement secondaire à l'enseignement supérieur ;
- les autres dispositifs mis en place dans les quartiers en politique de la ville, comme les programmes de réussite éducative. Les élus et autres acteurs des contrats de ville partenaires de ces programmes sont aujourd'hui très peu impliqués dans les cordées de la réussite. La diffusion a minima d'une plaquette d'information et l'organisation d'un événement dédié à ces partenaires locaux seraient de nature à favoriser l'ancrage territorial du dispositif et donc sa pérennité ;
- les autres dispositifs d'aide à la réussite financés par la Région Île-de-France dans les lycées, comme le dispositif « Réussite pour tous ».

Une communication harmonisée pourrait être élaborée collectivement et figurer sur les sites internet respectifs des différentes parties prenantes, comme sur les différents sites institutionnels dédiés aux cordées de la réussite afin d'améliorer la visibilité d'ensemble du dispositif.



Piste de mise en œuvre : un document de communication mettant en exergue la multiplicité des dispositifs d'ouverture sociale à l'enseignement supérieur serait utile. Il mettra en avant les apports spécifiques aux cordées relatifs aux actions d'ouverture culturelle et d'aide à l'orientation. Il pourra faire l'objet d'une présentation dans le cadre des réunions de rentrée inter-établissements.

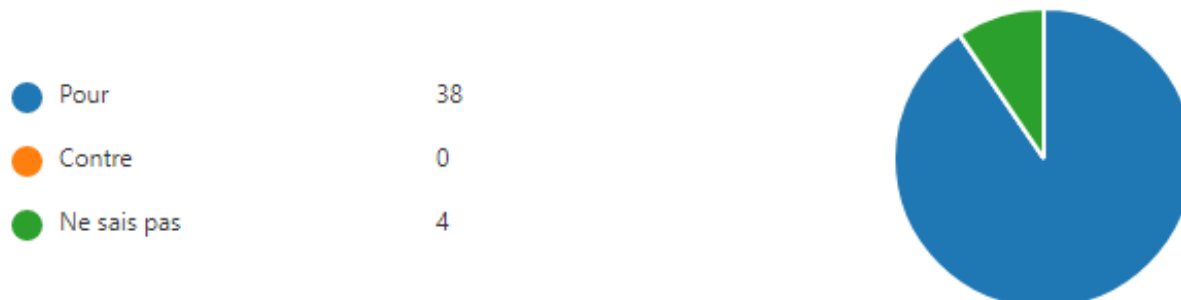
Attention :

Néanmoins, les responsabilités dans ce domaine sont multiples. La communication sera plus efficace si la proposition n°6 est aussi mise en œuvre.

Le mot de l'évaluateur : la description des dispositifs connexes aux cordées pourrait incomber aux responsables des dits dispositifs. Un coordinateur pourrait être chargé de cette action, pour s'assurer du recensement des dispositifs, des modalités de leur description et de la formalisation du document final. Une mise à jour régulière de ce document serait également utile, pour rendre compte de l'évolution des dispositifs.

6. Valoriser les enseignants impliqués dans les actions de la cordée afin de mieux assurer leur reconnaissance et de consolider leur engagement sur la durée

Dans les établissements secondaires et du supérieur au moyen d'un affichage administratif plus visible, par exemple sous la forme d'une lettre de mission facilitant en interne la mise en œuvre des actions, et d'avantages clairement explicités en termes de rémunération, de déroulement de carrière et / ou de formation. Le rapport de la mission Territoires et réussite préconise la mise en place de primes spécifiques et la prise en compte de l'implication des équipes pédagogiques pour leur promotion.



Piste de mise en œuvre : cette proposition, qui vise en priorité les enseignants du secondaire, mais également ceux du supérieur, est plébiscitée. La reconnaissance des enseignants impliqués dans les cordées s'est longtemps heurtée à l'absence de critère permettant de valoriser l'engagement des professeurs dans les grilles de notation de l'Education nationale. Une évolution réglementaire récente permet aujourd'hui aux inspecteurs d'évaluer l'investissement des professeurs dans des projets, tels que ceux des cordées.

La prochaine circulaire relative aux cordées devrait faciliter cette mise en œuvre en rendant obligatoire la désignation d'un référent de la cordée dans tous les collèges et lycées sources (cf proposition n°14).

Attention :

Les participants souhaitent que l'opérationnalité de cette proposition puisse être précisée dans l'enseignement secondaire et supérieur.

7. Assouplir les critères de recrutement des élèves afin de faciliter la mise en œuvre des projets sur le terrain, tout en priorisant le public cible

En combinant les différents financements pour prendre en compte toutes les situations de fragilité des élèves, notamment en périphérie des quartiers prioritaires de la politique de la ville, dans les zones rurales et pour les élèves boursiers hors des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Cette préconisation figure dans deux récents rapports récemment remis au ministre de l'Education nationale. Le rapport de la mission Territoires et réussite notamment souligne qu'à l'échelle nationale, 70% des élèves appartenant à des familles des catégories populaires sont scolarisés hors éducation prioritaire. Il recommande l'extension des cordées aux lycées accueillant un nombre significatif d'élèves en provenance des collèges en éducation prioritaire renforcée, ainsi qu'à tous les lycéens boursiers et aux lycées professionnels.

● Pour	37
● Contre	1
● Ne sais pas	4



Piste de mise en œuvre : il est précisé, pour l'information de tous, que les élèves « politique de la ville » ciblés par la Préfecture sont ceux qui résident dans les quartiers de la politique de la ville ou à leurs abords. La diversité des priorités des différents financeurs (quartiers de la politique de la ville pour la préfecture, espaces ruraux et lycées professionnels pour la Région, etc.) assure l'éligibilité aux financements de projets très diversifiés.

Attention :

- laisser la possibilité aux acteurs de mener des actions en classes entières, qui peuvent être nécessaires pour garantir la motivation des élèves,
- intégrer aux cibles des cordées les élèves porteurs d'un handicap.

Le mot de l'évaluateur : une meilleure communication autour de ces dispositions et de leur complémentarité est utile. Dans le prolongement de la recommandation du rapport de la mission Territoires et réussite, le taux d'élèves en provenance des collèges en éducation prioritaire renforcée pourrait faire partie des statistiques partagées visées dans le cadre de la proposition n°2. Au-delà, les caractéristiques générales d'un certain nombre d'établissements (établissements professionnels, lycées implantés dans ou à proximité des quartiers en politique de la ville¹⁴) ne constituent-elles pas des indices suffisants dispensant les établissements de procéder, de surcroît, à une sélection sur critères sociaux des élèves ?

¹⁴ Ces caractéristiques sont objectivées dans le cadre de la proposition n°2.

8. Renforcer l'animation des cordées

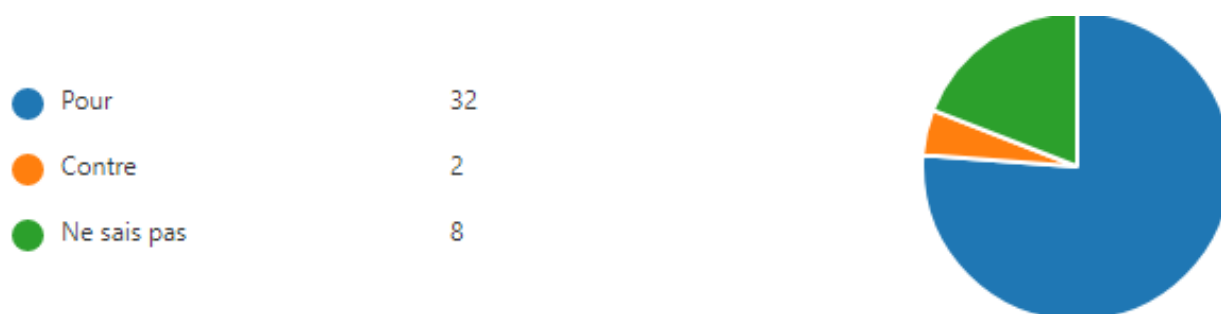
Aux différents échelons territoriaux (local, départemental, et régional) pour améliorer l'information des parties prenantes, intégrer aux réseaux de nouveaux établissements identifiés comme ayant des besoins, favoriser les échanges, la mutualisation des outils et des bonnes pratiques. L'implication accrue des élus locaux peut par exemple être activée au travers des dispositifs de la politique de la ville (proposition n° 5) ou en dehors, pour ce qui concerne les territoires ruraux.



Le mot de l'évaluateur : le programme d'animation pourrait être concerté au sein de l'écosystème francilien des cordées. Cette proposition recueille le large assentiment des participants au débat.

9. Organiser à l'échelon francilien un événement de valorisation des cordées

En vue d'accélérer les échanges, de contribuer à diffuser les bonnes pratiques et de favoriser les mutualisations.



10. Etudier la faisabilité d'un financement pluriannuel des cordées, à l'instar des parcours d'excellence, afin d'en sécuriser le fonctionnement

Une circulaire datée du 30/07/2019 incite les services de l'Etat à développer des conventions pluriannuelles d'objectifs à hauteur de 35 % de l'ensemble des crédits (pour 2% actuellement). De plus la durée de ces conventions a été assouplie : de 3 années obligatoirement, elle est passée à une fourchette de 2 à 5 ans. Elles pourraient s'appliquer aux cordées de dimension régionale, voire nationale.

● Pour	34
● Contre	4
● Ne sais pas	4



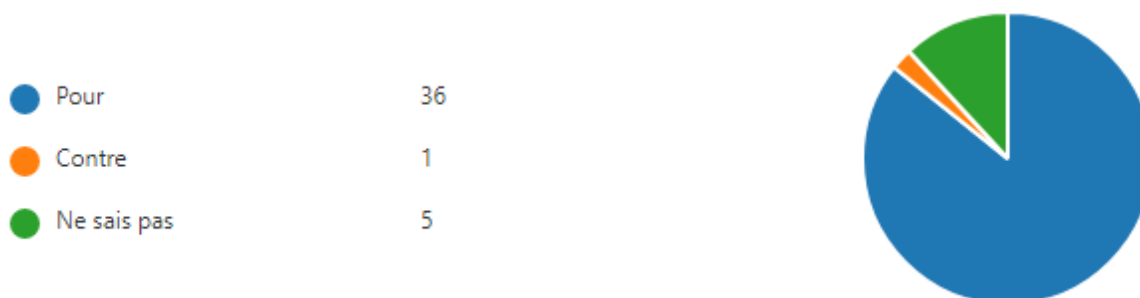
Attention :

cette proposition qui peut alléger la charge administrative pesant sur certaines cordées, n'est pas adaptée à d'autres, comme la cordée Oser dont le pilotage est assuré par les instances, renouvelées chaque année, de l'association étudiante de Centrale Supélec.

Le mot de l'évaluateur : une procédure de financement pluriannuel pourrait être proposée à certaines cordées, si ces modalités constituent une réelle plus-value pour elles.

11. Poursuivre l'effort de simplification des procédures à la charge des porteurs de projets dans le cadre des demandes de labellisation et de financement

Depuis 2019, la publication d'un appel à projets commun aux trois principaux financeurs et l'examen conjoint des demandes vont dans ce sens ; toutefois les têtes de cordées demeurent en contact bilatéral, avec potentiellement trois instances différentes pour l'instruction et le suivi de leurs demandes. Il serait souhaitable également de limiter les pièces demandées aux porteurs de projets en retirant les informations qui peuvent être disponibles ailleurs (en particulier les caractéristiques des établissements et des élèves et les suivis de parcours) ou qui sont de mauvaise qualité et pas ou peu exploitées par les financeurs (cf. propositions n°2, 3 et 4). Toutes ces dispositions visent à limiter la charge administrative des cordées, qui constitue une entrave à leur développement, notamment parmi les établissements porteurs de l'enseignement secondaire, qui sont les moins outillés.



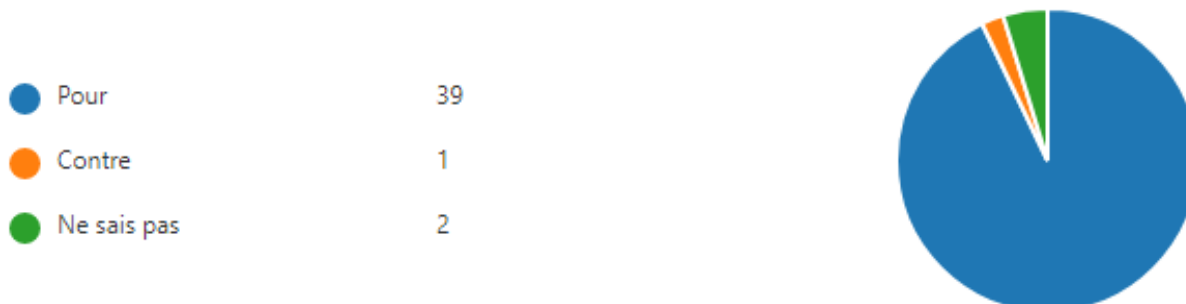
Piste de mise en œuvre: cette proposition fait partie de celles qui obtiennent la faveur du plus grand nombre de participants. Les porteurs de projets soulignent que, concernant cette année, l'ouverture d'une plate-forme commune aux financeurs a été facilitatrice. La prochaine étape serait de disposer d'un dossier unique pour l'Etat et la Région et de limiter l'ampleur du questionnaire associé.

Attention :

Les simplifications doivent néanmoins s'opérer dans un cadre suffisamment stable pour faciliter le remplissage des dossiers année après année par les porteurs de projets.

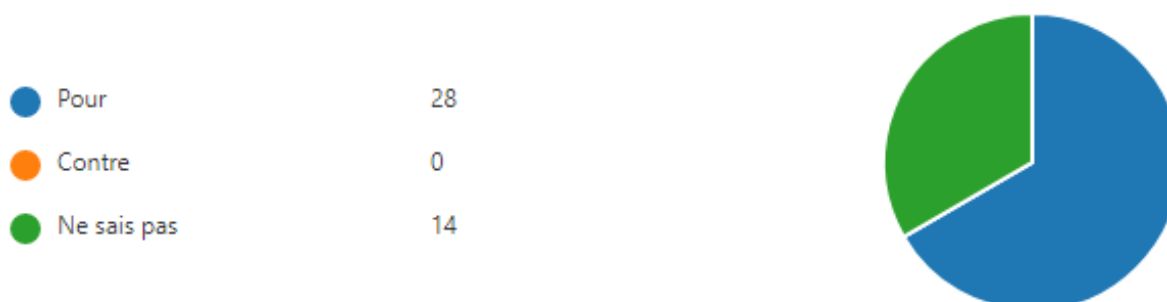
12. Mieux adapter le calendrier de financement à celui des cordées afin d'en sécuriser le fonctionnement

En anticipant davantage la notification des subventions. Des avancées semblent déjà se dessiner de ce point de vue pour la campagne de financement de 2020. Néanmoins, le calendrier des échéances reste complexe et mouvant pour les porteurs de projets, d'autant que chaque financeur applique des règles qui lui sont propres (règles de versement des subventions, contrôles en réalisation).



13. Pour la mise en œuvre des propositions n°10, 11 et 12, il pourrait être utile au groupe de pilotage régional des cordées de bénéficier d'un accompagnement technique afin d'en accélérer la mise en place

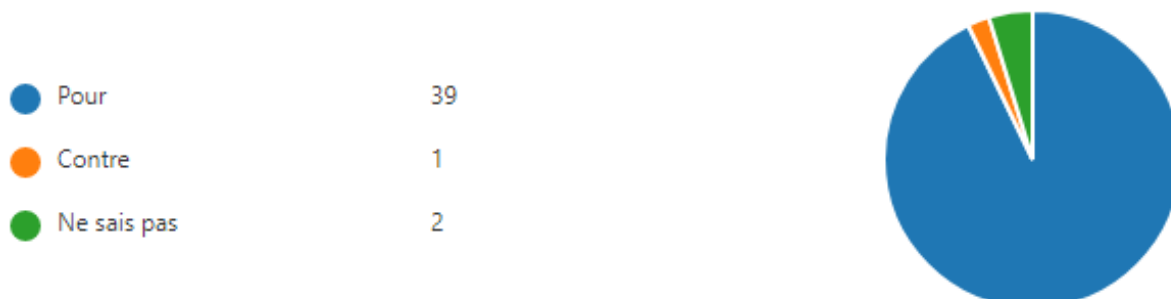
Dans cet exercice de mise à plat des processus, toilettage des pièces justificatives et optimisation des calendriers. Des professionnels de la qualité peuvent être mobilisés, par exemple au sein des rectorats dans les services en charge de la formation continue, et au sein de l'Inspection générale de la Région Île-de-France. Cette recommandation pourrait être mise en œuvre dans un an, sur la base du retour d'expérience des mesures engagées au cours de la campagne 2020-2021.



Le mot de l'évaluateur : l'accompagnement des financeurs vers l'amélioration et la coordination de leurs processus internes permettrait de bénéficier d'effets systémiques plus rapidement.

14. Identifier le référent de cordée dans tous les établissements sources afin d'améliorer leur visibilité et de favoriser les échanges entre établissements

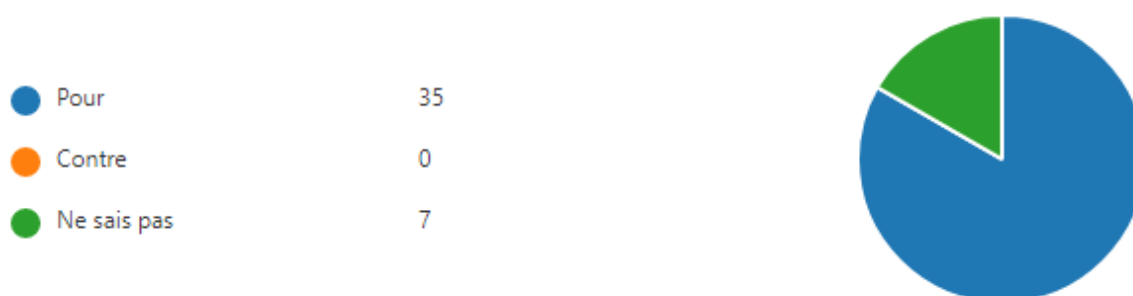
Et veiller à actualiser régulièrement la liste des référents au profit de leurs partenaires directs, dans les établissements têtes de cordées et dans les services administratifs de l'Education nationale.



Piste de mise en œuvre : dans le cadre de la fusion des cordées de la réussite avec les parcours d'excellence, un référent de cordée sera désigné dans chaque établissement, comme c'est déjà le cas en ce qui concerne les parcours d'excellence. La mise en place sera effective dès la rentrée 2020.

15. Intensifier les liens entre les établissements partenaires afin de contribuer à une fertilisation croisée

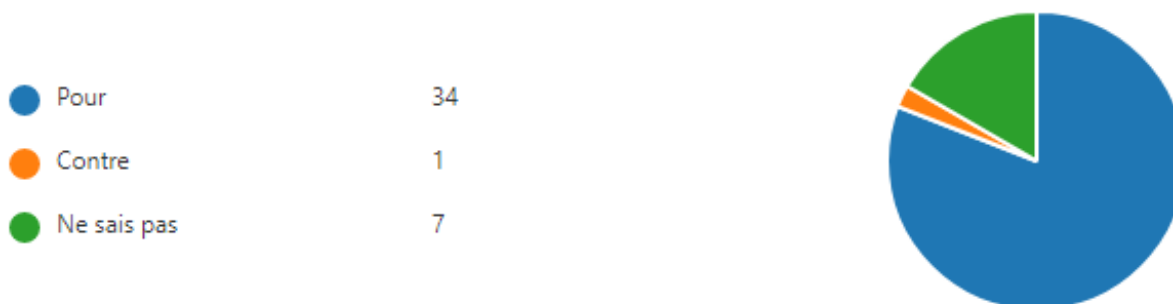
En saisissant toutes les opportunités : réunions de lancement et de bilan, évènements collectifs à l'occasion des Journées nationales des cordées notamment, vacations réalisées par des enseignants de l'enseignement secondaire dans les établissements têtes de cordées, conférences réalisées par des enseignants-chercheurs dans les lycées éventuellement à distance, organisation de formations croisées au profit des personnels, etc. La participation des enseignants à ces échanges demeure conditionnée au temps qu'ils peuvent y consacrer (cf. proposition n°6).



Le mot de l'évaluateur : peut-on travailler, dans le cadre du groupe de travail, sur les leviers favorisant l'intensification de ces liens ?

16. Augmenter le nombre d'étudiants tuteurs afin de contribuer à la poursuite du déploiement des cordées

En encourageant un plus grand nombre d'établissements d'enseignement supérieur à valoriser cet engagement dans les cursus d'études, tout en veillant à la qualité de la formation et de l'encadrement des étudiants. Les processus de recrutement et de formation gagneraient à être davantage mutualisés, en s'appuyant sur l'expertise acquise par certaines associations. L'approche expérimentée par la cordée Banlieue Est : cap vers les sciences qui consiste à intégrer le tutorat au cursus des étudiants s'orientant vers les métiers de l'enseignement, semble particulièrement intéressante à dupliquer.



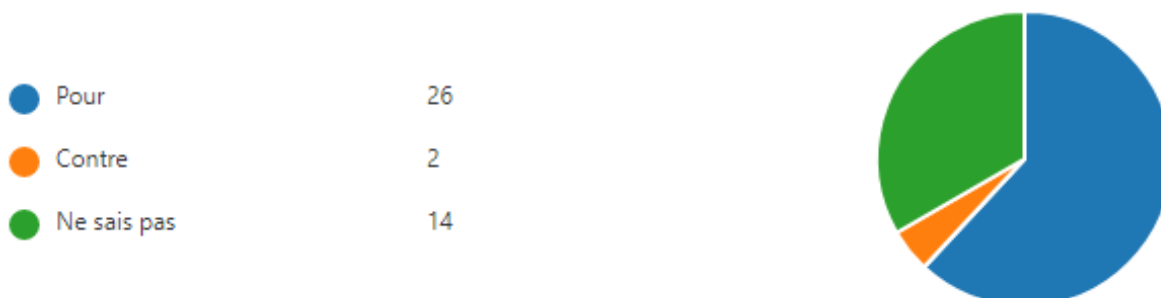
Piste de mise en œuvre : à cet égard, une attitude proactive des établissements d'enseignement supérieur est attendue.

Le mot de l'évaluateur : comment encourager une telle posture ?

Pour la Région par le biais des relations générales du pôle TRESOR avec ces établissements ?

17. Développer le « tutorat » d'élèves par des enseignants des établissements sources

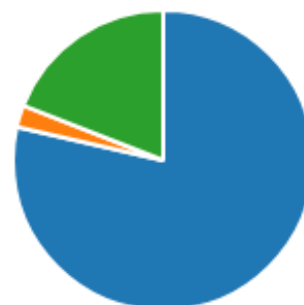
Pour contribuer à une augmentation significative du nombre d'établissements et d'élèves bénéficiaires, comme le recommande la mission Territoires et réussite. A travers le levier de la formation des enseignants, plusieurs cordées contribuent déjà à cet objectif, notamment la cordée Trouve ta voie portée par l'Essec et la cordée Séminaire lycées portée par l'université Paris-Saclay. Les enseignants sont formés à l'animation de modules hors programmes scolaires tels que « connaître le champ des possibles », « trouver sa voie », « anticiper les attendus », « construire, développer et mobiliser sa culture générale », « réussir son entretien » ... auprès de petits groupes d'élèves ciblés. Ces interventions hors cadre disciplinaire contribuent à mettre en place des cordées dans des territoires, souvent ruraux, éloignés d'établissements d'enseignement supérieur (Séminaire lycées). Ce type d'actions assure également la massification des appuis à l'orientation promue par la cordée Trouve ta voie. Cette forme d'accompagnement ne se substitue pas au tutorat étudiant, mais permet de développer des projets alternatifs, face aux contraintes du tutorat étudiant (effectifs insuffisants, déplacements limités).



18. Améliorer l'organisation et la gestion des emplois du temps afin de faciliter les actions mises en œuvre dans le cadre des cordées

En intervenant suffisamment en amont de l'année scolaire et en conservant des marges d'adaptation aux aléas du calendrier (voyages scolaires, examens, etc.). Les bonnes pratiques observées sur le terrain (alignement sur les heures de « Devoirs faits » au collège, réservation d'un créneau horaire hebdomadaire, etc.) peuvent être utilement communiquées aux établissements sources nouveaux entrants ou aux référents nouvellement désignés (cf proposition n°5).

● Pour	33
● Contre	1
● Ne sais pas	8



19. Tirer davantage parti des savoir-faire développés dans les associations afin de mutualiser les savoir-faire

Les associations partenaires du ministère de l'Education nationale ont développé des savoir-faire notamment en matière de formation des étudiants tuteurs et d'orientation. La liste des associations recensées dans le cadre de l'évaluation figure en annexe du rapport. Elle pourra utilement être enrichie par le Groupe ouverture sociale de la conférence des grandes écoles (GOS) et communiquée à tous, notamment aux établissements nouvellement inscrits dans le dispositif.

● Pour	32
● Contre	1
● Ne sais pas	9



20. Développer des actions à distance

Au profit en particulier des élèves scolarisés dans des établissements éloignés des pôles d'enseignement supérieur, sous réserve de respecter un cadre d'intervention sécurisé (charte d'intervention, accord des familles et supervision par des professionnels).

● Pour	28
● Contre	0
● Ne sais pas	14



Comme des interventions pilotées par les enseignants (proposition n° 17), cette proposition vise à pallier la difficulté consistant à mettre en place le tutorat étudiant présentiel dans des territoires, souvent ruraux, éloignés des établissements d'enseignement supérieur. Ces actions peuvent en revanche s'appuyer sur le tutorat étudiant à distance en visioconférence, comme la crise sanitaire récente l'a démontré.

Attention : Le maintien d'activités en présentiel est jugé déterminant pour l'efficacité des cordées. De plus, la modalité à distance n'est pas adaptée au tutorat collectif.

21. Proposer des outils harmonisés de suivi des actions afin de participer aux actions de simplification visées dans la proposition n°11

En concertation avec les têtes de cordées, et les valoriser à l'échelle régionale en organisant leur collecte et leur analyse dans un cadre mutualisé. Les matériaux collectés au cours de l'évaluation ont été trop parcellaires dans ce domaine.

● Pour	31
● Contre	3
● Ne sais pas	8



Piste de mise en œuvre : un tel outil doit être réfléchi avec les porteurs de projets. Il doit garder une certaine souplesse afin de valoriser les données selon la diversité des projets et dans la durée (avant, pendant et après leur déploiement). Il permettra de valoriser les cordées auprès des établissements partenaires.

Attention aux excès de formalisation imposant une charge administrative supplémentaire pour les porteurs de projets. Attention à ne pas « stériliser les innovations » au sein des cordées.

Le mot de l'évaluateur : cette proposition qui vise à proposer des outils harmonisés de suivi des actions (et non à harmoniser les actions) doit être articulée avec la proposition n°11 de simplification des procédures. Ainsi, les données du suivi harmonisé des actions pourraient se substituer, tout ou partie, aux bilans de fin d'année.

22. Impliquer davantage l'administration des lycées dans le portage des cordées afin de garantir la pérennité des cordées et d'encourager la mise en place de nouveaux projets dans les établissements

Afin de faciliter le déploiement en interne du dispositif et fournir des documents type propres à faciliter l'action des référents au sein de ces établissements : inscription des cordées dans les projets d'établissement, information des équipes pédagogiques, des agents comptables, des élèves et des familles, intégration du recrutement et du suivi des élèves encordés au sein des conseils de classe, de façon à mobiliser les équipes pédagogiques et donner une dimension plus « institutionnelle » au dispositif, prise en compte des cordées dans les emplois du temps sur la base des bonnes pratiques observées. L'apport d'outils harmonisés préétablis faciliterait l'appropriation de la cordée par les établissements sources : lettre de mission type, liste des contacts utiles dans les services administratifs, liens vers les pages internet dédiées, annuaire des référents des cordées, outils harmonisés de suivi et d'évaluation, fiche de mission type pour le référent de la cordée dans les établissements têtes et sources et fiche de poste pour les tuteurs (cf. proposition n°23). Tous ces documents pourraient être harmonisés à l'échelon régional.

● Pour	37
● Contre	1
● Ne sais pas	4



Attention :

Une des difficultés de la reconnaissance des cordées par les chefs d'établissements tient au fait qu'elles sont mises sur le même plan que les autres activités extrascolaires.

Piste de mise en œuvre : cette proposition est plébiscitée. Pour impliquer davantage les chefs d'établissements tout en leur laissant une réelle liberté, les cordées pourraient être positionnées comme un véritable outil au service de la politique de l'établissement (cf. proposition n°5). Les proviseurs devraient être évalués sur leur capacité à susciter les projets favorisant la réussite éducative. Une formation pourrait être proposée aux référents de cordées nouveaux entrants, en particulier dans les lycées têtes de cordées.

Le mot de l'évaluateur : comment aller vers une recommandation opérationnelle ?

23. Renforcer l'encadrement des étudiants tuteurs par les équipes pédagogiques afin d'améliorer la qualité des actions dispensées dans le cadre des cordées

Dans les actions qu'ils conduisent auprès des élèves au sein des établissements sources. En se fondant sur la fiche de poste type dédiée aux tuteurs, le référent de cordée pourrait, en concertation avec l'établissement tête de cordée, procéder aux ajustements utiles en amont des interventions.

● Pour	37
● Contre	1
● Ne sais pas	4



La mise en œuvre de cette préconisation serait facilitée par celle des propositions n°6 et 21
Attention à conserver une marge d'autonomie pour les étudiants engagés dans les actions.

Annexes

Annexe 1

Monographie de la cordée « Banlieue Est : cap vers les sciences » portée par l'UFR Sciences et technologies de l'université Paris Est Créteil

Introduction

Lancées le 18 novembre 2008 dans le cadre de la dynamique « Espoir-Banlieue », les cordées de la réussite constituent des réseaux de solidarité entre un établissement d'enseignement supérieur et un ou plusieurs établissements d'enseignement secondaire, dans l'objectif d'introduire davantage d'équité dans la poursuite d'études supérieures. Elles visent en priorité les élèves dont le contexte socio-économique, culturel ou géographique peut constituer un frein à la poursuite d'études, notamment dans les quartiers en politique de la ville et les espaces ruraux.

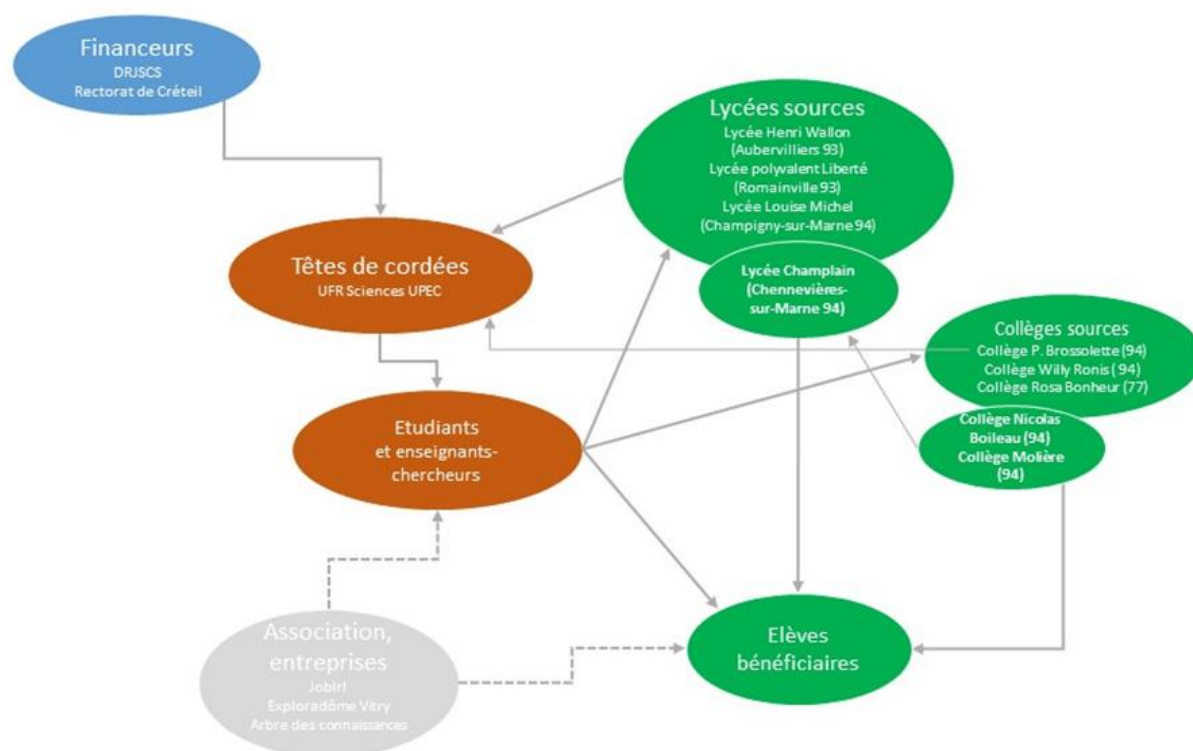
1- Description de la cordée

Historique de la cordée

La cordée « Banlieue Est : cap vers les sciences » portée par la Faculté des sciences et technologies de l'université Paris Est Créteil a été labellisée dès 2011. Les établissements secondaires partenaires historiques de cette cordée sont le lycée Champlain et les collèges Boileau et Molière dont les élèves sont pour partie orientés vers le lycée Champlain à l'issue de leur scolarité. Des relations préexistaient à la cordée entre ces établissements visant à faciliter la liaison collège-lycée. La cordée s'est étendue par la suite au lycée Louise Michel et au collège Willy Ronis, puis aux lycées Liberté et Henri Wallon et au collège Rosa Bonheur en 2017. Le dernier établissement à avoir intégré la cordée est le collège Pierre Brossolette à la rentrée 2018.

Parties prenantes de la cordée

Cordée « Banlieue Est : cap vers les sciences »



Sur le schéma ci-dessus sont représentées par des bulles les grandes catégories d'acteurs qui participent à la mise en œuvre de la cordée. Parmi les établissements sources, les collèges Boileau et Molière et le lycée Champlain sont figurés à part en raison des actions de découverte du lycée organisées au profit des élèves de ces collèges.

Les **financiers**, DRJSCS et Rectorat de Créteil travaillent avec **l'université** sur le choix des établissements secondaires partenaires, le financement et le bilan des actions. Le collège Pierre Brossolette a ainsi été intégré à la cordée mi-septembre 2018 suite à une demande et mise en relation de l'inspection académique.

L'université « tête » de cordée accueille **élèves et enseignants** des lycées et collèges partenaires dans le cadre des actions menées dans ses locaux.

Les **enseignants-chercheurs** de l'université travaillent avec les **lycées et collèges** : participent à leur recrutement, établissent avec eux le programme, le calendrier ainsi que le bilan annuel des actions menées, mettent à leur disposition du matériel scientifique. Les enseignants chercheurs recrutent également des **tuteurs** parmi leurs étudiants, les forment, les encadrent au cours de l'année et évaluent leurs actions. Étudiants et enseignants-chercheurs interviennent directement auprès des **élèves** dans les collèges et lycées pour des actions de tutorat ou des conférences scientifiques.

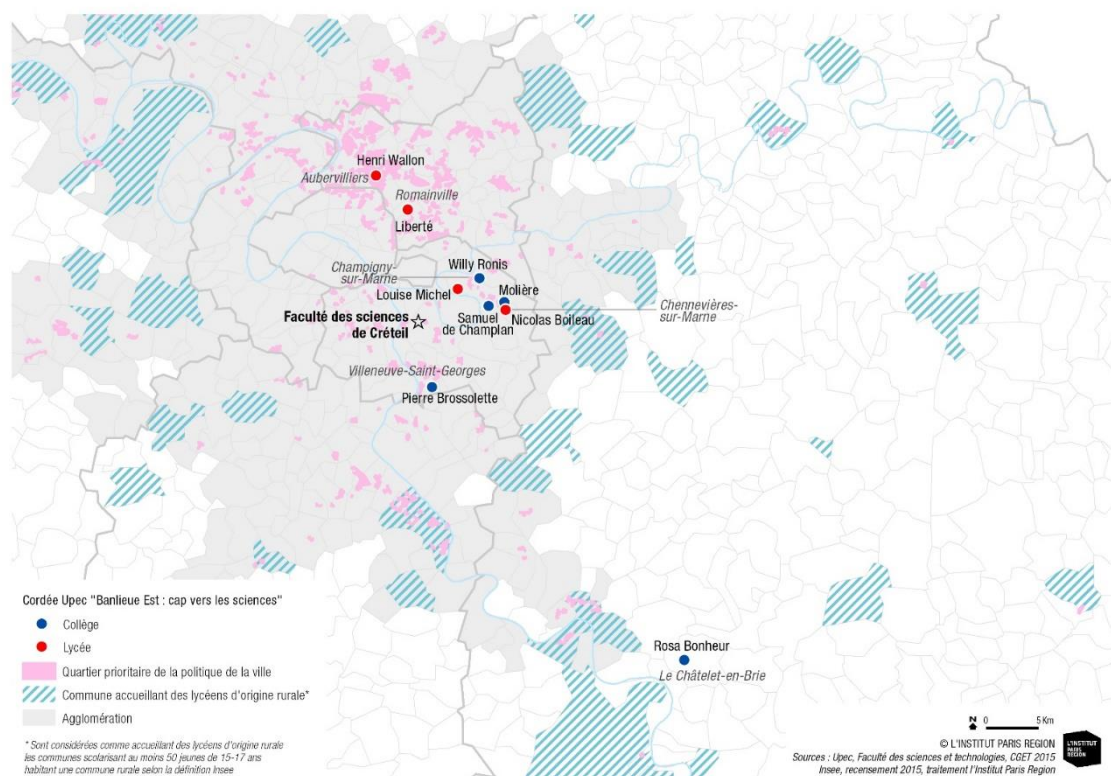
Les **collèges et lycées**, où sont scolarisés les élèves bénéficiaires entretiennent un lien direct avec les **élèves** bénéficiaires de la cordée.

Les **lycées** sont invités à découvrir l'**université** à l'occasion de la journée nationale des cordées de la réussite (présence d'élèves et d'enseignants accompagnateurs). Quelques enseignants des lycées ont en charge des vacances à l'université. Deux **collégiens du collège Pierre Brossolette** participent au dispositif des Apprentis chercheurs dans les locaux de la faculté des sciences.

Les **élèves de 3^{ème} des collèges Boileau et Molière** participent à des travaux pratiques organisés dans le **lycée Champlain** et visitent les sections professionnelles du lycée.

L'**association JobIrl** forme les étudiants tuteurs de la cordée à la gestion des groupes d'élèves et à l'utilisation des outils d'aide à l'orientation. L'**association l'Arbre des connaissances** organise le dispositif des Apprentis chercheurs avec les élèves du collège Pierre Brossolette. Enfin l'**Exploradôme** de Vitry participe à l'animation du concours Faites de la science concernant trois établissements de la cordée, accueille des visites de classes et propose des ressources scientifiques aux élèves.

Maillage territorial



Au total, 4 lycées et 5 collèges sont partenaires de la cordée durant l'année 2018-2019, dont 2 lycées et 4 collèges situés dans le département du Val-de-Marne.

Actions menées

Actions auprès des lycéens

Lycées	JNCR*	Autres actions
Champlain	X	TP** à l'université pour les élèves de 1 ^{ère} S par des étudiants encadrés Conférence sur l'immunologie pour les élèves de Terminale S Prêt et financement de matériel de laboratoire Accompagnement pour des visites d'établissements de culture scientifique Accompagnement en laboratoire pour des projets comme les TPE
Louise Michel	X	Voyage au synchrotron de Grenoble 1 ^{ère} STL Cours en amphithéâtre sur la mucoviscidose et découverte de l'UPEC accompagnée par des étudiants anciens élèves des lycées
Liberté	X	Tutorat auprès des élèves de Terminale STL volontaires Cours en amphithéâtre sur la mucoviscidose et découverte de l'UPEC accompagnée par des étudiants anciens élèves des lycées
Henri Wallon	X	Visite ferme pédagogique de Grignon Cours en amphithéâtre sur la mucoviscidose et découverte de l'UPEC accompagnée par des étudiants anciens élèves des lycées

Sources : bilan d'activité 2018-2019, entretiens et atelier

*JNCR : Journée nationale des cordées de la réussite **TP : travaux pratiques

Le socle commun des actions menées auprès des lycéens consiste en leur participation à la Journée nationale des cordées de la réussite (JNCR) au profit principalement des élèves de 1^{ère}. Celle-ci s'est tenue le 17 janvier 2019 dans les locaux de la Faculté des sciences et techniques avec le programme suivant :

- Conférence « Récit du chemin tortueux qui m'a mené devant vous » par Damien Jayat, médiateur scientifique en matinée ;
- Participation des élèves à trois ateliers durant l'après-midi :
 - 1- Rencontre d'étudiants de différentes composantes et filières (10 salles, 30 étudiants, Faculté des sciences et technologie (Biologie-santé, Chimie, Math, Physique, informatique) et Médecine-Métiers de la santé ;
 - 2- Discussion par visio-conférence avec des étudiants réalisant leur année/semestre à l'étranger (Etats-Unis, Irlande, Norvège, Espagne) ;
 - 3- Visite des laboratoires de la Faculté des sciences.

Les autres actions menées auprès des lycéens diffèrent selon les attentes exprimées par les lycées, et selon les capacités de mise en œuvre par les établissements d'enseignement partenaires de la cordée. Par exemple, le tutorat étudiant n'a pas pu être mis en place dans le lycée Louise Michel au cours de l'année pour des raisons de compatibilité des emplois du temps des étudiants avec ceux du référent de cordée ; les étudiants n'ont pas non plus été en mesure d'accompagner les élèves au cours de leur voyage organisé pour la visite du synchrotron de Grenoble. En revanche, les lycéens ont été conviés pour la première fois cette année-là à la journée nationale des cordées de la réussite organisée à la Faculté des sciences de l'université. Au cours des deux années précédentes, les actions en matière d'orientation consistaient en des témoignages d'étudiants au sein du lycée.

Actions menées auprès des collégiens

Collèges	Devoirs faits	Ateliers scientifiques	TP 3ème à Champlain*	Visites sections prof. Champlain	Concours Faites de la science	Autres
Nicolas Boileau	X	X	X	X	X	
Molière	X	X	X	X	X	Visite MNHN
Willy Ronis	X	X				
Pierre Brossolette	X	X				Apprentis chercheurs
Rosa Bonheur	X	X				Conférences à distance

Sources : bilan d'activité 2018-2019, entretiens et atelier

*Par des étudiants encadrés par les enseignants des établissements

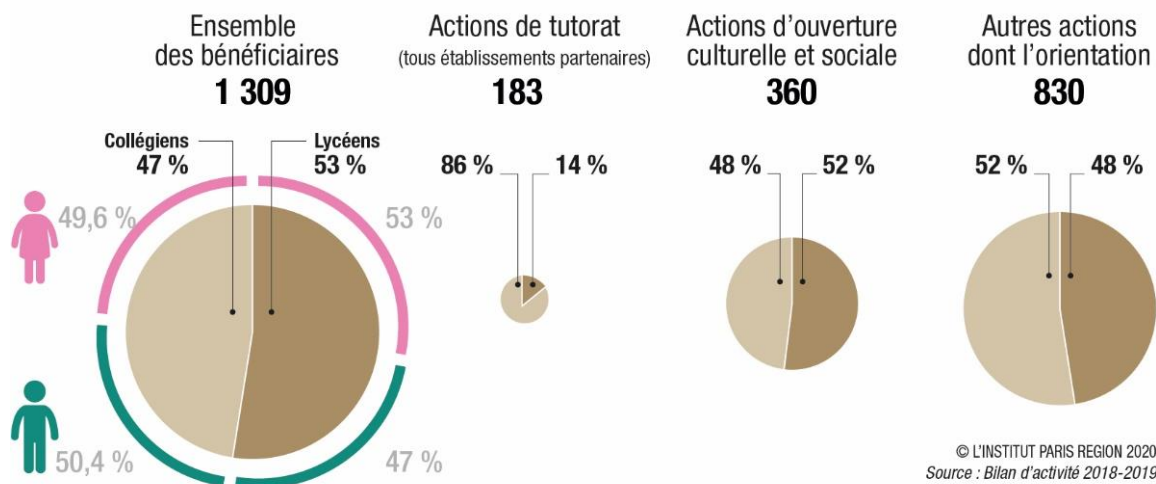
Le constat est voisin pour les actions menées auprès des collégiens. Le socle commun aux cinq collèges concernés porte sur la participation d'étudiants aux activités de soutien scolaire menées dans les établissements et l'organisation par les étudiants d'ateliers scientifiques. Pour les deux partenaires historiques de la cordée, les collèges Nicolas Boileau et Molière s'ajoute la participation à une séance de travaux pratiques dans les locaux du lycée Champlain, encadrée par les étudiants tuteurs, et la visite des sections professionnelles du lycée depuis la rentrée 2018. Les collèges participent également au concours « Faites de la science ».

Créé en en 2002, **le concours « Faites de la science »** consiste à soutenir des projets d'expériences scientifiques ou technologiques réalisés dans les classes de lycées ou de collèges. Il s'adresse aux élèves des collèges et lycées publics ou privés sous contrat, situés sur le secteur de recrutement des universités qui participent au concours.

Mise en œuvre par l'association l'Arbre des connaissances, **l'action « Apprentis Chercheurs »** permet l'accueil dans des laboratoires de recherche tout au long de l'année scolaire, de collégiens et lycéens, encadrés en binôme par des acteurs de la recherche (chercheurs, doctorants, post-doctorants, ingénieurs). Un mercredi après-midi par mois, les élèves réalisent un projet scientifique sur un sujet de recherche du laboratoire. À la fin de l'année scolaire, l'association organise un congrès des Apprentis Chercheurs au sein de chaque centre de recherche. Les adolescents y présentent leurs travaux en public et reçoivent un certificat d'initiation à la recherche.

Volume d'activité

Nombre d'élèves bénéficiaires de la cordée



Les moyens humains mobilisés ont été précisément mesurés du côté de la tête de cordée :

- 22 tuteurs étudiants ont été mobilisés pour les actions de tutorat, dont 16 filles, pour un total de 1452 heures d'intervention sur des créneaux de 3h par semaine pendant 22 semaines,
- la réalisation des travaux pratiques pour les élèves de 1^{ère} S et 3^{ème} a mobilisé 108 h d'intervention des étudiants tuteurs,
- 28 autres étudiants ont été mobilisés en plus des tuteurs pour la Journée nationale des cordées de la réussite,
- l'administration de la cordée a représenté 0,4 équivalent temps plein,
- enfin, les interventions auprès des élèves des enseignants et ingénieurs de l'université a représenté un total de 104 heures.

Calendrier de mise en œuvre et de suivi du programme en 2018-2019

Septembre 2018	Réunion de lancement de la cordée Démarrage de l'aide aux devoirs et des ateliers scientifiques dans les collèges Cours sur l'histoire de l'immunologie au lycée Champlain
Octobre 2018	Fête de la science à l'Exploradôme de Vitry-sur-Seine – Présentation du projet lauréat du concours « Faites de la science 2018 » auprès des familles
Novembre 2018	Cours en amphithéâtre sur la mucoviscidose et découverte de l'UPEC accompagnée par des étudiants (96 élèves de terminale STL des lycées Liberté, H.Wallon et L.Michel)
Janvier 2019	Démarrage de l'aide aux devoirs et des ateliers scientifiques au collège P. Brossolette* Visites du MNHN (148 élèves de 3 ^{ème} du collège Molière) Journée nationale des cordées de la réussite à l'UPEC (350 lycéens accueillis)
Avril 2019	Visite de la ferme pédagogique de Grignon (40 élèves de 1 ^{ère} S du lycée H.Wallon) Séjour de découverte scientifique à Lyon et Grenoble (22 élèves de première STL du lycée L. Michel) Forum régional du concours « Faites de la science » à l'UPEC
Mai 2019	TP au lycée Champlain pour les élèves de 3 ^{ème} des collèges Boileau et Molière TP à la faculté des sciences pour les élèves de 1 ^{ère} S du lycée Champlain Congrès des apprentis chercheurs à l'UPEC Présentation des actions de la cordée à une sénatrice irlandaise dans le cadre du « Programme d'invitation des Personnalités d'Avenir »** Fin des séances d'aide aux devoirs / ateliers scientifiques dans les collèges
Juin 2019	Forum national du concours « Faites de la science » à l'université de Lorient Soutenances de stages par les étudiants tuteurs
Juillet 2019	Réunion de bilan de la cordée pour l'année 2018-2019

*Nouvel établissement intégré à la cordée mi-septembre 2018 suite à une demande de l'inspection académique (source : Appel à projets « cordées de la réussite et parcours d'excellence en Île-de-France, Fiche bilan, année scolaire 2018-2019).

**Sur proposition du rectorat. Ce programme est porté par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Le calendrier de la cordée s'échelonne sur toute l'année scolaire, avec deux réunions de lancement et de bilan aux deux extrémités et un événement fédérateur pour les lycées au sein de la faculté des sciences à l'occasion de la journée nationale des cordées de la réussite en milieu d'année scolaire.

La mise en œuvre des actions de tutorat et leur suivi diffèrent selon les établissements secondaires partenaires concernés. Selon les tuteurs, l'information qui leur est communiquée sur les attendus des séances, le signalement des difficultés particulières à certains élèves ou le suivi de leurs acquis ne sont pas toujours suffisamment organisés par les enseignants référents des collèges. Dans l'un des établissements, les séances d'aide aux devoirs sont organisées dans le CDI et supervisées par un enseignant. D'autres élèves volontaires peuvent être accueillis en cours d'année et chaque séance est suivie d'un temps de discussion entre l'enseignant et les tuteurs. Tous les tuteurs font l'objet d'une évaluation par les enseignants des établissements d'enseignement partenaires sur la base d'une grille d'évaluation des compétences acquises. Celle-ci est prise en compte dans l'évaluation du stage par l'université.

2- Dynamique d'acteurs

Ambition(s) portée(s) par la cordée et positionnement

Les trois valeurs fondamentales portées par la cordée sont sans surprise la réduction des inégalités d'accès aux études supérieures, l'accompagnement des élèves dans leur orientation, et l'encouragement à la poursuite d'études en général.

À ces ambitions communes à de nombreuses autres cordées s'ajoutent plusieurs objectifs spécifiques ou secondaires :

- Restaurer l'attractivité des études scientifiques à l'université et contribuer à la promotion des sciences auprès des élèves.

Historiquement, la cordée « Banlieue Est : cap vers les sciences » s'est constituée dans un contexte de crise de recrutement d'étudiants à la faculté des sciences et technologies de l'université Paris Est Créteil. Il s'agissait donc également de restaurer l'attractivité des études scientifiques à l'université auprès des élèves scolarisés dans ou à proximité des quartiers prioritaires de la politique de la ville. C'est pourquoi la cordée s'appuie en partie sur des dispositifs de promotion de la science dans les collèges et lycées, comme les concours « Faites de la science » ou « C Génial » ;

- Participer à la formation des étudiants se destinant à l'enseignement.

Par le biais du tutorat étudiant et des travaux pratiques encadrés par les étudiants (sous le contrôle des enseignants de l'université pour ceux organisés à l'université, ou des enseignants des lycées pour ceux organisés dans les lycées), la cordée s'intègre à la formation universitaire des étudiants de licence qui se destinent eux-mêmes à l'enseignement. Les actions menées dans le cadre de stages, évalués et validés par l'obtention de crédits ECTS, constituent pour les étudiants volontaires une première expérience professionnelle, plus précoce que celle communément organisée au niveau master ;

- Compléter la formation des étudiants par une formation à l'orientation.

Le partenariat établi avec l'association JobIRL assure à ces mêmes étudiants une formation à la gestion de petits groupes d'élèves dans le cadre de l'aide aux devoirs, et à l'utilisation de la plateforme d'information et de mise en relation des élèves, étudiants et professionnels proposée par l'association (cf. <https://www.jobirl.com/>). La formation des enseignants ne prévoit pas de module concernant l'orientation. Or il s'agit d'une préoccupation importante pour les élèves.

Verbatim : « *Le partenariat avec JobIRL permet de mieux former les tuteurs à l'orientation avec des outils modernes et permet ainsi de donner des clefs pour aider les lycéens et collégiens à mieux choisir, réfléchir leur orientation. C'est aussi un moyen de constituer un réseau pour des jeunes qui n'en ont pas, ou encore pour les 3^{èmes} de trouver un stage dans un domaine qu'ils ne peuvent pas atteindre par manque de relations/réseau.* » Enseignant référant de la faculté des sciences et technologies, enquête en ligne, juin 2019 ;

- Sécuriser le parcours des élèves à l'entrée dans l'enseignement supérieur

La cordée participe à la sécurisation du parcours des élèves qui s'engagent dans des études supérieures, en particulier de ceux qui s'inscrivent à la faculté des sciences de l'université, qui font alors l'objet d'un suivi particulier à l'université. Plus généralement, les actions menées favorisent les échanges entre les enseignants de l'université et des établissements secondaires et participent à leur acculturation aux pratiques et attendus à l'œuvre dans leurs établissements respectifs. Ces échanges se traduisent concrètement par l'intervention d'enseignants de l'université dans les établissements secondaires, sous la forme de conférences, la participation d'enseignants du secondaire à la journée de découverte de l'université et la prise en charge, pour une part d'entre eux, de vacances à l'université ;

Le continuum entre enseignement secondaire et supérieur s'incarne dans les flux d'élèves, étudiants et enseignants entre les différents lieux où sont menées les actions, collèges, lycées et université. L'interconnexion apparaît la plus aboutie pour les collégiens des collèges Nicolas Boileau et Molière qui à la fois découvrent l'enseignement en lycée et bénéficient des soutiens et conseils d'étudiants.

Les effets systémiques poursuivis et produits par la cordée trouvent une traduction concrète dans le parcours de quelques élèves bénéficiaires devenus à leur tour étudiants tuteurs, ou encore dans celui d'une étudiante tutrice devenue référente de la cordée dans l'établissement où elle enseigne désormais.

Verbatim : « *La cordée de la réussite avec l'UPEC est une réelle chance pour l'ensemble des établissements impliqués (collèges/lycée/Université), c'est vraiment du gagnant-gagnant. Elle est un fil rouge pour les élèves ayant participé au collège, arrivant au lycée et poursuivant à l'UPEC. Elle offre de nombreuses opportunités à plusieurs égards aux lycéens qu'ils n'auraient pas sans elle. Elle facilite les interactions avec les chercheurs de l'UPEC qui acceptent volontiers d'intervenir dans des projets et d'ouvrir les portes de leur laboratoire. Elle permet une meilleure connaissance de l'UPEC et améliore son image. Nous accueillons maintenant des étudiants, ayant eux-mêmes participé à la cordée lorsqu'ils étaient au collège et au lycée.* » Enseignant référent en lycée, entretien, juin 2019.

Impacts sur l'université (Faculté des sciences et technologies)

Les principaux impacts relevés concernant la faculté des sciences « tête » de cordée font écho aux objectifs poursuivis :

- **La faculté devient plus attractive auprès des élèves de l'enseignement secondaire** : elle a enregistré en 2018-2019 une augmentation de 30% du nombre d'inscriptions, soit 300 étudiants supplémentaires ;
- Les étudiants sont mieux préparés aux concours et à l'exercice de leur métier, ils acquièrent davantage d'autonomie ;
- Les enseignants repèrent les bénéficiaires de la cordée inscrits dans la faculté de façon à continuer à les accompagner, et si possible les recruter à leur tour comme tuteurs ;

Verbatim : « Avant on disait « la faculté ce n'est pas pour vous ». Maintenant plus du tout, c'est une orientation comme les autres. » Enseignante référente, réunion de bilan de la cordée, juillet 2019.

« *C'est vrai que l'université n'avait pas bonne réputation ; l'image s'est clairement améliorée grâce à cette cordée. L'Upec, c'est la fac qu'on voulait éviter. La cordée a amélioré la vision que les élèves avaient de cette université.* » Enseignant référent en lycée, entretien, juin 2019.

Impacts sur les lycées sources

Les enquêtes en ligne réalisées auprès des établissements d'enseignement partenaires font ressortir de manière très consensuelle pour cette cordée l'importance de la mise à disposition d'outils d'aide à l'orientation des élèves. « *Pour la journée nationale des cordées on est de très nombreux enseignants à y aller de différentes matières, et on est tous toujours ravis d'y aller. Ça permet de découvrir l'UPEC, les formations associées. Du côté enseignant ça apporte plein de choses, ça permet également de nous former sur l'orientation de nos élèves ; avec la disparition des CoPsy c'est à nous de gérer quasiment intégralement, donc c'est un vrai plus.* » Enseignant référent d'un établissement source, réunion de bilan de la cordée, juillet 2019.

L'attractivité des établissements concernés auprès des familles est également citée par deux des trois lycées partenaires répondant à l'enquête.

D'autres impacts sont jugés très importants par l'un ou l'autre des deux lycées répondants : l'évolution des pratiques pédagogiques dans l'établissement, l'amélioration du climat scolaire et l'attractivité de l'établissement auprès des enseignants et des autres personnels. « *Vis-à-vis du climat scolaire les élèves sont contents parce qu'ils ont le sentiment qu'on fait plein de choses pour eux, ils rencontrent des gens, ils visitent des endroits qu'ils n'auraient pas pu visiter avec leurs parents.* » Enseignant référent d'un établissement source, réunion de bilan de la cordée, juillet 2019.

3- Efficacité du recrutement et impact des cordées pour les élèves bénéficiaires

Recrutement des collèges et lycées

Le recrutement des collèges et lycées repose principalement sur des relations interpersonnelles nouées à l'occasion de rencontres. Le collège Rosa Bonheur a intégré la cordée du fait de l'affectation dans l'établissement d'une ancienne tutrice de la cordée devenue référente. Une partie des recrutements sont à l'initiative des représentants du rectorat (inspection académique).

Le critère de proximité (relative) prévaut pour les deux lycées du Val-de-Marne situés dans l'aire de recrutement de l'université ; les deux lycées de Seine-Saint-Denis partenaires de la cordée se caractérisent par un public d'élèves plus défavorisé.

Indicateurs sociaux des lycées partenaires de la cordée

	LEGT Champlain	LPO L. Michel	LEGT H. Wallon	LPO Liberté
% de boursiers	16,4 %	33,5 %	51 %	55,8 %
% de résidents en QPV	15,3 %	23,2 %	81,3 %	48,9 %
IPS moyen	110,5	99,9	79,2	79,2

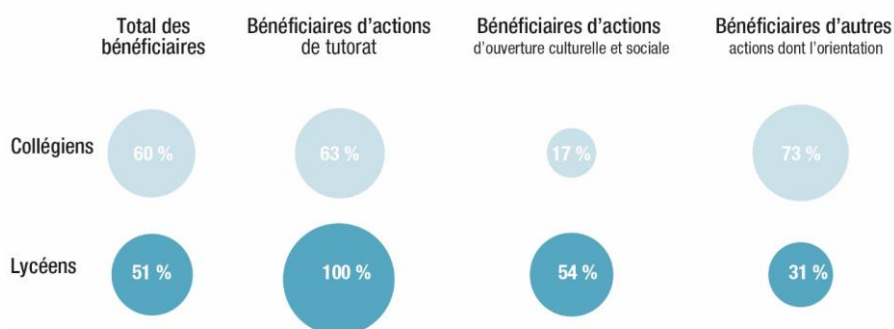
Sources : rectorats de Créteil, Paris et Versailles, extractions APAE, année 2018-2019 pour la proportion de boursiers et l'indice de position sociale, année 2017-2018 pour la proportion d'élèves issus des territoires de la politique de la ville

Recrutement des élèves

Le recrutement des élèves dans les deux lycées répondants à l'enquête en ligne s'effectue par les équipes pédagogiques à partir des critères établis par l'université. Cependant, la cordée repose sur un fonctionnement par classe entière qui ne permet pas de cibler des élèves en particulier. Certaines actions portent sur une seule classe, comme le tutorat des élèves de 1^{ère} technologique au lycée Louise Michel, tous issus des territoires de la politique de la ville. Dans le lycée Champlain, les classes concernées par les actions de la cordée sont socialement plus mixtes. Une partie des élèves sont originaires des deux collèges partenaires de la cordée classés en éducation prioritaire : ceux-là font l'objet d'une attention toute particulière au lycée.

La moitié des lycéens bénéficiaires de la cordée résident dans un quartier prioritaire de la politique de la ville d'après le bilan effectué sur une base déclarative par les établissements secondaires pour l'année observée. Cette proportion varie sensiblement selon le type d'actions menées : de 100 % pour les actions de tutorat, à 54 % pour les actions d'ouverture culturelle et sociale et 31 % pour les autres actions. On peut y voir la conséquence de l'ouverture à l'ensemble des élèves des lycées partenaires des actions relatives à l'orientation menées à l'occasion de la journée nationale des cordées de la réussite.

Proportion d'élèves bénéficiaires issus des territoires de la politique de la ville



© L'INSTITUT PARIS REGION 2020
Source : Bilan d'activité 2018-2019



Beaucoup d'enseignants souhaitent ne pas discriminer les bénéficiaires des actions selon le seul critère de l'adresse, jugé trop restrictif, éloigné des réalités sociales des élèves et des objectifs universels du service éducatif.

Verbatim : « Globalement on a un pourcentage (d'élèves défavorisés) moins élevé que dans les collèges sources mais tout de même 6 ou 7 élèves dans chaque classe de seconde susceptibles de rentrer dans les critères : cela regroupe un nombre important d'élèves, donc faire une sélection quand on veut les emmener en sortie n'est pas gérable. » Enseignant référent de lycée, réunion de bilan de la cordée, juillet 2019.

Impacts sur les élèves

Pour les élèves bénéficiaires, deux impacts ressortent comme très importants de manière très consensuelle : la motivation et la confiance en soi.

« Pour les élèves, (le principal impact observé concerne) la confiance. Je sais que certains élèves étaient un peu intimidés. Moi j'avais le cas d'un élève comme ça, et progressivement dans un groupe plus restreint (notre intervention) développe une confiance. En classe il avait tendance à rester un peu replié sur lui-même. On essayait de le faire sortir de son cocon et puis petit à petit il a trouvé un plaisir à la participation. »

« Pour le dispositif Devoirs faits je sais qu'ils posaient des questions qu'ils ne poseraient pas en cours à cause du regard des autres etc... Là il y avait un petit groupe donc c'était plus facile de poser des questions quelle que soit la matière. » Etudiants tuteurs, Réunion de bilan de la cordée, juillet 2019.

Un troisième impact semble largement partagé : la connaissance des parcours d'études. Les étudiants tuteurs font état de nombreuses sollicitations des élèves à ce sujet et souhaiteraient consacrer davantage de temps à cette dimension de leur intervention, en accord avec les établissements qui les accueillent. « Pour moi c'est un régal et pour les élèves c'est une chance. Ils sont unanimes, il n'y en a pas un qui ne me dit pas (enfin pas sur le moment mais après coup) « merci madame, grâce à vous (pas moi personnellement) on a pu voir la faculté » ou au contraire « bah moi je déteste ça au final je vais m'orienter ailleurs. » Ça ne peut être que positif. » Enseignante référente de lycée, entretien, juillet 2019.

Une série d'autres impacts sont également cités parmi ceux proposés dans l'enquête en ligne, auxquels une partie des établissements parties prenantes de la cordée accordent une importance très forte : la culture générale et le savoir-être pour l'établissement universitaire, l'assiduité en cours pour un des deux lycées répondants. D'autres enfin sont proposés qui n'avaient pas été anticipés dans le questionnaire d'enquête : le développement de l'ambition des élèves, la maîtrise de la démarche scientifique et l'acquisition de compétences transversales (université), la valorisation de la filière technologique auprès des élèves, la cohésion de classe et la confiance en la poursuite d'études supérieures (lycées).



©Jason Nende Nzanzu



©Jason Nende Nzanzu

Outils de suivi et d'évaluation des actions

Au niveau de l'université, la dernière évaluation de la cordée réalisée date de 2017 sous la forme d'une auto-évaluation. Celle-ci a débouché sur la mise en place d'un partenariat avec JobIRL au profit des élèves bénéficiaires. Chaque année, une enquête de satisfaction est réalisée auprès des élèves bénéficiaires d'actions de tutorat. En revanche, la notification très tardive de la date des journées nationales des cordées en 2019 n'a pas rendu possible la réalisation d'une enquête de satisfaction auprès des élèves venus découvrir l'université. La charge de travail des responsables en fin d'année n'a pas rendu possible non plus la réalisation d'une enquête de satisfaction auprès des étudiants tuteurs et des élèves tutorés (?).

Un processus permanent d'échanges bilatéraux avec les référents dans les établissements et la réunion de bilan de fin d'année permettent néanmoins une évolution en continu des actions pour s'adapter aux attentes et contraintes des différents établissements d'enseignement partenaires. Tous les référents de la cordée sont invités à formuler des propositions au cours de la réunion de bilan en fin d'année scolaire. Les demandes exprimées portent beaucoup sur le développement des interventions des étudiants auprès des élèves : organisation de rencontres, ateliers scientifiques, présentation des projets des étudiants, présence des étudiants durant les séances de travaux pratiques.

Le suivi des élèves ayant bénéficié de la cordée n'est que très partiellement assuré dans les établissements sources faute d'outil disponible. Le lien collège-lycée est difficile à connaître, de même que le lien lycée-université. Pour des raisons de confidentialité, le nom des élèves n'apparaît pas sur la plateforme Parcoursup. L'information sur le lycée d'origine des nouveaux entrants en première année de licence n'est disponible que tardivement, fin novembre, et demeure très difficile à obtenir. Les filières technologiques semblent un peu plus faciles à suivre que les filières générales, en partie parce qu'elles constituent de plus petites promotions. Les élèves donnent d'eux-mêmes de leurs nouvelles.

Une grille d'évaluation des tuteurs co-construite en partenariat avec le collège Rosa Bonheur a été renseignée par les enseignants des collèges et lycées sources pour la 1^{ère} fois en 2019.



©Jason Nende Nzanzu

Conclusion

Points forts de la cordée

L'enquête en ligne, les entretiens et les débats organisés à l'occasion de la réunion de bilan de la cordée en fin d'année scolaire ont fait ressortir de nombreux points forts de la cordée « Banlieue Est, cap vers les sciences », classés dans le tableau suivant selon les principaux bénéficiaires.

Elèves	<ul style="list-style-type: none"> * Un recrutement satisfaisant en termes de caractéristiques sociales des élèves * La présence régulière d'étudiants auprès des élèves, des aides à l'orientation * Le grand nombre d'élèves bénéficiaires des actions collectives mises en œuvre * Des impacts sur les élèves en termes de curiosité scientifique, grâce à une diversité d'opportunités offerte pour découvrir les sciences et les scientifiques * La forte appétence des élèves pour les échanges avec des étudiants * Des actions déployées en grande partie durant les heures de cours, qui éradiquent le risque d'absentéisme et garantit l'efficacité des actions * Une sécurisation des parcours des élèves s'inscrivant à la Faculté des sciences
Collèges et lycées	<ul style="list-style-type: none"> * Un recrutement satisfaisant en termes de caractéristiques sociales des élèves ; en lien avec les parcours des élèves pour une partie des établissements * La diversification des pratiques pédagogiques * Le prêt et le financement de matériel de laboratoire * La mise à disposition d'outils permettant l'organisation d'actions à distance comme les robots de télé présence ou dans les locaux de l'université (casques de réalité virtuelle et équipements du Fabuval géré par le bureau des élèves). Ces équipements offrent le double avantage d'un fort impact sur le public scolaire d'une part, et d'autre part d'un déploiement facilité dans des établissements secondaires éloignés * Des actions déployées en grande partie durant les heures de cours, qui minimisent le sentiment de non reconnaissance de l'engagement des enseignants * L'amélioration du climat scolaire et l'attractivité des établissements auprès des familles
Tuteurs	<ul style="list-style-type: none"> * La possibilité offerte aux étudiants tuteurs de « mettre un pied dans l'enseignement », avec une formation aux problématiques et outils de l'orientation * Des gains en termes d'autonomie des étudiants
Université	<ul style="list-style-type: none"> * L'attractivité de l'université auprès des lycéens et des études scientifiques à l'université * La participation de la cordée aux réunions du groupe d'ouverture sociale de la Conférence des grandes écoles qui favorise les échanges de bonnes pratiques entre cordées
Ensemble des partenaires	<ul style="list-style-type: none"> * La forte culture de dialogue et de concertation entre les parties prenantes, y compris les tuteurs, et un climat de confiance propice à l'introduction en continu d'actions d'amélioration * La capacité de la cordée à diversifier ses actions pour répondre aux attentes des collèges et lycées et des élèves, le partenariat avec JobIRL * La mise en lumière de la cordée auprès des familles et des collectivités à l'occasion de la Fête de la science et du congrès des Apprentis-chercheurs et à l'international, notamment à l'occasion de la visite d'une sénatrice irlandaise et lors de la Fête de la science * Un effort d'évaluation des actions menées

Difficultés rencontrées

Néanmoins, des difficultés sont également pointées, classées dans le tableau suivant selon deux axes : l'administration de la cordée, qui rassemble le plus grand nombre de difficultés, et la mise en œuvre des actions. En outre, les changements de poste du référent de la cordée et d'un enseignant-chercheur également impliqué annoncés lors de la réunion de bilan en juillet 2019, représentent un facteur de risque pour la cordée. Ces départs sont néanmoins anticipés : le référent demeurera référent pour l'année 2019-2020, et l'enseignante référente de la cordée au lycée Liberté a été recrutée sur le poste libéré par le second enseignant-chercheur.

Administration de la cordée	<ul style="list-style-type: none"> * Double saisie obligatoire des demandes de financement sur le portail de la DRJSCS et le portail du rectorat * Identification du nombre des bénéficiaires issus des territoires de la politique de la ville et pertinence de ce critère * Evaluation de la pertinence de la demande faute de transparence sur les critères d'appréciation appliqués par les financeurs * Effets frontières des limites académiques pour les deux lycées situés en Seine-Saint-Denis pour l'accès à des financements * Concentration des budgets de l'accompagnement éducatif (budget du ministère de l'Education nationale) sur le dispositif « Devoirs faits » au détriment d'autres initiatives, comme le concours « Faites de la science », dont le nombre de participants est en baisse sensible * Gestion des calendriers et notification trop tardive de la date des journées nationales * Manque de reconnaissance administrative et pécuniaire pour organiser et gérer les actions à l'université et dans une partie des établissements secondaires * Manque de motivation des enseignants pour participer aux actions compte tenu de ce contexte * Manque de ressources humaines * Suivi des parcours des élèves « à la main » faute d'outil disponible * Dialogue parfois difficile avec les enseignants responsables des autres domaines disciplinaires de la faculté pour étendre le tutorat étudiant
Mise en œuvre des actions	<ul style="list-style-type: none"> * Temps de trajet entre les établissements, notamment pour les deux lycées de Seine-Saint-Denis et le collège Rosa Bonheur situé en zone rurale * Nombre limité d'étudiants tuteurs * Manque d'information des étudiants tuteurs de la part des enseignants dans certains établissements secondaires * Réticences des enseignants des collèges et lycées à se saisir des outils rendant possibles des actions à distance * Contexte perturbé : mise en place de la réforme du lycée, évaluation de l'université, construction d'une nouvelle formation à l'université, augmentation du nombre d'inscrits à l'université

« Actuellement, ni le coordinateur ni les autres professeurs impliqués au lycée ne sont rémunérés pour le temps passé. Chacun accepte de donner quelques heures au dispositif parce que motivé et convaincu de l'intérêt pour les élèves mais la situation atteint ses limites. L'absence de toute directive en la matière est un facteur de démotivation par ailleurs. Des actions, comme le tutorat ou des ateliers scientifiques (dans la continuité du collège), n'ont pas encore pu être implantées. Ce n'est pas par manque de volonté, c'est plutôt par manque de ressources humaines. Par ailleurs, d'autres actions innovantes risquent de s'arrêter si un ou deux collègues sortent du dispositif. » Enseignant référent de lycée, enquête en ligne, juin 2019.

Pistes d'amélioration débattues

Des pistes d'amélioration sont dégagées par les parties prenantes de la cordée, classées selon les mêmes axes, à savoir l'administration du programme et la mise en œuvre des actions dans le tableau suivant.

Administration de la cordée	<ul style="list-style-type: none"> * Améliorer la gestion prévisionnelle des actions (prévoir à l'avance la date des journées nationales des cordées) * Clarifier la responsabilité des différents établissements partenaires pour le suivi des indicateurs (« Qui fait quoi ») et le dépôt des demandes de financement * Faciliter le renouvellement de la labellisation avec une procédure de dépôt des demandes de financement sur une plateforme unique * Reconnaître concrètement l'engagement des enseignants dans la gestion des actions menées, dans les collèges et lycées et à l'université * Améliorer le suivi des élèves * Ré-initier les démarches d'évaluation * Mettre au point un outil permettant aux tuteurs d'auto-évaluer leurs actions, * Répéter les enquêtes de satisfaction auprès des élèves et des étudiants réalisées les années antérieures
Mise en œuvre des actions	<ul style="list-style-type: none"> * Augmenter le nombre d'étudiants tuteurs * Développer les échanges entre collégiens, lycéens et étudiants * Améliorer l'encadrement des étudiants tuteurs par les enseignants des collèges et lycées * Accorder plus de souplesse dans la sélection des bénéficiaires * Développer les actions à distance en utilisant les outils numériques existants * Confier aux étudiants tuteurs l'organisation de modules relatifs à l'orientation * Développer de nouveaux partenariats avec des établissements de culture scientifique * Tirer parti des équipements mis à disposition par l'université

Certaines des pistes évoquées sont déjà mises en œuvre : des contacts ont été pris notamment avec la Cité des sciences et de l'industrie pour nouer un partenariat.

La qualité du dialogue entre toutes les parties prenantes en réunion de bilan de fin d'année est particulièrement propice à l'expression d'un diagnostic partagé, et à la recherche d'axes d'amélioration. De fait, le programme de la cordée est évolutif et en perpétuelle recherche d'améliorations. Il tient compte des remarques formulées par les participants : par exemple les besoins exprimés en matière de disponibilité d'étudiants tuteurs pour mener ou accompagner les actions sont bien pris en compte dans les perspectives de développement de la cordée sur de nouvelles spécialités disciplinaires (mathématiques et sciences de l'ingénieur) ; les collèges et lycées sont invités à décaler les sorties prévues avec les élèves à partir du mois d'avril pour rendre possible un encadrement par les étudiants ; une réflexion sera engagée sur une auto-évaluation par les étudiants des actions menées auprès des élèves.

Le programme exploite également de façon positive les opportunités offertes par le contexte (Fête de la science, concours « Faites de la science », dispositif des Apprentis-chercheurs, visite d'une sénatrice irlandaise dans le cadre du « Programme d'invitation des Personnalités d'Avenir », etc) ou par d'autres programmes encourageant la poursuite d'études (partenariat avec JobIrl).

Sources

<http://sciences-tech.u-pec.fr/la-faculte/cordees-de-la-reussite/cordee-banlieue-est-cap-vers-les-sciences-548129.kjsp>

Entretien avec Christophe Morin, Vice-Doyen à la pédagogie, Responsable de la Cordée de la Réussite « Banlieue Est : cap vers les sciences », Université Paris Est Créteil, UFR des Sciences et technologies, le 8 juillet 2019

Entretien avec Maxime Treiber, Professeur de SVT au lycée Champlain, référent de la cordée, le 26 juin 2019

Entretien avec Estelle Guillaumet, Professeur de SVT au lycée Louise Michel, référente de la cordée, le 3 juillet 2019

Projet d'établissement du lycée Champlain

Rapports de stages des étudiants tuteurs

Enquêtes auprès des établissements (UPEC, lycée Louise Michel, lycée Champlain)

Programme de la journée nationale des cordées de la réussite du 17 janvier 2019

Bilan d'activités, année 2017-2018

Bilan d'activités, année 2018-2019

Articles The Conversation :

- Les cordées de la réussite : une ouverture du secondaire sur le supérieur... et réciproquement, Christophe Morin, Nicolas Dubois, UPEC, 3 avril 2017
- Quand la cordée de la réussite « Banlieue est » collabore avec un programme d'Harvard, Christophe Morin, UPEC, Maud-Emmanuelle Gilles, Harvard University, 31 août 2017
- Parcoursup et Cordées de la réussite : le cas de l'UPEC, Christophe Morin, Nicolas Dubois, UPEC, 14 février 2018

Réunion de bilan et atelier d'évaluation du 8 juillet 2019

Annexe 2

Monographie de la cordée « Séminaire Lycées »
portée par l'Université Paris-Saclay

Introduction

Lancées le 18 novembre 2008 dans le cadre de la dynamique « Espoir-Banlieue », les cordées de la réussite constituent des réseaux de solidarité entre un établissement d'enseignement supérieur et un ou plusieurs établissements d'enseignement secondaire, dans l'objectif d'introduire davantage d'équité dans la poursuite d'études supérieures. Elles visent en priorité les élèves dont le contexte socio-économique, culturel ou géographique peut constituer un frein à la poursuite d'études, notamment dans les quartiers en politique de la ville et les espaces ruraux.

1- La cordée mutualisée Paris-Saclay

1.1 Description de la cordée mutualisée Paris-Saclay

Historique de la cordée

La cordée mutualisée Paris-Saclay est née en 2016 au moment de la constitution de l'université Paris-Saclay sous la forme d'une communauté d'universités et d'établissements (Comue) regroupant plusieurs universités et grandes écoles, ainsi que des organismes de recherche. Une convention cadre a été alors signée pour coordonner une partie des cordées mises en œuvre par les établissements membres de la Comue. En effet, plusieurs cordées portées par l'École polytechnique et HEC n'ont pas été incluses dans la cordée mutualisée, soit parce qu'elles n'étaient pas encore labélisées, soit parce qu'elles intervenaient auprès d'établissements extérieurs au territoire de Saclay.

Les objectifs de la cordée mutualisée étaient à la fois de mettre à plat les cordées existantes au niveau de la Comue, avec l'élaboration notamment d'un maillage territorial, de renforcer la dynamique partenariale, favoriser les échanges de bonnes pratiques, et produire ensemble de la connaissance sur le territoire, le suivi des projets, et leur évaluation.

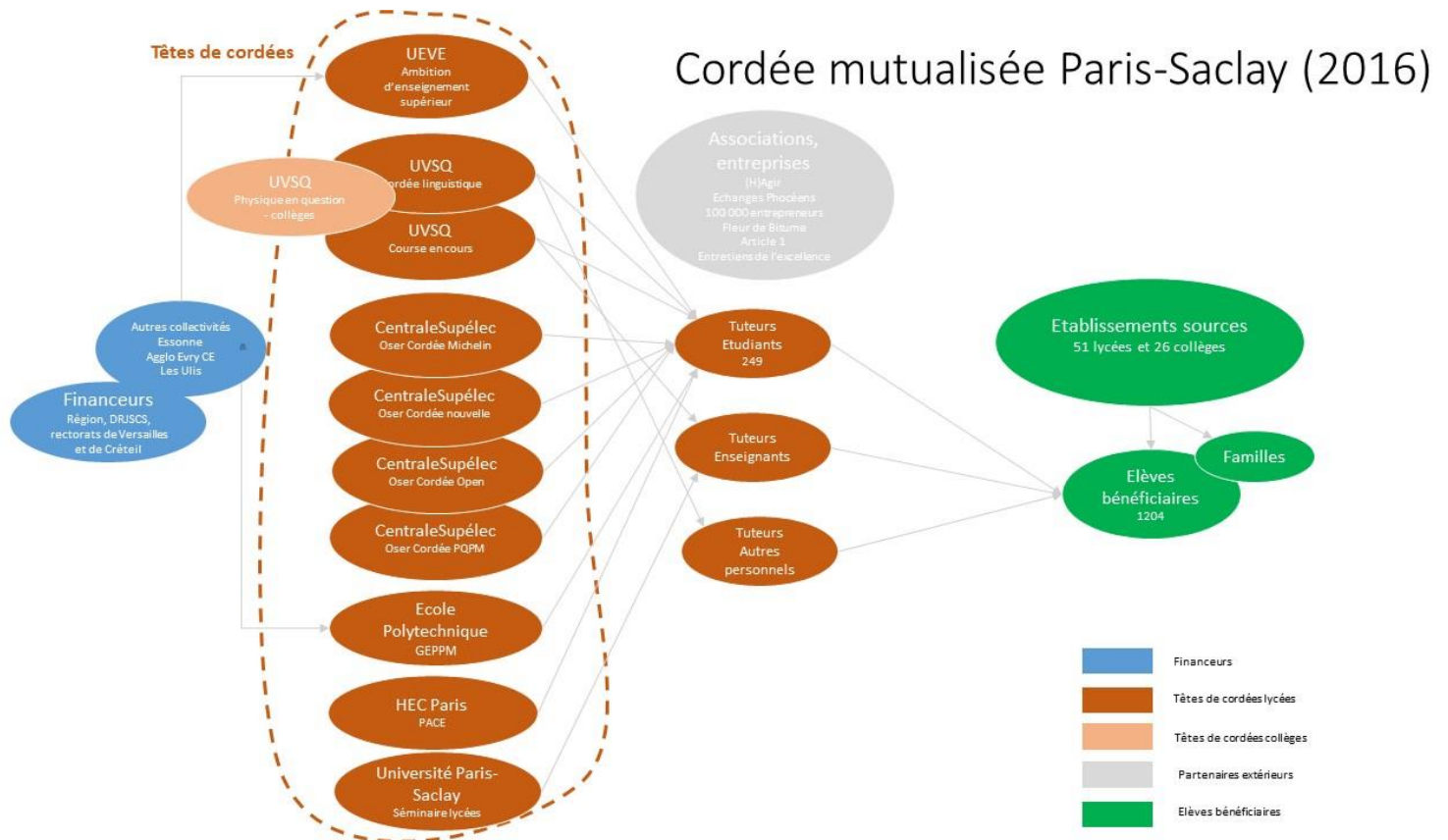
La coordination des membres de la cordée mutualisée prend la forme d'un groupe de travail rassemblant les référents de cordées des établissements concernés environ tous les deux mois. Outre le système d'information géographique, la mutualisation des ressources se traduit par plusieurs actions communes :

- La mise en place d'une formation commune des tuteurs,
- L'organisation mutualisée de la Journée nationale des cordées de la réussite,
- La mise au point d'une demande globale de financement auprès du Commissariat général à l'égalité des territoires au titre de la politique de la ville pour l'ensemble des cordées Paris-Saclay,
- La création d'une nouvelle cordée, « séminaire lycées », portée directement par l'université Paris-Saclay.

La création de l'Institut polytechnique de Paris durant l'année universitaire 2018-2019, qui quitte l'université Paris-Saclay, a modifié le périmètre de la cordée mutualisée à la rentrée 2019. L'École polytechnique et HEC Paris n'en sont plus membres, tandis qu'AgroParisTech intègre officiellement la cordée mutualisée avec la cordée « Oui, nous le pouvons ».

L'école a déjà participé à deux actions mutualisées durant l'année universitaire 2018-2019 : la journée de formation des tuteurs étudiants et la journée nationale des cordées de la réussite.

Parties prenantes de la cordée



Sur le schéma ci-dessus sont représentées par des bulles les grandes catégories d'acteurs qui participent à la mise en œuvre de la cordée.

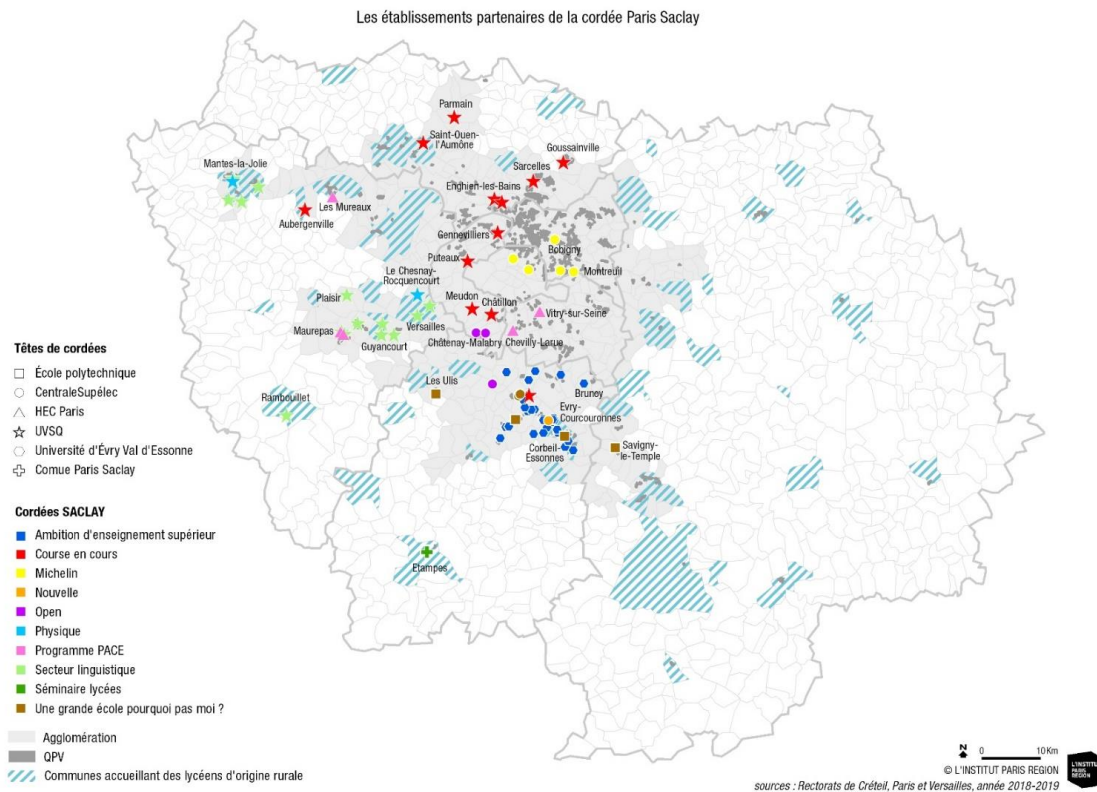
Les **financeurs**, Région, Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS), et Rectorat de Versailles travaillent avec les établissements d'enseignement supérieur sur le choix des établissements sources partenaires, le financement et le bilan des actions. Certaines cordées bénéficient d'autres financements publics : du Rectorat de Créteil pour la cordée « HEC PACE », du département de l'Essonne et de la Communauté d'agglomération d'Evry Centre Essonne pour la cordée « Ambition d'études supérieures » portée par l'université d'Evry, et de la ville des Ulis pour la cordée « Une grande école, pourquoi pas moi ? » portée par l'Ecole polytechnique.

Les **établissements d'enseignement supérieur** « têtes » de cordée participent au recrutement des **lycées et collèges** partenaires, établissent avec eux un programme d'actions au profit de leurs élèves, le calendrier de mise en œuvre ainsi que le bilan annuel des actions menées. Ils recrutent également des **tuteurs** parmi leurs étudiants, les forment, les encadrent au cours de l'année et évaluent leurs actions. Les cordées de l'école CentraleSupélec ne sont pas directement portées par l'école mais par une association étudiante (Oser).

Des **associations** étudiantes et/ou investies dans l'action éducative sont mises à contribution pour des interventions auprès des élèves ou la mise à disposition d'outils pédagogiques. Des partenariats peuvent aussi être initiés avec d'autres institutions pour la mise en œuvre des actions.

Les **collèges et lycées**, où sont scolarisés les élèves bénéficiaires entretiennent un lien direct avec les **élèves** bénéficiaires de la cordée.

Maillage territorial



Durant l'année universitaire 2018-2019, 76 établissements d'enseignement secondaire étaient partenaires de la cordée mutualisée, dont 52 lycées et 24 collèges répartis dans 49 communes franciliennes. Parmi eux, 8 sont partenaires de deux cordées de la cordée mutualisée. Tous les départements de la région sont concernés mais le nombre d'établissements secondaires partenaires reste limité dans les académies de Paris et de Créteil¹⁵.

¹⁵ Ces chiffres issus des tableaux récapitulatifs émanant des rectorats diffèrent de ceux inscrits dans le bilan d'activité de la cordée, en raison des mouvements d'entrée et de sortie d'établissement en début d'année scolaire. Le rapport d'activité de la cordée pour l'année 2018-2019 comptabilise 51 lycées et 26 collèges répartis dans 54 communes.

Actions menées

Principales actions menées auprès des élèves

Cordée	Établissement porteur	Principales actions menées		
		JNCR*	Formation tuteurs	Autres
Ambition d'études supérieures	Université d'Evry Val d'Essonne	X	X	Tutorat individuel Accès à la Bibliothèque universitaire Ateliers de découverte des formations et des métiers Visites culturelles
Cordée linguistique	Université de Versailles Saint-Quentin	X	X	Tutorat collectif pendant les vacances d'hiver et de printemps Découverte de l'université et des ressources numériques
Course en cours	Université de Versailles Saint-Quentin	X	X	Conception collective d'une mini formule 1 Participation à un concours du prototype réalisé
La physique en question	Université de Versailles Saint-Quentin	X	X	Echanges scientifiques autour de questions de physique entre collégiens de 3 ^{ème} et étudiants de L3
Oser, Ouverture sociale pour l'égalité et la réussite	Ecole CentraleSupélec	X	X	Tutorat hebdomadaire Stage artistique Ateliers de découverte des formations et des métiers Visites culturelles
Une grande école, pourquoi pas moi ?	Ecole polytechnique	X	X	Tutorat collectif hebdomadaire sur le campus de l'école Ateliers de découverte des formations et des métiers Visites culturelles durant les weekends et les vacances scolaires
Programme PACE HEC	HEC Paris		X	Tutorat collectif hebdomadaire sur le campus de l'école Ateliers de découverte des formations et des métiers Visites culturelles
Séminaire Lycées	Université Paris Saclay			Formation de formateurs pour l'accompagnement à l'orientation dans un lycée de zone rurale

Sources : Livret de présentation de la cordée, année universitaire 2018-2019.

* JNCR : Journée nationale des cordées de la réussite

Deux actions mutualisées ont mobilisé l'ensemble des cordées à l'exception de la cordée « Séminaire Lycées » en 2018-2019, mais y compris la cordée « Oui, nous le pouvons » de l'école AgroParisTech :

- La journée de formation des tuteurs et tutrices organisée dans les locaux de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines le jeudi 29 novembre 2018 après-midi. Elle s'est appuyée sur la présentation d'outils : favoriser la confiance et l'estime de soi des tutorés, dispositif de e-learning et « sphère Whaller » (réseau social privé), et la participation à deux ateliers choisis parmi six propositions au total : comment traiter un sujet d'actualité, travailler la mémoire, communiquer à l'oral, organiser une séance de tutorat, gérer le stress et travailler en groupe. Cette formation a rassemblé près de 80 tuteurs étudiants en provenance de tous les établissements de la cordée mutualisée et de l'école AgroParisTech.

- La journée nationale des cordées de la réussite organisée dans les locaux de l'école CentraleSupélec le samedi 26 janvier après-midi. Les élèves inscrits ont pu assister à trois modules choisis parmi quatre conférences concernant les études : études en alternance, les filières sélectives et les grandes écoles, le cursus universitaire, les formations courtes ; et 11 ateliers métiers : santé, journalisme et communication, banque-finance, informatique, numérique et nouvelles technologies, métiers de la recherche, métiers de l'enseignement, métiers de la culture et de l'art, armée-police, sciences humaines et sociales et humanitaire. Plus de 300 élèves en provenance des différentes cordées ont participé à l'événement. Les plus représentés étaient des élèves de niveau troisième et première.

Volume d'activité

Cordée mutualisée Paris-Saclay :

Au total 1204 élèves des lycées et collèges ont bénéficié des actions de la cordée mutualisée Paris-Saclay.

249 tuteurs se sont mobilisés pour la mise œuvre des actions, dont 245 tuteurs étudiants.

Cordée Séminaire Lycées

La cordée « Séminaire Lycées » portée par l'université Paris-Saclay a mobilisé quatre enseignants formés dans le lycée Geoffroy Saint-Hilaire d'Etampes. Les actions menées ont concerné 48 élèves durant l'année, dont 36 élèves de terminale et 16 élèves de première.

Formation des formateurs : 50 heures réparties en 3 sessions

Vacations des 4 enseignants : 48 heures

Coordination de la cordée : 0,3 ETP répartis entre l'université Paris-Saclay, l'université de Lyon 3 et l'université Paris Sud.

©Olivier Mandon_Institut Paris Region

Outils de suivi et d'évaluation des actions

À l'échelle de la cordée mutualisée, les deux actions collectives font également l'objet d'enquêtes de satisfaction auprès des bénéficiaires, dont les résultats sont consignés dans un bilan.

- La journée de formation des tuteurs et tutrices du 29 novembre 2018 a rassemblé 78 étudiants tuteurs tous établissements confondus. Parmi eux, 28 % se sont déclarés très satisfaits de l'action et 67 % satisfaits. Les réponses au questionnaire de satisfaction mettent en avant des gains en termes de confiance en soi, d'assurance et d'aisance pour la mise en œuvre des séances de tutorat. L'intérêt de pouvoir rencontrer et échanger avec les autres tuteurs a également été souligné. Les ateliers « Prise de parole » (32 % des répondants) et travail en groupe (23 %) ont été les plus appréciés. Les retours qualitatifs font ressortir des attentes en termes de contenus (« se comporter avec les tutorés », utilité pratique des contenus), d'animation (interactions, présence d'anciens tuteurs) et d'organisation ;
- Un questionnaire de satisfaction a été élaboré pour les élèves participant à la journée nationale des cordées de la réussite organisée par l'association Oser dans les locaux de l'école CentraleSupélec le 26 janvier 2019. Cependant, il semble que les organisateurs aient rencontré des difficultés lors de la passation de l'enquête car le bilan joint au rapport d'activité 2018-2019 de la cordée mutualisée repose essentiellement sur les inscriptions enregistrées (répartition des élèves par niveau d'études, établissements têtes de cordées, conférences études et ateliers métiers proposés).

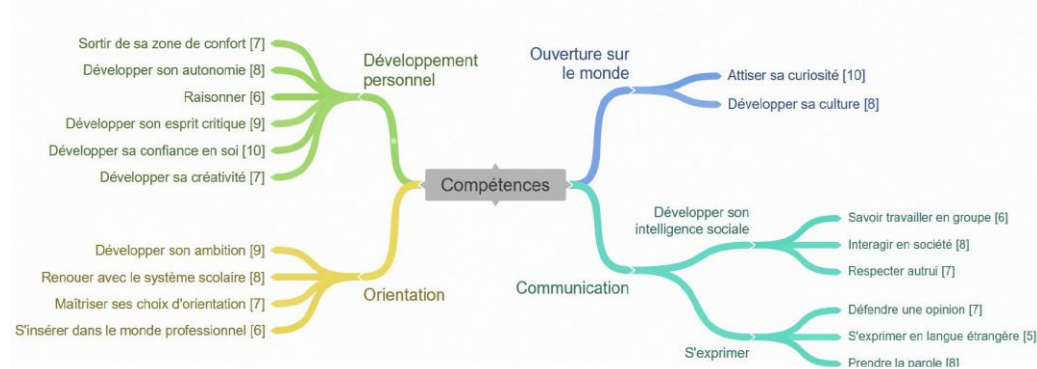
Presque toutes les cordées membres de la cordée mutualisée déclarent réaliser des enquêtes de satisfaction auprès des élèves tutorés et la plupart également auprès des tuteurs (hormis « Une grande école, pourquoi pas moi » de l'école Polytechnique et HEC PACE).

Des évaluations ont déjà été menées pour deux cordées : la cordée HEC PACE en 2015 et la cordée « Une grande école, pourquoi pas moi » en 2018. L'évaluation de cordée « Une grande école, pourquoi pas moi » a reposé sur une enquête en ligne auprès de toutes les générations bénéficiaires du programme depuis sa création en 2006. Très élevé parmi les élèves en cours de programme (79 %), le taux de réponse à l'enquête s'établit à 26 % pour les « anciens ». Les questionnaires incluent un socle commun de questions à ces deux populations visant à mesurer l'impact du programme sur le choix d'orientation, l'ouverture culturelle, l'acquisition de compétences transversales et la réussite scolaire (avec la mention au bac pour les anciens).

L'enquête fait ressortir un impact positif de la cordée, plus limité pour la réussite scolaire que pour les autres domaines. D'autres questions ne s'adressent qu'à l'une d'elle : appréciation des actions menées pour les élèves en cours de programme et poursuite d'études ou insertion professionnelle pour les anciens élèves accompagnés. Des témoignages souvent enthousiastes ont été recueillis par le biais de l'enquête : « *GEPPM fut une aventure incroyable pour moi. En plus d'avoir contribué à mon choix d'orientation, ouverture culturelle, sociale, etc., j'y ai rencontré de fabuleuses personnes et scellé de belles amitiés. Ainsi, tuteurs, responsables et membres du programme forment une grande famille* ».

Les étudiants de l'association Oser de CentraleSupélec ont également mené une réflexion sur le suivi et l'évaluation des compétences acquises par les élèves tutorés dans le cadre des cordées de l'école avec l'objectif d'évaluer leur efficacité.

Propositions de compétences à évaluer dans le cadre des cordées de l'association étudiante Oser



Source : Projet associatif Oser, janvier 2019

1.2 Points forts, difficultés et pistes d'amélioration envisagées

Points forts de la cordée

L'enquête en ligne, les entretiens et les débats organisés à l'occasion de la réunion de bilan de la cordée en fin d'année scolaire ont fait ressortir quatre points forts de la cordée mutualisée Paris-Saclay :

- **l'articulation entre cordées agissant sur les mêmes territoires** : la mise à plat des réseaux d'établissements sources des différentes cordées parties prenantes a permis d'identifier des établissements surinvestis et d'autres insuffisamment couverts, et donc de répartir de façon cohérente les partenariats avec les établissements sources sur le territoire, tout en renforçant l'assise territoriale de la cordée. Les actions menées par les établissements têtes étant de nature très diversifiées, certaines cordées peuvent néanmoins continuer à coexister au sein des mêmes établissements dans la mesure où elles apparaissent très complémentaires ;
- **la dynamique d'échanges entre référents de cordées** enclenchée par la cordée mutualisée : des rencontres fréquentes et régulières des référents des cordées un peu sur le modèle du Groupe ouverture sociale de la Conférence des grandes écoles à l'échelle du territoire de Paris-Saclay, la mise en place de deux actions mutualisées en direction des étudiants tuteurs (journée de formation), et des élèves bénéficiaires (journée nationale des cordées de la réussite), avec en parallèle l'élaboration d'outils d'évaluation des actions sous la forme de questionnaires de satisfaction, et la création collective de la nouvelle cordée Séminaire Lycées en 2018. Ces échanges sont d'autant plus riches qu'à l'exception de la cordée Séminaire Lycées toutes les cordées sont très anciennes et ont donc accumulé une grande expérience. Ils ont porté durant l'année 2018-2019 sur la création d'outils communs comme une charte, un guide à l'intention des étudiants tuteurs, l'ouverture à tous les établissements de la plateforme d'e-learning mise à disposition des tuteurs étudiants par l'université d'Evry Val d'Essonne. Une réflexion s'est engagée au sein du groupe de travail sur les outils d'évaluation de l'impact des actions en termes d'amélioration des compétences des élèves ; elle a été amorcée par des travaux réalisés par les étudiants de l'association étudiante Oser de l'école CentraleSupélec qui ont été débattu en groupe de travail ;

- **les bénéfiques pour les élèves avec des actions qui peuvent être mutualisées entre les cordées**, la possibilité de découvrir un vivier d'établissements d'enseignement supérieur et une grande diversité de filières, par exemple dans le cadre de la Journée nationale des cordées de la réussite, de rencontrer à la fois des élèves et des étudiants des établissements d'enseignement partenaires de la cordée ;
- **les bénéfiques pour les étudiants tuteurs** grâce aux échanges avec des étudiants tuteurs originaires d'autres établissements rendus possibles par la journée mutualisée, à une réflexion collective et continue sur l'adaptation de cette formation à leurs besoins, et la mise à disposition d'outils via le guide des cordées et la plateforme d'e-learning ;
- **les bénéfiques pour l'Université Paris-Saclay** de faire se rencontrer et travailler ensemble tuteurs de grandes écoles et d'universités, un des enjeux de cette nouvelle université.

Le rythme des échanges au sein du groupe de travail de la cordée mutualisée facilite l'adaptation et l'amélioration en continu des actions mutualisées et permet d'aborder une diversité de sujets relatifs à la communication sur le dispositif des cordées, ou la pertinence des outils de suivi et d'évaluation des actions proposés par les différentes parties prenantes.

« La JNCR et l'action de formation des tuteurs font l'objet d'enquêtes de satisfaction. Certaines autres cordées utilisent des questionnaires de satisfaction. Paris-Saclay cherche à harmoniser les documents utilisés afin de pouvoir disposer d'une base d'informations commune. » (Référente de la cordée mutualisée Paris-Saclay)

Difficultés rencontrées

Les établissements d'enseignement partenaires de la cordée font ressortir plusieurs **freins à la mutualisation des actions entre les cordées**. Le premier réside évidemment dans la scission de l'université Paris-Saclay en deux entités distinctes qui s'est opérée durant l'année universitaire 2018-2019 avec la création de l'Institut polytechnique de Paris. Le projet de mutualisation des demandes de financement au titre des crédits de la politique de la ville a suscité une forme de concurrence pour l'accès aux financements mutualisés résultant, pour partie, de critères d'appréciation jugés inadaptés aux actions menées ou trop peu précis.

« La mutualisation de l'ensemble des demandes de financement auprès des différentes instances est freinée par les difficultés d'appréhension des critères de financement appliqués. Sur quoi se fondent les financeurs pour apprécier la qualité des cordées ? Celles-ci ont des modes de fonctionnement très divers selon établissements. Par exemple la cordée linguistique portée par l'UVSQ fonctionne essentiellement durant les vacances scolaires ; la cordée Tremplin de Polytechnique et de l'ENSAE est basée sur un tutorat collectif tandis que celle d'Evry pratique le tutorat individuel. » (Référente de la cordée mutualisée Paris-Saclay)

Toujours du point de vue des financements, les grandes écoles bénéficient en outre d'un avantage sur les universités du fait de leur plus grande capacité à mobiliser des fonds privés auprès de leurs entreprises partenaires.

Une dernière forme de concurrence identifiée concerne le recrutement des établissements sources : certains établissements intégrés à plusieurs cordées ont exprimé des préférences pour telle ou telle tête de cordées du fait du prestige associé. Ces situations sont vraisemblablement pour partie imputables à un défaut de coordination de la part des instances locales en charge de la politique de la ville. S'agissant des actions mutualisées, journée de formation des tuteurs, journée nationale des cordées de la réussite et mise au point d'outils de formation et de suivi des élèves, leur conception est rendue difficile par la diversité des programmes existants et des besoins qui en découlent. Ainsi le travail mené par les étudiants de l'association « Oser » de l'école CentraleSupélec pourrait être généralisé à l'échelle de la cordée mutualisée à condition de l'adapter aux objectifs de chacune des cordées, en le déclinant par type d'action (tutorat individuel, collectif, sorties culturelles, ateliers scientifiques ...). « Course en cours » par exemple, ou la cordée linguistique ont un fonctionnement très spécifique en termes de rythme et d'organisation des séances de tutorat. Les séances menées auprès des collégiens diffèrent de celles menées auprès de lycéens, etc.

La seconde principale difficulté a trait à la **méconnaissance du dispositif par les élèves, mais aussi par les établissements sources** (équipes enseignantes et chefs d'établissements) et les tuteurs étudiants. Cette méconnaissance a été révélée dans le cadre d'un stage effectué par un étudiant de master 1 de l'université de Versailles Saint-Quentin. L'étude, qui a reposé sur des entretiens auprès des tutorés et tuteurs, avait pour objectif de mesurer l'impact du dispositif.

L'une des premières conclusions en est le manque de connaissance du dispositif des cordées de la part des tutorés, mais également de certains tuteurs. C'est sur la base de ce constat qu'un guide et deux vidéos ont été élaborés au cours de l'année 2018-2019.

La communication sur le dispositif auprès des familles, qui relève des chefs d'établissements et des équipes pédagogiques, est également défailante et explique pour partie des difficultés de recrutement des élèves dans certaines cordées.

Le manque de motivation des jeunes, des enseignants et des chefs d'établissements souligné par quelques référents de cordées peut aussi être imputé à la méconnaissance des cordées de la réussite. En pratique, il se traduit par des difficultés pour les porteurs de projets à recueillir les informations nécessaires au suivi des élèves, comme les résultats au bac ou les vœux d'orientation formulés sur la plateforme Parcoursup.

Enfin, il semblerait qu'une autocensure existe de la part d'une partie des équipes éducatives qui jugent le niveau de leurs élèves trop faible pour intégrer une cordée, notamment lorsqu'elle encourage la poursuite d'études ambitieuses.

« On parle souvent d'autocensure des lycéens mais c'est plutôt un manque d'information avec une autocensure du corps enseignant que des lycéens. Les lycéens ne savent pas donc ils ne peuvent pas s'autocensurer. Par contre il y a une autocensure de la part des professeurs et cette intuition est née de réunions que j'ai eues avec des professeurs et proviseurs qui disaient ne pas avoir de bons élèves. » (Référente de la cordée « Une grande école, pourquoi pas moi » de l'école Polytechnique)

Plus concrètement, **la mise en œuvre des actions mutualisées** en 2018-2019 s'est heurtée à quelques difficultés pratiques que le groupe de travail souhaite aplanir pour les prochaines années :

- choix de la date de la Journée nationale des cordées de la réussite qui entraine en concurrence avec les journées Portes ouvertes organisées dans certains établissements ;
- choix de la date de la journée de formation des tuteurs étudiants, trop tardive au regard du calendrier de mise en œuvre d'une partie des cordées ;
- plus généralement, éloignement important d'une partie des établissements membres de la cordée qui constitue un frein à la participation aux actions mutualisées.

Enfin, les membres du groupe de travail déplorent l'absence d'outils de suivi du parcours des élèves et de mesure des impacts des actions réalisées mis à disposition par les instances en charge du financement des cordées.

Pistes d'amélioration envisagées

Le périmètre de la cordée est amené à évoluer avec le départ de deux membres à la rentrée 2019, l'Ecole polytechnique et HEC Paris, qui pourraient néanmoins conserver un partenariat avec la cordée, et l'arrivée de deux nouveaux membres, l'école d'ingénieurs AgroParisTech dès 2019, déjà invitée en 2018-2019 à la journée de formation des tuteurs et à la journée nationale des cordées de la réussite, et l'ENS Paris-Saclay avec laquelle des négociations sont en cours. AgroParisTech supervise deux cordées dans les Yvelines (« Oui nous le pouvons » avec 5 collèges, 1 lycée et l'internat de la réussite de Marly-le-Roi) et en Seine-et-Marne (« Lockwood » avec 2 collèges en classe commune et 2 lycées en classe commune). En outre, l'université d'Evry Val d'Essonne démarre une nouvelle cordée à destination de lycéens de l'enseignement professionnel à la rentrée 2019.

Parmi les pistes d'amélioration envisagées par les participants au groupe de travail de la cordée mutualisée, beaucoup portent sur la communication autour du dispositif réputé encore très méconnu :

- transmission aux tuteurs d'un guide comprenant un lexique, une explication du dispositif des cordées de la réussite et proposant des fiches évaluatives à la fin de chaque séance ;
- améliorer la visibilité des actions dans les instances régionales et nationales via des actions de communication, notamment du rectorat auprès des établissements d'enseignement secondaire ;
- améliorer la communication des têtes de cordées auprès des établissements d'enseignement secondaire ;
- améliorer la communication des établissements secondaires auprès des familles ;
- améliorer la communication des enseignants des établissements secondaires auprès de leurs élèves.

Un second volet de propositions concerne l'élaboration ou l'amélioration des outils d'évaluation des actions menées et de suivi des parcours des bénéficiaires :

- mise à disposition des tuteurs d'une plateforme d'e-learning et évolution possible vers un fonctionnement collaboratif de la plateforme. Cet espace collaboratif de ressources (plateforme e-campus) est actuellement en phase de test opérationnel pour une ouverture à la rentrée 2020. Il inclut un outil de partage, d'échange et de chat où les tuteurs pourront échanger entre eux ;
- poursuite de l'élaboration collective d'outils harmonisés à l'échelle de la cordée permettant l'évaluation des actions menées ; les travaux menés par les étudiants de l'école CentraleSupélec pourraient être déclinés au profit des autres cordées membres de la cordée mutualisée ;
- associer davantage les étudiants à l'élaboration des outils qui leur sont destinés ;
- élaboration collective d'outils permettant le suivi des élèves. La cordée pourra s'appuyer sur les travaux engagés par le Groupe ouverture sociale de la Conférence des grandes écoles qui projette d'organiser le référencement des bénéficiaires des cordées dans les inscriptions aux concours d'entrée en écoles ;
- mise à disposition par le rectorat d'outils de suivi des élèves entre collèges et lycées et entre lycées et établissements d'enseignement supérieur ;
- enfin, détermination d'indicateurs pertinents pour l'évaluation des cordées, en partenariat avec les financeurs.

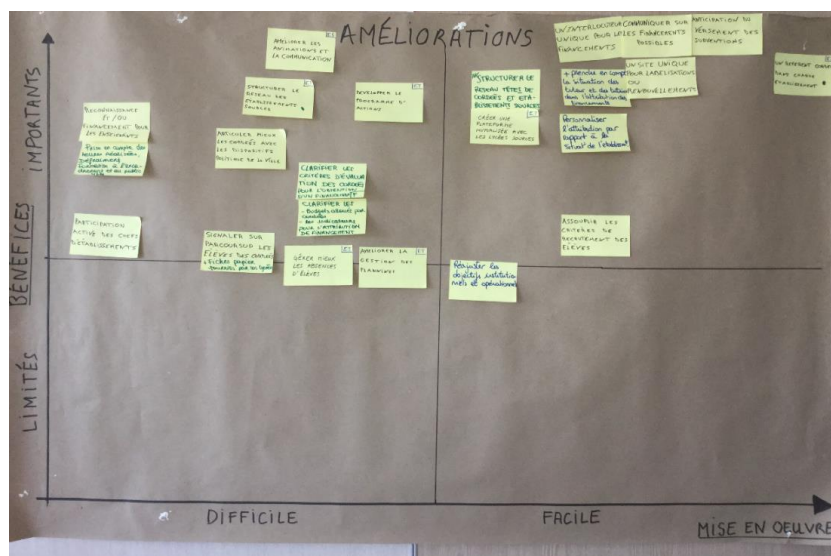
« On devrait inventer une méthode de calcul qui pondère les activités, le tutorat, les ateliers, le respect des critères sociaux, etc. » (Référénte de la cordée « Une grande école ? Pourquoi pas moi » de l'Ecole polytechnique)

Le contenu des actions mutualisées pourrait également faire l'objet d'améliorations dont certaines sont déjà envisagées :

- déterminer une date pour la Journée nationale des cordées de la réussite qui soit compatible avec les journées Portes ouvertes des établissements parties prenantes ;
- améliorer le programme de cette Journée : fusion des conférences universités et grandes écoles, introduction d'une conférence sur l'orientation en lycée à destination des collégiens et d'un atelier sur les métiers du droit. Ces améliorations ont été mises en œuvre pour l'année 2019-2020 ;
- avancer la date de la journée de formation des tuteurs étudiants ;
- améliorer son contenu par l'introduction d'un nouveau module proposé par l'université d'Evry Val d'Essonne sur la relation à l'autre (« Apprendre à fixer des limites »), et prévoir un temps d'échanges entre les étudiants à l'issue de chaque module ;
- organiser un deuxième temps d'échanges entre les tuteurs étudiants en fin d'année universitaire sur la valorisation des compétences, qui devrait se tenir pour la première fois en juin 2020.

Enfin, une partie des pistes évoquées visent la sécurisation des dispositifs par les financeurs publics :

- assurer aux porteurs de projets une plus grande visibilité sur le budget disponible pour chaque cordée,
- procéder au versement des subventions en début d'année scolaire, dès le mois de septembre,
- clarifier les critères de financement des financeurs publics et notamment les clés de répartition entre les différentes cordées.



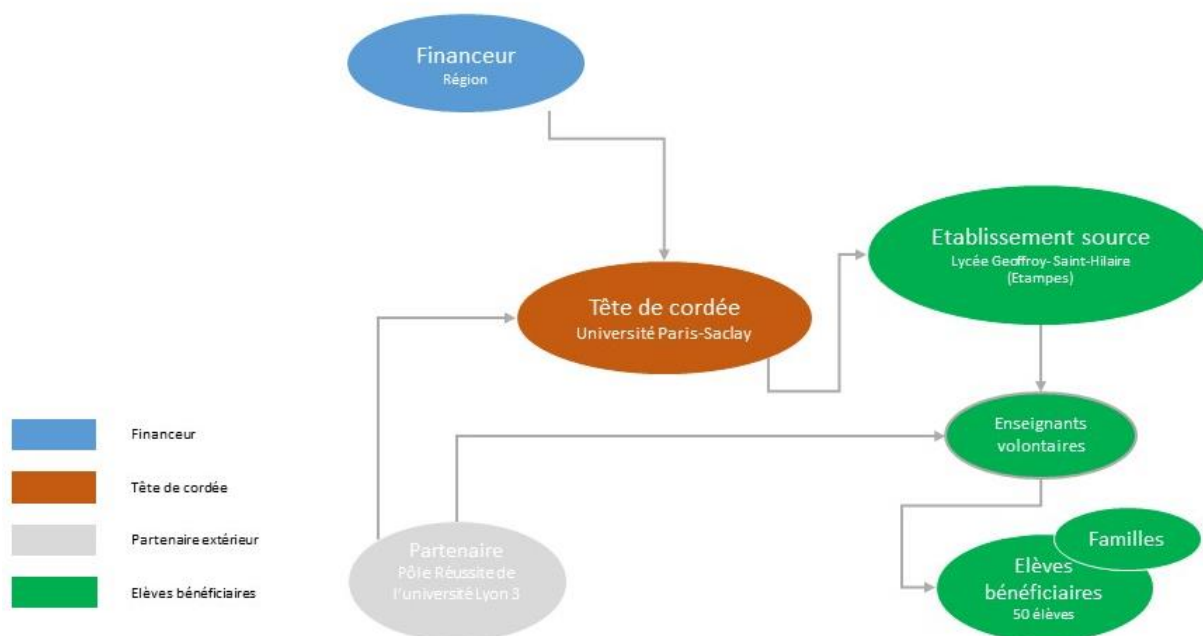
©Jason Nende Nzanzu

2- Description de la cordée « Séminaire Lycées »

2.1 Description de la cordée

Parties prenantes

Cordée « Séminaire Lycées »(2018)



La cordée « séminaire lycée » créée en 2018 est la première cordée portée par l'**université Paris-Saclay**. Pour cette première année de fonctionnement, elle a bénéficié d'un financement sollicité auprès de la Région Île-de-France qui soutient le développement des partenariats en direction des établissements accueillant des jeunes des zones rurales. La cordée s'inspire d'un dispositif déjà mis en place depuis 2007 en Région Auvergne Rhône Alpes par Fabien Lafay, responsable du **pôle Réussite de l'université Lyon 3**. Elle cible les territoires éloignés des zones urbaines denses, dans lesquels le tutorat étudiant est difficile à mettre en œuvre. Elle repose donc sur la formation de formateurs dans le lycée source durant une 1 journée et demie par le responsable du pôle Réussite de l'université Lyon 3. Les enseignants formés s'engagent à dispenser 8 modules d'accompagnement sur 4 demi-journées à des élèves de leur établissement. Des personnels de l'université Paris-Saclay ont également bénéficié d'une formation en fin d'année. Les modules de formation mis à disposition des formateurs volontaires sont adaptables en fonction des besoins de l'équipe pédagogique¹⁶ :

- « Découvrir l'enseignement supérieur et ses parcours », dont l'objectif est de montrer que l'entrée dans l'enseignement supérieur s'inscrit dans un plan d'orientation globale vers un métier ou une filière. Est également évoquée concrètement la vie d'un étudiant (la prise de notes, l'année d'études à l'étranger, la sélection, les taux de réussite...), quels que soient le domaine d'étude et l'établissement envisagés,
- « Trouver sa voie », en vue d'acquérir une méthodologie de recherche et de recueil de données permettant aux participants d'acquérir une autonomie pour la construction de leur propre projet ;
- « Communiquer à l'oral » en vue de gagner en confiance ;
- « Organiser et gérer son temps » au moyen d'outils concrets, comme la construction d'un calendrier pour les révisions au bac ;
- « Travailler sa mémoire » et mettre en place les outils nécessaires pour optimiser son efficacité ;
- « Construire, développer et mobiliser sa culture générale », dont l'objectif est l'acquisition de techniques de recherche d'information pouvant s'appliquer pour des oraux, des dissertations ou pour des recherches documentaires, et de développer la curiosité des élèves au travers d'exercices ludiques ;
- « Rédiger son CV et sa lettre de motivation », prétexte à une présentation de la diversité des profils de recrutement du monde professionnel ;

¹⁶ Source : Rapport d'activité 2018-2019 de la cordée.

- « Réussir son entretien » sous la forme de simulations durant lesquelles sont décryptés les enjeux du côté du candidat et du recruteur.

Calendrier de mise en oeuvre

Novembre 2018	Formation de 4 enseignants au lycée Geoffroy Saint Hilaire (1,5 journée de formation) Sessions de formation dédiées aux élèves de terminale (4 journées)
Janvier 2019	Sessions de formation dédiées aux élèves de première (4 journées)
Mai 2019	Formation de 7 nouveaux formateurs de l'université Paris-Saclay
Juillet 2019	Formation de 9 nouveaux formateurs de l'université Paris-Saclay

Source : Rapport d'activité 2018-2019 de la cordée « Séminaire Lycées »

2.2 Dynamique d'acteurs

Ambitions portées par la cordée et positionnement

Les trois valeurs fondamentales portées par la cordée sont sans surprise la réduction des inégalités d'accès aux études supérieures, l'accompagnement des élèves dans leur orientation, et l'encouragement à la poursuite d'études en général.

L'intérêt et l'originalité de cette cordée réside dans sa faculté de s'affranchir de la contrainte territoriale caractéristique des cordées fondées sur les actions de tutorat étudiant. En effet, ce type d'actions repose sur une logique de proximité afin d'éviter que le transport constitue un frein pour les tuteurs. Or certaines zones isolées, en milieu rural, hors des territoires en politique de la ville, ne bénéficient alors d'aucun dispositif.

Impacts sur l'université Paris-Saclay

La formation de formateurs permet ainsi de démultiplier les interventions auprès des élèves, dans les lycées mais aussi parmi les membres de l'université. L'appel à volontariat lancé au sein de l'université au printemps 2019 a ainsi permis le recueil de 16 candidatures aux profils divers issues du CEA, de l'école CentraleSupélec, des universités Paris Sud et Evry Val d'Essonne, de Nokia, de l'association Femmes ingénieures, etc. L'augmentation du vivier d'intervenants permet ainsi d'envisager le développement des actions dans de nouveaux établissements de zones rurales.

De plus, on peut faire l'hypothèse que les compétences acquises durant la formation puissent inspirer la conception de la formation organisée de façon collégiale au profit des tuteurs étudiants.

Enfin, cette action est complémentaire à celle déjà mise en œuvre par les étudiants de l'université Paris Sud engagés au sein de l'association « Zup de Co » dans le soutien scolaire de jeunes collégiens du territoire dans le cadre du dispositif « Devoirs faits ».

À l'échelle de la cordée mutualisée, le groupe de travail mis en place et l'organisation collective de la formation des tuteurs étudiants et de la journée nationale des cordées de la réussite favorise l'échange d'expérience et l'entraide entre les établissements visant à lever certaines difficultés, à l'instar des réunions organisées à l'échelle nationale par le Groupe ouverture sociale de la Conférence des grandes écoles.

Impacts sur le lycée source

Du point de vue de l'université Paris-Saclay qui pilote la cordée, le principal impact du programme sur le lycée partenaire (jugé très important) réside dans la mise à disposition d'outils d'aide à l'orientation des élèves. L'évolution des pratiques pédagogiques est également soulignée. La montée en compétence des enseignants en matière d'orientation peut produire des effets non seulement sur les élèves directement bénéficiaires des modules organisés à leur intention, mais aussi indirectement sur les autres élèves et sur les autres enseignants par la diffusion d'informations entre pairs.

Du point de vue du lycée bénéficiaire des actions durant l'année universitaire 2018-2019, non seulement ces deux impacts sont jugés très importants, mais l'attractivité de l'établissement auprès des familles l'est aussi. Le proviseur du lycée note également une amélioration du climat scolaire du lycée et une plus grande attractivité auprès du personnel de l'établissement. Très investi dans la mise en œuvre de la cordée, il valorise « la mobilisation des enseignants et des élèves autour d'un projet non disciplinaire ».

La cordée vient en complément sans se substituer aux autres dispositifs de soutien à la réussite mis en œuvre dans l'établissement : accompagnement personnalisé, « cogni-classe », tutorats d'enseignants et encadrement des brevets d'enseignement professionnel. En matière d'orientation, un forum « Post bac » a été organisé dans l'établissement le samedi 19 janvier 2019 au profit des élèves de première et de terminale réunissant des représentants de formations et de l'association des anciens élèves venus témoigner de leurs parcours. Une conférence d'information sur Parcoursup a également été proposée aux familles.

2.3 Efficacité du recrutement et impact des cordées pour les élèves bénéficiaires

Recrutement du lycée

Le lycée partenaire a joué un rôle moteur dans la mise en place de la cordée en proposant un partenariat avec la cordée mutualisée Paris-Saclay, afin d'ouvrir aux jeunes lycéens la possibilité de se projeter dans le réseau d'universités et grandes écoles de l'université Paris-Saclay.

Le rapport d'activité de la cordée « Séminaire Lycées » souligne la faible présence d'établissements d'enseignement supérieur sur le bassin Etampois en dehors des classes de BTS des lycées. « Les établissements les plus proches sont : l'IUT de Brétigny, l'UFR des sciences et technologies à Courcouronnes ou encore l'Ecole nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise et l'université à Evry ». Le niveau de diplôme relativement faible de la population locale atteste des difficultés rencontrées par les jeunes du territoire pour se projeter dans la poursuite d'études supérieures. La problématique de l'isolement est plus prégnante pour ce territoire que la problématique sociale proprement dite telle qu'elle est appréhendée par les indicateurs sociaux usuels. En effet, les proportions d'élèves boursiers et originaires des quartiers prioritaires de la politique de la ville apparaissent inférieures à la moyenne des lycées franciliens.

Indicateurs sociaux du lycée partenaire de la cordée

	Lycéens généraux et technologiques	Lycéens professionnels
% de boursiers	14,3%	20,8%
% de résidents en QPV*	11,6%	6,1%
IPS** moyen	115,5	93,8

Sources : rectorat de Versailles, extractions APAE, année 2018-2019 pour la proportion de boursiers et l'indice de position sociale, année 2017-2018 pour la proportion d'élèves issus des territoires de la politique de la ville.

*QPV : quartiers en politique de la ville

**IPS : indice de position sociale du lycée, indicateur construit sur la base des professions des parents des enfants scolarisés.

Recrutement des élèves

Le recrutement des élèves bénéficiaires de la cordée intègre des critères sociaux et pédagogiques selon le rapport d'activité établi en partenariat avec l'équipe éducative du lycée :

- « élève présentant des potentialités de réussite qu'il ne peut développer du fait de sa situation sociale et familiale (en majorité élèves boursiers ou vivant dans un quartier prioritaire) ;
- élève ayant des potentialités pour entreprendre des études supérieures mais limitant ses ambitions par méconnaissance des possibilités qui lui sont offertes (filières, types de formation : initiale / apprentissage, modalités de financement des études, représentations erronées sur le métier envisagé... ».

Les élèves sont issus des différentes filières proposées dans le lycée, générale, technologique et professionnelle.

Une enquête réalisée par le lycée auprès de la cinquantaine d'élèves bénéficiaires indique que parmi eux, 4 sur 10 sont issus des familles les moins favorisées (parents sans emploi, ouvriers, employés de commerce ou agents de services), et 5 sur 10 de familles de catégorie intermédiaire (entre cadres et agents d'exécution).

Impacts sur les élèves

Les référents de la cordée de l'université Paris-Saclay et du lycée partenaire s'accordent pour évaluer comme très importants les impacts suivants sur les élèves : la motivation, la connaissance des parcours d'étude et le savoir-être.

Du point de vue de l'université tête de cordée, un impact sur la confiance en soi est également souligné comme très important (et « plutôt important » du point de vue du lycée partenaire). En outre, le lycée partenaire reconnaît un apport très important en termes de culture générale, et plutôt important sur l'assiduité en cours et les résultats scolaires.

« Cette expérimentation des cordées en milieu rural permet à des élèves éloignés des pôles d'enseignement supérieur de bénéficier d'un dispositif de mobilisation et de construction de la confiance pour se projeter dans le post-bac » (Proviseur référent de la cordée, Lycée Geoffroy Saint Hilaire).

L'approfondissement des connaissances en matière d'orientation et la diversification des pratiques pédagogiques à travers la formation des enseignants peuvent bénéficier de façon indirecte à l'ensemble des élèves de l'établissement.

Outils de suivi et d'évaluation des actions

Le lycée bénéficiaire de la cordée a mis en œuvre une enquête de satisfaction auprès des élèves concernés en 2018-2019. Celle-ci fait ressortir les modules les plus appréciés par les élèves :

- rédiger son CV et sa lettre de motivation (87 % d'élèves très satisfaits),
- réussir son entretien (83 %),
- organiser et gérer son temps (65 %),
- découvrir l'enseignement supérieur et ses parcours (60 %),
- trouver sa voie (52 %).

Les élèves de terminale ont évalué très favorablement le module consacré au travail de la mémoire (68 % d'élèves très satisfaits) mais pas les élèves de première.

Le taux de satisfaction le moins élevé porte sur le module consacré à la culture générale.

À l'issue de cette première année de fonctionnement de la cordée, le lycée partenaire déclare avoir effectué un suivi des élèves à l'issue de l'année scolaire sous la forme d'une enquête auprès des élèves et de l'interrogation des vœux de poursuite d'études formulés sur la plateforme Parcoursup. Cependant ces données n'étaient pas encore exploitées au moment de la rédaction du bilan d'activité.

Conclusion

Points forts de la cordée

Le premier point fort de la cordée réside dans sa capacité à s'adresser à des établissements situés en zone rurale, éloignés de la plupart des pôles d'enseignement supérieur et dans lesquels les élèves sont peu enclins à se projeter dans des études longues. Le taux de scolarisation des jeunes de 18-24 ans est en effet nettement plus faible dans les départements de grande couronne, et singulièrement en Seine-et-Marne, qu'en cœur d'agglomération, à l'exception de la Seine-Saint-Denis.

À l'âge de 20 ans, 85 % des parisiens sont encore inscrits dans un établissement d'enseignement, contre 60 % seulement en Seine-et-Marne et 67 % en Essonne.

Sa capacité de développement est également très importante compte tenu de l'important vivier de professionnels susceptibles, une fois formés, de pouvoir intervenir auprès des élèves aussi bien dans les lycées que dans les établissements d'enseignement supérieur membres de la cordée. La formation des enseignants dans les lycées minimise les freins liés à l'éloignement des établissements.

Elle contribue également à favoriser les échanges entre les personnels et à sécuriser le continuum enseignement secondaire - enseignement supérieur. Les familles sont impliquées au travers d'une lettre d'engagement.

Les élèves bénéficiaires gagnent en confiance pour se projeter dans les études et sont accompagnés dans leurs projets d'orientation.

Enfin, la mobilisation des intervenants dans le lycée est valorisée et reconnue sous la forme d'une rémunération pour les heures consacrées à l'animation des modules d'enseignement.

Difficultés rencontrées

La gestion du temps et des rythmes scolaires semble avoir été la principale difficulté rencontrée durant cette première année de mise en place de la cordée.

L'extension du dispositif à d'autres lycées d'Etampes envisagée en 2018-2019 ne s'est pas concrétisée à la rentrée 2019. Ces lycées n'ont pas donné suite aux propositions de la cordée. La faible motivation des chefs d'établissements peut trouver son origine dans la méconnaissance du dispositif des cordées en général et de la nouvelle cordée Séminaire Lycées en particulier.

Faute d'outils, le suivi des élèves bénéficiaires repose sur le chef d'établissement du lycée, très investi dans la mise en œuvre de la cordée.

Pistes d'amélioration envisagées

La cordée Séminaire Lycées a vocation à s'étendre à de nouveaux lycées partenaires, rendant possible, en principe, des échanges de formateurs entre les lycées. Trois nouveaux lycées ont rejoint la cordée à la rentrée 2019, tous situés dans ou à proximité de quartiers en politique de la ville à Sainte-Geneviève-des-Bois, Brunoy et Montgeron. Dans sa réponse à l'appel à projet de l'Etat pour 2019, la cordée vise la formation de 15 nouveaux formateurs et 120 élèves bénéficiaires finaux des actions.

Les élèves bénéficiaires seront conviés à participer à la Journée nationale des cordées.

Des ateliers scientifiques pourraient être organisés au profit des élèves par des étudiantes de l'école CentraleSupélec en partenariat avec l'association Femmes ingénieures.

Enfin le développement d'échanges à distance entre lycéens et étudiants tuteurs est également envisagé.

Sources

Résultats des enquêtes en ligne auprès des établissements têtes et sources des cordées

Rapport d'activité 2018-2019, Cordée « Séminaire Lycées »

Réponse à l'appel à projets pour l'année 2019-2020, Cordée « Séminaire Lycées »

Livret de présentation de la Cordée mutualisée Université Paris-Saclay

Diaporama de présentation de la Cordée mutualisée Université Paris-Saclay, novembre 2018

Programme de la journée de formation des tuteurs et tutrices, Cordée mutualisée Université Paris-Saclay, UVSQ, 29 novembre 2018

Questionnaire de satisfaction élaboré pour la Journée nationale des cordées de la réussite 2019

Bilan de la journée de formation des tuteurs et tutrices, Cordée mutualisée Université Paris-Saclay

Programme de la journée nationale des Cordées de la réussite, CentraleSupélec, 26 janvier 2019

Bilan de la journée nationale des Cordées de la réussite, Cordée mutualisée Université Paris-Saclay

Comptes-rendus du groupe de travail Cordées de la réussite de l'université Paris-Saclay des 13/12/2018, 22/03/2019 et 22/05/2019

Jade Périac, L'égalité des chances dans l'enseignement supérieur : Etude du dispositif des cordées de la réussite de l'université Paris-Saclay, Mémoire de Master, Université d'Evry Val d'Essonne, 2019

Entretiens avec Sarah Boratav, Cheffe de projet Egalité-Diversité à l'Université de Paris-Saclay les 10 avril, 23 mai et 13 juin 2019

Entretiens avec Alice Carpentier, responsable du Pôle diversité et réussite de l'école Polytechnique les 15 mai et 15 juillet 2019

Réunion de bilan et atelier d'évaluation du 15 juillet 2019

Annexe 3

Monographie de la cordée « Orientation active »
portée par l'Université Paris Descartes

Avertissement

Les informations nécessaires à la conduite de l'évaluation sur la cordée « Orientation active » n'ont pas pu être rassemblées dans de bonnes conditions dans le cadre de l'exercice d'évaluation, de sorte que cette monographie reste incomplète.

Introduction

Lancées le 18 novembre 2008 dans le cadre de la dynamique « Espoir-Banlieue », les Cordées de la réussite constituent des réseaux de solidarité entre un établissement d'enseignement supérieur et un ou plusieurs établissements d'enseignement secondaire, dans l'objectif d'introduire davantage d'équité dans la poursuite d'études supérieures. Elles visent en priorité les élèves dont le contexte socio-économique, culturel ou géographique peut constituer un frein à la poursuite d'études, notamment dans les quartiers en politique de la ville et les espaces ruraux.

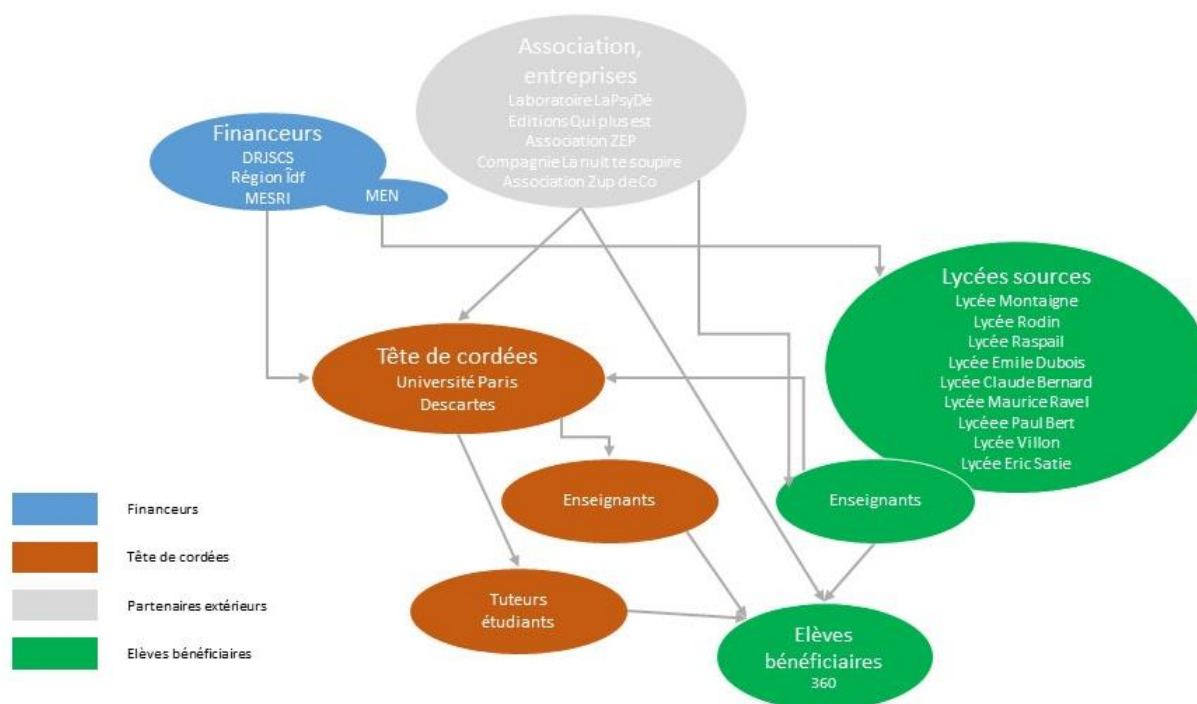
1- Description de la cordée

Historique de la cordée

La cordée « Orientation active » est portée par l'université Paris Descartes depuis plusieurs années. Elle a d'abord fonctionné avec deux lycées sources parisiens, les lycées Claude Bernard et Maurice Ravel, avant d'être reprise en 2015 par l'actuelle référente de la cordée, chargée de mission Réussite à l'Université Paris Descartes et directrice du service AGIR (Accompagnement à la gestion de l'innovation pour la réussite des étudiants) et du programme PaRéO (Passport pour Réussir et s'Orienter). Le nombre de lycées partenaires s'est accru depuis cette date : de 3 lycées en 2016-2017, il est passé à 10 durant l'année 2018-2019 et le volume d'élèves bénéficiaires des actions a également augmenté sur la période.

Parties prenantes de la cordée

Cordée « Orientation active »



Sur le schéma ci-dessus sont représentées par des bulles les grandes catégories d'acteurs qui participent à la mise en œuvre de la cordée. Les **financiers**, Région Île-de-France, DRJSCS, et Rectorat de Paris travaillent avec l'**université** sur le financement et le bilan des actions.

L'**université** « tête » de cordée accueille **élèves et enseignants des lycées partenaires** dans le cadre des actions menées dans ses locaux.

La **référente cordée de l'université** travaille avec les **lycées** : participe à leur recrutement, établit avec eux le programme, le calendrier ainsi que le bilan annuel des actions menées. Elle recrute des **tuteurs** parmi les étudiants des différentes composantes de l'université, en partenariat avec l'association Zup de Co.

Les étudiants interviennent directement auprès des **élèves** dans les lycées pour des actions de tutorat et d'orientation et dans les locaux de l'université pour les actions relatives à la méthodologie universitaire et à l'orientation.

Les **lycées** recrutent les **élèves** bénéficiaires de la cordée parmi leurs inscrits.

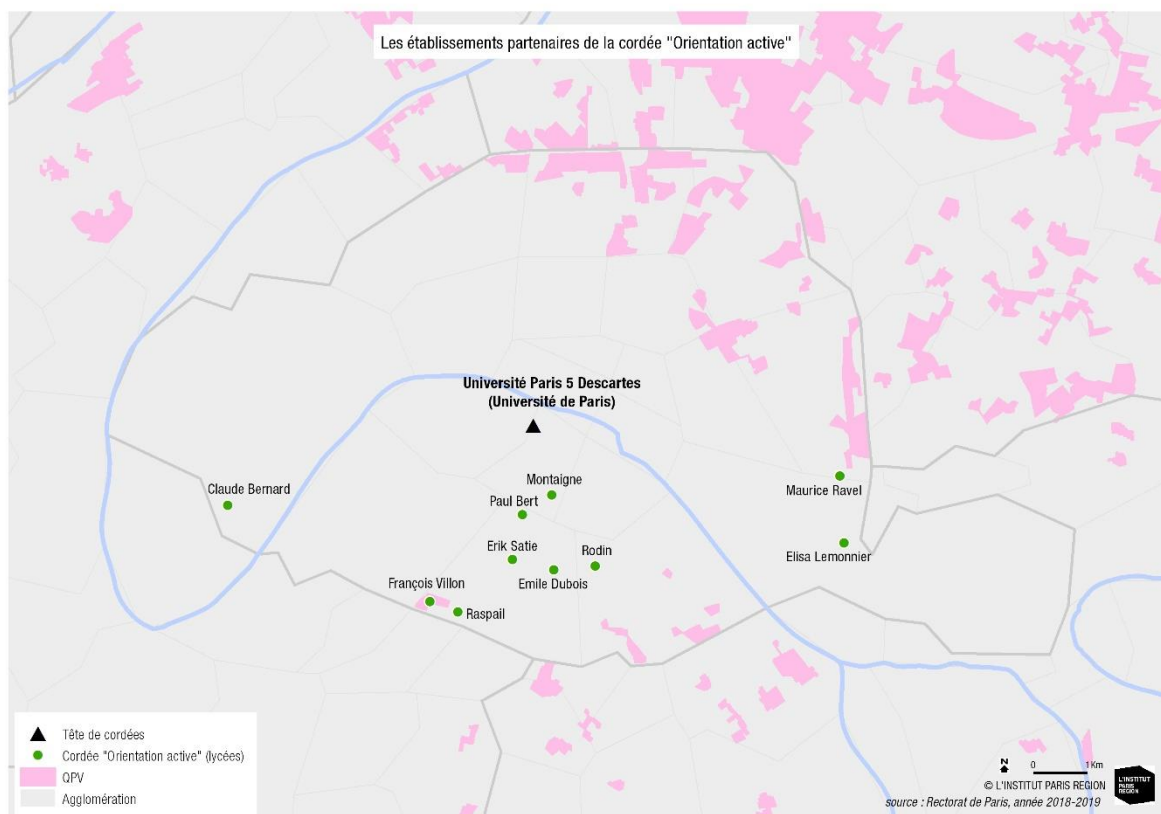
Les enseignants des **lycées** accompagnent les élèves pour les actions menées à l'**université** (conférence « Apprendre à apprendre », ateliers d'orientation et journée portes ouvertes dédiée aux élèves des cordées). Quelques enseignants des lycées ont en charge des vacances à l'université.

Les actions menées auprès des élèves et des enseignants mobilisent plusieurs **partenaires extérieurs** :

- Le laboratoire LaPsyDé en charge des conférences « Apprendre à apprendre » ;
- Les Editions « Qui plus est » spécialisées dans les outils d'orientation, qui interviennent dans le cadre des ateliers d'orientation ;
- L'association Zone d'expression prioritaire (ZEP) en charge de l'animation des ateliers d'écriture inclus dans les ateliers d'orientation ;
- La Compagnie « La nuit te soupire » responsable du projet théâtre.

Maillage territorial

Au total, 10 lycées étaient partenaires de la cordée durant l'année 2018-2019, la plupart dans le district sud est de l'académie de Paris. Seuls trois lycées, dont deux sont des partenaires historiques de la cordée, appartiennent à un autre district.



Actions menées

Le parcours « orientation active » cible les élèves des classes de première et terminale et s'articule autour de quatre axes complémentaires :

- **Méthodologie Universitaire**, incluant une présentation de la méthodologie universitaire, une conférence intitulée « Apprendre à apprendre », ainsi que la découverte des disciplines universitaires proposées par l'université (droit, économie, comptabilité, sociologie, ethnologie, psychologie, informatique).
- **Culture générale**, à travers la découverte des œuvres et des lieux, et des rencontres des professionnels de l'art et de la culture. Chaque sortie est préparée en amont et accompagnée par des étudiants du programme PaRéO.
- **Aide à l'orientation**, destinée à mettre le lycéen en posture de faire ses propres choix d'orientation avec la mise en place d'un plan d'action pour sa poursuite d'études. Différentes activités y contribuent : les ateliers d'orientation, les ateliers d'aide à l'insertion professionnelle et la participation au Forum des métiers de Paris Descartes.
- **Tutorat individuel par des étudiants de Paris Descartes** dans le cadre d'études encadrées sur un créneau de 2 heures par semaine au sein des lycées partenaires.

Actions menées dans les lycées

	Tutorat	Parcours culturel	Orientation			
			Méthodologie	JPO dédiée	Ateliers	Journée lycée
Maurice Ravel	X		X	X	X	
Montaigne	X		X	X		
François Villon		X	X	X		
Emile Dubois		X	X	X	X	
Claude Bernard		X	X	X	X	X
Elisa Lemonnier			X	X	X	
Raspail			X	X		
Paul Bert			X			
Rodin			X			
Erik Satie			X			

Sources : bilan d'activité 2018-2019
JPO : journée Portes ouvertes

Chaque lycée partenaire participe à une partie seulement des actions ; la seule qui les réunit tous est la Conférence « Apprendre à apprendre » proposée dans l'université en collaboration avec le laboratoire LaPsyDé. Sept lycées ont participé à la journée Portes ouvertes dédiée aux élèves de la cordée, quatre aux ateliers d'orientation proposés en collaboration avec les éditions « Qui Plus Est », trois au parcours culturel et deux aux actions de tutorat étudiant.

Le lycée Claude Bernard a également sollicité 17 étudiants tuteurs pour présenter l'ensemble des formations de l'université Paris Descartes lors d'une journée consacrée sur place à l'orientation. Deux sorties culturelles ont été organisées, dont une spécifique au lycée Emile Dubois en lien avec une œuvre étudiée en cours de français.

Volume d'activité

	Tutorat	Parcours culturel	Orientation			
			Méthodologie	JPO dédiée	Ateliers	Journée lycée
Nombre d'élèves bénéficiaires	56	60	900	411	120	nd
Nombre de tuteurs étudiants	10	10	nd	nd	nd	17

Sources : bilan d'activité 2018-2019

JPO : journée Portes ouvertes

Chacune des actions mobilise entre 56 et 900 élèves au total.

Les moyens humains mobilisés se répartissent ainsi :

- 17 tuteurs ambassadeurs,
- 10 tuteurs recrutés dans le cadre du tutorat au sein du D.U. PaRéo,
- 2 associations intervenant en tant que prestataires,
- 3 stagiaires,
- 1 ETP pour la coordination des actions.

Calendrier de mise en œuvre

	Réunion de lancement de la cordée Démarrage des ateliers théâtre en collaboration avec la compagnie « La nuit te soupire » Sortie culturelle spectacle Ithaque
Décembre -janvier 2019	Conférences « Apprendre à apprendre » à l'université les 12 décembre et 9 janvier Journée Portes ouvertes dédiée le 26 janvier Journée consacrée à l'orientation dans le lycée Claude Bernard le 17 janvier
Avril-mai 2019	Séances de tutorat dans les 2 lycées partenaires (8 séances)
Juin 2019	Sortie culturelle spectacle Don Giovanni
Septembre 2019	Réunion de bilan de la cordée pour l'année 2018-2019

Sources : bilan d'activité 2018-2019

Le calendrier de la cordée s'échelonne sur toute l'année scolaire, avec deux moments forts en décembre-janvier pour les actions de méthodologie universitaire et d'orientation à l'université, et en avril-mai avec les séances de tutorat dans les lycées. La réunion de bilan initialement prévue en juin-juillet 2019 a été reportée à la rentrée de septembre en raison de la contestation liée à la réforme du baccalauréat dans les lycées partenaires.

2- Dynamique d'acteurs

Ambitions portées par la cordée et positionnement

La principale ambition de la cordée est de préparer les lycéens à l'entrée dans l'enseignement supérieur, à travers des activités de soutien scolaire, de découverte des filières universitaires et de préparation du projet d'orientation. Ce continuum entre enseignement secondaire et supérieur s'incarne notamment dans les actions organisées à l'université au profit des élèves et des enseignants des lycées.

Elle s'appuie sur les ressources développées dans le cadre du diplôme d'université (DU) PaRéo (Passeport pour Réussir et s'Orienter), créé en 2015 à l'Université Paris Descartes dans le cadre des projets IDEX de l'Université Sorbonne Paris cité, avec l'ambition de lutter contre le décrochage et favoriser la réussite à

l'université. Son objectif est d'offrir la possibilité aux bacheliers ou aux étudiants en difficulté de développer leurs compétences, pour réussir l'année suivante leur poursuite d'études. Dispensée en présentiel, cette formation alterne cours disciplinaires et pédagogie par projets, parmi lesquels figure la possibilité pour les étudiants de s'engager dans le tutorat d'élèves de la cordée¹⁷. Une partie des activités animées par les partenaires extérieurs sont proposées à la fois aux étudiants inscrits dans le DU et aux élèves bénéficiaires de la cordée.

Impacts sur l'université

Au vu des actions réalisées, le dispositif pourrait avoir plusieurs impacts sur l'université :

- Des liens renforcés avec les lycées partenaires grâce aux nombreux échanges organisés au sein de l'université (ateliers, conférences, journée portes ouvertes dédiée) au bénéfice des élèves mais aussi de leurs enseignants,
- Le développement de compétences pédagogiques et d'orientation à travers notamment les activités du laboratoire LaPsyDé, impliqué à la fois dans la cordée et dans le programme PaRéo, et en passe de devenir une « école laboratoire » avec le développement d'un nouveau diplôme d'université ciblé sur les enseignants de l'enseignement secondaire, le diplôme d'université Neuro-Education,
- Le développement de nouvelles compétences pour les étudiants engagés dans les actions de tutorat et d'accompagnement des élèves de la cordée,
- Enfin une amélioration très probable de l'attractivité de l'université auprès des élèves des lycées partenaires.

Impacts sur les lycées sources

Du point de vue des deux lycées sources ayant répondu à l'enquête en ligne sur la cordée, l'amélioration du climat scolaire ressort comme le principal impact identifié. D'autres sont néanmoins soulignés par l'un ou l'autre des lycées : évolution des pratiques pédagogiques dans le lycée, développement de partenariats avec des acteurs locaux, mise à disposition d'outils d'aide à l'orientation des élèves et attractivité de l'établissement auprès des familles.

Les enseignants des lycées accompagnant les élèves aux manifestations organisées dans l'université (ateliers, conférence « Apprendre à apprendre », journée portes ouvertes dédiée aux élèves des cordées) sont alors sensibilisés et formés aux pré-requis attendus dans l'enseignement supérieur. Quelques-uns sont invités à venir enseigner à l'université : « *La deuxième interaction que je crée et qui a bien marché c'est le fait que des enseignants du secondaire viennent enseigner à l'université. Ça marche très bien. Au début on avait 2 enseignants de nos lycées partenaires qui venaient donner des cours. Là on va passer au moins à 6 ou 8, c'est l'objectif. Maintenant on a plusieurs matières qu'on souhaite leur ouvrir, ce qui permettrait une interaction dans l'équipe pédagogique entre enseignants chercheurs et ceux du secondaire.* » (Référente de la cordée « Orientation active », Université Paris Descartes).

3- Efficacité du recrutement et impact des cordées pour les élèves bénéficiaires

Recrutement des lycées

Le recrutement des lycées résulte d'initiatives communes à l'université et aux lycées partenaires. Les caractéristiques sociales des élèves varient sensiblement selon les lycées partenaires. Le lycée professionnel Erik Satie ressort avec la plus forte proportion d'élèves boursiers, proportion supérieure à un tiers des élèves scolarisés dans cinq lycées sur neuf. L'indice de position sociale des lycées varie de 80,8 pour le lycée Erik Satie à 132,8 pour le lycée Montaigne.

La logique qui préside au recrutement des lycées est principalement territoriale pour faciliter la participation des équipes pédagogiques et des élèves aux actions organisées dans l'université. Les 9 lycées partenaires de la cordée sont d'ailleurs également partenaires du diplôme d'université PaRéo qui constitue pour eux une ressource en matière d'orientation : « *On a choisi des lycées intra-muros et Post-Bac afin d'avoir un effet vase communicant. Ce dispositif leur permet également de détecter leurs décrocheurs de prépa et les orienter vers le DU PaRéo car on propose des rentrées en septembre et en novembre.* » (Référente de la cordée « Orientation active », Université Paris Descartes).

¹⁷ Source : <https://orientationactive.u-paris.fr/du-pareo/>

Indicateurs sociaux des lycées partenaires de la cordée

	% de boursiers	% de résidents en QPV*	IPS** moyen
LP Erik Satie	57,5%	13,6%	80,8
LGT François Villon	38,6%	13,8%	93,3
LGT Emile Dubois	48,5%	11,9%	94,4
LPO Elisa Lemonnier	42,7%	17,7%	94,9%
LPO Raspail	41,6%	12,5%	106,1
LGT Maurice Ravel	33,5%	14,0%	116,8
LGT Claude Bernard	22,7%	2,8%	118
LG Paul Bert	20,0%	2,0%	119,4
LG Rodin	19,1%	3,1%	123,3
LG Montaigne	20,1%	2,1%	132,8
Moyenne des LEGT parisiens	17,8%	6,9%	129,2
Moyenne des LPO parisiens	29,7%	12%	108,3
Moyenne des LP parisiens	41,2%	17,5%	85

Sources : rectorat de Paris, extractions APAE, année 2018-2019 pour la proportion de boursiers et l'indice de position sociale, année 2017-2018 pour la proportion d'élèves issus des territoires de la politique de la ville.

*QPV : quartiers en politique de la ville

**IPS : indice de position sociale du lycée, indicateur construit sur la base des professions des parents des enfants scolarisés.

LG : lycée général, LPO : lycées polyvalent, LGT : lycée général et technologique, LP : lycées professionnel, LEGT : lycée général ou technologique.

Recrutement des élèves

Le choix des élèves bénéficiaires de la cordée relève des référents de cordée des établissements sources. L'université n'intervient pas dans ce processus. Tous ne semblent pas appliquer les mêmes critères. La motivation, le fait d'être issu d'un établissement en éducation prioritaire et le niveau scolaire des élèves sont les critères cités par les deux lycées ayant participé à l'enquête en ligne.

Impacts sur les élèves

Les réponses à l'enquête en ligne auprès des établissements sources permettent de hiérarchiser les impacts sur les élèves du point de vue des référents des lycées : l'assiduité en cours et la motivation ressortent comme les plus importants, suivis de la confiance en soi, des résultats scolaires et de la connaissance des parcours d'études.

Les actions organisées au sein de l'université permettent aux élèves de se familiariser avec l'enseignement universitaire, par exemple aux cours délivrés en amphithéâtre : « *Ça leur permet aussi d'expérimenter ça car s'ils arrivent en licence de psychologie, droit ou math-info ; les amphis sont de cette taille-là. Ça permet de s'acclimater avec les lieux.* » (Référente de la cordée « Orientation active », Université Paris Descartes). Elles leur apportent également l'opportunité de discuter avec des étudiants des différentes filières disciplinaires. Enfin, l'activité Théâtre proposée à une partie d'entre eux participe à la formation des élèves aux oraux du bac : « *Ils ont effectué des ateliers théâtre / prise de parole cette année sur les classes de 1ère pour les oraux du bac de français. Ça c'est très bien passé. Au début l'idée était l'ouverture culturelle mais on s'est rendu compte que les lycéens en difficultés avaient besoin d'entraînement à la prise de parole, comment je gère mon stress et ma prise de parole en public. Le théâtre est orienté vers la préparation aux oraux, surtout qu'avec la réforme du bac il y aura de plus en plus d'oraux et on voit très bien que dans certains milieux la prise de parole est sociologiquement plus compliquée.* » (Référente de la cordée « Orientation active », Université Paris Descartes).

Outils de suivi et d'évaluation des actions

Les deux lycées ayant participé à l'enquête en ligne déclarent effectuer un suivi présentiel des élèves bénéficiaires de la cordée, une enquête de satisfaction et un suivi post-baccalauréat de leurs élèves au moyen d'une enquête auprès des élèves.

Conclusion

Points forts de la cordée

Du point de vue de la mise en œuvre, plusieurs points forts ressortent des informations recueillies au cours de l'évaluation :

- La **qualité des partenariats sur lesquels s'appuie le programme d'actions de la cordée**. Ce programme est articulé aux autres dispositifs pilotés par le service Agir (Accompagnement à la gestion de l'innovation pour la réussite des étudiants), notamment le DU PaRéo destiné aux étudiants en difficultés ou en réorientation. Il participe également à la création d'une offre de formation continue au profit des enseignants dans le cadre du nouveau DU Neuro-Education. Ce réseau de partenaires extérieurs confère à la cordée une capacité à saisir les opportunités existantes et les rendre accessibles aux élèves bénéficiaires, comme cela a été fait pour la conférence « Apprendre à apprendre » destinée à la fois aux étudiants, aux lycéens et aux enseignants. L'université est en capacité de mettre à disposition des ressources à ses établissements secondaires partenaires ; ainsi le lycée Erik Satie qui pilote la cordée « Objectif Immobilier » depuis la rentrée 2018 peut s'appuyer sur des tuteurs étudiants issus de l'université ;
- La qualité du partenariat permet à l'université de **s'adapter aux besoins des lycées partenaires**, qui s'inscrivent dans les actions de leur choix. Chacun ou presque participe à un panier différent d'activités. Une conférence supplémentaire « Apprendre à apprendre » a pu être organisée durant l'année à la demande des établissements. Le partenariat repose en outre sur une logique de réciprocité. Ainsi les lycées peuvent s'appuyer sur les cordées pour traiter les problèmes de décrochage qu'ils identifient dans leurs classes : *« Petit à petit on s'est mis sur le décrochage. Ils savent que si un élève décroche il y a les cordées. C'est le principe de réciprocité qui fait que ça marche... »* (Référénte de la cordée « Orientation active », Université Paris Descartes). Le projet théâtre proposé aux élèves a également été réorienté vers la prise de parole pour prendre en compte les nouveaux besoins liés à la réforme en cours du baccalauréat ;
- La **reconnaissance de l'engagement des enseignants** dans les actions de la cordée à travers le financement d'heures dédiées par le rectorat de Paris aux enseignants des lycées.

Du point de vue des résultats, les éléments recueillis durant l'évaluation soulignent :

- L'**« efficacité envers les élèves »** (Référént cordée du lycée Erik Satie) : « développement de l'appétence scolaire et de la motivation par la sensibilisation à l'orientation et l'élaboration d'un projet personnel » (Référént cordée du lycée Claude Bernard) ; ainsi que des effets connexes sur les autres élèves non bénéficiaires et sur l'attractivité des lycées ;
- L'**augmentation du nombre d'élèves bénéficiaires**, consécutive au développement du réseau de lycées partenaires et à l'extension des actions à de nouveaux publics. Par exemple, la participation aux conférences « Apprendre à apprendre », proposée à 300 élèves bénéficiaires en 2017-2018, a été étendue à tous les élèves des lycées partenaires durant l'année 2018-2019, soit 900 élèves ;
- Le **développement des compétences des autres parties prenantes** (étudiants, enseignants) en ce qui concerne les pédagogies innovantes et l'orientation.

Difficultés rencontrées

Les principales difficultés relevées du point de vue de l'université portent sur la **mise en place des partenariats**, très chronophage et fastidieuse, alors même qu'il n'y a pas à ce jour de masse salariale fléchée sur la cordée : *« Le vrai problème est comment ça se diffuse dans les lycées. C'est complexe, c'est un travail de longue haleine de rapprocher deux mondes en bonne intelligence sans être directif. Ça génère plus de problèmes qu'autre chose (...). La difficulté est qu'il n'y ait pas la masse salariale fléchée dans les établissements ou les universités. Nous, on empile nos casquettes ... Comme les financements sont annuels,*

concrètement il est légitime d'avoir un poste de coordinateur stable» (Référente de la cordée « Orientation active », Université Paris Descartes). Faute d'une mobilisation suffisante des référents de certains lycées ou d'un aménagement adapté des emplois du temps par les instances administratives, des problèmes d'assiduité ont été observés pour les sorties culturelles et les séances de tutorat.

Les lycées partenaires partagent ce point de vue en évoquant une « coordination très lourde de l'ensemble », notamment en ce qui concerne la « temporalité et le suivi des actions » (Référents cordée des lycées Claude Bernard et Erik Satie).

Des marges de progrès sont également identifiées en ce qui concerne **les modalités de recrutement des élèves** dans la cordée. Aujourd'hui elles relèvent principalement des proviseurs adjoints ou des conseillers principaux d'éducation dans les lycées et ne mobilisent pas suffisamment les équipes pédagogiques.

Pistes d'amélioration identifiées

Les pistes d'améliorations recueillies à travers l'entretien avec la référente de la cordée, les enquêtes auprès des lycées partenaires et l'exercice semi-collectif d'évaluation sont classées dans le tableau suivant par ordre d'importance et selon deux axes : mise en œuvre des actions et contenu du programme.

Mise en œuvre des actions	Contenu du programme
*Sécuriser le financement de la cordée à travers la désignation d'un interlocuteur unique, la mise en place de financements pluriannuels et l'affectation d'une masse salariale au pilotage de la cordée	*Développer les sorties et visites en lien avec le programme de la cordée
*Augmenter et structurer le réseau des établissements sources partenaires, désigner un référent dans chacun d'entre eux	*Développer de nouveaux modules au bénéfice des élèves : immersion en BTS, immersion en anglais
* Mettre à disposition de la cordée des outils d'évaluation des actions	*Mettre en place des bourses d'études pour les élèves bénéficiaires
*Assouplir les critères de recrutement des élèves et inscrire le recrutement au programme des conseils de classe	*Coordonner les actions de façon plus fine selon la filière d'étude : générale, technologique ou professionnelle
*Développer le réseau des tuteurs étudiants, les encadrer, les former et valoriser leur engagement	*Accroître le nombre d'enseignants du secondaire formés au DU Neuro-Education
*Mettre à disposition de la cordée des outils de suivi des parcours post-bac à court et moyen terme ; inscrire les bénéficiaires sur Parcoursup	*Accroître le nombre d'enseignants du secondaire donnant des cours à l'université
*Faciliter la communication avec les différents interlocuteurs engagés dans les actions	*Développer une action de formation au bénéfice des familles
	*Anticiper la date de la journée « portes ouvertes » dédiée aux élèves de la cordée

Sources : enquêtes auprès de 2 lycées partenaires de la cordée, entretien auprès de la référente de la cordée et atelier d'évaluation semi-collectif du 23 septembre 2019. Les propositions ressortant en caractères gras sont celles identifiées par les participants à l'atelier comme les plus faciles à mettre en œuvre ; tandis que les propositions ressortant en rose ont été classées comme difficiles à mettre en œuvre.

Parmi les pistes d'amélioration débattues en atelier, seules quelques-unes sont considérées comme relativement faciles à mettre en œuvre. C'est le cas notamment des mesures concernant les tuteurs étudiants : formation et valorisation de leur engagement. En revanche, la communication auprès des étudiants dans le but d'accroître le vivier des tuteurs est jugée plus complexe. La désignation d'un interlocuteur unique pour l'accès aux financements et l'assouplissement des critères de recrutement des élèves apparaissent également simples à déployer du point de vue des établissements.

Les axes d'amélioration identifiés relevant de l'université concernent le programme d'actions auprès des élèves : introduction de nouveaux modules, adaptation du calendrier, adaptation au profil scolaire des élèves, mais pas seulement. D'autres pistes sont déjà engagées en ce qui concerne la sensibilisation et la formation des enseignants au contact des élèves dans les lycées, à travers la construction d'une offre de formation spécifique, le DU Neuro éducation, et la multiplication des vacances proposées par l'université. « Le D.U. est présent dans les 3 académies et il est inscrit pour Créteil et Paris au PAF (Plan académique de formation) et pour Versailles au CPF (Compte personnel de formation). En fait, quand on proposait aux équipes pédagogiques de nous rencontrer, on réunissait au plus 20 personnes alors que l'invitation était envoyée par le rectorat ! Quand on passe par le biais de la formation ça change la donne. Là, une conférence peut être

reconnue légalement en tant que formation. Le fait que les heures de formation soient reconnues change tout. » (Référente de la cordée « Orientation active », Université Paris Descartes). Dans le contexte de réforme du baccalauréat, l'université s'engage sur un nouvel axe de travail relatif à la préparation des élèves au « grand oral ». Enfin, une nouvelle action pourrait être développée en direction des familles sur la question de l'orientation.

Du côté des établissements sources, la principale amélioration envisagée concerne les modalités de recrutement des élèves bénéficiaires : « *Il faudrait un trinôme ; quelqu'un de l'équipe pédagogique, un CPE qui relaie et le proviseur adjoint. C'est une manière d'ancrer le dispositif dans le conseil de classe. Ça donnerait un aspect plus officiel en affichant la cordée comme un véritable levier de remédiation dans le cadre du conseil de classe. Si tel élève a des soucis scolaires mais est plein de bonne volonté, on lui propose les cordées de la réussite. Comme à l'université qui met en place dans le cadre de la loi ORE (Orientation et Réussite) un contrat de réussite pédagogique. Ça pourrait donner un caractère institutionnalisé pour les élèves.* » (Référente de la cordée « Orientation active », Université Paris Descartes)

Sources

<https://www.parisdescartes.fr/du-pareo/cordees-de-la-reussite-pareo/>

Entretien avec Marion Petipré, Directrice du service AGIR (Accompagnement à la gestion de l'innovation pour la réussite des étudiants) et du programme PaRéO (Passeport pour réussir et s'orienter, Chargée de mission Réussite à l'Université Paris Descartes le 21 Juin 2019

Enquêtes auprès des établissements (lycée Claude Bernard, lycée Erik Satie)

Bilan d'activités, année 2017-2018 et 2018-2019

Atelier d'évaluation du 23 septembre 2019

Annexe 4

Bibliographie

Textes officiels

BERLIOUX Salomé, Mission orientation et égalités des chances dans la France des zones rurales et des petites villes, rapport, mars 2020.

AZÉMA Ariane, MATHIOT Pierre, Mission Territoires et réussite, rapport, novembre 2019, https://cache.media.education.gouv.fr/file/11_-_Novembre/51/6/Rapport_territoires_et_reussite_1199516.pdf

Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse, ministère des Armées, ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'innovation, ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales, ministère de la Culture, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Lettre de cadrage relative à la mise en œuvre des « *Cordées de la réussite* » et des « *Parcours d'excellence* » pour l'année scolaire et universitaire 2018-2019, 27 février 2019.

Gouvernement, (Premier Ministre), circulaire n°6057/SG relative à « *la mise en œuvre de la mobilisation nationale pour les habitants des quartiers* », 22 janvier 2019.

Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, ministère de la Défense, ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, ministère de la Culture et de la Communication, Commissariat Général à l'Égalité des Territoires, Note relative à la mise en œuvre des « *Cordées de la réussite* » pour l'année scolaire et universitaire 2015-2016, 14 décembre 2015.

Ministère de l'Education Nationale, ministère de la Défense, ministère de la Culture et de la Communication, ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, ministère délégué chargé de la Ville, Lettre de cadrage pour la mise en œuvre des « *Cordées de la réussite* » pour l'année scolaire et universitaire 2013-2014, 16 octobre 2013.

Ministère de l'Education Nationale, ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, circulaire n°2003-0012 relative au « *Renforcement du continuum de l'enseignement scolaire à l'enseignement supérieur* », 18 juin 2013.

Ministère de la Défense et des Anciens Combattants, ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative, ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire, ministère de la Culture et de la Communication, ministère de la Ville, Note relative à la « *Pérennisation des cordées de la réussite* », 25 avril 2012.

Inspection générale de l'éducation nationale, Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche, « *Les cordées de la réussite à l'épreuve de leur généralisation : observations, problématiques et préconisations* », Rapport à monsieur le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, juillet 2011, <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/124000238.pdf>

Ministère de la Défense et des Anciens Combattants, ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire, ministère de la Culture et de la Communication, ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, ministère de la Ville, Note relative à la « *Campagne 2011 des cordées de la réussite* », 20 mai 2011

Charte des « cordées de la réussite », juin 2010

Ministère de l'Education Nationale, ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, ministère de la Défense, ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, ministère de la Culture et de la Communication, Secrétariat d'Etat chargé de la politique de la ville, Note relative à la « *Campagne 2010 des cordées de la réussite* », 5 mai 2010.

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Secrétariat d'Etat chargé de la politique de la ville, note relative à l'« *Ouverture sociale et promotion de l'excellence par la création de cordées de la réussite* », 14 janvier 2009.

Scérén, Plan « *Espoir Banlieues* » : volet éducatif, L'Education prioritaire n°26, juin 2008.

Travaux évaluatifs sur les cordées

MIGNOT Jean-François, VALLET Louis-André, « *Améliorer la performance en mathématiques des lycéens de milieu populaire : les effets de tutorats d'élèves de grandes écoles* », In: Aude Kerivel et Samuel James

(dir.), Lutter contre les discriminations et les inégalités, Enseignements du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, La documentation Française, p. 134-148, août 2019

Le SocialLab, « *Évaluation de Trouve ta voie* », Rapport final d'évaluation, Centre égalité des chances de l'Essec, janvier 2019,
<https://www.lesociallab.fr/rapporttrouvetavoie/>

Ecole polytechnique, « *Bilan de l'évaluation du programme GEPPM* », 2019.

LY S.T, MAURIN E., RIEGERT A., « *Programme Talens, Rapport d'évaluation* », École d'économie de Paris, rapport pour le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, janvier 2015,
https://www.experimentation-fej.injep.fr/IMG/pdf/ap2_209_eva_rf_201501.pdf

Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep), « *Pollen, dispositif d'accompagnement vers l'enseignement supérieur* », rapport d'évaluation, note de synthèse, rapport pour le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, novembre 2013,
<https://injep.fr/publication/pollen-dispositif-daccompagnement-vers-lenseignement-superieur/>

MIGNOT Jean-François, VALLET Louis-André, « *Évaluation de l'action de l'association Tremplin au lycée* », Rapport d'évaluation, CNRS-GRECSTA, rapport pour le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, septembre 2013,
https://www.experimentation-fej.injep.fr/IMG/pdf/Rapport_Final_EVA_AP2_140.pdf

ANDRÉ Kévin, « *Entre insouciance et souci de l'autre - L'éthique du care dans l'enseignement en gestion* », Rapport de thèse, Université Paris-I Panthéon-Sorbonne, Institut d'Administration des Entreprises de Paris, Ecole Doctorale « Sciences de la Décision et de l'Organisation », septembre 2013,
<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00859075/document>

ANDRÉ Kévin, « *Une grande école : pourquoi pas moi ? Dix ans après : quel impact sur les tuteurs et les tutorés ?* », Essec business school, Institut de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Social, 2012,
<https://docs.google.com/a/essec.edu/viewer?a=v&pid=sites&srcid=ZXNzZWMuZWWR1fHRoZXNIZXxneDoyYzc5MmJmMDFhZmMyOTBk>

Accenture, « *Une grande école : pourquoi pas moi ? Un programme qui fait bouger les lignes* », 2012,
<https://docs.google.com/a/essec.edu/viewer?a=v&pid=sites&srcid=ZXNzZWMuZWWR1fHRoZXNIZXxneDoyNTIwMDhiMjdhNzVjZGRm>

ESO-CARTA et GRANEM, « *Développer des synergies d'avenir : du lycée à l'université* », Université d'Angers, Note de restitution finale du projet pour le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, septembre 2012, https://www.experimentation-fej.injep.fr/IMG/pdf/Rapport_Final_EXPE_AP1_251.pdf

VAN ZANTEN Agnès, « *L'ouverture sociale des grandes écoles : diversification des élites ou renouveau des politiques publiques d'éducation ?* », Sociétés contemporaines, Presses de Sciences Po, 2010, 3 (79), pp.69 – 95, <https://www.cairn.info/revue-societes-contemporaines-2010-3-page-69.html>

VAN ZANTEN Agnès, "Prépas", élites et inégalités, Le Monde, publié le 13 septembre 2010,
https://www.lemonde.fr/idees/article/2010/09/13/prepas-elites-et-inegalites_1410470_3232.html

VAN ZANTEN Agnès, « *Les programmes d'ouverture sociale : vers quel modèle de justice scolaire* », Diversité n° 157, été 2009, <http://www.educ-revues.fr/DVST/AffichageDocument.aspx?iddoc=39212>

DARDELET Chantal, LOUVEAUX François, SIBIEUDE Thierry, « *Une grande école : pourquoi pas moi ? Bilan d'étape Janvier 2003-Janvier 2008. Des premiers résultats prometteurs, un essai à transformer...* », ESSEC.

Autres

<http://www.cordeesdelareussite.fr/>

Groupe ouverture sociale de la Conférence des grandes écoles, Compte-rendus du 9 mars 2005 au 28 janvier 2020.

BOURNOIS Franck, VINZI Vincenzo Esposito, TODD Peter, « *Les écoles de commerces s'engagent dans la diversité sociale* », ESCP, ESSEC, HEC Paris, octobre 2019,

https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Enseignement_superieur/55/0/Ecoles_de_commerce_Synthese-GrandesEcoles-Ecolesdecommerce_1191550.pdf

LABAYE Éric, « *Synthèse sur la mission de diversité sociale par l'Ecole polytechnique* », Ecole polytechnique, octobre 2019,

https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Enseignement_superieur/54/8/X_Synthese_mission_diversite_sociale_1191548.pdf

PERIAC Jade, « *L'égalité des chances dans l'enseignement supérieur : Etude du dispositif des cordées de la réussite de l'université Paris-Saclay* », Mémoire de Master, Université d'Evry Val d'Essonne, 2019

AUGEREAU Tristan, BEN-ALI Linda, « *La motivation et le sentiment d'efficacité des élèves baissent de façon socialement différenciée au cours du collège* », ministère de l'Education nationale et de la jeunesse, Note d'information n°19.02, mars 2019.

PONCEAU Juliette, « *Parcours dans l'enseignement supérieur : du baccalauréat au premier diplôme du premier cycle* », ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, Note d'information du SIES n°19.09, juin 2019.

BRUTEL Chantal, « *Qui sont les jeunes ruraux ?* » Caractéristiques sociodémographiques, Injep, Fiche repères, juin 2019.

RICHARD-BOSSEZ Ariane, CORNAND Renaud, LAIZ MORERA Sofia, LORCERIE Françoise, RICHIT Nathalie, OLYMPIO Noémie, HACHE Caroline, BABY COLLIN Virginie, AUDREN Gwenaëlle, « *Des Cordées de la réussite aux Parcours d'excellence : quels changements pour quels effets ?* » Etude de suivi et d'évaluation des Parcours d'excellence dans l'Académie d'Aix-Marseille, Aix-Marseille Université, septembre 2017.

Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), « *Enquête de suivi des cordées de la réussite 2016* », Ile-de-France

Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé), « *Cordées de la réussite, analyse de pratiques* », 2012

Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé), « *Enquête annuelle de suivi du programme des « Cordées de la réussite », enquête 2011* », rapport final national, juillet 2011.

DARDELET Chantal, « *Ouverture sociale des grandes écoles* », Livre blanc des pratiques, Premiers résultats et perspectives, Conférence des grandes écoles, 2010.

ALLOUCH Annabelle, VAN ZANTEN Agnès, « *Formateurs ou grands frères ? Les tuteurs des programmes d'ouverture sociale des Grandes Écoles et des classes préparatoires* », Education et sociétés n° 21, 2008.

ALLOUCH Annabelle, « *Les étudiants-tuteurs dans les dispositifs d'ouverture sociale des grandes écoles* », Spécificités n°1, 2008.

Annexe 5

Synthèse des évaluations

Afin de contextualiser la démarche d'évaluation des cordées en Île-de-France, nous avons entrepris une étude bibliographique succincte recensant les travaux d'évaluation et autres documents connexes déjà existants se rapportant aux cordées. Une vingtaine de références, très diversifiées, tant par leur ambition que par leur méthodologie, a ainsi été constituée¹⁸. Si l'angle francilien est privilégié, l'analyse n'exclut pas d'autres travaux notamment d'échelon national. Cette annexe propose une restitution des principaux enseignements de ce travail.

1. La revue bibliographique dénote une forte hétérogénéité des moyens évaluatifs des différentes cordées

Dans le cadre des investigations menées, les travaux évaluatifs, les enquêtes, bilans auxquels nous avons eu accès, concernent un petit nombre de cordées, portées par de grandes écoles. Ce constat dénote sans doute l'inégalité des moyens dont disposent les cordées, selon les catégories d'établissements « têtes de cordées ». Les grandes écoles bénéficient à la fois d'un engagement dans le dispositif assez ancien, et de ressources internes, qui font défaut aux cordées portées par les lycées et les universités. L'Essec, dont le programme « Une grande école, pourquoi pas moi » créé dès 2002, a inspiré les cordées de la réussite lancées en 2008 dans le cadre de la dynamique « Espoir-Barlieue », a déployé en interne ou fait réaliser par des partenaires extérieurs des observations, bilans, évaluations de ses différentes cordées (« Une Grande école, pourquoi pas moi ? », POLLEN, « Trouve ta voie », etc.).

Le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse contribue de façon significative à cette connaissance scientifique, en finançant et publiant les évaluations de plusieurs expérimentations menées dans le cadre des cordées de la réussite : POLLEN, le dispositif d'accompagnement vers l'enseignement supérieur porté par l'Essec (2013), l'action de l'association Tremplin au lycée –association créée par d'anciens élèves de l'École polytechnique- (2013) ; Talens, la cordée de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm (2015).

Par ailleurs, Agnès van Zanten, Directeur de recherche au CNRS, membre de l'Observatoire Sociologique du Changement à Sciences Po, dont les travaux portent notamment sur les politiques et les dispositifs visant à accroître l'égalité des chances, a consacré plusieurs recherches aux cordées de la Réussite. En 2010, elle a en particulier comparé les programmes « Conventions Éducation Prioritaire » de Sciences Po initiés dès 2001 et « Une grande école, pourquoi pas moi ? » de l'Essec. Aujourd'hui, ses travaux sont davantage centrés sur les programmes de Sciences Po, avec notamment une évaluation en cours de la cordée « Premier campus » dont les résultats ne sont pas encore publiés.

Au regard du grand nombre de cordées franciliennes¹⁹, les évaluations académiques, dont certaines intègrent un groupe témoin, semblent assez rares. Néanmoins, des enquêtes de satisfaction, dont la charge incombe à l'établissement tête de cordées, des travaux d'étudiants, sans présenter les garanties scientifiques de la recherche, combleront pour partie le besoin de connaissances. Quelques rares observations de ce type nous ont été transmises (École polytechnique, 2019). La mesure de l'efficacité du dispositif des cordées à faciliter l'accès à l'enseignement supérieur pour les lycéens bénéficiaires reste entravée par des connaissances très partielles sur les trajectoires, à leur sortie du lycée, des cohortes d'élèves (Acsé, 2011).

Si la plupart des investigations se rapportent à une seule cordée, d'autres sont menées à l'échelon national : enquête annuelle de suivi du programme des cordées de la réussite, par l'Acsé (2011, puis 2012 et 2016), rapports de l'inspection générale de l'éducation nationale, tels que celui dédié aux cordées de la Réussite (2011), rapport de la mission Territoires et réussite dont l'objet est plus large (2019), etc. Les travaux conduits à l'échelon académique ou régional sont peu fréquents. Notons cependant que des évaluations sont engagées dans les académies de Toulouse et d'Aix-Marseille.

¹⁸ Ce travail s'appuie sur les références mentionnées dans l'annexe 4, en particulier dans la rubrique « travaux évaluatifs sur les cordées », mais aussi « textes officiels » et « autres ».

¹⁹ La présente étude recense, au cours de l'année 2018-2019, 88 cordées impliquant au moins un lycée francilien, qui recouvrent 63 établissements « tête de cordée » et 311 « établissements sources ».

2. Les résultats des cordées à interpréter à l'aune d'objectifs progressivement étendus

Objectifs des cordées : accès aux formations d'excellence et démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur

Selon Agnès van Zanten, les cordées de la réussite visent lors de leur création en 2008 davantage la diversification des élites que la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur. Elle précise ainsi, dans un article du Monde en 2010 que le but des politiques d'égalité des chances « n'est pas d'ouvrir l'accès de tous les lycéens aux filières d'élite, mais de diversifier leur composition sociale par le recrutement ou l'accompagnement d'un petit nombre de nouveaux élus auxquels elles proposent un parrainage "compensatoire". »

Pour la Charte des cordées de la réussite adoptée en 2010 « les cordées de la réussite ont pour objet d'introduire une plus grande équité sociale dans l'accès aux formations d'excellence ». Ces objectifs persistent aujourd'hui encore dans la plupart des programmes des grandes écoles. Ainsi, les grandes écoles de commerces (Frank Bournois, Vincenzo Esposito Vinzi, Peter Todd, 2019) et l'Ecole polytechnique (Éric Labaye, 2019) visent la diversification sociale de leur recrutement, afin d'augmenter le nombre de « candidats brillants mais n'ayant pas les moyens ou le niveau d'information nécessaire ». La mission sociale est ainsi articulée à « l'impératif d'excellence » des établissements.

Toutefois les circulaires de mise en œuvre des cordées ont rapidement appelé à un élargissement des publics et des territoires de déploiement des cordées (collégiens et lycéens professionnels dès 2010, territoires ruraux en 2011). De même, dans les textes officiels, la rhétorique de l'excellence s'est progressivement atténuée.

En pratique, TrouveTaVoie, cordée expérimentée par l'Essec à partir de 2015, témoigne nettement de cette évolution significative vers l'objectif de démocratisation, au travers d'actions visant une éducation à l'« orientation active »²⁰, comme le souligne le rapport final d'évaluation (2019) :

« TrouveTaVoie constitue pour le Centre Égalité des Chances de l'ESSEC un outil de massification et de démocratisation d'un accompagnement très qualitatif. (...) Il s'agit, grâce à ce nouveau programme et à ses modalités pédagogiques inédites, notamment sa dimension numérique, de toucher tous les élèves. Cet objectif est à la fois quantitatif et qualitatif :

- Toucher plus d'élèves en s'adressant non pas à des individus (comme c'était le cas du tutorat) mais à des classes entières par l'intermédiaire de l'enseignant ;
- Toucher plus de profils différents d'élèves : le souhait de l'ESSEC est ici d'atteindre des profils d'élèves plus fragiles, appréhendant de manière passive leur scolarité et leur orientation, parfois à la limite du décrochage scolaire.

A travers TrouveTaVoie, l'ESSEC porte ainsi une volonté d'action universaliste renvoyant à une exigence de justice sociale, en mettant au service de tous les élèves son action en faveur de l'égalité des chances. »

Résultats des évaluations : le succès indéniable des cordées et quelques points de vigilance

La littérature de l'évaluation des cordées de la réussite, dont quelques illustrations sont fournies ci-après, souligne abondamment le succès de telles approches novatrices²¹, que l'on se place du point de vue des lycéens, des tuteurs, des établissements têtes de cordée, sources, etc.

Aux termes d'une enquête auprès des bénéficiaires et des « anciens », l'Ecole polytechnique considère que les objectifs de son programme « Une Grande Ecole Pourquoi Pas Moi ? » (GEPPM) destiné à des lycéens volontaires de milieu plutôt défavorisé et d'un bon niveau scolaire, sur « les axes jugés nécessaires à la poursuite d'études d'excellence », sont atteints aussi bien pour l'orientation, l'insertion professionnelle, l'ouverture culturelle, les compétences transversales et dans une moindre mesure la réussite scolaire (Ecole polytechnique, 2019).

²⁰ Cette cordée est préfigurée dès 2010 par le dispositif expérimental « POLLEN » porté par l'Essec qui ouvre des pistes quant au chemin que pourrait prendre l'aide à l'orientation dans le système scolaire.

²¹ Certains constats peuvent néanmoins être questionnés au regard de la qualité des évaluateurs, dont l'indépendance n'est pas toujours assurée.

De façon plus générale, les élèves tutorés de ce programme, initié par l'Essec et qui a largement essaimé, vivent trois changements majeurs :

1. Un développement personnel ;
2. Une orientation post-bac adaptée et davantage de réussite académique ;
3. Une insertion professionnelle facilitée » (Accenture, 2012).

De plus, le programme rétablit l'égalité des chances par rapport à l'orientation en classe prépa, à niveau scolaire comparable d'une part, dans la représentation des filles par rapport aux garçons d'autre part. Toutes choses égales par ailleurs, les étudiants ont deux fois plus de chances d'intégrer les filières dites sélectives (Grandes écoles, Sciences-Po, etc.) ou d'obtenir un niveau de diplôme Bac+5 (Kévin André, 2012 et 2013).

TrouveTaVoie, autre programme de l'Essec, qui s'appuie sur les enseignants pour épauler les élèves dans la construction de leur orientation, produit des « effets positifs sur la majorité des élèves qui en bénéficient, et ce sur quatre principaux plans :

- La mise en appétence de l'élève pour le sujet de l'orientation et l'initiation d'un engagement personnel dans sa propre orientation,
- Le développement de postures centrales (réflexive, confiante, entreprenante, apprenante) dans l'acte d'orientation active et la levée progressive de freins associés à l'autocensure,
- Des choix d'orientation mieux guidés et donc optimisés, au regard des capacités et des goûts de chaque élève,
- Enfin, des effets individuels (émulation par comparaison) et collectifs (amélioration du climat de classe) liés à l'effet de stimulation entre pairs permis par une identité collective de classe renforcée » (Le SocialLab, 2019).

Les tuteurs sont également transformés par leur collaboration aux cordées. Ceux-ci, dans le cadre d' « Une grande école, pourquoi pas moi ? », ont acquis une disposition à l'empathie et des compétences managériales significativement plus élevées que celles d'autres étudiants de l'Essec. Ils s'engagent aussi davantage que les autres étudiants dans des actions solidaires à l'issue de leurs études (Kévin André, 2012 et 2013).

Enfin, une dynamique de changement est favorisée par les cordées, à l'échelon des lycées (impact sur les professeurs référents, attractivité de l'établissement), des établissements supérieurs (effet d'essaimage, ...), des partenaires privés avec une implication accrue des salariés dans l'entreprise, la meilleure compréhension des enjeux de la diversité, etc. (Accenture, 2012). L'implication du chef d'établissement est un facteur déterminant pour la mise en place du programme au sein des établissements (Le SocialLab, 2019). Au niveau académique, des efforts de rationalisation et de pérennisation des cordées sont entrepris (Inspection générale de l'Education nationale, 2011). Au-delà, les cordées sont, pour les interlocuteurs académiques un outil judicieux pour travailler sur le continuum Bac-3/ Bac +3 (Le SocialLab, 2019).

Néanmoins quelques travaux mettent en évidence des points de vigilance, relatifs notamment à l'impact des cordées pour les lycéens bénéficiaires.

Les actions déployées par l'association d'anciens élèves de l'Ecole polytechnique Tremplin, qui propose à des lycéens de première et de terminale S de lycées de quartiers défavorisés d'Île-de-France des tutorats d'approfondissement scientifique (hors programme), accroissent la performance en mathématiques des élèves, seulement si les tutorats sont hebdomadaires plutôt que bimensuels et/ou donnés par des tuteurs plus expérimentés. La participation aux tutorats Tremplin accroît légèrement la confiance en soi des élèves en mathématiques et leur satisfaction de s'être orientés en filière scientifique. Elle n'accroît pas la confiance en soi générale des élèves et l'ambition de leur candidature post-Bac (Jean-François Mignot et Louis-André Vallet, 2013). Cette évaluation, non randomisée, repose sur une estimation en « différence de différence » qui traduit l'effet de la participation aux tutorats Tremplin.

L'évaluation, par assignation aléatoire, des actions de tutorat et d'accompagnement menées à l'École normale supérieure (ENS) en direction de lycéens issus d'établissements défavorisés de la région Parisienne (Talens) montre que ce programme n'a aucun effet sur les performances moyennes des lycéens sélectionnés. Il accroît en revanche la dispersion entre élèves, avec un impact positif sur les élèves les plus solides sur le plan scolaire, mais déstabilisateur sur les autres. Ainsi une intervention de tutorat capable de tirer vers le haut les meilleurs élèves peut s'avérer tout à fait contre-productive lorsque proposée aux élèves juste un peu moins à l'aise scolairement de ces mêmes lycées (Éric Maurin, 2015).

3. Quels enseignements retenir pour l'évaluation des cordées franciliennes ?

Si l'analyse bibliographique des évaluations de cordées a peu contribué à orienter les choix méthodologiques du présent rapport, elle a fortement participé à mettre ses résultats en perspective.

Les choix méthodologiques retenus pour l'évaluation des cordées franciliennes ont été contraints par l'absence de disponibilité de données, qui a amené le Comité de pilotage à réviser ses objectifs initiaux. Il a ainsi rapidement fallu renoncer à l'ambition de départ, qui était de mesurer l'impact du dispositif des cordées sur le parcours d'accès à l'enseignement supérieur des lycéens bénéficiaires, les données sur le suivi des élèves, très incomplètes au niveau des cordées faisant défaut à l'échelon francilien. De ce fait, les investigations ont mobilisé en priorité des outils de statistique descriptive (enquêtes auprès des établissements tête et sources) et qualitatifs (« terrain », entretiens, Focus Group).

Par ailleurs, la revue bibliographique a souligné certaines spécificités franciliennes. Au-delà du nombre important de cordées en Île-de-France, leur forte évolutivité rend l'exercice évaluatif complexe. L'analyse de cette littérature, qui couvre des publications s'étalant sur d'une dizaine d'années, a aussi donné à voir, en filigrane, le caractère « apprenant » des cordées et leur remarquable capacité à se renouveler. Le chemin parcouru par les cordées, se dessine aisément au fil des années, grâce aux apports conjugués de la recherche, de préconisations qui ont été mises en œuvre et de retours d'expériences :

- La régulation inter-académique et la coordination dans la mise en place des moyens est d'ores et effective en Île-de-France et produit de premiers résultats. Il est important de souligner combien le travail conjoint des financeurs s'avère pertinent sur un territoire régional qui correspond largement au bassin de formation « vécu » des étudiants.
- Le ciblage prioritaire des zones rurales en difficulté est dorénavant, aux côtés des actions en direction des élèves appartenant aux quartiers prioritaires de la politique de la ville, intégré dans les circulaires officielles des cordées, comme dans les délibérations régionales. Si le déploiement d'actions de tutorat y reste problématique, en raison des difficultés d'accessibilité et de leur coût, des expériences nouvelles reposent sur la mobilisation d'enseignants dans les établissements ruraux et sur les techniques numériques.
- L'étude des modalités du tutorat (individuel, collectif, personnalisé) a fait l'objet de différents travaux. Son déploiement est plus que par le passé encadré (formation des étudiants, valorisation, etc.).
- La voie de la massification des cordées est expérimentée par plusieurs d'entre elles, etc.

Il n'en demeure pas moins que certains exemples de pratiques ou préconisations émises de longue date (inspection générale de l'Education nationale, 2011, Acsé, 2012, etc.) demeurent inspirants dans le contexte actuel. Quelques objectifs potentiels, pointés depuis plusieurs années, peuvent illustrer ce propos :

- Améliorer le ciblage géographique des établissements et des élèves,
- Développer les cordées dans les lycées professionnels,
- Encourager l'intégration des dispositifs prévus par les cordées de la réussite dans les contrats d'objectifs en lien avec les projets d'établissement,
- Coordonner les actions des cordées et les mesures connexes d'accompagnement, de soutien scolaire et d'aide aux devoirs en vigueur dans les établissements,
- Faciliter l'exploitation de l'information par les établissements sources en matière de suivi des demandes d'inscription des élèves bénéficiaires des cordées à partir des résultats fournis par APB/Parcoursup),
- Instaurer la mise en place d'un engagement contractuel formalisé de tout élève participant à une cordée, engagement d'assiduité, de comportement éthique, etc.
- Valoriser la participation aux activités d'une cordée de la réussite dans les bulletins scolaires des élèves impliqués, etc.

Ces analyses contribuent, *in fine*, à replacer nos travaux dans la chaîne vivante de réflexions théoriques et pratiques, qui, dès l'origine, a accompagné l'émergence, puis le déploiement progressif des cordées.

Annexe 6

Note de cadrage méthodologique

25 avril 2019

1. Contexte de la mission

Lancées le 18 novembre 2008 dans le cadre de la dynamique « Espoir-Banlieue », les cordées de la réussite cherchent à introduire une plus grande équité sociale dans l'accès aux formations d'excellence. Des partenariats sont ainsi mis en place entre un ou plusieurs établissements d'enseignement supérieur (grandes écoles, universités), des lycées et collèges.

Les objectifs de ce dispositif aujourd'hui élargis visent notamment à développer l'ambition scolaire des élèves issus de milieux défavorisés (QPV, espaces ruraux) et à favoriser leur accès aux études supérieures. Ces objectifs sont en particulier rappelés dans la lettre de cadrage pour la mise en œuvre des cordées de la réussite du 27 février 2019.

Depuis de nombreuses années, l'Etat et la région de l'Île-de-France sont associés pour soutenir ce dispositif, auquel la Région accorde une participation accrue depuis 2016. L'Etat souhaite également intensifier le dispositif en augmentant le nombre de bénéficiaires issus des QPV.

L'Etat comme la Région Île-de-France souhaitent aujourd'hui procéder conjointement à l'évaluation de ces dispositifs en vue d'objectiver les résultats et de mieux les faire partager par les acteurs impliqués.

2. Cadrage de la mission

Les objectifs généraux de l'évaluation, le dimensionnement des travaux évaluatifs et la méthodologie retenue sont établis au regard des moyens disponibles, notamment en termes de données disponibles et de financement. Ces principes, détaillés ci-dessous, sont arrêtés lors des comités de pilotage des 21 mars et 9 mai 2019.

2.1. Périmètre de l'évaluation

2.1.1. Les cordées de la réussite

Les cordées qui font l'objet d'une analyse dans le cadre de la présente étude sont celles qui ont bénéficié d'une labellisation par les rectorats de Paris, Créteil ou Versailles et/ou d'un financement par l'Etat (DRJSCS, Education nationale) et/ou la Région d'Île-de-France sur l'une au moins des trois dernières années scolaires (cf. période évaluée 2.3.).

Ce périmètre correspond, pour 2018/2019, à 99 cordées de la réussite franciliennes recensées par au moins un des financeurs précités²². Parmi cet ensemble, 10 cordées ne concernent que des collèges d'après les données des rectorats²³, et une porte exclusivement sur des lycées hors Île-de-France²⁴. Le périmètre retenu pour l'étude se limite donc à 88 cordées.

Nombre de cordées Franciliennes impliquant des lycées franciliens (état provisoire au 25 avril 2019)

	Nombre de cordées franciliennes
Total	88
Financement Région	42
Financement DRJSCS	55
Financement Rectorats	75*

Sources : DRJSCS, rectorats, Région

*chiffre provisoire

Les « parcours d'excellence » et les internats d'excellence sont exclus de l'évaluation.

²² On note une véritable difficulté à dénombrer les cordées, un même programme pouvant être comptabilisé en plusieurs cordées selon les sources. On considère qu'une cordée équivaut à l'agrégat nom du programme / établissement tête de cordée.

²³ Il s'agit des cordées Mélia de Mines ParisTech, EPRA et NOVA de l'EISTI, Tremplin vers le lycée Louis-le-Grand, Tremplin vers le lycée Henri IV, Janson du lycée Janson de Sully, Ambitions supérieures technologiques et Lecture pour tous de l'université Cergy-Pontoise, Ouverture des possibles de l'université Paris Est Créteil, La physique en questions de l'université Versailles-Saint-Quentin.

²⁴ Cordées « Horizons » de l'ISIT.

2.1.2. Les élèves bénéficiaires des cordées

Le périmètre des élèves bénéficiaires sera précisé en phase opérationnelle, de façon à distinguer les jeunes élèves bénéficiant d'actions de tutorat -individuel, personnalisé, collectif-.

2.2. Objectifs de l'évaluation

L'évaluation visera à :

- mettre à plat et analyser les données disponibles afin que les membres du comité de pilotage accèdent à une connaissance partagée des cordées franciliennes ;
- apprécier l'efficacité du dispositif dans le ciblage des établissements sources ;
- évaluer les effets de ce dispositif en tant que mise en dynamique d'un système d'acteurs ;
- formuler des recommandations pour permettre ultérieurement une évaluation portant sur l'efficacité des cordées pour les élèves bénéficiaires.

2.2.1. Harmoniser et partager la connaissance sur les cordées franciliennes

Focus : données

L'harmonisation et le partage des données sur les cordées à l'échelon francilien sont apparus, en phase de cadrage, comme des enjeux importants. Ils constituent un objectif en soi, préalable aux travaux d'évaluation. Il s'agit à la fois d'étoffer et de fiabiliser les informations disponibles au niveau régional (intégrer les établissements sources dans les bases de données régionales, harmoniser le traitement des cordées inter académiques, limiter les données déclaratives, etc.).

Bilan des documents disponibles au 25 avril 2019

Documents	Année scolaire	CRIF	DRJSCS	Créteil	Paris	Versailles
Texte officiels			Circulaire du 22.01.2019	Circulaire 14.01.2009 Circulaire 05.05.2010 et annexes Charte juin 2010 Circulaire du 20.05.2011 Circulaire 25.04.2012 Circulaire 18.06.2013 Renforcement du continuum Lettre de cadrage 16.10.2013 Note de cadrage 14.12.2015 Lettre de cadrage 27.02.2019		
Appel à projets	2018-2019 2017-2018 2016-2017	OK À récupérer* À récupérer*	OK OK OK	Pas d'appel à projets	OK À récupérer* À récupérer*	OK À récupérer* À récupérer*
Liste des cordées	2018-2019 2017-2018 2016-2017	OK OK OK	OK OK OK	OK OK OK	OK OK OK	OK OK OK
Bilan des cordées	2018-2019 2017-2018 2016-2017	ND À récupérer OK	ND ND ND	ND OK OK	ND OK OK	ND À récupérer À récupérer
Référents têtes de cordées	2018-2019	OK	ND	OK	OK	OK
Référents établissements sources	2018-2019	ND	ND	OK	À récupérer	À récupérer
Financement des cordées	2018-2019	OK	OK	OK	OK	À récupérer

ND : non disponible

*si différents de 2018-2019

D'autres données sont encore attendues à la date du 25 avril : celles concernant les caractéristiques sociales des lycées d'Île-de-France (taux de boursiers, d'élèves issus de QPV, d'élèves d'origine sociale défavorisée et très défavorisée) pour les académies de Paris et Versailles.

Les enquêtes de satisfaction auprès des bénéficiaires réalisées par certains établissements têtes de Cordée sont sollicitées par l'IAU.

2.2.2. Efficacité du dispositif dans le ciblage des établissements sources

Focus statistique : établissements sources

En l'absence de données individuelles sur les élèves bénéficiaires des cordées, l'évaluation se portera sur le profil social des lycées sources, en vue d'évaluer dans quelle mesure la géographie des établissements sources est compatible avec l'objectif social de ce dispositif.

L'évaluation se fondera sur l'hypothèse selon laquelle le public prioritaire de ce dispositif (jeunes des QPV, d'origine rurale et issus de bac pro) peut être atteint si les caractéristiques de leur établissement de scolarisation (notamment proximité avec l'espace rural) sont en adéquation avec les critères sociaux visés.

L'évaluation pourrait également établir si des « établissements cibles » ne sont pas inclus dans le dispositif.

2.2.3. Analyser la dynamique d'acteurs et ses effets en termes d'apprentissages

Focus qualitatif : dynamisme du système d'acteurs impliqués dans les cordées

Au-delà de l'approche statistique, les membres du Copil souhaitent connaître les effets du dispositif, en tant que mise en réseau d'un système d'acteurs locaux.

De quelle façon chaque acteur s'empare-t-il du dispositif ? Quelles formes de coordination entre acteurs et d'articulation entre dispositifs se mettent en place ? L'étude mettra ainsi en perspective ce dispositif avec d'autres politiques connexes développant des objectifs proches de ceux des cordées (parcours d'excellence, réussite éducative, cités éducatives à venir, réussite pour tous, ouverture sociale, dispositifs d'orientation, etc.).

Les modalités d'intervention locales dénotent-elles une recherche d'améliorations pour la mise en œuvre du dispositif ? Quelles sont les dynamiques, les capacités des cordées à s'adapter au contexte national (textes cadre, technologies, etc.) et local (acteurs, besoins socioéconomiques) ? Comment se mettent en place des retours d'expériences ? À l'occasion du travail de terrain, un référentiel d'autoévaluation pourrait être initié, en association avec les établissements enquêtés.

Peut-on ainsi considérer qu'il existe des « familles » de cordées, selon quels critères ? Au-delà de la typologie des actions - tutorat individuel, collectif, actions d'ouverture culturelle, langues, aide à l'orientation, confiance en soi, découverte des institutions, etc.- quelles pratiques font la singularité et le caractère « vivant » des cordées ? Quels sont les effets de levier, les freins constatés ?

2.2.4. Conditions de mise en œuvre d'une évaluation de l'efficacité des cordées pour les élèves bénéficiaires

Focus exploratoire : élèves

Face à la difficulté d'accéder à des données pertinentes, l'évaluation de l'efficacité du dispositif pour les élèves bénéficiaires a été abandonnée. En effet, les fichiers de coordonnées (numéros de téléphone, mails, etc.) susceptibles de permettre l'élaboration d'une enquête auprès de ces jeunes ne sont actuellement pas disponibles et/ou centralisés à l'échelon des financeurs.

Néanmoins, la mesure de l'efficacité des actions menées dans les cordées auprès des élèves bénéficiaires demeure un objectif prioritaire des membres du Copil. Afin de rendre possible cette évaluation à terme, une étude exploratoire, s'appuyant sur une méthodologie qualitative, sera menée. Elle reposera en particulier sur le recueil et l'analyse des évaluations déjà menées ou en cours à l'échelle de certaines cordées.

L'audition d'acteurs pertinents en vue d'une mise en œuvre conforme aux règles de confidentialité des données sera parallèlement conduite (Depp, Cnil, etc.).

Des recommandations pourront alors être formulées pour mettre en place un dispositif de recueil de données permettant la mise en œuvre d'une évaluation des bénéfices apportés aux élèves bénéficiaires.

2.3. Période évaluée

L'évaluation couvrira, en tant que possible, une période de trois années scolaires (2016-2017, 2017-2018, 2018-2019) en vue de prendre en compte l'ouverture progressive du dispositif vers la formation professionnelle, les BTS et les Bac Pro.

3. Méthodologie

Pour répondre aux questions évaluatives posées, une démarche de concertation avec les représentants des parties prenantes est menée, en vue de faire de l'évaluation un processus partagé. L'état des lieux des moyens disponibles dressé durant la phase de cadrage, permet de préciser les moyens d'investigation complémentaire nécessaires.

3.1. Phase de cadrage

1. Entretiens auprès de la maîtrise d'ouvrage (rectorats, DRJSCS, préfecture de Région, pôle TRESOR de la Région d'Île-de-France),
2. Analyse documentaire et bibliographique de cadrage (textes, évaluations existantes, etc.)
3. Recueil des données existantes, notamment sur la composition des cordées et leur financement,
4. Note de cadrage (objectifs, questions évaluatives, périmètre d'étude, méthodologie, calendrier, modalités de suivi et pilotage, etc.).
5. L'enquête auprès des établissements et les études de cas débiteront après l'envoi d'une lettre de mission cosignée par l'État et la Région.

3.2. Investigations complémentaires *ad hoc*

1. Analyse des données recueillies et représentations cartographiques associées.
2. Participation aux échanges préalables au lancement de l'appel à projet.
3. Enquête exhaustive auprès des établissements têtes de cordées sur les cordées intégrant des lycées d'Île-de-France (88 cordées portées par 63 établissements têtes de cordée). Sont exclues du champ de l'enquête les cordées portant uniquement sur des collèges et la cordée portant sur des lycées hors Île-de-France (cordée Horizons porté par l'Isit).
4. Enquête auprès des lycées sources dans les cordées financées par la Région en 2018-2019, sous réserve de disposer des coordonnées des référents de cordées. Les lycées concernés par plusieurs cordées devront remplir autant de questionnaires que de cordées existantes. Au moins 152 lycées seront enquêtés et au moins 220 questionnaires seront soumis à ces lycées.

Nombre et nature des établissements sources

Établissements sources	Ensemble des cordées renseignées*	Cordées financées CRIF	Cordées financées DRJSCS	Cordées financées Rectorats**
Lycées	231	152	168	
Collèges	83	31	70	
Autres	5	3	5	
Total	319	186	243	

*4 cordées ne sont pas renseignées en termes d'établissements sources : Booster, X-Campus, De la cité à l'université et Lycée Van Gogh d'Aubergenville

**En attente données financières du rectorat de Versailles

5. Analyse documentaire sur les cordées (bilan d'activité, évaluation, etc.).
6. Entretiens auprès des principales parties prenantes (DEPP, DGESCO, DGESIP, Onisep, CGET, acteurs départementaux de la politique de la ville, pôles lycées, associations, etc.).
7. Observation sur sites (entretiens, ateliers, etc.). Des visites de terrain seront organisées sur sites, à adapter en fonction des contraintes calendaires dans les établissements. Ces observations auront pour objectif d'apprécier le fonctionnement de cordées (année scolaire en cours) et de rencontrer les acteurs directement ou indirectement concernés au sein des établissements et dans leur environnement.

Le choix des monographies de sites sera établi sur propositions des rectorats en concertation avec les autres membres du Copil. Elles porteront sur des cordées cofinancées par la Région Île-de-France. Trois cordées seront sélectionnées au total (une par académie) représentant trois types d'établissements têtes : universités, écoles et lycées.

Composition de l'échantillon (À actualiser : propositions du Copil)

Origine du financement	Tête de cordée	Nombre et nature des établissements sources	Localisation	Académie
3 études de cas	1 lycée, 1 université et 1 grande école			

4. Modalités de conduite de l'étude

4.1. Comité de pilotage et parties prenantes

Le comité de pilotage est constitué de représentants :

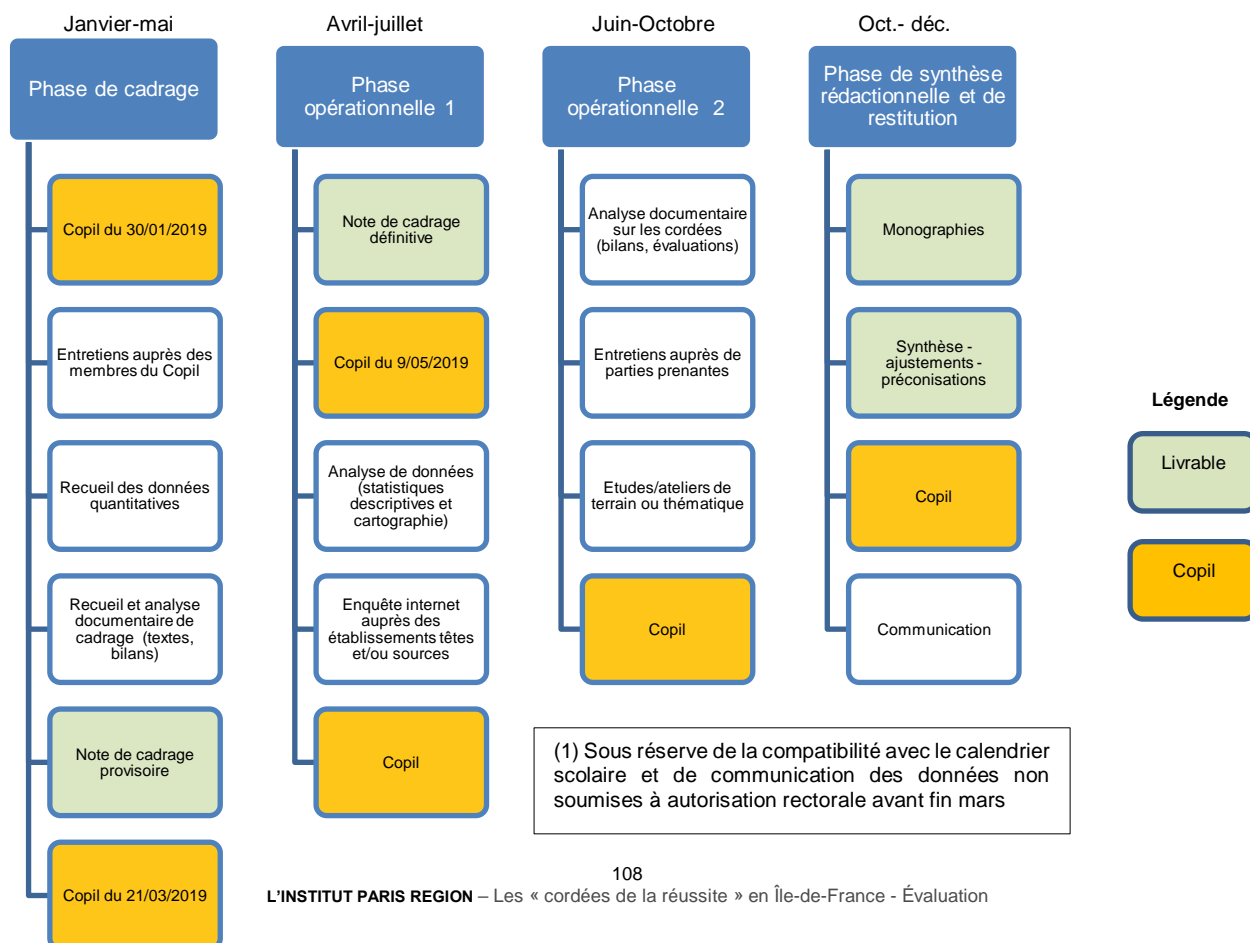
- des pôles TRESOR et lycées de la Région d'Île-de-France,
- de la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS),
- des rectorats de Paris, Créteil et Versailles,
- de la préfecture de la Région d'Île-de-France.

Les entretiens menés auprès d'autres parties prenantes du dispositif des cordées de la réussite (établissements sources et têtes de réseau, associations, acteurs de la politique de la ville, etc.) et les réunions collectives organisées sur sites s'attacheront à recueillir les attentes et suggestions d'amélioration des différents acteurs.

4.2. Phasage méthodologique

Les grandes activités menées au cours de l'évaluation, les phases du travail, le rythme de réunion du comité de pilotage, la nature des livrables sont précisés dans le tableau suivant.

Phasage méthodologique - Évaluation des Cordées de la Réussite (1) - 2019



Le Copil de début de première phase opérationnelle du 9 mai 2019 validera les questionnaires d'enquête, le référentiel évaluatif et les critères d'analyse associés mobilisés durant la phase de terrain. Il déterminera enfin les modalités d'élaboration des recommandations et le plan de communication des résultats de l'évaluation.

Les Copil suivants examineront les résultats de l'évaluation (analyse des données recueillies, résultats d'enquête et des observations de terrain).

4.3. Livrables

Les livrables comprennent :

1. Une note de cadrage (6 à 10 pages)
2. Les monographies de sites (une dizaine de pages),
3. Le rapport de synthèse présentera les résultats de l'analyse des données et des enquêtes et comprendra un bilan faisant en particulier état des freins, des bonnes pratiques, etc. Il comportera des préconisations pour l'avenir, reposant sur une vision collective du dispositif et ciblant des priorités d'actions (environ 30 pages).

4.4 Équipe projet

Corinne de Berny (L'Institut Paris Region, spécialiste des questions éducatives ...)

Agnès Parnaix (L'Institut Paris Region, appui méthodologique)

Olivier Mandon (L'Institut Paris Region, appui aux visites de terrain)

Stéphanie Lesellier (L'Institut Paris Region, géomaticienne)

Stagiaire (5 mois)

5. Financement

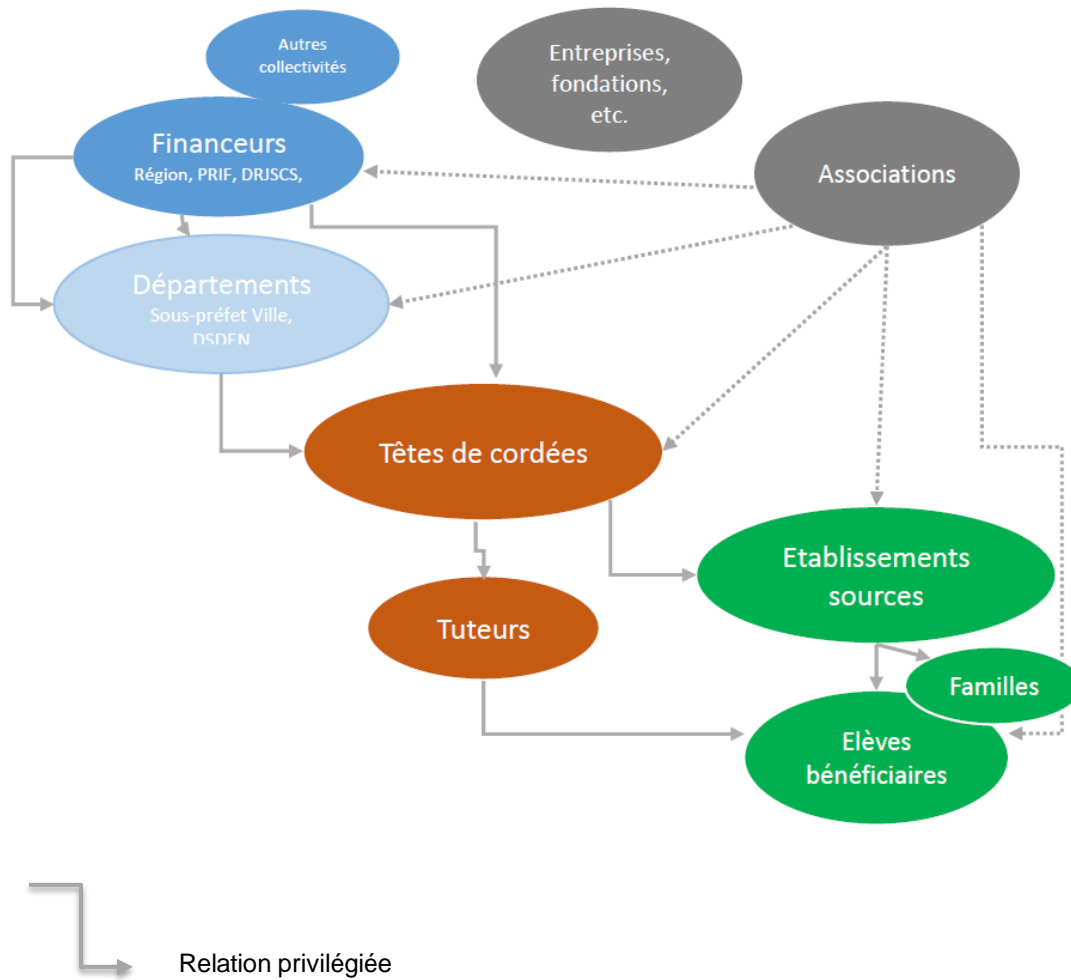
Le budget global se monte à 145 350 € TTC. Une participation de l'Etat (20 000 €) abondera le financement régional correspondant à la prise en charge des coûts engagés par l'IAU pour cette étude (125 350 €).

Moyens prévisionnels

	Nombre de jours	Coût journalier	Coût total
Chargé d'études P9	70	1715 € TTC	120 050 €TTC
Chargé d'études P8	20	1265 € TTC	25 300 € TTC
Stagiaire (5 mois)	105	-	-
Total coût IAU	195	-	145 350 € TTC
Subvention préfecture			20 000 € TTC
Programme d'études partenarial IAU-Région Île-de-France			125 350 € TTC

Annexe 1

« Cordées de la réussite », écosystème des parties intéressées



Annexe 2

Arbre des objectifs

L'arbre des objectifs (feuille « Arbre objectifs ») propose une représentation schématisée des objectifs assignés aux « cordées de la réussite » par les « textes de cadrage », qu'ils soient issus de l'Etat (notes, circulaires, lettres, etc.) ou de la Région (rapport, règlements d'intervention de l'appel à projet)²⁵. Dans un souci de lisibilité, le nombre de liaisons logiques entre objectifs et/ou actions a été volontairement réduit pour mettre l'accent sur celles qui semblent les plus significatives.

Le travail a été mené en deux temps :

- un recensement des objectifs présents dans les textes, depuis l'origine du dispositif,
- puis une synthèse de ces objectifs autour des thématiques actuellement en vigueur.

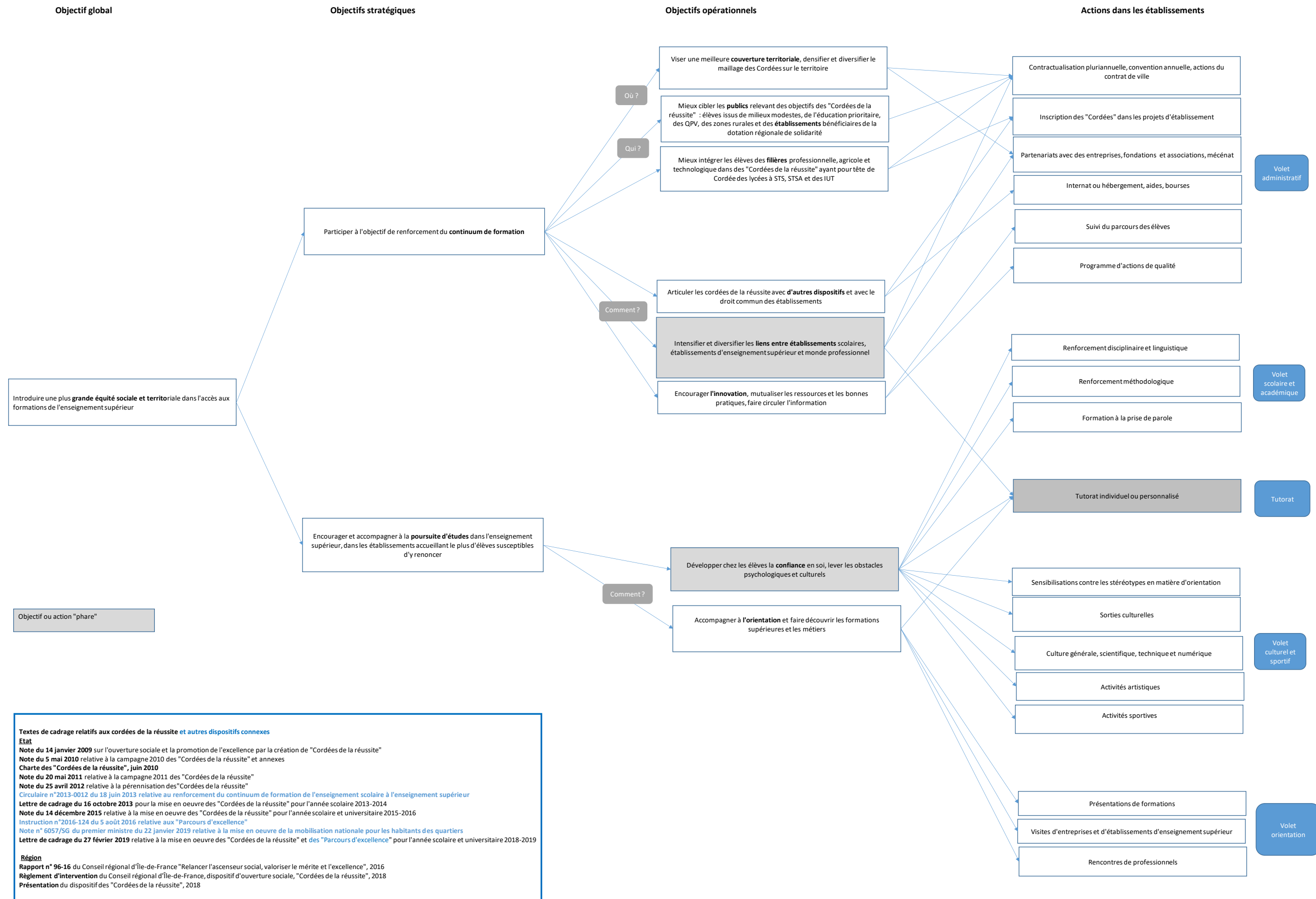
Les attendus de cette politique, tels qu'ils sont aujourd'hui formalisés dans les « textes de cadrage », sont ainsi mis en lumière. L'objectif global du dispositif consiste à « **Introduire une plus grande équité sociale et territoriale dans l'accès aux formations de l'enseignement supérieur** ». Il est décomposé en deux objectifs stratégiques. Cherchant d'une part à **renforcer le continuum d'offre de formation** au niveau des établissements, les « cordées de la réussite » visent à développer les dynamiques d'acteurs et le maillage territorial. Elles agissent également au niveau de la **demande individuelle de formation** émanant des élèves de condition modeste, en encourageant la **poursuite d'études**, par les doubles leviers de la « confiance en soi » et de l'accompagnement à l'orientation.

Cette lecture ne met cependant pas en lumière l'évolution des objectifs qu'ont connue les « cordées de la réussite » depuis leur création en 2008. A l'origine, elles visent essentiellement à réaliser l'ouverture sociale dans les formations longues (CPGE, formations universitaires, grandes écoles), en développant en particulier des actions de tutorat et d'accompagnement culturel pour les élèves issus de familles modestes. Ces finalités ont connu, au fil des ans, divers enrichissements, dont il convient de rappeler les principaux axes :

- Le soutien aux projets d'établissements situés en zones rurales, comme de ceux des quartiers prioritaires et/ou relevant de l'éducation prioritaire,
- La diversification des établissements têtes de cordée (IUT, lycées à STS ou STSA, etc.) et des filières de l'enseignement secondaire concernées (voies générale, mais aussi technologique professionnelle et agricole),
- La volonté d'étendre et de densifier le maillage territorial,
- L'articulation progressive des « cordées de la réussite » à d'autres dispositifs, tels que les parcours d'excellence, créés en 2016,
- La volonté croissante d'accompagner les élèves pour construire dans la durée leur projet personnel d'orientation.

²⁵ Les « objectifs de pilotage » qui se rapportent principalement aux objectifs de suivi et d'animation du dispositif par les instances de l'Etat (rectorat, préfectures, etc.) ne sont pas mentionnés dans ce schéma. Néanmoins, l'objectif « Viser une meilleure couverture territoriale, densifier et diversifier le maillage des Cordées sur le territoire » mentionné dans l'arbre des objectifs, est d'abord poursuivi par les organes de pilotage, notamment par les rectorats, avant d'être partagé avec les établissements têtes de cordées.

Arbre des objectifs



Annexe 3

Critères d'analyse des questions évaluatives

Cette note vise à décrire les critères proposés pour analyser les questions évaluatives figurant dans la note de cadrage. Des ajustements pourront être nécessaires en phase opérationnelle.

Question 1. Quelle est l'efficacité des cordées dans le ciblage des établissements sources ?

Focus statistique : établissements sources

La géographie des établissements sources est-elle cohérente avec l'objectif social de ce dispositif ?

Existe-t-il des « établissements cibles » non inclus dans le dispositif ?

Tableau 1. Efficacité des cordées dans le ciblage des établissements sources

Critère de succès	Critères d'analyse au lycée ¹	Sources
Profil social des lycées sources cohérent avec les cibles du dispositif (*)	<p>Taux de boursiers</p> <p>Part des élèves d'origine sociale défavorisée ou très défavorisée</p> <p>Part des élèves issus des QPV</p> <p>Part des élèves issus de l'espace rural (indicateur à construire)</p> <p>Part des élèves issus de collèges en REP et REP+</p> <p>Lycée disposant d'une filière technologique et/ou professionnelle</p> <p>Lycée bénéficiaire de la dotation de solidarité régionale</p>	<p>Fichiers transmis par les rectorats</p> <p>Données de la Région sur la dotation de solidarité régionale</p> <p>Données de la géographie prioritaire de la politique de la ville</p> <p>Si nécessaire, données du recensement</p>
Intégration des « lycées cibles » (*) dans une/des cordées	Part des lycées encordés parmi les « établissements cibles »	

(*) Les « lycées cibles » seront définis, en se fondant sur les critères d'analyse cités dans le tableau. Les indicateurs sociaux sont calculés parmi les élèves du lycée. Ex. Taux de boursiers : effectif de boursiers du lycée divisé par l'effectif total d'élèves dans le lycée.

Question 2 : Quelle est l'efficacité de la dynamique d'acteurs mise en œuvre dans les cordées, comme élément de renforcement du continuum de formation vers l'enseignement supérieur ?

Focus qualitatif : dynamisme du système d'acteurs impliqués dans les cordées

Dans quelle mesure les projets développés par les cordées de la réussite contribuent aux objectifs inscrits dans les textes de cadrage relatifs au renforcement du continuum de formation par la mise en réseau du système d'acteurs locaux ?

Tableau 2. Efficacité du dispositif de mise en réseau du système d'acteurs locaux

Critère de succès	Critère d'analyse	Sources
Des cordées de la réussite « apprenantes »	Identification des pratiques innovantes Dialogue entre établissements (information, échanges, mutualisation, etc.) Evaluation et retours d'expériences (tutorat, suivi des élèves, etc.)	
	Contexte et facteurs d'innovation Leviers et freins identifiés	
Ancrage territorial du projet des cordées	Animation territoriale Implication d'acteurs économiques Liens avec les collectivités territoriales et autres acteurs du territoire (associations, etc.)	
	Valeur ajoutée pour le projet Niveau d'intégration dans le projet	
Articulation des cordées avec d'autres dispositifs	Un dispositif intégré Informations sur d'autres dispositifs connexes et droit commun Suivi des élèves entrants (notamment issus des parcours d'excellence et des cordées au collège) et sortants Sécurisation des parcours (aides, internat, etc.)	

Question 3 : Quelle est l'efficacité du recrutement et l'impact des cordées pour les élèves bénéficiaires ?

Focus exploratoire : élèves bénéficiaires des cordées

Quelles recommandations peut-on formuler au regard des modalités de recrutement des élèves bénéficiaires et de l'impact des cordées sur la trajectoire de ces jeunes ?

À la demande du Copil, les travaux déjà conduits pour éclairer ces questions à l'échelle de certaines cordées seront explorés (synthèse des évaluations disponibles, études de cas, etc.). Il s'agira également de réfléchir à la constitution d'un appareil statistique permettant, au cours des prochaines années, de mener une évaluation réellement représentative.

Approche qualitative

Quels enseignements tirer des évaluations déjà réalisées (Ex. Essec, Sciences Po) sur le profil social des élèves recrutés et l'impact des cordées pour les bénéficiaires ? Les élèves encordés sont-ils satisfaits des actions dont ils ont bénéficié ? Des approches d'auto-évaluation sont-elles identifiées (enquêtes, retour d'expérience, etc.) ?

Tableau 3. Modalités de recrutement et impact des cordées pour les élèves bénéficiaires

Critère de succès	Critère d'analyse	Sources
En entrée : Profil social des élèves encordés (*)	Taux de boursiers Part des élèves d'origine sociale défavorisée ou très défavorisée Part des élèves issus des QPV Part des élèves issus de l'espace rural (indicateur à construire) Part des élèves issus de collèges en REP et REP+	Analyse documentaire (évaluations menées par certaines têtes de cordées) Enquêtes Etudes de cas
En sortie : Accès des élèves encordés à l'enseignement supérieur	Taux de réussite au Bac des élèves encordés Part des élèves encordés accédant aux études supérieures (ou à certaines catégories d'entre elles) Part des élèves encordés en recherche d'emploi à l'issue de leur parcours dans le secondaire	
Satisfaction des élèves encordés	Qualité du tutorat Qualité des actions d'ouverture culturelle Qualité des actions de renforcement disciplinaire, méthodologique, prise de parole Qualité de l'information et de l'accompagnement à l'orientation	
Impact pour les élèves	En termes de motivation En termes de compétences humaines et d'adaptabilité (« soft skills »)	

(*) Les indicateurs sont calculés parmi les élèves encordés. Ex. Taux de boursiers : effectif de boursiers de la cordée divisé par l'effectif total d'élèves de la cordée.

Préfiguration des données utiles pour une évaluation de l'impact des cordées sur les trajectoires de formation des élèves

Comment les services de l'Etat (rectorats, préfectures, etc.) envisagent-ils de mettre en œuvre la circulaire du 27 février qui prévoit notamment une évaluation qualitative et « un suivi individualisé et dans la durée d'un échantillon représentatif de jeunes bénéficiaires et de territoires divers, dont les quartiers prioritaires de la politique de la ville » ?

Le suivi des élèves réalisé par les rectorats dans le cadre des parcours d'excellence peut-il être appliqué aux cordées ?

Dans quelle mesure, les élèves quittant l'enseignement secondaire peuvent-ils être suivis dans leur parcours, notamment lorsqu'ils accèdent à l'enseignement supérieur ?

Quelles sont les conditions juridiques, en application du RGPD²⁶ permettant le suivi, à des fins d'enquêtes, des élèves encordés et le traitement des fichiers statistiques les concernant ?

Comment orienter les prochains appels à projets afin d'outiller les prochaines évaluations ?

Toutes ces questions seront explorées en vue d'élaborer les recommandations. À cet effet, des entretiens seront menés auprès des acteurs susceptibles d'éclairer ces questions (Depp, Cnil, services statistiques des rectorats, etc.). Le calcul généralisé de critères tels que ceux qui sont mentionnés dans le tableau 3 pourra être étudié.

²⁶ Règlement général sur la protection des données.

Annexe 4

La liste suivante des cordées existant dans la région a été établie à partir des cordées financées et ou recensées en 2018-2019 par l'une au moins des cinq parties prenantes des cordées : Région Île-de-France, DRJSCS et rectorats de Créteil, Paris et Versailles. Ont été exclues de cette liste : les cordées ne portant que sur des collèges (10 cordées) et la cordée ne portant que sur des lycées hors Île-de-France (cordée Horizons portée par l'Isit).

On note que deux cordées ne bénéficient d'aucun financement public en 2018-2019 mais restent néanmoins identifiées dans les fichiers de suivi des parties prenantes (cordées Insec et Ipsa).

Selon les sources, un même programme peut être comptabilisé en plusieurs cordées (c'est notamment le cas de la cordée Trouve Ta Voie mais pas seulement). Par ailleurs certains programmes peuvent porter le même nom tout en étant portés par des établissements d'enseignement supérieur différents. Pour simplifier les données disponibles, on a considéré qu'une cordée équivaut à l'agrégat nom du programme / établissement tête de cordée.

Liste des cordées identifiées en 2018-2019

Nom de la cordée	Etablissement tête de cordée	Financement		
		Région	DRJSCS	Rectorat(s)*
Cordée Lockwood	Agroparistech	1	1	1
Oui nous le pouvons	Agroparistech	1	1	1
Oser Cordée Michelin	Centrale	1	1	0
Oser Cordée Nouvelle	Centrale	1	1	1
Oser Cordée Open	Centrale	1	1	1
Oser Cordée PQPM	Centrale	1	1	1
Séminaires lycées	COMUE SACLAY	1	0	0
Une grande école pourquoi pas moi?	EBI	0	1	1
Une grande école pourquoi pas moi?	ECAM-EPMI	0	1	1
Cap en SuP	Ecole des ingénieurs de la ville de Paris	0	1	1
cordée EOGN	Ecole des officiers de la gendarmerie nationale	0	1	1
Cordée BacPro/BTS Graphisme : réussir en design et métiers d'art	Ecole Estienne	0	0	1
Cordée Georges Guerschwin	Ecole nationale des ponts et chaussées	0	0	1
Alvaro Siza	ENSA de la ville et des territoires à Marne la Vallée	0	1	1
Cordée Mines - François I -sud Seine-et-Marne	ENS des mines de Paris	1	0	1
Projet Mécatronique	ENS des mines de Paris	1	0	1
Tutorat Lycée	ENS des mines de Paris	1	1	1
Tutorat Prépa	ENS des mines de Paris	1	1	1
Talens/Perspectives	Ecole normale supérieure	1	1	1
Ouverture culturelle et scientifique – Cachan - Paris Saclay	Ecole Normale Supérieure Cachan	0	1	1

Nom de la cordée	Etablissement tête de cordée	Financement		
		Région	DRJSCS	Rectorat(s)*
Programme X-CAMPUS	Ecole Polytechnique	1	0	0
Tremplin Polytechnique	Ecole Polytechnique	1	1	1
Une grande école pourquoi pas moi?	Ecole Polytechnique	1	1	1
ECE	Ecole Centrale Electronique Paris	0	1	1
Ingéieuses	EISTI	0	1	1
Une grande école pourquoi pas moi?	EISTI	0	1	1
Tremplin ENSAE	ENSAE-ParisTech	1	1	1
Capessec	ESSEC	0	1	1
Mooc Trouve ta voie	ESSEC	1	1	1
Phare	ESSEC	0	1	1
Pqpm	ESSEC	1	1	1
Mobilité pour tous	ESTACA	0	0	1
HEC Découverte des arts	HEC Paris	1	0	1
HEC PACE	HEC Paris	1	1	1
Programme PREP	HEC Paris	1	1	1
Sensibilisation aux Etudes supérieures	HEC Paris	1	0	1
Cordée INSEEC	INSEEC - Lycée P. Picasso Fontenay-sous-Bois	0	0	0
Une grande école, pourquoi pas moi ?	Institut supérieur du commerce	0	1	1
Les Ailes de l'Avenir	IPSA - Lycée R. Rolland ivry-sur-seine	0	0	0
Prends ton envol	IUT de Tremblay	0	1	1
Orientation CPGE	LGT Ste Marie Antony	1	0	0
Ambition sup techno/Ambition sup pro	LPO PR Métier le Rebours - Paris 13e	1	1	1
Cordee littéraire jeune Wepler	LPO PR Métier le Rebours - Paris 13e	1	1	0
Avoir confiance, oser l'ambition	LPO Vincent Van Gogh Aubergenville	1	0	0
Cordée BTS CG - SIO	Lycée A. Blanqui, Saint-Ouen	1	0	1
Cordée BTS VENTE	Lycée A. Nobel, Clichy-sous-Bois	1	0	1
Ad astra	Lycée A. Schweitzer, Le Raincy	1	1	1
Culture générale : facteur de réussite en STS	Lycée C. Baudelaire, Meaux	1	0	1
Ambition technologique	Lycée Chaptal	1	0	1
Cap Ingénieur	Lycée Chaptal	1	0	1
Objectif immobilier	Lycée Erik Satie	1	0	0
Cordée BTS GPME	Lycée F. Tristan, Montereau	1	0	1

Nom de la cordée	Etablissement tête de cordée	Financement		
		Région	DRJSCS	Rectorat(s)*
CPES	Lycée Henri IV	0	0	1
Cordée BTS CG - GPME	Lycée J. Macé, Vitry	1	0	1
Nouvel élan	Lycée Janson de Sailly	0	1	1
Cordée Bac Pro/BTS Jean Lurçat et Pierre Lescot	Lycée Jean Lurçat	0	0	1
Course en cours	Lycée Jules Richard	0	1	1
Cordée BacPro/BTS Commerce international option métiers du luxe	Lycée Jules Siegfried	0	0	1
Cordée BTS TERTIAIRE et INDUSTRIEL	Lycée L. de Vinci, Melun	1	0	1
Cordée BTS CG - GPME	Lycée M. Utrillo, Stains	0	1	1
Réussir dans les filières littéraires: du collège à la classe préparatoire	Lycée Monod-Université Paris XIII	0	1	1
Pasteur	Lycée Pasteur	0	0	1
Cap Ingénieur	Lycée privé Fénelon Sainte-Marie	0	1	0
Pro santé social	Lycée privé Notre-Dame (Saint-Vincent-de-Paul)	0	0	1
Cordée BacPro/BTS Verlomme	Lycée Roger Verlomme	0	1	1
Parcours réussite	Lycée Saint-Louis	0	1	1
Le sport, levier de la motivation (BTS MC)	Lycée St Exupery, Créteil	1	0	1
ECT Turgot : de la STMG aux Grandes Ecoles	Lycée Turgot	0	0	1
Ouverture Sociale	Réussir aujourd'hui	1	0	0
Booster	Sciences Po Paris	1	0	0
Premier Campus	Sciences Po Paris	1	1	1
UnegrandeEcoled'ingénieurs,ouic'estpossible!	Telecom SudParis	0	0	1
Ambitionssupérieures-scientifiques	Université de Cergy Pontoise	0	1	1
Ambition d'enseignement supérieur	Université d'Evry Val d'Essonne	0	1	1
Cordée de la réussite à l'UFR DSPS de l'université Paris 13	Université Paris 13	1	1	0
Réussir avec P13 : une cordée pour la médecine et les sciences du vivant	Université Paris 13	0	1	1
Réussir avec Paris 13 : l'orientation active	Université Paris 13	0	1	1
De la cité à l'université	Université Paris 8 Vincennes St-Denis	0	1	1
Découvrir Paris 8	Université Paris 8 Vincennes St-Denis	0	1	1
Orientation active	Université Paris Descartes	1	1	1
CordéeParis-Ouest	Université Paris Nanterre	0	1	1
Sorbonne 4 Sup'	Université Paris Sorbonne	0	1	1
Réussir à Dauphine	Université Paris-Dauphine	0	1	1

Nom de la cordée	Etablissement tête de cordée	Financement		
		Région	DRJSCS	Rectorat(s)*
Banlieue-Est : cap vers les sciences	UPEC	0	1	1
Cordée LINK	UPEC	0	0	1
De la voie pro en gestion vers les métiers du numérique, c'est possible !	UPEC	0	1	1
Cordée linguistique	UVSQ	0	1	1
Course en cours	UVSQ	0	1	1
Total : 88 cordées	63 établissements	42	55	75

*Données provisoires dans l'attente des données de financement du rectorat de Versailles.

Annexe 5

Proposition de questionnaire relatif aux cordées

Partie pré-remplie (avec possibilité de corriger en ligne)

Nom de l'établissement tête de cordée :

RNE de l'établissement tête de cordée :

Nom de la cordée :

Établissements sources en 2018-2019 :

Nom	Type(collège/lycée/autres)	RNE

1-Descriptif de la cordée

Date de labélisation de la cordée :

Classes ciblées (plusieurs réponses possibles) :

Voie	4ème	3ème	2nde	1ère	Terminale	BTS	CPGE
Générale							
Technologique							
Professionnelle							

Pourriez-vous citer quelques éléments qui caractérisent les valeurs fondamentales portées par la cordée (plusieurs réponses possibles) :

- Détecter les talents
- Développer les compétences transversales des élèves
- Donner une chance à tous les élèves
- Accompagner les élèves dans leur orientation
- Aider les élèves méritants
- Réduire les inégalités d'accès aux études supérieures
- Améliorer la motivation scolaire des élèves
- Encourager la poursuite d'études :
 - En général
 - Dans une voie particulière, précisez :
- Autres, précisez :

2-Moyens humains affectés à la cordée

- ETP consacré à la cordée par le(s) référent(s) de cordée :
- Tuteurs étudiants :
 - Nombre total :
 - ETP ou volume horaire global :
- Nb de tuteurs autres :
 - Enseignants :
 - Autres catégories de personnels :
Si oui, précisez lesquelles :
 - Intervenants extérieurs non rémunérés :
 - Intervenants extérieurs rémunérés :
- Des enseignants de l'établissement interviennent-ils dans les cordées ? oui/non
- D'autres catégories de personnels interviennent-ils dans les cordées ? oui/non
Si oui, précisez lesquels :

3-Partenariats avec des acteurs locaux

Organismes partenaires de la cordée et nature du partenariat :

Acteurs	Associations	Entreprises	Collectivités	Autres
Nom (s)				
Participation financière				
Interventions dans les actions				
Autres, précisez :				

Comment qualifieriez-vous les apports de ces partenariats au fonctionnement de la cordée :

	Très important	Plutôt important	Peu important	Pas du tout important
Identification des élèves à recruter				
Augmentation du nombre d'élèves suivis				
Suivi des parcours des élèves				
Sécurisation des parcours des élèves				
Innovations pédagogiques				
Articulation avec d'autres dispositifs d'aide à la réussite				
Autres, précisez :				

4-Animation de la cordée

Des réunions avec les établissements sources sont-elles organisées durant l'année ?

Si oui, avec quelle fréquence :

- Une fois
- Deux fois
- Plus de deux fois

D'autres formes d'échanges sont-elles mises en place :

- Plateformes d'information
- Contacts informels
- Organisation d'événements en commun
- Autres, précisez :

Citez quelques innovations significatives portées par la cordée sur le plan pédagogique, de l'organisation ou de l'animation de la cordée (1 ou 2 exemples)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

5-Recrutement des établissements sources

Comment sont recrutés les établissements sources de la cordée (plusieurs réponses possibles) :

- Sollicitation directe des établissements
- Proposition des rectorats
- Proposition des instances départementales de la politique de la ville
- Autres, précisez :

Le périmètre de ces établissements évolue-t-il d'une manière significative d'une année à l'autre :
oui/non

6-Recrutement des élèves dans les établissements

Les modalités de recrutement des élèves sont-elles équivalentes dans tous les établissements sources ? oui/non

Par qui les élèves sont-ils recrutés :

- L'équipe pédagogique de l'établissement source
- L'équipe pédagogique de l'établissement tête de cordée
- L'équipe pédagogique de l'établissement tête de cordée sur propositions de l'établissement source
- Autres, précisez :

Quels sont les trois principaux critères de recrutement des élèves (3 réponses possibles) :

- Elèves boursiers
- Catégorie socio-professionnelle des parents
- Résidence en QPV
- Résidence en zone rurale
- Situation familiale
- Elèves issus de la diversité
- Avis de l'établissement scolaire
- Niveau scolaire suffisant
- Filière d'étude (générale, technologique ou professionnelle)
- Motivation
- Autres, précisez :

Souhaitez-vous préciser vos réponses ?

.....
.....
.....
.....

Ces critères sont-ils formellement explicités auprès des établissements sources et des élèves ?
oui/non

Les élèves recrutés et leurs familles sont-ils invités à signer un engagement en termes d'assiduité en début de programme ?

7-Valeur ajoutée du tutorat

Quelles sont les modalités de tutorat des élèves pratiquées dans la cordée :

- Individuel (1 tuteur pour 1 élève)
- Personnalisé (5 élèves maximum par tuteur)
- Collectif (plus de 5 élèves par tuteur)

Des réunions avec les tuteurs sont-elles organisées durant l'année scolaire ? oui /non

Si oui :

-avec quelle fréquence ?

- Tous les 2 mois ou plus souvent
- Trois fois par an
- Une à deux fois par an

-ces réunions sont-elles ouvertes aux référents cordées dans les établissements : oui/non

-ces réunions sont-elles ouvertes aux autres partenaires de la cordée : oui/non

Comment qualifieriez-vous les impacts de la cordée sur les élèves bénéficiaires ? Quelles améliorations percevez-vous dans les domaines suivants :

	Très important	Plutôt important	Peu important	Pas du tout important
Assiduité en cours				
Participation en cours, motivation				
Organisation du travail scolaire				
Résultats scolaires				
Confiance en soi				
Connaissance des parcours d'études				
Connaissance des métiers				
Culture générale				
Savoir-être				
Autres, précisez :				

8-Eléments quantitatifs de suivi des élèves

Nombre d'élèves ayant bénéficié d'actions collectives en 2018-2019 :

Bilan de l'année scolaire 2018-2019	Nombre d'élèves tutorés (tutorat individuel ou personnalisé)
Total	
Parmi eux, combien ont déjà bénéficié d'un tutorat en 2017-2018	
-Dont « cordées de la réussite »	
-Dont « Parcours d'excellence »	
-Dont autres dispositifs (à préciser) :	
Élèves tutorés ayant abandonné la cordée au cours de l'année 2018-2019	
Principal motif d'abandon (à préciser)	
Nombre d'élèves accédant au niveau scolaire supérieur en 2018-2019	

Avez-vous une connaissance (même partielle) de la situation scolaire des élèves bénéficiaires de la cordée qui étaient en Terminale l'année dernière ? oui/non

Si oui, combien sont cette année :

- En Terminale :
- Dans le supérieur, filière courte (IUT / BTS) :
- Dans le supérieur, filière longue (Universités, grandes écoles, écoles techniques...) :
.....
- En classe préparatoire aux grandes écoles :
- Sortis de l'enseignement supérieur :
- En apprentissage (en BTS, enseignement supérieur, etc...) :

Avez-vous mis en place une enquête de satisfaction auprès des tuteurs en fin d'année 2018/2019

oui/non

Cette enquête s'adresse-t-elle à l'ensemble des tuteurs de la cordée ? oui/non

Si non, précisez le périmètre de l'enquête :

10-Evaluation de la cordée

Les tuteurs disposent-ils d'outils visant à mesurer l'impact des actions menées sur les bénéficiaires ?

oui/non

Si oui, accepteriez-vous de transmettre :

- Le formulaire utilisé
- Les résultats obtenus pour la dernière année disponible

Une démarche d'évaluation de la cordée a-t-elle été mise en place ? oui/non

Si oui, sous quelle forme :

- Auto évaluation
- Appel à un prestataire
- Autre, précisez :

De quand date la dernière évaluation menée :

Quelles ont été les principales retombées de l'évaluation réalisée (plusieurs réponses possibles) :

- Changement dans les modalités de recrutement des élèves
- Changement dans les modalités d'accompagnement des élèves
- Changement dans les actions proposées aux élèves
- Augmentation du nombre d'élèves accompagnés
- Diminution du nombre d'élèves accompagnés
- Création d'une nouvelle cordée
- Autres, précisez :

Accepteriez-vous de transmettre les résultats de la dernière évaluation réalisée ? oui/non

Annexe 6

Proposition de questionnaire relatif aux établissements sources

Partie pré-remplie

Nom de l'établissement tête de cordée :

Nom de la cordée :

Nom du lycée source :

RNE du lycée source :

1-Descriptif de la cordée

Votre établissement est-il bien concerné par cette cordée en 2018-2019 : oui/non

Date d'entrée de l'établissement dans la cordée :

Classes ciblées (plusieurs réponses possibles) :

Voie	4ème	3ème	2nde	1ère	Terminale	BTS	CPGE
Générale							
Technologique							
Professionnelle							

2-Moyens humains affectés à la cordée

- ETP consacré à la cordée par le référent de cordée :
- Des enseignants de l'établissement interviennent-ils dans les cordées ? oui/non
- D'autres catégories de personnels de l'établissement interviennent-ils dans les cordées ? oui/non
Si oui, précisez lesquels :

3-Recrutement des élèves dans les établissements :

Par qui les élèves sont-ils recrutés :

- L'équipe pédagogique de l'établissement source
- L'équipe pédagogique de l'établissement tête de cordée
- L'équipe pédagogique de l'établissement tête de cordée sur propositions de l'établissement source
- Autre, précisez :

Le lycée a-t-il eu connaissance des élèves de 2nde déjà bénéficiaires d'une cordée ou d'un parcours d'excellence au collège ? oui/non

Quels sont les trois principaux critères de recrutement des élèves (3 réponses possibles) :

- Elèves boursiers
- Catégorie socio-professionnelle des parents
- Résidence en QPV
- Résidence en zone rurale
- Situation familiale
- Elèves issus de la diversité
- Niveau scolaire suffisant
- Filière d'étude (générale, technologique ou professionnelle)
- Motivation
- Autres, précisez :

Ces critères sont-ils formellement explicités :

- par l'établissement tête de cordée ? oui/non
- par votre établissement ? oui/non

Les élèves recrutés et leurs familles sont-ils invités à signer un engagement en termes d'assiduité en début de programme ? oui/non

4-Mise en œuvre des actions de tutorat

Quelles sont les modalités de tutorat des élèves pratiquées dans la cordée :

- Individuel (1 tuteur pour 1 élève)
- Personnalisé (5 élèves maximum par tuteur)
- Collectif (plus de 5 élèves par tuteur)

Organisation des séances de tutorat

Lieu où les actions sont menées	
Durée des séances de tutorat (en heures)	
Nombre de séances de tutorat dans l'année	

Des réunions sont-elles organisées entre le(s) référent(s) de cordée dans l'établissement et les tuteurs ? oui/non

Si oui :

- combien de fois dans l'année :
- les élèves tutorés sont-ils associés à ces échanges ? oui/non
- les familles des élèves tutorés sont-elles associées à ces échanges ? oui/non

5-Articulation de la cordée avec les autres actions menées dans les établissements

D'autres dispositifs de soutien à la réussite sont-ils mis en œuvre dans l'établissement ? oui/non

Si oui, précisez lesquels :

Ces dispositifs concernent-ils aussi les élèves bénéficiaires de la cordée ? oui/non

6-Éléments quantitatifs de suivi des élèves tutorés

Nombre d'élèves ayant bénéficié d'actions collectives en 2018-2019 :

Bilan de l'année scolaire 2018-2019	Nombre d'élèves tutorés (tutorat individuel ou personnalisé)
Total	
Parmi eux, combien ont déjà bénéficié d'un tutorat en 2017-2018	
-Dont « cordées de la réussite »	
-Dont « Parcours d'excellence »	
-Dont autres dispositifs (à préciser) :	
Élèves tutorés ayant abandonné la cordée au cours de l'année 2018-2019	
Principal motif d'abandon (à préciser)	
Nombre d'élèves accédant au niveau scolaire supérieur en 2019-2020	

Les élèves font-ils l'objet d'un suivi par le lycée après la terminale ? oui/non

Si oui, par quels moyens :

- enquête auprès des élèves
- extraction des données disponibles sur la plateforme Parcoursup
- autre, précisez :

7-Éléments qualitatifs d'appréciation des actions menées

Comment qualifieriez-vous les impacts de la cordée sur les élèves bénéficiaires ? Quelles améliorations percevez-vous dans les domaines suivants :

	Très satisfaisant	Plutôt satisfaisant	Peu satisfaisant	Pas du tout satisfaisant
Assiduité en cours				
Participation en cours, motivation				
Organisation du travail scolaire				
Résultats scolaires				
Confiance en soi				
Connaissance des parcours				
Connaissance des métiers				
Culture générale				
Savoir-être				
Autres, précisez :				

Au terme de l'année 2018/2019, quelles appréciations portez-vous sur les effets du dispositif pour votre établissement ?

	Très satisfaisant	Plutôt satisfaisant	Peu satisfaisant	Pas du tout satisfaisant
Evolution des pratiques pédagogiques				
Climat scolaire				
Partenariats avec des acteurs locaux				
Relations avec les familles				
Mise à disposition d'outils d'aide à l'orientation des élèves				
Attractivité de l'établissement auprès des familles				
Attractivité de l'établissement auprès des enseignants et autres personnels				
Autres, précisez :				

Quelle(s) piste(s) d'amélioration souhaiteriez-vous voir mise(s) en œuvre pour 2019/2020

Annexe 7

Résultat des enquêtes en ligne

Enquête en ligne auprès des établissements têtes de cordée :

- 87 questionnaires adressés à 66 établissements
- Taux de réponse de 72% (écoles 83%, universités 72%, lycées 59%)

Enquête en ligne auprès des lycées sources des cordées financées par la Région :

- 302 questionnaires adressés à près de 200 lycées
- 81 réponses exploitables (27%)

Calendrier :

- lancement des enquêtes le 06.06.2019
- 4 relances : 20.06.2019, 27.06.2019, 09.07.2019 et 17.07.2019

Annexe 8

Liste des associations partenaires des cordées franciliennes

Cette liste a été établie à partir des résultats de l'enquête en ligne menée en 2019 auprès des établissements têtes de cordées.

(H)Agir

Arbre des connaissances -Apprentis chercheurs

AFEV

100000 entrepreneurs

Airemploi pour les métiers de l'aéronautique

AMAP

APEL : Association des Parents d'Eleves

Association article 1

Association AX

Association des anciens élèves de l'ENA

Association Jeunesse Education

Association Paestel

Association Réussir Aujourd'hui

Association Tremplin

Associations des femmes ingénieurs

Awayco

Codes95

Course en cours

C'Possible

Entretiens de l'Excellence

Expli'Cité

Fédération française de l'Assurance pour les métiers de l'assurance

Fleur de bitume

JobIRL

La Zep - Zone d'expression prioritaire

Les Entreprises du médicament pour les métiers de l'industrie pharmaceutique

Mozaik RH pour les métiers des Ressources humaines

Point fixe

Science ouverte

Unis-Cité

US Créteil

ZupDeCo

Annexe 9

Liste des entretiens réalisés

Région Hauts de France : Priscilla Lefèbre, Service Evaluation des Politiques Publiques, Direction du Management Stratégique, le 28 janvier 2019

Rectorat de l'académie de Créteil : Kebir Dgaygui, IA-IPR de mathématiques et Sabine Lestrade, IEN Economie-Gestion, Référents des cordées de la réussite et des parcours d'excellence, le 19 février 2019

Rectorat de l'académie de Paris : Laurent Hugot, Conseiller auprès du Recteur, Délégué Régional ONISEP Ile de France et Jonathan Duval, Chargé d'études statistiques, Service académique d'information et d'orientation, le 22 février 2019

CGET : Serge Fraysse, Chef de bureau Education Enseignement supérieur Affaires sociales, Direction ville et cohésion urbaine, le 22 février 2019

Direction régionale Jeunesse et Sports et Cohésion Sociale : Joanna Kocimska, Adjointe à la responsable du Pôle social, jeunesse et vie associative, Cheffe du service politique de la ville, jeunesse et éducation populaire, et Marion Detoc, Chargée de mission, le 28 février 2019

Essec : Chantale Dardelet, Directrice du Centre Egalité des Chances de l'ESSEC et responsable du Groupe Ouverture Sociale de la Conférence des grandes écoles, le 28 février et le 13 Mars 2019

Rectorat de l'académie de Versailles : Marie-Laure Numa, IA-IPR de Philosophie et Frédéric Teulat, IEN Maths-Sciences pour les lycées professionnels, référents académiques des cordées de la réussite, le 11 mars 2019

Association de la fondation étudiante pour la ville (Afev) : Juliette POIRSON, Déléguée régionale de de l'Ile de France, le 12 mars 2019

Préfecture de région : Matthieu Piton, chargé de mission politique de la ville, cohésion sociale, politiques de la jeunesse et éducative auprès du Préfet de la région d'Ile-de-France, le 19 mars 2019

Région Île-de-France : Delphine PELADE, Directrice de l'Enseignement supérieur et de l'orientation, Jean-Louis Pontet, Chef du service Orientation et formations supérieures et Patricia OMARI, Chargée de mission Cordées de la réussite, le 20 mars 2019

Université Paris-Saclay : Sarah BORATAV, Cheffe de projet Egalité-Diversité à l'Université de Paris Saclay les 10 avril 23 mai et 13 juin 2019

Ecole Polytechnique : Alice Carpentier, responsable du pôle diversité et réussite, le 15 mai 2019

Lycée privé Le Rebours : Anne Vincent, coordinatrice des cordées de la réussite, le 16 mai 2019

Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées : Malvina EZZABDI, Responsable Mission Information, Orientation et Insertion Professionnelle, le 5 Juin 2019

Université Paris Est Créteil : Christophe Morin, Vice-doyen à la pédagogie, Responsable de la cordée de la Réussite "Banlieue-Est, cap vers les sciences", UFR de Sciences et Technologie, le 11 Juin 2019

Institut Supérieur du Commerce : Gaëlle REDON, Responsable de la Diversité, le 12 juin 2019

Université Paris Descartes : Marion Petipre, Directrice du service AGIR (Accompagnement à la gestion de l'innovation pour la réussite des étudiants), Directrice du programme PaRéO (Passeport pour réussir et s'orienter), Chargée de mission Réussite le 21 Juin 2019

Lycée Champlain de Chennevières-sur-Marne : Maxime TREIBER, professeur de sciences de la vie et de la terre, référent de cordée, le 26 Juin 2019

Association Culture prioritaire : Christine Génin, Directrice, le 27 juin 2019

Lycée Erik Satie : Dominique Auvigne, Proviseur, le 28 juin 2019

IGAENR : Frédéric Forest, Inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche et Marie-Blanche Mauhourat, Inspectrice générale Groupe physique-chimie, le 3 juillet 2019

Lycée Louise Michel de Champigny-sur-Marne : Estelle Guillaumet, professeure de biotechnologies et référente de cordée, le 3 juillet 2019

DDCS Essonne : Véronique Quentier, chef du bureau des publics et territoires prioritaires, Pôle cohésion territoriale, le 16 septembre 2019

Sciences Po : Agnès Van Zanten, chercheuse à l'Observatoire Sociologique du Changement, Science Po/CNRS, le 17 septembre 2019

DDCS Seine-Saint-Denis : Chantal Quinquis, Cheffe du pôle politique de la ville et Rachida Boubakri, ancienne chargée de mission politique de la ville en charge des cordées de la réussite, le 18 septembre 2019

Article 1 : Amélie Nicaise, Directrice du Pôle Orientation, le 30 septembre 2019

Annexe 10

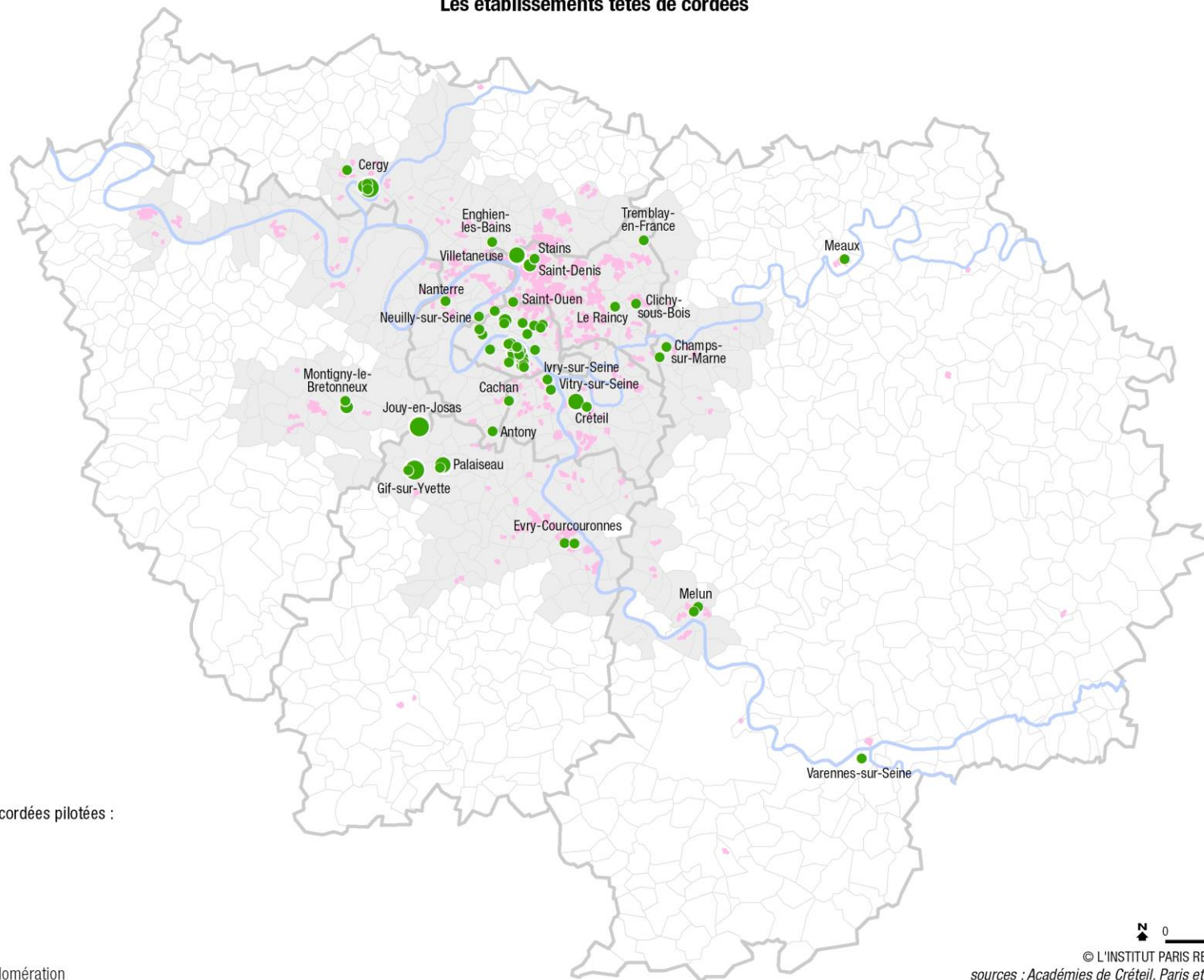
Cartes complémentaires

Les établissements têtes de cordées

Nombre de cordées pilotées :



QPV
 Agglomération

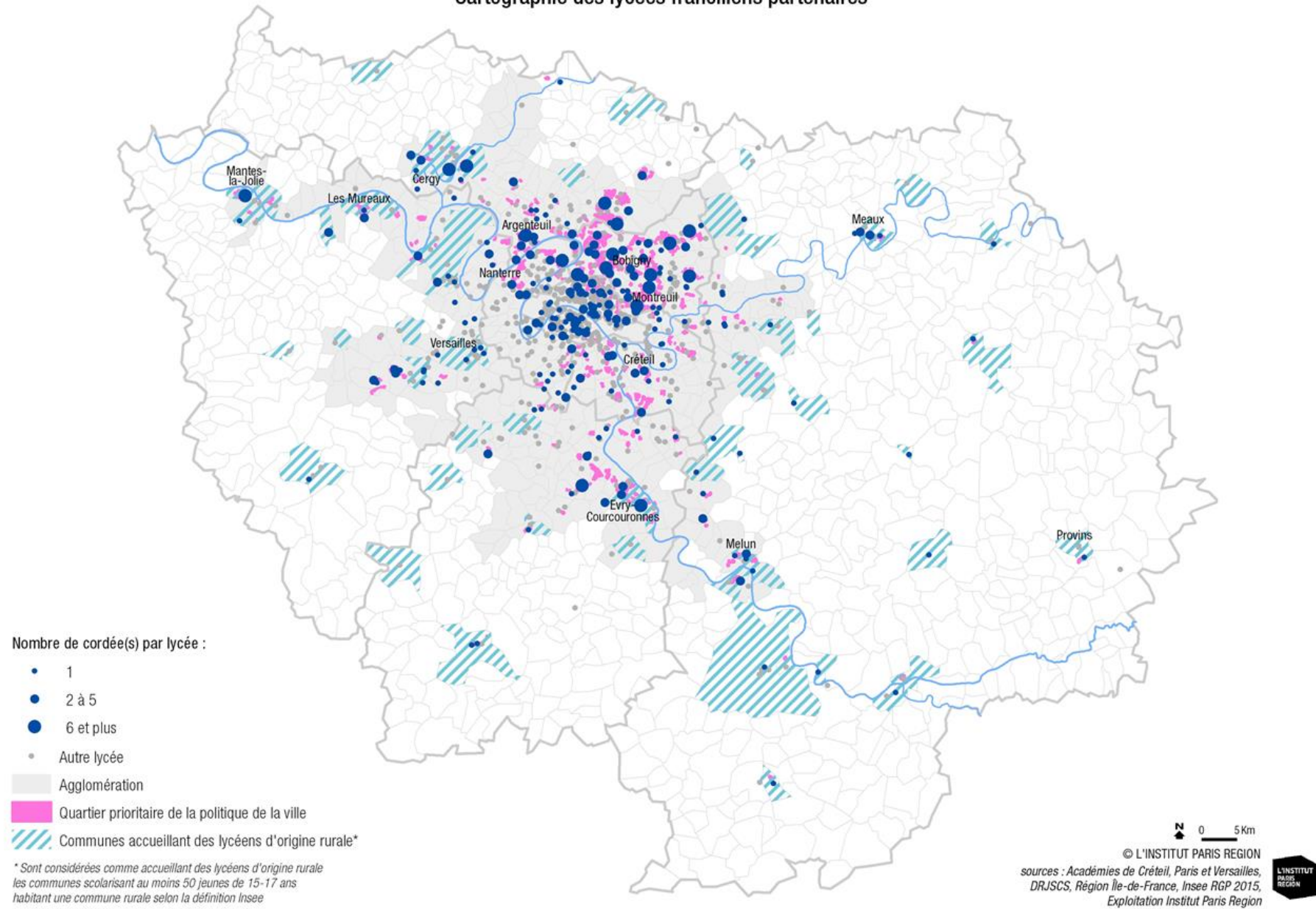


0 10 Km

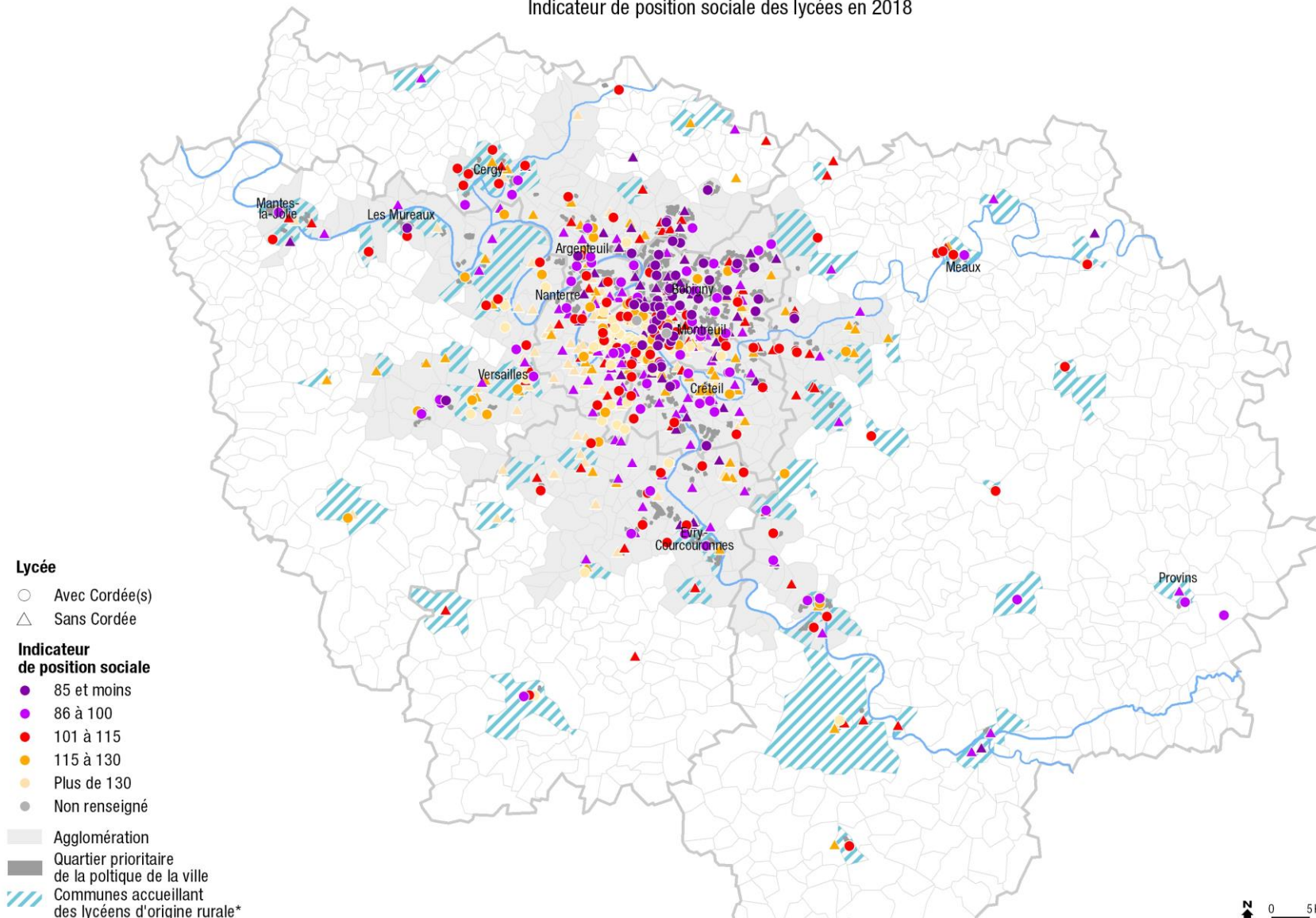
© L'INSTITUT PARIS REGION 2020
 sources : Académies de Créteil, Paris et Versailles,
 DRJSCS, Région Île-de-France



Cartographie des lycées franciliens partenaires



Indicateur de position sociale des lycées en 2018



* Sont considérées comme accueillant des lycéens d'origine rurale les communes scolarisant au moins 50 jeunes de 15-17 ans habitant une commune rurale selon la définition Insee

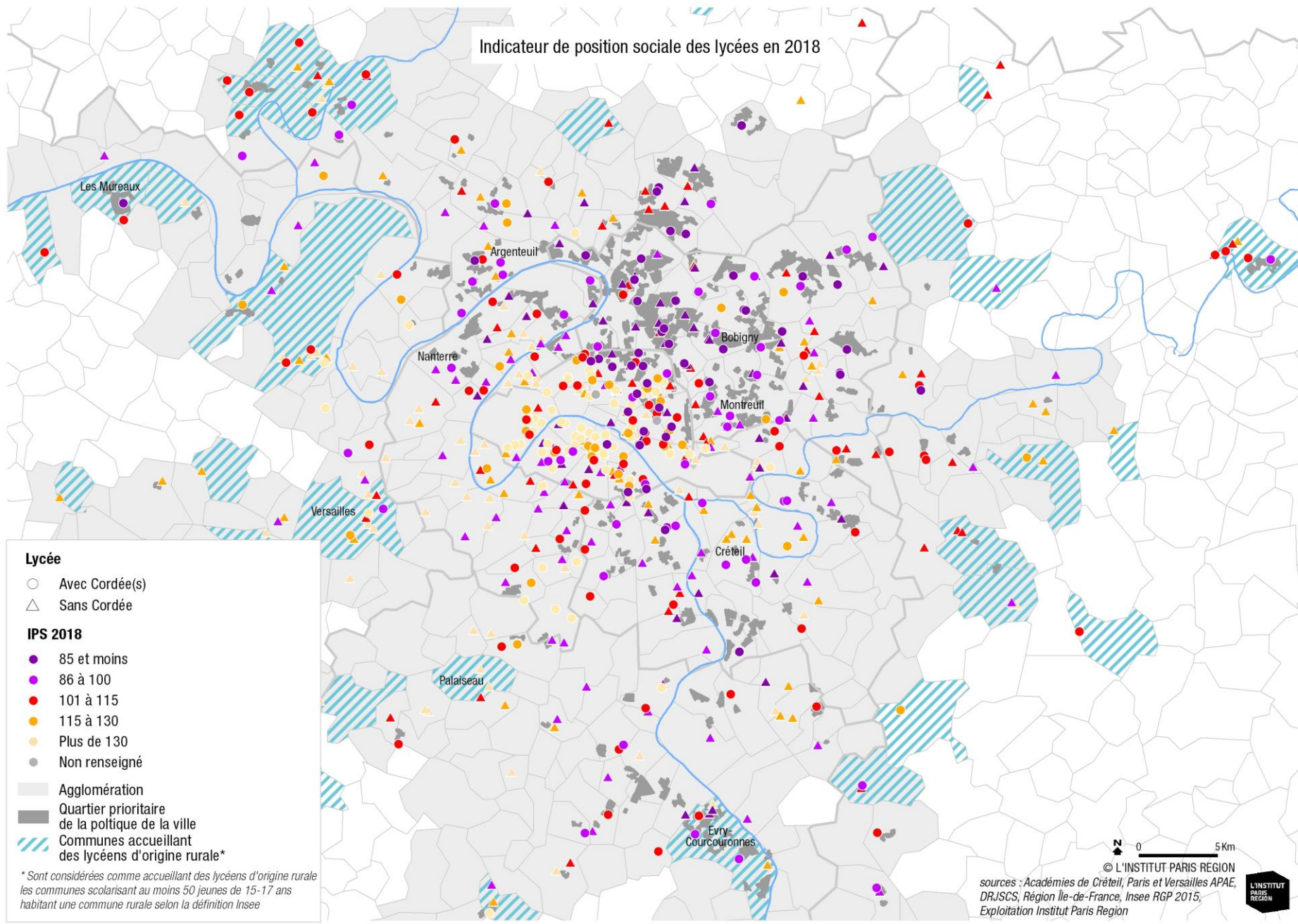
N 0 5 Km

© L'INSTITUT PARIS REGION

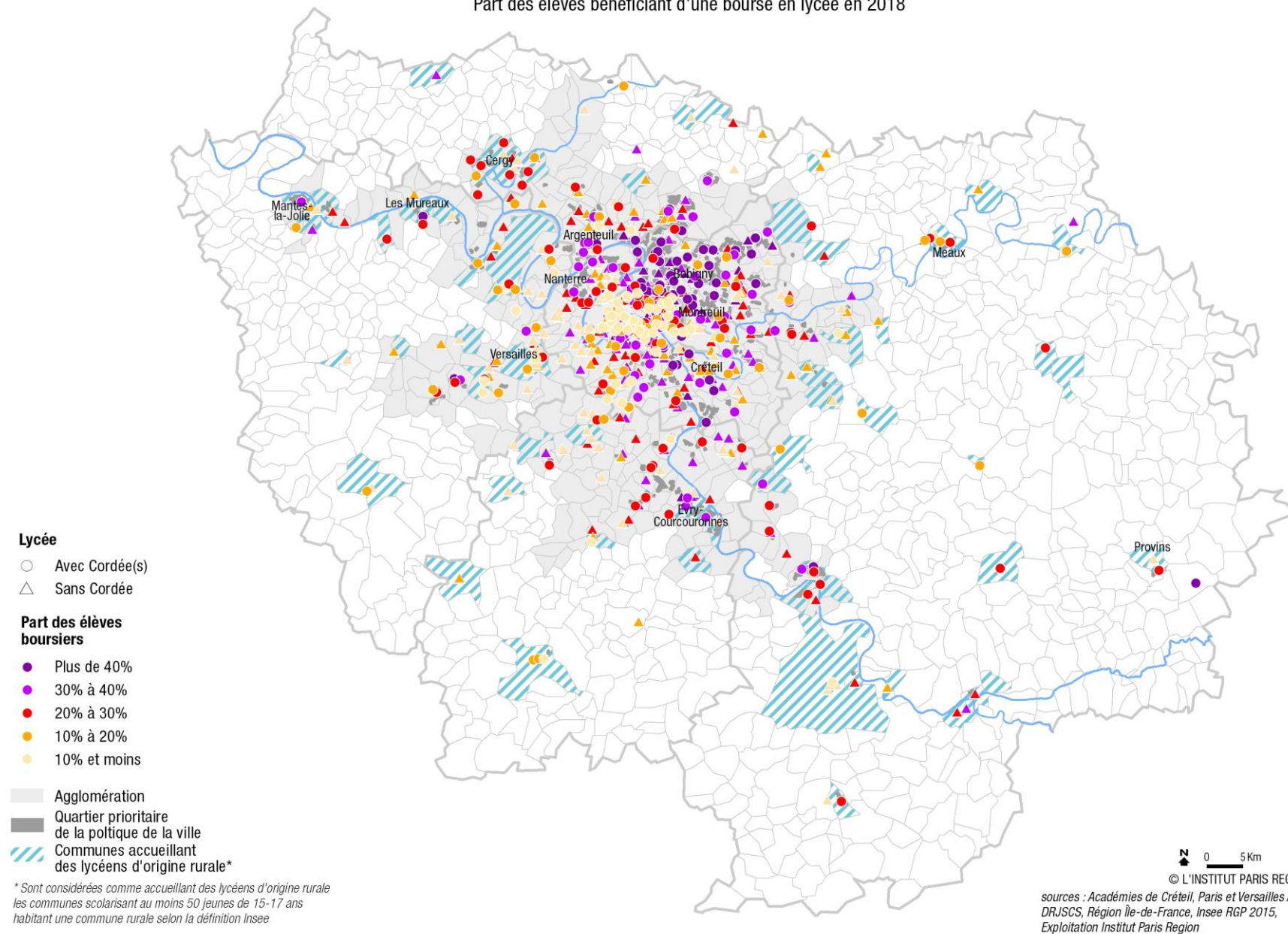
sources : Académies de Créteil, Paris et Versailles APAE, DRJSCS, Région Île-de-France, Insee RGP 2015, Exploitation Institut Paris Region



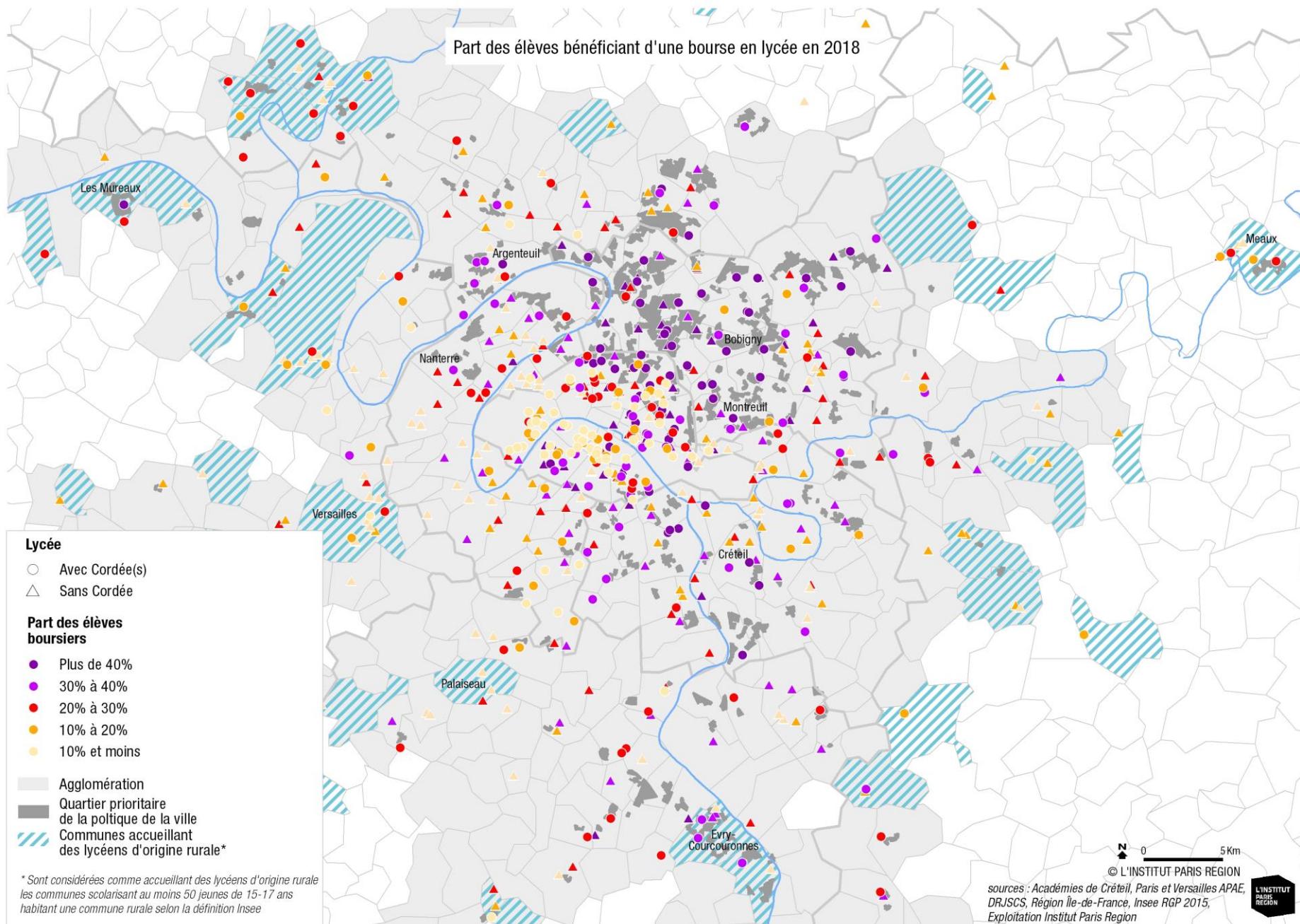
Indicateur de position sociale des lycées en 2018



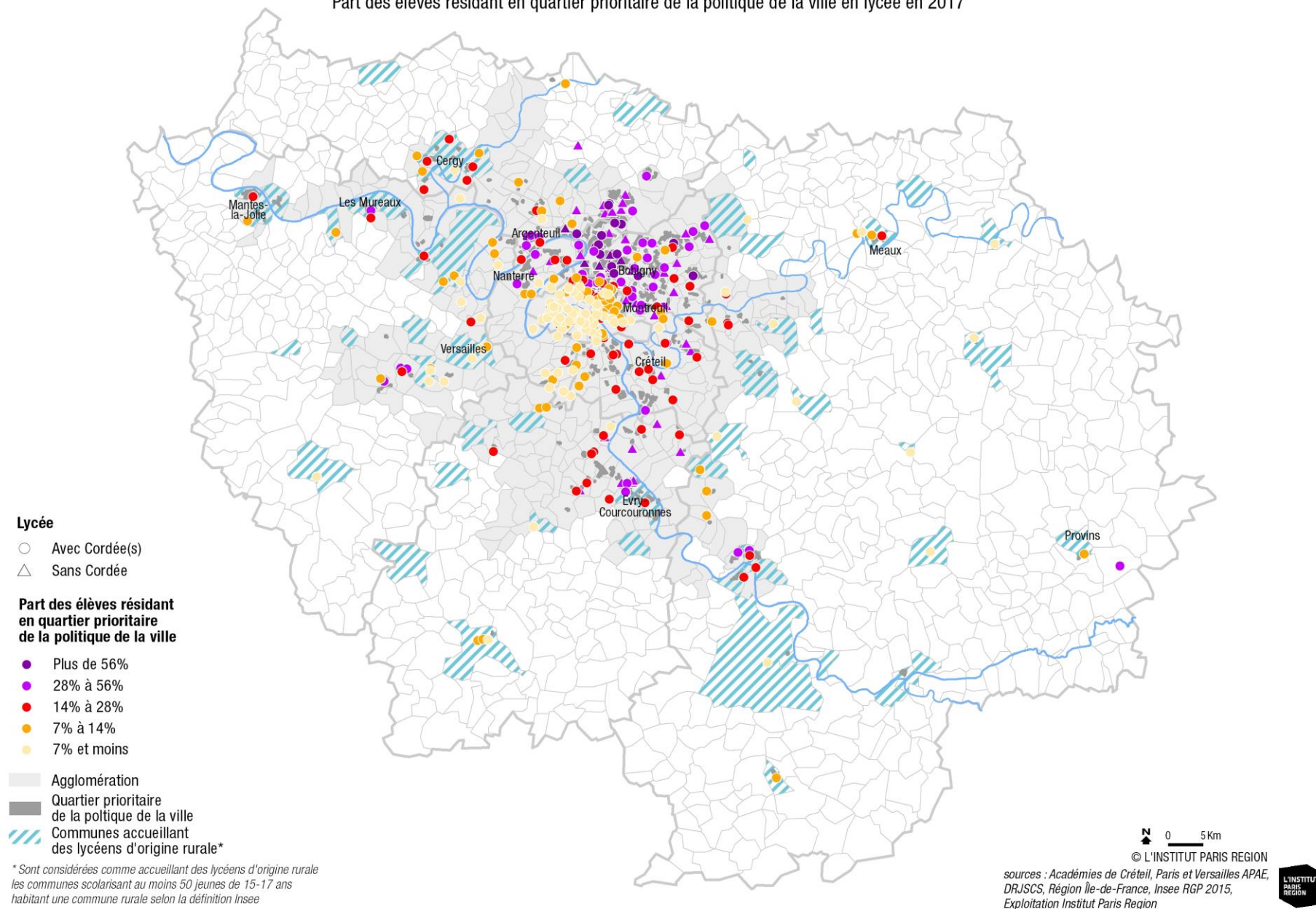
Part des élèves bénéficiant d'une bourse en lycée en 2018



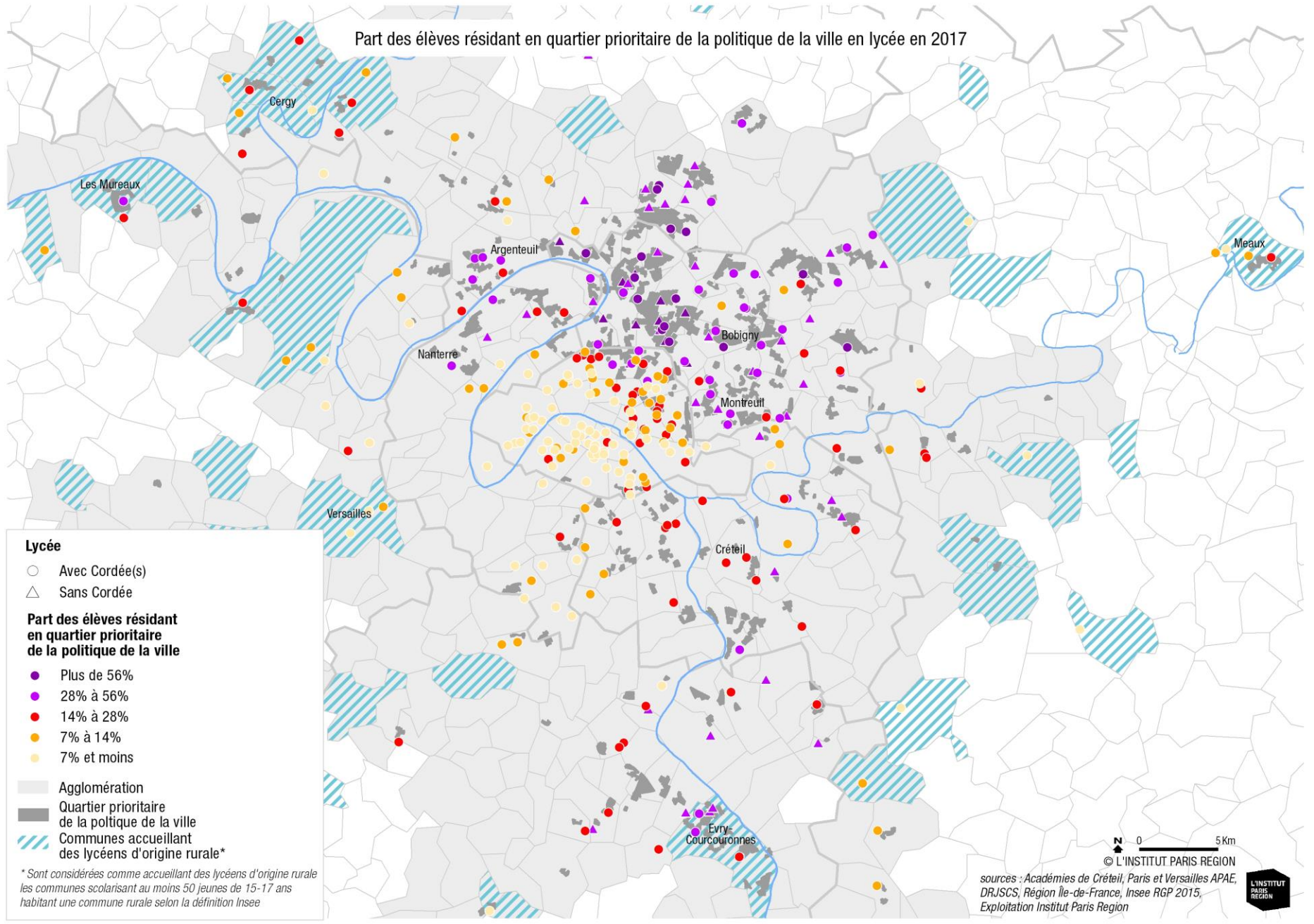
Part des élèves bénéficiant d'une bourse en lycée en 2018



Part des élèves résidant en quartier prioritaire de la politique de la ville en lycée en 2017



Part des élèves résidant en quartier prioritaire de la politique de la ville en lycée en 2017





L'INSTITUT PARIS REGION
ASSOCIATION LOI 1901.

15, RUE FALGUIÈRE - 75740 PARIS CEDEX 15 - TÉL. : 01 77 49 77 49